GUIDE ARTS ET SPECTACLES

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13768 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 4 MAI 1989

Nouvelle donne aux Pays-Bas

Les questions d'environnement occupent maintenant une place croissante dans le débat politique. Signe des temps : pour la première fois un gouvernement vient de chuter sur un dossier écologique. Ruud Lubbers, le premier ministre chrétien-démocrate néerlandais, a présenté, mercredi, la démission de son gouvernement de centre droit à la reine Beatrix. Il a préféré jeter l'éponge plutôt que d'être mis en minorité au Parlement.

Le programme de réduction de 70 % de la pollution atmosphérique d'ici à 2010 qu'il avait mis au point avec ses partenaires libéraux au sein de la coalition était ambitieux, et personne aux Pays-Bas ne contestait son utilité. Ce sont les méthodes de financement de ce plan qui ont ouvert la crise.

Cette dispute a essentiellement porté sur une disposition qui permet aux Néerlandais travaillant à plus de 10 kilomètres de leur domicile de déduire de leurs impôts une somme forfaitaire couvrant les frais de transport. Les chrétiens-démocrates (CDA) voulaient supprimer cet avantage pour tenter de limiter la circulation automobile, responsable d'une grande partie de la pollution. Le groupe parlementaire libéral s'y est opposé, estimant qu'il était injuste de faire porter à une catégorie seulement de contribuables un fardeau collectif.

Cette simple divergence de vues a tourné à la crise politique lorsque les représentants du Parti libéral (VVD) au gouvernement, dont le ministre de l'environnement en personne, Ed Nijpels, se sont ralliés la semaine dernière à l'avis des chrétiens-démocrates. Cette querelle de famille, dans un pays où le pouvoir des députés est prépondérant, a entraîné l'éclatement de la coalition en place depuis 1982.

La suppression envisagée du forfait fiscal n'explique qu'en partie ce divorce. Le pouvoir use, on le sait, et les libéraux cherchaient sans doute une occasion pour rompre et tenter de se refaire une santé avant les élections anticipées qui auront lieu probablement en septembre. Les débats de ces derniers mois sur l'euthanasie, la télévision privée, le budget de la défense ou la réorganisation de la police, ont provoqué des remous dans leurs rangs, car sur chacun de ces dossiers le point de vue chrétien-démocrate s'est imposé.

Des rapports personnels de plus en plus difficiles entre Ruud Lubbers et Rudolf De Korte, le vice-premier ministre libéral, ont également contribué à la dégradation de la situation. En principe, la reine Beatrix peut demander à un médiateur de recoller les morceaux, mais une telle entreprise paraît vouée à l'échec.

D'ailleurs, les chrétiens-démocrates ne sont peut-être pas mécontents non plus de cette rupture. Après avoir mené pendant plusieurs années, et avec succès, une politique d'austérité économique, ils sont sans doute désireux maintenant de se donner un profil social pour séduire une frange de l'électorat de gauche et les écologistes. Le recentrage prévisible du CDA, comme le font la plupart des autres partis de la famille démocrate-chrétienne européenne, va entraîner un changement de physionomie du paysage politique néerlandais, avec, ce n'est pas exclu, le retour des socialistes au pouvoir... en coalition avec Ruud Lubbers et ses amis.

M 0147 - 0504 0 - 4,50 F
3790147004500 05040

La charte de l'OLP déclarée « caduque »

La dernière concession de M. Arafat embarrasse Jérusalem et satisfait Washington

M. Arafat a déclaré, mardi 2 mai, lors de la première journée de sa visite à Paris, que la charte de l'OLP était « caduque ». M. François Mitterrand avait, selon son porte-parole, demandé à son hôte de « mettre les choses au net », la charte étant, selon lui, « contraire sur des points importants » au programme politique de l'OLP. A l'occasion du conseil des ministres, mercredi matin, le président de la République a constaté « qu'on assistait à un début de manifestation de cette mise au net ».

La nouvelle concession de M. Arafat a été jugée « bien venue » à Washington. Elle a suscité un certain embarras à Jérusalem.

« *C'est caduc* ». En qualifiant ainsi, mardi 2 mai, lors de son interview à TF 1, la charte nationale palestinienne, texte fondateur du mouvement palestinien et document de référence de l'OLP, M. Yasser Arafat a prononcé l'une des « petites phrases » qui auront marqué sa visite à Paris.

Il répondait du même coup à la requête que lui avait faite le matin même M. Mitterrand en l'invitant à « *mettre au net* » une charte « *contraire sur des points importants au programme politique adopté le 15 novembre 1988 par le Conseil national palestinien d'Alger* ». Dans son programme d'Alger, l'OLP avait fait sienne la résolution 242 du Conseil de sécurité qui garantit aux Etats du Proche-Orient de vivre en paix, ce qui équivalait à une reconnaissance implicite de l'existence d'Israël. Un mois plus tard, à Genève, M. Arafat avait explicitement reconnu l'Etat juif et renoncé « *à toute forme de terrorisme* ».

Pour M. Arafat, et sauf s'il donnait une indication contraire mercredi après-midi lors de sa conférence de presse, la cause est entendue : l'OLP n'a nul besoin d'amender sa charte, encore moins de l'abroger, puisqu'elle est à ses yeux tombée en désuétude, qu'elle n'a plus de valeur juridique et qu'elle est vouée à l'oubli.

Le communiqué de l'Elysée, à l'évidence préparé de longue main par le chef de l'Etat et aux termes soigneusement pesés, revêt une imprécision délibérée, qui, dans l'esprit de M. Mitterrand, laisse à M. Arafat une certaine liberté de manœuvre pour satisfaire à sa demande. Que signifie une « mise au net » ? Ce n'est pas, explicitement, une abrogation. C'est plutôt un « toilettage » de la charte qui la débarrasserait des articles prônant implicitement la disparition d'Israël.

Ainsi la charte, sans mentionner explicitement la nécessité d'anéantir l'Etat hébreu, stipule — ce qui revient au même — l'« *élimination de la présence sioniste et impérialiste* » de Palestine (articles 15 et 22). En outre, elle tient pour illégal le plan de partage de la Palestine voté par l'ONU en 1947 et l'établissement de l'Etat juif (article 19). Les dirigeants et le peuple israéliens ont toujours considéré, à juste titre, ces extraits de la charte comme des arrêts de mort pour leur pays.

Car la « philosophie » de la charte ne laissait guère de doute sur les intentions de ses auteurs. Ce texte laisse entendre que l'Etat juif, par sa seule existence, est une agression intolérable pour le peuple palestinien, que sa nature est intrinsèquement mauvaise et qu'en le combattant les armes à la main on pratique en quelque sorte la légitime défense.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

LIRE ÉGALEMENT

- La journée du président de l'OLP
- Le texte de la charte
- Les réactions en Israël
- Les manifestations à Paris

Pages 3 et 4

« Le but de l'OLP est de conclure la paix », par Bassam Abou Charif.
« Quelques mots aux Juifs de France », par Idith Zertal.
Page 2

Français endettés
Mme Véronique Neiertz propose un traitement global du surendettement
PAGE 22

L'Europe du football
Un match serré entre la Communauté et les dirigeants sportifs
PAGE 10

Père infanticide
Devant les assises des Bouches-du-Rhône le meurtrier d'un nouveau-né trisomique
PAGE 10

Mme Dufoix et la Croix-Rouge
Un entretien avec la nouvelle présidente
PAGE 14

CAMPUS
Une enquête sur l'éducation en Egypte
PAGES 11 à 13

ILE-DE-FRANCE
PAGE 15

Le sommaire complet se trouve en page 26

Arafat se croit tout permis

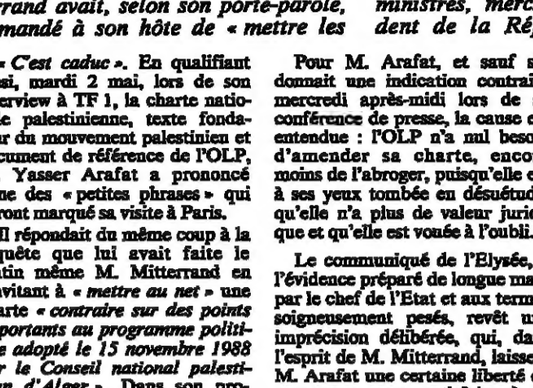

M. Bérégovoy prévoit, pour le mois d'avril, une hausse des prix en France de 0,6 %. La surchauffe actuelle dans les principales économies industrielles fait craindre une reprise de l'inflation. L'évolution des salaires est au centre du débat. Nous commençons la publication d'une série d'articles sur ce thème. Aujourd'hui, les Etats-Unis et le Japon.

Page 21

Dix années au pouvoir

Les vertus héréditaires de Margaret Thatcher

Le 4 mai 1979, Mme Margaret Thatcher, née Roberts, était invitée par la reine Elisabeth à former le nouveau gouvernement. Elle a été reconduite dans ses fonctions de premier ministre après avoir remporté les élections du 9 juin 1983 et du 11 juin 1987. La décennie écoulée a été, pour une large part, façonnée par l'action, les idées et les valeurs de la fille d'Alfred Roberts, épicier à Grantham (Lincolnshire).

GRANTHAM
de notre envoyé spécial

Sur la petite maison mansardée à un étage, une simple plaque rappelle qu'« *ici est née la première femme premier ministre de l'histoire de la Grande-Bretagne* ». Margaret Roberts a vu le jour dans une des chambres, très basses de plafond, situées au-dessus de l'épicerie paternelle. La maison a été classée, il y a quelques années, après avoir été longtemps à l'abandon.

Un aubergiste originaire du Yorkshire y a ouvert un restaurant. Son épouse française fait les honneurs des lieux et montre volontiers le grand comptoir en bois massif qui a été conservé et derrière lequel la jeune Margaret aidait parfois son père à servir les clients, en rentrant de l'école.

Alfred Roberts est peut-être l'homme qui a le plus compté dans la vie de la Dame de fer. Elle en parle avec admiration comme d'un modèle qui l'a inspirée dans sa carrière politique.

Il n'a, dans le souvenir de sa fille, que des qualités : entreprenant, frugal, tenace, farouchement honnête, il est un parangon des vertus familiales et civiques. « *Presque tout ce que je suis, je le dois à mon père* », s'exclame-t-elle, avec la force de la sincérité, lorsqu'elle entre le 4 mai 1979 au 10 Downing Street.

D'origine très modeste, fils d'un cordonnier, Alfred Roberts quitte l'école à treize ans pour travailler comme apprenti chez un grossiste, mais il est à la fois méticuleux et ambitieux.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 5.)

POINT DE VUE : l'avenir de l'opposition

Sauver la rénovation

par Jean-Louis Bourlanges
conseiller régional RPR de Haute-Normandie

Et si la rénovation allait mourir avant même d'avoir vu le jour ! La cure proposée par les « douze » à l'opposition visait trois objectifs : décloisonner les sensibilités en bousculant les frontières partisanes ; renouveler dirigeants et candidats par la mise en place de procédures loyales, concurrentielles et démocratiques de désignation ; ouvrir les discours et les projets de l'opposition sur les nouvelles attentes des Français et, en particulier, sur celles des couches moyennes salariées dont le vote s'est révélé si déterminant au cours des dernières années au cœur d'une société gangrénées par les corporatismes, le verrouillage des appareils et la sanctification des droits acquis.

Il s'agit de briser les monopoles de tous ordres qui confisquent les pouvoirs et découragent l'initiative, de décadenasser le jeu social, de casser les machines à perdre.

Les sondages ont très vite permis de mesurer l'ampleur de l'onde de choc suscitée dans l'opinion par l'appel à la rénovation. C'est chez les cadres moyens, chez les employés, chez les moins de quarante ans, que la sympathie a été la plus vive, c'est-à-dire précisément auprès des catégories qui s'étaient progressivement détournées de l'opposition pour rejoindre le Parti socialiste.

(Lire la suite page 8.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (ailleurs), 2 $.

هكذا من الأصل

Débats

La visite à Paris

Le but de l'OLP est de conclure la paix

par BASSAM ABOU CHARIF (*)

L'ORGANISATION de libération de la Palestine est favorable à la tenue d'élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza dans les délais les plus brefs. Car l'OLP est fière d'une pratique démocratique qui lui a tant coûté ainsi qu'au peuple palestinien, avant d'être ancrée dans les habitudes et de devenir une méthode de communication et de prise de décision. Mais la démocratie ne peut exister sans liberté d'action et de choix. Démocratie et liberté sont les deux visages inséparables d'une même action unie par un lien dialectique qui ne permet pas à l'une de se réaliser sans l'autre. C'est pourquoi les élections en Palestine occupée ne peuvent atteindre leur but démocratique que si elles ont lieu dans un climat de liberté, ce qui n'existe nullement sous l'occupation israélienne.

Depuis 1967, les forces d'occupation israéliennes ont recours aux armes pour résoudre tous les problèmes liés à la liberté et pour agresser ou violer tous les droits de l'homme. Comment concevoir des élections libres dans un tel climat de répression ? Comment tenir des élections libres lorsque les candidats sont à tout moment exposés à la détention administrative sans inculpation ni jugement ?

L'amère expérience des élections municipales de 1976 en Cisjordanie et à Gaza prouve que la tenue d'élections démocratiques et libres ne peut avoir lieu sous la domination de l'occupation israélienne.

Dans un contexte politique israélien aussi répressif, aussi semblable à ce qui se passe à Pretoria, qui peut garantir la liberté des élections et la pratique libre de la démocratie ? Qui peut garantir que les résultats seront respectés et qu'aucun candidat élu démocratiquement par le peuple palestinien ne sera arrêté, assassiné ou expulsé ?

La garantie de la liberté des élections et du respect de leurs résultats ne peut être réalisée d'un seul coup ni par une seule opération; c'est une affaire complexe. D'abord, les Palestiniens, les habitants des villes, des villages et des camps de Cisjordanie et de Gaza, qui, depuis la visite de Shamir à Washington, subissent d'odieuses campagnes de terrorisme organisé allant jusqu'à la perpétration de massacres continus, ont besoin d'un contrôle et d'un protection neutres, qui ne peuvent être assurés que dans un cadre international. L'OLP accepterait par conséquent que ses forces demeurent à l'écart et souhaite que les forces israéliennes se retirent pour faire place à une force internationale ou multinationale. Elle accepterait même qu'Israël jouisse d'un droit de veto à cette mission de contrôle.

Première étape

Il est naturel d'évoquer ici un calendrier concernant le retrait d'Israël et l'installation de cette force internationale. Ce calendrier pourrait parfaitement être négocié, comme cela s'est produit dans des situations analogues, avec la participation effective du Conseil de sécurité de l'ONU, de ses membres permanents et des deux grandes puissances.

Pour garantir l'observation et le respect des résultats des élections, ce premier facteur ne peut être considéré comme suffisant, parce que les forces israéliennes, profitant du déséquilibre des forces qui règne en Cisjordanie et à Gaza, pourront réaliser leurs opérations à tout moment qu'elles jugeront opportun. Mais si les élections, première étape du processus de paix dans la région, sont liées à d'autres phases de ce processus, l'observation des résultats sera garantie et le processus de paix pourra être poursuivi jusqu'à son aboutissement.

Définir une période transitoire

Il convient ici de préciser les points suivants :

1) Les Palestiniens devront se rendre aux urnes pour élire leurs représentants aux assemblées législatives, de la même façon que les citoyens américains ou européens élisent leurs représentants au Congrès ou au Parlement ;

2) Ces élections devront constituer l'étape essentielle d'une phase transitoire de préparation de la conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient, à laquelle participeront toutes les parties au conflit et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, et qui s'appuiera sur les résolutions 242 et 338 (concernant le retrait des forces d'occupation) et sur le droit à l'autodétermination du peuple palestinien ;

3) Cette conférence internationale pourra être précédée de négociations bilatérales ou multilatérales avec une délégation palestinienne formée par une ou des instances exécutives choisies par le conseil législatif élu par les Palestiniens, exactement comme le gouvernement américain a désigné les membres de ses délégations aux négociations sur l'Afghanistan, la Namibie, etc.

Cette conférence internationale peut naturellement être précédée de discussions et de négociations multilatérales qui profiteraient des possibilités du Conseil de sécurité et de ses membres permanents.

4) La durée de cette période transitoire et de préparation de la conférence internationale doit être définie de façon à ne pas excéder six mois ou une durée convenue pour cette préparation. En d'autres termes, l'établissement d'une paix globale débutant par ces élections ne peut être garanti que si les étapes de l'édification de la paix sont liées entre elles ; c'est le seul moyen d'obtenir les résultats escomptés.

Si l'intention d'édifier une paix véritable et globale est sincère, tous les dossiers, envisagés ou préparés par les parties au conflit, pourront être abordés à la table des négociations lors de la conférence internationale. Parmi ces dossiers, le plus important est évidemment celui qui concerne les garanties assurant la sécurité et l'intégrité de tous les Etats de la région, y compris Israël et la Palestine. L'OLP est prête à accepter les garanties internationales demandées par Israël en plus des siennes propres, qui sont essentielles. Car le but de l'OLP n'est pas de conclure avec Israël une trêve, mais un accord de paix. La paix n'est pas seulement un document ou une promesse, c'est le désir de vivre côte à côte sans qu'aucune goutte de sang, juif ou arabe, ne soit plus jamais versée.

(*) Conseiller de Yasser Arafat

Quelques mots aux juifs de France

par IDITH ZERTAL (*)

POUR l'Israélien modéré, qui estime qu'Israël ne pourra vivre en paix, vivre tout court, sans un règlement politique, donc une négociation avec l'OLP, rien n'est plus désespérant que la réaction israélienne officielle à la visite de Yasser Arafat à Paris. L'agressivité et l'hermétisme du gouvernement font venir à l'esprit la Reine de Coeur d'*Alice aux pays des merveilles* qui ne connaissait qu'une seule façon de résoudre ses problèmes, hurlant à tout vent à qui lui semblait suspect « *qu'on lui coupe la tête, qu'on lui coupe la tête* ».

La révolution au sein du mouvement national palestinien prend de l'essor : ce mouvement paraît, enfin, avoir choisi « *la politique* ». C'est d'abord pour cela qu'Arafat, il y a quelques années encore grand ordonnateur du terrorisme, est à présent l'invité d'honneur dans les salons des chefs d'Etat. Le gouvernement israélien n'en tire, lui, aucune leçon, figé dans une inaltérable position de refus. Quand Arafat employait le langage de la guerre et de la terreur, Israël répliquait : parle de paix, alors nous te parlerons. Maintenant qu'il parle de paix, on lui dit qu'il ment, que ses paroles pacificatrices masquent son intention de nous « *jeter à la mer* ».

Mitterrand aussi devient suspect, et l'invitation faite à Arafat est qualifiée de « *geste inamical* ». Pourtant, il s'agit bien de ce Mitterrand dont l'amitié pour Israël se passe de tout certificat de « *cacheroute* » : du Mitterrand qui, en 1947 déjà, lors de l'affaire de l'*Exodus*, alors que les juifs luttaient pour le droit à la création de leur Etat, exprima, en tant que membre du gouvernement, l'attitude humanitaire de la France envers les survivants de la deuxième guerre.

Aujourd'hui, c'est la question palestinienne qui exige une attitude humanitaire. La mort quotidienne, au rythme régulier, lancinant, de trois ou quatre adolescents, parfois des femmes ou des enfants, est intolérable – et pas uniquement pour les Palestiniens. Il n'y aura pas de « *normalité* » israélienne sans « *normalité* » palestinienne : notre survie dépend de la sauvie des Palestiniens.

Ces derniers se reconnaissent dans l'OLP. Qu'on le veuille ou non, l'interlocuteur idéal n'existe pas et, dès lors, pourquoi ne pas accepter que Mitterrand puisse « *responsabiliser* » Arafat : on peut espérer qu'Arafat après l'Elysée sera davantage tenu à un règlement politique qu'Arafat avant l'Elysée. Et quitte, nous aussi, à devoir être placés devant nos responsabilités historiques, autant que cela soit fait par des amis.

La solidarité des juifs de France représente une part indéniable de la force d'Israël. Mais quand cette solidarité s'exprime de façon mécanique, quasi pavlovienne, et non critique, elle peut avoir des effets néfastes. Israël n'est pas monolithique (pas plus que la communauté juive de France). Plus de cinquante pour cent des Israéliens sont partisans d'un dialogue avec l'OLP. Non par affection particulière pour cette organisation, qui a effectivement perpétré des actes de terrorisme atroces, mais par nécessité historique. C'est bien au nom de la nécessité historique qu'Israël entretient des relations diplomatiques avec des peuples dont les mains sont encore plus couvertes de sang juif que l'OLP.

(*) Historienne et journaliste israélienne.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laureau (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie de « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1989

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-81.

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	780 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **RENVOYEZ CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès ABO

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

18 LEMONDE

DÉMOCRATIE

Contrôler la police

par YVES JOUFFA, ROLAND KESSOUS et GÉRARD SOULIER (*)

ON a voulu voir essentiellement dans l'affaire Jobic un affrontement entre la justice et la police d'où devraient sortir, comme de tout affrontement, un vainqueur et un vaincu. Cette manière très spectaculaire de présenter les choses n'est conforme ni à la réalité ni aux principes qui commandent les relations entre ces deux institutions.

Police et justice travaillent de concert pour lutter contre la criminalité et pour assurer non seulement le respect du droit, mais encore le respect des droits de chacun. Cette collaboration ne doit pas faire oublier qu'institutionnellement la police judiciaire est placée sous l'autorité du procureur de la République, sous la surveillance du procureur général, sous le contrôle de la chambre d'accusation. Plus que tout autre citoyen, le policier, parce qu'il est chargé de faire respecter la loi doit lui-même scrupuleusement respecter la loi.

La fonction policière n'est certes pas simple. Rassembler les preuves, arrêter les auteurs d'infractions exige opiniâtreté, détermination, courage et humilité. Il peut se faire que certains policiers s'érigent en justiciers et, lorsqu'ils sont convaincus de la culpabilité des suspects sans pouvoir l'établir par des preuves pertinentes, utilisent pour les confondre des procédés dont la légalité est sujette à caution. Il ne peut sans doute pas y avoir une police aux mains blanches, mais il ne peut être admis que ceux qui ont pour mission de faire respecter la loi la violent même quand ils prétendent agir dans l'intérêt de la société. Agents d'exécution de la loi, ils n'ont pas à décider de ses limites. C'est à la justice qu'il appartient d'interpréter la loi et de tracer les frontières entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Il ne s'agit de rien d'autre que de rappeler la notion élémentaire de ce que l'on appelle un Etat de droit.

A considérer les choses de façon générale, on doit noter le caractère très paradoxal, en France, des relations entre les citoyens et la puissance publique. D'un côté, la théorie du service public a développé à l'extrême les droits des administrés face à l'administration. Le schéma théorique est indiscutablement très flatteur. D'un autre côté, c'est pourtant en France que le plus modeste fonctionnaire peut impunément abuser de la parcelle de pouvoir dont il dispose, l'Etat lui-même étant le plus souvent incapable de faire respecter les grands principes affirmés par les tribunaux.

Une attention constante

La police sait fort bien que l'Etat ne peut rien lui refuser puisque c'est toujours à elle qu'il est fait appel lorsque son autorité est en jeu. Au moindre trouble il n'hésite pas à la solliciter et il accroît régulièrement ses pouvoirs pour renforcer son efficacité répressive.

Au cours de ces dernières années, la police n'a pas manqué d'attention : accroissement de ses moyens en effectifs et en matériel mais aussi, et surtout, accroissement de ses pouvoirs, sans que, dans le même temps, aient été mis en place des mécanismes de contrôle et de régulation de son action. En matière judiciaire, les nécessités de la lutte contre la délinquance ont conduit à la création de nouveaux offices centraux, à la mise en place de règles de procédure spéciale pour lutter contre le terrorisme ou contre le développement de l'usage de la drogue, à une extension sans mesure des contrôles d'identité.

Une telle pratique, admise il y a une dizaine d'années encore dans les seuls cas de flagrant délit ou de mandat judiciaire, est aujourd'hui possible en tout lieu, à tout moment, à l'égard de n'importe qui et pratiquement sans motif bien caractérisé. Il semble qu'on l'utilise de nos jours tout particulièrement pour faire la chasse aux immigrants dits clandestins.

Par ailleurs, certains aspects de la construction européenne posent de nouveaux problèmes : par exemple, les accords de Schengen conclus entre le Benelux, la RFA et la France le 14 juin 1985 (publiés au *Journal officiel* du 5 août 1986) visent à renforcer et à harmoniser les contrôles aux frontières dites externes des parties contractantes. Un nouveau projet fait l'objet d'un examen fort discret pour ne pas dire secret entre les Etats concernés. Il envisage la création d'un système de données et une responsabilité pénale du transporteur qui aurait amené à la frontière une personne ne disposant pas des documents requis. Cet accord est d'évidence un banc d'essai pour l'ensemble de la Communauté ; d'ores et déjà, d'autres Etats (notamment l'Espagne) se disent intéressés par le système de Schengen. Il va de soi que ces accords entraînent un alignement sur les réglementations les plus restrictives (chaque participant s'engageant à refouler toute personne considérée *non grata* par l'un de ses partenaires) et qu'ils sont attentoires au droit d'asile puisque l'autorité de police peut ainsi rejeter un demandeur avant même qu'il ait pu saisir l'autorité compétente en la matière (l'OFPRA en France).

Il est possible que le développement des sociétés modernes exige plus de police à tous les endroits sensibles, encore que ce choix mériterait d'être débattu ; mais quand bien même cette orientation serait-elle retenue, il ne nous paraît pas possible de faire l'économie d'une réflexion sur les contrôles à établir face à ces nouveaux pouvoirs.

Il est clair que la voie contentieuse *a posteriori* ne constitue plus à nos yeux une garantie suffisante. Le fait même de l'accroissement des pouvoirs de police rend plus difficile le contrôle de la justice. La nature même de ces pouvoirs – par exemple le caractère quasi discrétionnaire du pouvoir de la police pour effectuer les contrôles d'identité – prive la justice de toute substance sur quoi exercer son contrôle. Elle peut sans doute sanctionner des violences physiques qui seraient survenues à l'occasion, mais il s'agit dès lors d'autre chose que du contrôle d'identité. Enfin, l'extension spatiale, ou la déterritorialisation même du pouvoir policier rend pratiquement inopérantes les procédures actuelles de contrôle : ainsi les accords de Schengen envisagent pour l'avenir le droit de poursuite des policiers d'un territoire sur un autre, ce qui pourra des problèmes de souveraineté.

Logique des droits de l'homme

A tout pouvoir nouveau de la police – donc de l'Etat – doit correspondre un contrôle nouveau de nature à le combattre immédiatement et effectivement s'il s'exerce à mauvais escient. Face à la coercition, il faut pouvoir répondre efficacement en termes de libertés. C'est la logique même des droits de l'homme et de toute société qui s'en réclame – pas de pouvoir sans contrôle, un contre-pouvoir. Personne ne récuse le principe selon lequel la police doit rester soumise à l'autorité de la justice. Il s'agit d'un enjeu démocratique primordial. Qu'est-ce qu'un régime autoritaire sinon un régime dans lequel la police prime la justice ?

La commémoration du Bicentenaire de la Révolution et de la Déclaration des droits de l'homme n'aura pas grande signification si elle n'est rien d'autre qu'une série de fêtes, même fastueuses, ou la célébration bruyante de grands principes dont chacun sait qu'ils sont trop souvent démunis de portée pratique. Les grands principes ont deux cents ans. Il serait peut-être temps qu'on leur donne une réelle consistance. Il n'y a pas d'autre façon de faire pour que cette année 1989 soit, elle aussi, une année historique.

(*) Respectivement avocat, magistrat, professeur de droit.

هكذا مع الأمل

هكذا من الأصل

de M. Yasser Arafat

Le président de l'OLP estime que la charte de l'Organisation est « caduque »

Au cours de l'entretien de quatre-vingt-dix minutes qu'il a eu mardi en fin de matinée à l'Elysée avec le chef de l'OLP, le président François Mitterrand a donné acte à M. Yasser Arafat du tournant amorcé par l'OLP en faveur d'un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien, mais, dans le même temps, il a souligné à son interlocuteur les clarifications attendues de lui pour qu'il soit totalement agréé par la communauté internationale.

Selon M. Hubert Vedrine, le porte-parole de la présidence française, M. Mitterrand a noté, au cours de l'entretien, que le maintien en vigueur de la charte de l'OLP, adoptée en 1964 et amendée en 1968, était contraire sur des points importants au programme politique adopté le 15 novembre 1988 par le Conseil national palestinien d'Alger et qu'il convenait, à ses yeux, de *« mettre les choses au net »*. Il a, en outre, soulevé la question du droit au retour, de ses limites territoriales, de ses compensations, et a interrogé M. Arafat sur sa position concernant le principe et les modalités des élections proposées par le gouvernement israélien en Cisjordanie et à Gaza. Il a également exprimé sa préoccupation sur la grave situation actuelle des habitants de ces territoires.

Recevant, dans l'après-midi, M. Pierre Mauroy à l'hôtel Crillon, M. Arafat a fait valoir que la charte de l'OLP – qui ne prévoit pas explicitement la destruction d'Israël, mais revendique des droits historiques sur l'ensemble du territoire palestinien du mandat britannique, qui englobe le territoire d'Israël – était dépassée de fait, depuis que la centrale palestinienne à Alger, en novembre dernier, a adhéré aux résolutions de l'ONU, notamment à la résolution 242 du Conseil de sécurité stipulant la reconnaissance d'Israël dans les conditions définies par l'ONU.

Du côté de l'Elysée, on indiquait, mardi en début de soirée, attendre de la conférence de presse que M. Arafat doit tenir mercredi des réponses aux interrogations soulevées par le président Mitterrand, notamment sur la charte de l'OLP et d'éventuelles élections en Cisjordanie et à Gaza. M. Yasser Arafat n'a cependant pas attendu cette conférence de presse. Il a déclaré dans la soirée, sur la chaîne de télévision française TF 1, que la charte de l'OLP était *« caduque »* du fait de l'adoption du programme politique de la centrale palestinienne en novembre dernier. *« C'est caduc »*, a-t-il dit, en français, avec une satisfaction non dissimulée. *J'ai été élu sur un programme politique, qui se fonde sur la base de deux Etats. »*

A propos des élections en Cisjordanie et à Gaza, proposées par le premier ministre israélien, M. Arafat a déclaré : *« On n'est pas contre des élections. » « Mais,* a-t-il aussitôt ajouté, *est-il possible que des élections se déroulent sous une occupation et sous la supervision d'une armée d'occupation ? »* (Voir en page 2 l'article de Bassam Abou Charif.) *« Si les élections sont une partie de processus de A à Z, on peut en débattre, mais, si elles sont juste un moyen pour permettre à M. Shamir de gagner un peu de temps, pour perpétrer davantage de crimes contre notre peuple (...) je laisse cela à la considération du monde,* a-t-il poursuivi en affirmant qu'il s'agissait d'une idée américaine adoptée par M. Shamir.

A Washington, un responsable du département d'Etat qui a requis l'anonymat a affirmé aussitôt que la déclaration de M. Arafat était *« bienvenue »* et constituait *« une formulation plus précise de déclarations qu'il avait déjà faites »*.

A Damas, l'agence syrienne d'information SANA a rapporté, sans commentaire, mardi soir, les informations en provenance de Paris faisant état de la déclaration du chef de l'OLP. Mercredi matin, cependant, le journal gouvernemental *Tichrine* qualifiait les propos de M. Arafat de *« nouvelle concession »*. La veille, le Fatha-Commandement provisoire, dirigé par le colonel pro-syrien Abou Moussa, avait affirmé que les déclarations de M. Arafat s'inscrivaient dans *« le cadre des concessions et des capitulations aux conditions de l'ennemi israélien »*, estimant que *« le peuple palestinien à l'intérieur et à l'extérieur des territoires occupés refuse en bloc et en détail cette politique capitularde, dont l'objectif final est d'arrêter de détruire le soulèvement palestinien »*.

A Djibouti, lors d'une escale de quelques heures, M. Michel Rocard a jugé, mardi soir, que les propos de M. Arafat étaient *« un événement manifestement significatif »* et montrait que M. Mitterrand avait eu raison d'inviter M. Arafat à Paris : il a refusé d'indiquer si la France avait reçu des assurances, avant la venue de M. Arafat, sur la teneur de ses déclarations. *« Vous pouvez,* a-t-il cependant ajouté, *faire confiance au président Mitterrand pour ne pas se laisser aller simplement à des intuitions. »*

Les principaux articles

Voici les principaux articles controversés de la Charte palestinienne, qui en comprend trente-trois. Ce texte, adopté en 1964, a été amendé en 1968.

Art. 2. — La Palestine, dans les frontières du mandat britannique, constitue une unité territoriale indivisible.

Art. 3. — Seul le peuple palestinien a des droits légitimes sur sa patrie. Après l'avoir libérée, il exercera son droit à l'autodétermination, selon ses vœux et sa seule volonté.

Art. 4. — L'identité palestinienne est une caractéristique authentique, intrinsèque et perpétuelle. Elle se transmet des parents aux enfants. Ni l'occupation sioniste ni la dispersion du peuple arabe palestinien résultant des souffrances qu'il a endurées ne peuvent effacer cette identité palestinienne.

Art. 5. — Les Palestiniens sont les citoyens arabes qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils aient été forcés de partir ou qu'ils y soient demeurés. Toute personne née de parents palestiniens après cette date, que ce soit en Palestine ou hors de Palestine, est palestinienne.

Art. 6. — Les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au commencement de l'invasion sioniste sont Palestiniens. (...)

Art. 15. — La libération de la Palestine est une obligation nationale pour les Arabes. Leur devoir est de repousser l'invasion sioniste et impérialiste dans la grande patrie arabe et de liquider la présence sioniste en Palestine. A cet égard, l'entière responsabilité incombe aux peuples et aux gouvernements arabes, et en premier lieu au peuple palestinien.

Art. 19. — Le partage de la Palestine, en 1947, et la création d'Israël n'ont aucune validité, quel que soit le temps écoulé depuis cette date, car ils sont contraires à la volonté du peuple palestinien et à son droit naturel sur sa patrie. Ils sont en contradiction avec les principes de la charte des Nations unies, notamment en ce qui concerne le droit à l'autodétermination.

Art. 20. — La déclaration Balfour (1), le mandat et tout ce qui en résulte sont déclarés nuls et non avenus. L'affirmation selon laquelle les liens historiques ou spirituels unissent les Juifs à la Palestine n'est pas conforme aux faits historiques et ne répond pas aux conditions requises pour constituer un Etat. Le judaïsme est une religion révélée. Il n'est pas une nationalité particulière. Les Juifs ne forment pas un peuple ayant son identité propre, mais ils sont citoyens de leur pays respectifs.

Art. 21. — Le peuple arabe palestinien, s'exprimant par sa révolution armée, rejette toute solution de remplacement à la libération totale de la Palestine. Il rejette également toutes les propositions visant à la liquidation ou à l'internationalisation du problème palestinien.

Art. 22. — Le sionisme est un mouvement politique, organiquement lié à l'impérialisme mondial et opposé à tous les mouvements de libération ou de progrès dans le monde. Le sionisme est, par nature, fanatique et raciste. Ses objectifs sont agressifs, expansionnistes et colonisaux. Ses méthodes sont celles des fascistes et des nazis. Israël est l'instrument du mouvement sioniste. C'est une base géographique et humaine de l'impérialisme mondial qui, de ce tremplin, peut porter des coups à la patrie arabe pour combattre les aspirations de celle-ci à la libération, à l'unité et au progrès. Israël est une menace permanente pour la paix au Proche-Orient et dans le monde entier...

Art. 33. — Cette charte ne peut être amendée que par une majorité des deux tiers des membres du Conseil national de l'Organisation de libération de la Palestine, en session extraordinaire convoquée à cet effet.

(1) Dans une lettre adressée le 2 novembre 1917 à lord Rothschild, personnalité juive britannique, lord Arthur James Balfour, ministre britannique des affaires étrangères, déclarait *« envisager favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif »*. Ce texte est passé à la postérité sous le nom de « déclaration Balfour ».

De l'Elysée à l'Institut du monde arabe

« Il est quand même resté près de deux heures avec le président de la République !

— Oui, mais il faut compter le temps consacré à la traduction simultanée. ».

Ce dialogue, entendu dans la cour de l'Elysée, à la suite de la rencontre entre François Mitterrand et Yasser Arafat, illustre bien l'ambiguïté qui a plané durant toute la journée de mardi sur la nature exacte de la visite du dirigeant palestinien à Paris. Ambiguïté entretenue savamment, et au prix d'un effort sémantique important, par les officiels français pour tenter de résoudre la quadrature du cercle : donner à cette visite l'éclat nécessaire au prestige de la diplomatie française tout en se gardant bien d'en « faire trop ». Yasser Arafat, une vedette ? Sûrement. Un chef d'Etat ? Pas encore.

Ce périlleux exercice d'équilibriste a commencé dès l'aéroport d'Orly lorsque le dirigeant palestinien descendit d'un avion de la compagnie irakienne. Si un tapis rouge l'attendait, il n'a pas eu droit, en revanche, aux honneurs militaires. Une trentaine d'ambassadeurs des pays arabes et africains l'attendaient, ainsi qu'un membre du gouvernement français, Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales. Avantage de cette fonction : le secrétaire d'Etat, s'il représente le gouvernement, n'a pas le droit au pavillon.

Pas de drapeaux donc à l'aéroport. Et un seul fanion — celui aux couleurs palestiniennes — à l'avant de la 604 métallisée mise à la disposition de Yasser Arafat. Initialement, les responsables français du protocole s'étaient opposés à cette demande mais l'acceptèrent après une pression de plusieurs heures des représentants palestiniens dans la nuit de lundi à mardi.

« Décontracté »

En dépit d'un dispositif de sécurité impressionnant installé par les responsables français, Yasser Arafat resta toute la journée sous la protection « très rapprochée » de ses propres gardes du corps. Arrivé à 11 h 15 à l'Elysée, le leader palestinien, tout souriant, fut accueilli par le chef du protocole, et les photographes durent se contenter du symbole du fanion palestinien devant le perron de l'Elysée. Les gardes républicains brillaient par leur absence. *« On compte les fourragères »*, ironisait un journaliste arabe. *« Ce fut une rencontre très réussie »*, se contenta de déclarer Yasser Arafat, toujours aussi souriant, à sa sortie.

Le porte-parole de l'Elysée lut un communiqué assez sec — où tous les mots avaient été soigneusement pesés — et refusa de répondre à la moindre question *(voir par ailleurs)*. Sécheresse, qui contrastait avec la manière dont M. Ibrahim Souss, délégué général de Palestine en France, rendit compte de la rencontre. *« Celle-ci fut empreinte d'une grande cordialité... On pouvait penser que ces deux hommes qui ne se connaissaient pas seraient, au moins au début, un peu coincés, il n'en a rien été... Le président français était très décontracté comme s'il recevait quelqu'un qu'il connaissait depuis longtemps. Yasser Arafat a parlé de l'avenir et a dit que juifs et Arabes étaient des peuples cousins. »*

Déclaration faite dans une des salles de l'hôtel Crillon — où séjourne le leader palestinien — entouré par plusieurs cordons de sécurité. Au grand étonnement des clients du palace qui se demandaient le pourquoi de cet état de siège. Place de la Concorde, les entrées de métro étaient fermées, les arrêts d'autobus déplacés, des tireurs d'élites postés sur les toits et les badauds repoussés par la police. Tous les services de sécurité étaient au rendez-vous : contre-espionnage, renseignements généraux, voyages officiels, préfecture de police... Yasser Arafat reçut successivement Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, Jean Sauvagnargues, premier chef de la diplomatie française à avoir rencontré le leader palestinien — c'était en 1974, — Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*. Tous furent très discrets. Au moment où l'on introduisit une délégation du Parti socialiste conduite par Pierre Mauroy, Yasser Arafat apprit la nouvelle de l'attentat contre son représentant personnel au Liban, Issam Salem. *« Très triste »*, commente-t-il. Pierre Mauroy, pour sa part, sera plus loquace que ses prédécesseurs. Très œcuménique — *« les socialistes sont à la fois amis des Palestiniens et des Israéliens »*, — le premier secrétaire du Parti socialiste souhaita que le numéro un de l'OLP fasse une déclaration solennelle — *« et pourquoi pas ? ici, en France »* — sur la reconnaissance de l'Etat d'Israël.

Après sa rencontre avec Roland Dumas au Quai d'Orsay, Yasser Arafat rencontra, en fin d'après-midi, à l'Institut du monde arabe, une centaine d'intellectuels, dont Régis Debray, Michel Jobert, Jack Ralite, Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, Maxime Rodinson, spécialiste du monde islamique, les philosophes Gilles Deleuze, Félix Guattari et Pierre Bourdieu et le directeur du *Monde*, André Fontaine. Après avoir prononcé un discours de près d'une heure, le chef de l'OLP répondit à quelques questions.

Puis la chanteuse judéo-marocaine Sapho a adressé ce poème au chef de l'OLP :

« La guerre est amorale. Personne n'en sort blanc et vertueux, personne n'en sort indemne. Un mort est un mort de trop.

» Les souffrances du peuple juif, Israël doit s'en souvenir lui-même pour cesser d'en infliger à son tour. Je reste, moi, juive, orientale, toujours nostalgique d'un monde où les communautés ont vécu ensemble harmonieusement, où chantent dans mes oreilles des musiques sensuelles... Tous les juifs ne parlent pas d'une même voix de méfiance et de refus. Il y a ceux qui ont espoir. »

La journée s'acheva par un *« iftar »*, un dîner de rupture de jeûne donné à l'Institut du monde arabe par M. Souss en l'honneur de M. Arafat. Le chef de l'OLP fit d'abord une brève déclaration en forme d'appel à la paix. *« Palestiniens et Israéliens, nous avons besoin de vous pour donner une impulsion au processus de paix, afin que vivent loin des guerres les enfants de Palestine et d'Israël. »* Evoquant l'Holocauste, il a dit *« partager la tristesse des juifs »* en cette journée commémorative du génocide nazi, avant d'évoquer *« le nouvel Holocauste dont sont victimes les enfants palestiniens »*.

Plusieurs centaines de personnalités françaises et arabes, de diplomates et de journalistes, participaient par petites tables à ce dîner. A la table d'honneur, M. Arafat était encadré par deux ministres français, M. Roland Dumas à sa droite et M. Jack Lang à sa gauche. Etaient présents à la même table M. François Doubin, ministre radical de gauche, M. de Beaucé et M. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie de l'OLP. On remarquait aussi dans la salle plusieurs anciens ministres, MM. Cheysson, Sauvagnargues et Jobert.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Une indifférence trompeuse en Israël

JÉRUSALEM de notre correspondant

L'indifférence affichée dans les premiers commentaires officiels — ton blasé et haussement d'épaules dédaigneux — cache mal un incontestable embarras. En déclarant *« caduque »* la charte de l'OLP, M. Yasser Arafat n'a pas seulement surpris ; il a suscité un réel intérêt en Israël, où ce document a toujours fait figure de *« texte maudit »*, immanquablement brandi dès qu'il s'agissait de justifier le refus de tout contact avec la centrale palestinienne.

Juristes et diplomates pourront bien argumenter que les articles de la charte palestinienne appelant à la destruction d'Israël ne seront véritablement *« caducs »* que lorsque le Conseil national palestinien (CNP, le Parlement de l'OLP) en décidera ainsi à la majorité des deux tiers (ce qui n'est nullement acquis). Il n'empêche : politiquement parlant, M. Arafat, dit-on de source informée à Jérusalem, a sans doute encore marqué des points. Il est bel et bien venu à Paris avec *« quelque chose »* de nouveau, avec cette petite phrase dont on ne sait trop encore si elle relève du geste médiatique ou de l'intention politique, mais qu'on peut en tout cas difficilement ignorer.

De ce point de vue, les toutes premières réactions officielles, celles des porte-parole autorisés, doivent être appréciées pour ce qu'elles sont : la simple répétition de la ligne traditionnelle, masquant à coup sûr bien des interrogations, sinon un certain trouble. Ainsi, M. Avi Pazner, porte-parole du premier ministre Itzhak Shamir, n'a voulu entendre que *« les mêmes vieux mensonges »* dans les propos de M. Arafat : *« Il n'y a pas de raison de prendre Arafat au sérieux, cela ne lui coûte rien de parler ; il s'agissait seulement pour lui de payer le président Mitterrand en retour. »*

Plus démonstratif, le porte-parole de M. Moshe Arens, ministre des affaires étrangères, relevait que M. Arafat avait expliqué depuis plusieurs mois déjà que les résolutions du sommet d'Alger, en novembre dernier, reconnaissant implicitement Israël, avaient pris le pas sur le texte de la charte ; mais, *« en pratique,* a ajouté le porte-parole, *le chef de l'OLP n'a strictement rien fait pour changer ou faire annuler ne serait-ce qu'une seule lettre de la charte »*.

Il n'y aurait donc *« rien de nouveau »* après Paris. La plupart des commentateurs de la presse israélienne n'en croient rien et font état d'autres réflexions entendues dans les milieux officiels. On reconnaît que M. Arafat a repris l'initiative, au moins dans le domaine des relations publiques, alors qu'il était politiquement sur la défensive, sommé de répondre au projet du gouvernement israélien d'organiser des élections dans les territoires occupés. Certains vont plus loin.

Ministre vedette du Likoud, et vraisemblablement prochain ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Ehud Olmert disait au *Jerusalem Post* que la déclaration de M. Arafat sur la charte palestinienne *« était effectivement très intéressante »*. Chef du groupe parlementaire travailliste à la Knesset, M. Haim Ramon y voyait *« un pas en avant important »* de la part de l'OLP ; M. Yossi Beilin, ministre adjoint aux finances et proche conseiller du chef travailliste Shimon Pérès, déclarait qu'Israël devrait *« maintenant obtenir des dirigeants de l'OLP une renonciation sans équivoque au terrorisme, puis entamer des négociations avec eux »*.

La réflexion de M. Arafat sur la *« caducité »* de la charte de l'OLP n'a été connue que tardivement à Jérusalem, au terme d'une journée consacrée à la commémoration de la Shoah — journée du souvenir, de recueillement et de cérémonies.

ALAIN FRACHON.

Une concession qui embarrasse Jérusalem et satisfait Washington

(Suite de la première page.)

Cette charte, par son radicalisme même, a rendu les pires services au mouvement palestinien. Au point qu'on a pu longtemps le tenir pour la meilleure arme de la propagande israélienne qui ne se privait pas d'en user et d'en abuser. La droite fit de ce *« texte maudit »* l'alibi ultime de toutes ses intransigeances.

En jugeant la charte *« caduque »*, M. Arafat ne fait pas totalement œuvre de pionnier. Plusieurs de ses collaborateurs, et lui-même déjà à plusieurs reprises, avaient souligné que les textes adoptés par l'OLP nouvelle manière entraînaient *ipso facto « l'abrogation de fait »* de la charte. Les dirigeants palestiniens ont d'ailleurs coutume de faire remonter cette évolution aux résolutions des sommets arabes de Fès, qui, en 1982, garantirent la paix *« à tous les Etats de la région »*. Ces derniers mois, Abou Iyad, numéro deux de l'OLP, se plaisait à observer que *« la charte n'était pas le Coran »*.

A l'appui de leur refus d'amender la charte, les chefs de l'OLP avancent d'autres arguments, de valeur inégale. Ils font valoir par exemple que certains textes symboliques, comme l'hymne du mouvement Bétar, l'ancêtre du parti Likoud, témoignent du fait que la droite n'a pas renoncé à ses revendications territoriales au-delà du Jourdain. L'argument peut être difficilement pris au sérieux.

L'essentiel est ailleurs. L'enjeu véritable de la « bataille de la charte », c'est l'opinion israélienne. Qu'on le veuille ou non, les Israéliens, dans leur grande majorité, sont hantés par la peur que l'OLP, après avoir obtenu un Etat en Cisjordanie et à Gaza, se lance, avec l'appui du monde arabe, dans une entreprise d'anéantissement de leur pays. On peut trouver cette peur irrationnelle, excessive, injustifiée. Mais on ne peut la nier. Tous les gestes qui apaiseront cette inquiétude — et la « mise au net » de la charte en serait un, et de taille — contribueront au bout du compte à hâter un règlement de paix et à l'avènement d'un Etat palestinien.

Reste à savoir si, à ce stade — et à supposer qu'il en ait l'intention, — M. Arafat a les moyens politiques d'imposer à son mouvement une modification de la charte. Elaborée lors du congrès constitutif de l'OLP en mai 1964 à Jérusalem, la charte fut révisée en 1968. Elle ne prévoit, dans son article 33, qu'une seule procédure d'amendement, par une majorité des deux tiers des membres du Conseil national palestinien, le Parlement en exil. Solliciter une telle procédure ferait courir à M. Arafat le risque de retrouver face à lui tous ceux qui lui reprochent déjà d'avoir fait trop de concessions et de capituler devant l'ennemi. En soulevant le problème de la charte, M. Mitterrand a mis le chef de l'OLP devant un nouveau choix stratégique.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Il y a quinze ans

Une première rencontre avec M. Mitterrand

Dans un livre paru en 1977, *la Plume au poing*, Claude Estier raconte la première entrevue, en janvier 1974, entre M. Mitterrand, alors premier secrétaire du PS, et M. Yasser Arafat, en ces termes :

Ce voyage au Caire nous a précisément permis d'avoir, pour la première fois également, une conversation avec le plus connu des Palestiniens, le leader de l'OLP Yasser Arafat, qui était venu s'asseoir à notre table lors d'un déjeuner que nous offrait Mohammed Heykal. La thèse qu'il défendit devant Mitterrand — je servais d'interprète — était toujours celle d'un Etat commun où vivraient côte à côte, sur le territoire de l'ancienne Palestine, les trois millions d'Israéliens et les trois millions de Palestiniens. (...)

Si l'on objecte que la réalité d'aujourd'hui rend difficilement concevable un tel Etat, Yasser Arafat ne se laisse pas démonter : *« La réalité ? Mais,* dit-il, *il n'y a pas de réalité immuable. Qu'étions-nous, nous-mêmes, il y a dix ans ? La réalité a changé. Car notre lutte révolutionnaire a agi sur elle. Aujourd'hui, les droits nationaux des Palestiniens sont reconnus dans le monde entier. Le nombre de nos amis ne cesse d'augmenter. En Israël, même le programme du parti au pouvoir a été modifié avant les dernières élections pour faire mention de l'entité palestinienne. Vous devriez suivre de près les débats qui se déroulent actuellement en Israël sur ces problèmes.*

— Mais aucun Israélien n'est favorable à un Etat commun.

— *Aujourd'hui, oui, mais...*

— Mais, en attendant, accepteriez-vous un Etat palestinien, en dehors de l'Etat d'Israël ?

— *Je ne peux pas vous répondre... »*

Nous sommes revenus plusieurs fois à la charge en évoquant de façon précise l'idée formulée par de nombreux Egyptiens — et qui n'a certainement pas l'accord du roi Hussein, — à savoir que les territoires de la Cisjordanie et de Gaza, occupés par Israël en 1967, pourraient constituer l'embryon d'un Etat palestinien indépendant.

Yasser Arafat ne répond pas oui. Mais il ne dit pas non. Tendant vers nous ses deux mains, étonnamment petites, il lance seulement avec un large sourire : *« Qu'on me le propose !... »*

★ **Claude Estier et Claude Glayman : *la Plume au poing*, Stock éditeur, 1977. Préfacé par François Mitterrand.**

Proche-Orient

Les manifestations à l'occasion de la visite à Paris de M. Yasser Arafat

« Nous sommes tous des Palestiniens »

Près de dix mille personnes – sept mille selon la police, vingt-cinq mille selon les organisateurs – ont manifesté mardi 2 mai à Paris, de la place Denfert-Rochereau à l'Institut du monde arabe, à l'appel du Comité pour l'accueil en France de Yasser Arafat (CAFYA) et d'associations de solidarité avec les Palestiniens. Un appel soutenu notamment par le PC, la CGT, le PSU, la Nouvelle Gauche et les rénovateurs communistes.

Un immense drapeau aux couleurs de la Palestine flotte au-dessus du Lion de Belfort, place Denfert-Rochereau à Paris. Il est 18 heures. La foule est déjà là, dense, mouvante, ravie de se retrouver si nombreuse autour des portraits de Yasser Arafat. Le service d'ordre contient à grand-peine l'impatience des manifestants : les haut-parleurs ont beau leur demander d'attendre encore un instant *« ceux qui travaillaient tard ce soir »*, la tête du cortège piétine en rangs serrés derrière une grande banderole affirmant : « Arafat à Paris, un pas vers la paix. »

Les drapeaux vert, rouge, blanc et noir sont partout, les autocollants circulent, la foule lance des youyous en signe de bienvenue. *« C'est une manifestation de paix et de joie,* souligne Kamel Jendoubi, pour le Comité pour l'accueil en France de Yasser Arafat. *Cette visite encourage le processus de paix. Il faut maintenant qu'elle se répète partout en Europe, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. »*

La manifestation s'ébranle dans une certaine confusion. La banderole de l'Association des travailleurs marocains en France tente de se glisser en tête, en débordant le service d'ordre de la CGT et du PC qui encadre les responsables de l'appel. Les manifestants descendent à grands pas l'avenue Denfert-Rochereau et frappent dans leurs mains en scandant : *« Nous sommes tous des Palestiniens ! », « Nous sommes tous pour la paix ! »* Les banderoles tanguent, avancent, se chevauchent. Un camion sono couvert de drapeaux remonte le cortège au son des youyous en diffusant l'hymne palestinien.

Ils sont nombreux à venir de province : de Bourgogne, de Strasbourg ou de Montpellier. Plus d'une cinquantaine pour la seule région de Strasbourg-Nancy-Metz, dont le collectif a affrété un car afin de venir saluer à Paris le chef de l'OLP. *« Nous n'avons eu aucun mal à mobiliser nos militants et nos sympathisants,* sourit le responsable du collectif. *La venue de Yasser Arafat est un grand événement. Il apporte un grand espoir. »*

Les mots d'ordre hostiles à Israël sont là, bien sûr, mais ils sont rares. La manifestation célèbre avant tout les succès de Yasser Arafat et d'abord l'Intifada, le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza. Car l'Intifada est partout. Sur les banderoles, les autocollants, les tracts, les slogans. *« Honneur aux jeunes Palestiniens qui, avec leurs mains nues, affrontent les fusils ! »,* scandent les premiers rangs. *« Gloire aux enfants qui, avec les pierres, chassent l'occupant ! »,* leur répondent, plus loin, des manifestants qui savent bien qu'ils détiennent là l'un de leurs plus grands atouts. Le cortège est d'ailleurs mené par deux fillettes drapées de vêtements aux couleurs de la Palestine qui ont chacune une pierre en main.

C'est encore de l'Intifada dont parlera Claude Bourdet, le président de l'Association France-Palestine, lors de sa prise de parole, à la fin de la manifestation : *« Chaque jour signifie plus de morts, plus de blessés, des maisons démolies, des personnes arrêtées, une journée de plus sans école et sans université »,* lancera-t-il au pied de l'Institut du monde arabe, dont le président, Edgard Pisani, recevait Yasser Arafat, avant d'appeler à la *« fin de la haine »* entre Palestiniens et Israéliens.

Les manifestants observeront une minute de silence à la mémoire de *« toutes les victimes du terrorisme »* avant d'entonner une dernière fois l'hymne palestinien. Leurs regards ne quittaient pas le mouchoir bleu de la façade sud de l'Institut du monde arabe. Yasser Arafat était là-bas, à une centaine de mètres à peine, derrière ces vitres bleutées.

ANNE CHEMIN.

« Mitterrand, trahison ! »

Dix mille personnes selon la police (vingt mille selon les organisateurs) se sont rassemblées, mardi 2 mai, rue Copernic, à Paris, où se trouve la synagogue visée par un attentat qui avait fait trois morts le 3 octobre 1980, afin de dénoncer la visite de M. Yasser Arafat.

Aux cris de *« Arafat assassin ! »* et *« Mitterrand trahison ! »*, les participants ont exprimé leur condamnation de la politique du chef de l'Etat, nombre d'entre eux manifestant aussi leur réprobation envers les responsables communautaires juifs, auxquels ils reprochent d'avoir pris position de façon trop modérée après l'annonce de la venue du président de l'OLP à Paris.

La rue Copernic était noire de monde, de la place Victor-Hugo à l'avenue Kléber. Des juifs de tous âges et de toutes conditions étaient venus de la capitale et de sa banlieue participer au rassemblement organisé *« sous l'égide »* du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) contre la visite de M. Arafat. Les organisations de droite, principalement le Hérout, se sont montrées, comme la veille rue des Rosiers (*le Monde* du 3 mai), les plus efficaces et les plus bruyantes. Massés près de la tribune dressée devant la synagogue de l'Union libérale israélite, leurs sympathisants ont empêché l'expression de la moindre nuance dans la condamnation de l'OLP et de la réception faite à son chef.

Les élus de l'opposition – MM. Jean Tiberi (RPR), premier adjoint au maire de Paris, Patrick Balkany, député (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Levallois-Perret, Gilbert Gantier, député (PR) de Paris, et, une fois encore, M. François Léotard – étaient venus nombreux, mais on notait aussi la présence de M. Pierre Aidenbaum, conseiller socialiste de Paris. Aucun d'entre eux n'a pris la parole, bien que le dirigeant du Parti républicain y ait été invité par quelques manifestants au cri de *« Léotard président ! »*

M. Jean Pierre-Bloch, président de la commission consultative des droits de l'homme, a affirmé l'attachement de la communauté envers Israël et dénoncé les *« juifs honteux »* qui dialoguent avec M. Arafat. M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, a lu un message du grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, en voyage en Union soviétique, exprimant la *« peine »* des juifs de voir reçu à Paris le chef d'une *« organisation terroriste »*, peine *« d'autant plus vivace lorsqu'elle est causée par ceux qui ont notre confiance »*. M. Goldmann a, à titre personnel, développé ce dernier point, en évoquant la visite du président de la République à la synagogue de la rue Pavée après l'attentat d'août 1982 rue des Rosiers.

Ce rappel a provoqué dans l'assistance des huées contre M. François Mitterrand et le cri de *« trahison ! »*. Il a été très difficile à Mme Françoise Rudetzky, présidente de SOS-Attentats, organisation qui réunit les victimes d'actions terroristes, de se faire entendre lorsqu'elle a voulu rendre hommage, indifféremment, à tous ceux qui, au cours des dernières années, ont été tués ou blessés dans de telles circonstances. La nervosité était à son comble lorsque M. Théo Klein, président du CRIF, a pris la parole.

Accueilli par le slogan *« Mitterrand trahison ! »* et *« Israël vivra ! »*, M. Klein a lancé : *« Vous êtes en colère, mais nous étions en colère avant vous. »* Le président du CRIF, voulant parler *« au nom de toute la communauté, pas seulement celle qui crie, mais aussi celle qui réfléchit »*, a affirmé : *« Nous ne sommes pas la communauté du rejet et de la haine. Nous sommes la communauté de la fidélité, de la justice et de la paix. »*

M. Klein n'a pas pu aller au-delà de l'évocation des *« droits légitimes de tout peuple porteur d'une identité nationale »*. Les huées et les cris *« Attali démission ! »* (allusion à M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du chef de l'Etat) ont contraint le président du CRIF à écourter son discours. Il a fallu l'intervention d'Enrico Macias, qui a entonné avec la foule *Ya Ha Al Shalom* (*« Que Dieu fasse la paix »*) et la lecture du Kaddish (prière des morts), pour ramener le calme, puis les manifestants se sont paisiblement dispersés, à l'exception de petits groupes qui ont tenté de se diriger vers le palais de l'Elysée ou l'hôtel Crillon et en ont été dissuadés par les forces de l'ordre.

PATRICK JARREAU.

LIBAN

Le général Aoun veut poursuivre sa «guerre de libération» par des « moyens diplomatiques »

Le général Aoun a affirmé mardi 2 mai être *« favorable aux moyens diplomatiques »* pour poursuivre sa *« guerre de libération contre la Syrie »*, à la veille de l'arrivée prévue à Beyrouth de deux émissaires de la Ligue arabe.

« Le clou syrien doit être arraché et il le sera, actuellement par les moyens diplomatiques et politiques (...) car la guerre n'est pas un but en soi », a dit le général Aoun.

« Si l'initiative arabe échoue, nous avons d'autres alternatives », a indiqué le général Aoun, qui a évoqué la saisine possible *« dans une étape ultérieure »* du Conseil de sécurité de l'ONU pour *« parvenir au retrait israélien et syrien du Liban »*.

Le *« cessez-le-feu définitif »*, décrété pour vendredi dernier, n'est toujours pas effectif au Liban, où de violents duels d'artillerie ont opposé dans la nuit de lundi à mardi les troupes du général Aoun à l'armée syrienne et à ses alliés.

Les deux camps rivaux au Liban sont notamment en désaccord sur la clause concernant la levée de *« tous les blocus »*. Toutefois, le général Aoun a affirmé mardi que *« la question des ports n'est plus le problème fondamental »* et qu'elle sera *« examinée entre autres sujets »* avec les deux émissaires de la Ligue.

Par ailleurs, le chef druze du Parti socialiste progressiste (PSP, libanais), M. Walid Joumblatt, a dénoncé mardi la tentative d'assassinat perpétrée contre le représentant personnel du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, au Liban, M. Issam Salem, avec qui il était *« lié par une amitié personnelle »*.

Atteint de deux balles à la tête alors qu'il se trouvait dans un magasin de Saïda (Liban sud), M. Salem, de son nom de guerre Issam Al Loh, n'a pas été tué comme l'assurait les premières dépêches, mais était mardi soir dans un coma profond dans un hôpital de la ville. – *(AFP.)*

● **Assassinat d'un cadre palestinien au Liban du Sud.** – Un cadre militaire de l'OLP a été assassiné mercredi 3 mai dans la région de Saïda au Liban du Sud, moins de vingt-quatre heures après l'attentat dans cette ville contre le représentant personnel de M. Yasser Arafat au Liban, a-t-on appris de sources palestiniennes. Bassam Hourani, un officier des Forces 17 (corps d'élite de l'OLP), a été tué par des hommes armés non identifiés sur une route à l'est du camp de réfugiés palestiniens de Aïn-Héloué, le plus important du Liban. Les assaillants ont pris la fuite, alors que des compagnons de Hourani tiraient en l'air. Une habitante du camp a été tuée par une balle perdue. – (AFP)

Asie

CHINE : la poursuite de l'agitation étudiante

Les autorités font la part du feu...

PÉKIN
de notre correspondant

Les autorités chinoises ont fait la part du feu : ne pouvant empêcher de nouvelles manifestations étudiantes, le jeudi 4 mai, date anniversaire du mouvement de 1919 qui marqua l'entrée des intellectuels sur la scène politique chinoise, elles ont décidé d'y voir l'occasion d'un exercice de transparence gouvernementale.

Ainsi, c'est la presse officielle elle-même qui a révélé mardi qu'une manifestation se tenait à Shanghaï, la grande métropole qui n'avait jusqu'à présent guère bougé. Les étudiants, au nombre de *« plusieurs milliers »* – dix mille selon des témoins, – réclamaient en particulier la levée des sanctions ayant frappé le directeur de l'hebdomadaire réformiste *World Economic Herald*, M. Qi Benli, mis à pied la semaine dernière pour excès de libéralisme. L'agence Chine nouvelle a noté que cette manifestation était illégale mais des témoins ont vu les policiers filtrer les manifestants en ne laissant pénétrer sur la place du Peuple que les détenteurs d'une carte universitaire.

Cette attitude de tolérance forcée se reflétait aussi dans les propos tenus par M. Yuan Mu, porte-parole du gouvernement, mercredi 3 mai au cours d'une conférence de presse diffusée à la radio et à la télévision. *« J'espère qu'il n'y aura pas de manifestation* (le 4 mai), *mais cela n'est que mon espoir et peut-être ne se réalisera-t-il pas »*, a-t-il déclaré. Le porte-parole a exclu que les autorités puissent dialoguer avec les organisations *« illégales »* formées par les étudiants.

M. Yuan a de nouveau demandé à ces derniers de *« se montrer raisonnables et réfléchis »*. Mais cet appel semblait plutôt destiné à limiter le nombre des participants en effrayant les moins hardis. Sans confirmer explicitement que la police n'userait pas de violence, M. Yuan Mu a souligné que le gouvernement adopterait *« les mêmes attitudes et politiques correctes »* que ces derniers jours face aux manifestations. En clair, qu'il ne tenterait pas de disperser les manifestants, mais seulement de les canaliser.

Le porte-parole a haussé le ton en assurant que derrière les étudiants (*« 99,9 % d'entre eux sont bons »*) a jugé utile de dire le vice-ministre de l'éducation, M. He Dongchang) se trouvaient des agitateurs anticommunistes extérieurs, notamment des envoyés de l'Alliance démocratique de Chine, groupe d'opposition *« réactionnaire »* établi aux Etats-Unis et au Canada. Le principal responsable de cette organisation, M. Wang Bingzhang, considéré comme un *« contre-révolutionnaire »* par les autorités chinoises, et un de ses adjoints, M. Tang Guangzhong, sont arrivés mardi à Tokyo avec l'espoir de se joindre aux manifestants.

« Les bons et les méchants »

M. Yuan Mu a concédé, dans un aveu d'impuissance, que les autorités ne pouvaient pas procéder à l'arrestation des agitateurs soupçonnés de *« tirer les ficelles en coulisse »* car, *« les bons et les méchants sont mélangés »*. *« Il serait stupide de notre part de les arrêter maintenant »* car cela ne ferait qu'échauffer un peu plus les esprits, a reconnu franchement le porte-parole.

L'ironie est à son comble quand on sait que l'Alliance démocratique de Chine est financée en sous-main par le régime nationaliste de Taïwan dont le ministre des finances, Mme Shirley Kuo, doit assister à la cérémonie d'ouverture de la réunion annuelle de la Banque asiatique de développement, jeudi, au palais du Peuple devant lequel risque de passer le cortège étudiant.

Visiblement, M. Yuan Mu avait à l'esprit la présence à Pékin des grands financiers de toute la région pour cette réunion lorsqu'il a affirmé que le gouvernement chinois – *« qui n'est pas naïf et connaît tout de ce qui se passe »* – a *« les moyens et les nerfs »* pour surmonter cette crise étudiante et assurer la protection totale des intérêts étrangers en Chine. La politique d'ouverture de la Chine ne changera pas et le pays *« sera encore plus ouvert à l'avenir »*, a-t-il promis.

FRANCIS DERON.

CORÉE DU SUD

Six policiers tués lors d'affrontements avec des étudiants

TOKYO
de notre correspondant

Six policiers ont été tués et vingt personnes grièvement blessées, mercredi 3 mai à Pusan, le grand port au sud de la péninsule coréenne, au cours de violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre. Les policiers donnaient l'assaut à un batiment de l'université Dong-Ui où cinq des leurs étaient retenus en otage depuis la veille par quatre vingts étudiants. Ces derniers entendaient protester ainsi contre l'utilisation d'armes à feu par la police lors des manifestations du 1er mai. Lorsque les policiers intervinrent, les étudiants les arrosèrent de diluant pour peinture (un liquide inflammable qu'ils utilisent pour fabriquer des cocktails Molotov) et ils mirent le feu aux barricades qu'ils avaient érigées. Six policiers, dont certains avaient leurs vêtements en flammes, trouvèrent la mort en sautant par les fenêtres.

Au cours d'une réunion d'urgence du cabinet, le président Roh Tae-woo a décidé de dépêcher à Pusan le premier ministre, M. Kang Young-hoon, *et il a annoncé des mesures* d'urgence pour mettre fin à l'agitation des étudiants et d'une partie du monde ouvrier.

L'incident de Pusan est le plus meurtrier entre manifestants et forces de l'ordre depuis les émeutes de Kwangju en mai 1980. Il est symptomatique d'une escalade de la violence. Etudiants et ouvriers ne cessent de manifester dans les principales villes de Corée. La décision des autorités d'interdire les célébrations du 1er mai n'a fait qu'envenimer la situation.

PHILIPPE PONS.

Amériques

ÉTATS-UNIS

M. Bush dénonce à l'avance l'« élection frauduleuse» au Panama

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Bush a lancé, mardi 2 mai, une série d'avertissements au général panaméen Noriega, au président nicaraguayen Ortega et, dans une certaine mesure, à M. Gorbatchev lui-même, à propos de la politique soviétique en Amérique centrale. Mais il n'a pas assorti ses propos de menaces bien crédibles au cas où les intéressés passeraient outre – ce qui paraît devoir être le cas.

A quelques jours de l'élection présidentielle au Panama, le 7 mai, le président américain a répété ce que les porte-parole de son administration avaient indiqué avant lui :

« Les Etats-Unis ne reconnaîtront pas les résultats d'une élection frauduleuse arrangée dans le seul but de maintenir Noriega au pouvoir. » Mais, sans indiquer comment les Etats-Unis réagiraient à une telle situation, M. Bush s'est contenté d'appeler *« toutes les démocraties »*, *et en particulier* les démocraties européennes, à exprimer leur préoccupation à ce propos. Washington s'efforce depuis plus d'un an, mais sans résultat, d'obtenir la mise à l'écart du général panaméen, inculpé aux Etats-Unis pour trafic de drogue.

M. Bush, qui s'exprimait devant le Conseil des Amériques, une organisation d'hommes d'affaires, a également eu des propos assez fermes à l'égard des dirigeants sandinistes : *« Les efforts du Nicaragua pour exporter la révolution doivent cesser. Nous ne pouvons tolérer le soutien apporté, encore aujourd'hui, par les sandinistes, aux insurrections du Salvador et du Guatemala, ni au terrorisme au Honduras »*, a ajouté le président américain, sur un ton ferme et en butant sur les mots, ce qui ne contribuait guère à donner de la force à son discours.

Livraison d'armes par Cuba

M. Bush a insisté sur la récente livraison par Cuba et par le Nicaragua d'importantes quantités d'armes à la guérilla salvadorienne – en particulier de fusils d'assaut AK 47. *« Cette aide doit cesser »*, a déclaré M. Bush, en ajoutant, cette fois à l'intention des Soviétiques, que Washington les tenait responsables de cette intervention.

Dans le même esprit, le président américain a rappelé que les Etats-Unis avaient cessé depuis deux ans d'apporter une aide militaire à la Contra, tandis que l'URSS continuait de fournir une assistance militaire d'environ un demi-milliard de dollars par an au régime de Managua. Avant la visite de M. Gorbatchev à Cuba, début avril, les Etats-Unis avaient appelé avec insistance les Soviétiques à mettre fin, ou au moins à réduire cette aide, mais le numéro un soviétique, du moins dans ses discours publics, n'a pas fait le moindre écho à cette demande.

Bien entendu, M. Bush a enjoint les dirigeants sandinistes de mettre en application leur promesse de démocratisation au Nicaragua et il a regretté que les dispositions prises jusqu'à présent pour l'organisation des élections ne soient guère encourageantes.

Il a, en revanche, discerné un motif *« d'espoir »* dans les récentes élections au Paraguay, félicité le vainqueur, le président Rodriguez, et souhaité que *« cette ouverture démocratique se poursuive »*.

JAN KRAUZE.

Le Costa-Rica critique la réglementation des élections au Nicaragua

Les autorités du Costa-Rica, son président M. Oscar Arias en tête, ont vivement critiqué les deux lois votées les 18 et 21 avril par l'Assemblée nationale nicaraguayenne en vue de réglementer les élections générales prévues pour le 25 février 1990.

Un haut fonctionnaire des affaires étrangères costaricain, M. Luis G. Solis, explique ainsi : *« Le début de la campagne électorale, qui était prévu pour le 25 août prochain, a été reporté au 3 décembre. Les non-sandinistes n'auront donc accès aux médias officiels – la télévision, en particulier – que pendant quatre-vingts jours au lieu de six mois. C'est dramatique pour une opposition qui commence à peine à s'organiser. »*

Afrique

Au retour de la Réunion, M. Rocard a visité la base aérienne française de Djibouti

DJIBOUTI
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard a fait une escale de quelques heures à Djibouti, mardi soir 2 mai, au retour de son voyage officiel au Kenya et à la Réunion. Le premier ministre voulait ainsi manifester la solidarité de la France avec la République de Djibouti, après les inondations qu'elle vient de connaître.

Il s'est entretenu en tête à tête avec M. Hassan Gouled, qui est, dit-il, *« un vieil ami »*, avant de rendre visite aux forces armées françaises stationnées à Djibouti, qui ont, notamment, participé aux opérations de sauvetage après les inondations. Le président djiboutien a remercié M. Rocard pour cette participation et plus généralement pour l'aide que la France apporte à son pays.

Dès son entrée dans l'espace aérien du pays hôte, le DC-8 de M. Rocard a été escorté par plusieurs Mirage F1 français stationnés depuis l'été dernier à Djibouti, privilège d'ordinaire réservé au président de la République. L'explication officielle est que M. Rocard était allé à la Réunion accueillir le pape en tant que représentant personnel de M. François Mitterrand, et que c'est également à ce titre qu'il a été reçu à Djibouti.

En fait, les militaires français voulaient aussi, par ce geste spectaculaire – et apprécié de M. Rocard – souligner que Djibouti est la seule base aérienne française déployant des capacités de chasse, située à l'étranger.

Pendant la visite de la base, certains officiers n'ont pas caché aux journalistes qu'ils avaient tout intérêt à ce que l'on parle de l'armée, au moment où le montant des crédits que la France doit consacrer à la défense est âprement discuté au sein du gouvernement. Lorsque M. Rocard, après avoir passé en revue les troupes, à la lumière des projecteurs, a visité une présentation statique des différentes forces françaises à Djibouti, des officiers n'ont pas hésité à attirer son attention sur l'ancienneté ou l'inadaptation de certains matériels.

Le premier ministre a félicité les militaires pour leur conduite dans la lutte contre les récentes inondations et pour l'efficacité de leur soutien au groupe aéronaval français qui a stationné plusieurs mois dans le Golfe.

JEAN LOUIS ANDRÉANI.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

Turquie

La presse dénonce l'ambiguïté de la visite de Mme Mitterrand dans les camps de réfugiés kurdes

Mme Danièle Mitterrand a achevé, mardi 2 mai, une visite de quatre jours à Ankara et dans la région de Diyarbakir dans l'est de la Turquie, où elle a visité plusieurs camps de réfugiés kurdes d'Irak. L'épouse du président de la République a eu de nombreux entretiens, notamment avec Mme Ozal, la femme du premier ministre, et le chef du parti social-démocrate, M. Inonu, ainsi qu'avec des défenseurs de la cause kurde. Elle a notamment reçu, à Diyarbakir, des avocats de détenus politiques, dont beaucoup appartiennent à l'organisation terroriste PKK. Son programme ne prévoyait en revanche pas de rencontres avec des représentants de la majorité de la population kurde, qui ne fait pas du nationalisme sa principale préoccupation. Le jour de son départ, l'agence anatolienne de presse a annoncé que quatre soldats et un civil avaient été tués dans la région de Siirt par un commando du PKK.

DIYARBAKIR
de notre envoyé spécial

« *Qu'est venu faire Mitterrand ?* » La presse turque n'a pas caché ses sentiments sur l'ambiguïté de la visite de quatre jours que Mme Danièle Mitterrand vient d'achever, mardi 2 mai, en Turquie. Répondant à la demande des réfugiés kurdes irakiens installés dans l'est du pays après avoir fui les bombardements de l'armée irakienne en août 1988, l'épouse du président de la République avait affirmé son intention de visiter leurs camps, à titre privé et en tant que présidente de la fondation France liberté. Pourtant, dès son arrivée à Ankara, samedi dernier, il était évident que les opposants kurdes regroupés dans l'Institut kurde de Paris, que soutient la fondation France Liberté, s'emploieraient à donner à cette visite un sens politique. Bien que Mme Mitterrand se soit évertuée à le nier, son voyage ne pouvait être perçu, à Ankara, que comme une ingérence dans les affaires intérieures du pays. Mme Mitterrand avait été accueillie samedi à l'aéroport par des députés kurdes qui lui ont souhaité ostensiblement la bienvenue en kurde. Or l'usage officiel du kurde est interdit, et toute manifestation en faveur de la culture kurde est encore assimilée, en Turquie, à une menace de séparatisme.

Loin de se dissiper, cette ambiguïté a été renforcée par la manifestation organisée, dimanche, à l'arrivée de Mme Mitterrand à Diyarbakir. Elle y a été accueillie par trois cents personnes sous une pluie de pétales de roses, pendant que son entourage distribuait des brochures sur les activités de sa fondation où il était question du « *Kurdistan, le pays d'un peuple de 20 millions de personnes privé d'indépendance depuis 2600 ans, réduit à l'esclavage ou à la mort et écartelé entre cinq pays* ». La presse turque de mercredi 3 mai dénonçait cet appel à peine voilé à une refonte des frontières régionales, en totale contradiction avec les positions affirmées par la diplomatie française. Cela ne devrait pas faciliter l'action humanitaire de *France liberté*, au détriment des 38 000 réfugiés des camps dont l'état de détresse a profondément ému Mme Mitterrand.

Accueillie dans les trois camps qu'elle a visités par des manifestations d'affection et avec un espoir dépassant largement les possibilités de sa fondation, l'épouse du président de la République a écouté les vieillards victimes de bombardements à l'arme chimique. Elle a pu être témoin de l'inquiétude des familles pour ceux restés en Irak et menacés de déportation intérieure, du désespoir de tous après huit mois d'oisiveté. Elle a reçu les dessins d'enfants illustrant le calvaire de la guerre. Ça et là des notes rédigées en français ou en arabe lui étaient discrètement remises ainsi qu'à la presse. Au camp de Mush, tout en remerciant les autorités turques de les avoir sauvés de l'extermination en les accueillant, les réfugiés se plaignaient d'être parqués à l'intérieur de barbelés et de ne pouvoir se rendre en ville que deux heures par semaine. Les notes s'achevaient sur une demande de droit d'asile en France.

Le refus de la Turquie d'accorder aux Kurdes irakiens le statut de réfugiés politiques a été dénoncé comme le principal obstacle à une aide internationale passant par les canaux d'usage, en particulier le Haut Commissariat aux réfugiés. Pourtant, tant les réfugiés que les députés de la région qui ont accompagné Mme Mitterrand ont souligné que les pays occidentaux ne devaient pas s'abriter derrière des « *obstacles formels* » pour ajourner leur aide à la Turquie, dont on souligne qu'« *elle a été au bout de ses possibilités* ». Les réfugiés ont également demandé à Mme Mitterrand d'obtenir du président et du gouvernement français l'arrêt de la vente à l'Irak des avions avec lesquels ils ont été bombardés.

MICHEL FARRÈRE.

Les vertus héréditaires de Margaret Thatcher

(Suite de la première page.)

Le père de Margaret Thatcher réussit, à force d'épargne à acheter en 1919 le magasin qui fait le coin de la route de Nottingham (chère à Robin des Bois) et de celle de Londres (la capitale est à 170 kilomètres plus au sud), en plein centre de ce grand bourg rural qu'est alors Grantham. L'emplacement est bien choisi, la famille Roberts au complet se succède derrière le grand comptoir au fil des heures, le magasin est ouvert très tard et chaque sou empoché est un don de Dieu.

Alfred Roberts déteste tout ce qui ressemble à de l'extravagance et à de la prodigalité. Il élève ses deux filles, avec une préférence marquée pour la cadette Margaret (l'aînée, Muriel, vit toujours près de Grantham, à la campagne, où elle a épousé un fermier), dans le respect des valeurs de l'église méthodiste, où, bien que laïc, il prêche volontiers le dimanche. Mme Thatcher, elle-aussi, aime à citer la formule de John Wesley (1703-1791), fondateur du méthodisme, selon laquelle il faut « *gagner autant qu'on peut, épargner autant qu'on peut et donner* [aux pauvres] *autant qu'on peut* ».

Ce père aimé et respecté est un hyperactif. La petite taille de l'épicerie est trompeuse. L'intérieur est beaucoup plus spacieux que ne le laisse deviner l'extérieur — ce qui est d'ailleurs aussi le cas pour la résidence actuelle de Mme Thatcher, le 10 Downing Street... Alfred Roberts vend du thé, du café, des fruits et légumes de la région. Il tient aussi, comme cela se faisait alors dans les petites agglomérations (et parfois encore aujourd'hui), un petit bureau de poste et un débit de tabac dans l'épicerie elle-même. Son métier l'amène à connaître beaucoup de monde, il devient conseiller municipal, et enfin, apothéose de sa carrière, maire de Grantham, en 1945.

Bonne en tout

Une des grandes affaires de sa vie est le combat pour le respect du jour du Seigneur. Il lutte, en tant que maire, contre l'ouverture des lieux publics le dimanche. Les pays qui ont abandonné la tradition chrétienne de l'office religieux suivi du repos dominical sont, selon lui, sur la pente fatale de la décadence. Il cite parmi eux la France, dont il dit qu'elle est « *corrompue jusqu'à la moelle* ». Mme Thatcher, favorable, au nom du libéralisme économique, à l'abandon des lois victoriennes qui limitent certaines activités le dimanche, ne l'a pas suivi dans cette voie. Son attitude face à la France a-t-elle été davantage influencée par la sévère opinion paternelle ?

L'intéressée ne parle pas volontiers de sa mère ni de sa sœur, personnages effacés, cantonnés dans les tâches domestiques. Elle ne rend pratiquement plus jamais visite à la seconde, qui mène une vie très retirée dans sa ferme. Elle ne voyait ni n'invitait pas davantage à Londres pendant toute la décennie écoulée la seconde épouse d'Alfred Roberts (celui-ci s'était remarié après la mort de sa première femme), qui habitait toujours dans la rue principale de Grantham, non loin de l'ancienne épicerie familiale, jusqu'à sa mort très discrète, il y a seulement quelques semaines.

Un des biographes de Mme Thatcher remarque avec raison qu'elle a toute sa vie préféré la compagnie des hommes. Alfred Roberts était son héros, plus encore que Winston Churchill, qui a eu à ses yeux le tort, lorsqu'il est revenu au pouvoir de 1951 à 1955, de ne pas remettre en cause la philosophie « *socialiste* » de l'Etat-providence mis en place par les travaillistes immédiatement après la guerre.

Quelques anciennes élèves du lycée de jeunes filles de Grantham se souviennent encore très bien de Margaret Roberts. « *Nous avions une directrice écossaise très sévère. Elle nous disait toujours : Margaret a fait ceci, elle a fait cela. Vous devriez suivre son exemple. Elle était extrêmement sérieuse et bonne en tout, aussi bien dans les matières enseignées que dans les sports que nous pratiquions, hockey sur gazon et tennis* », explique l'une d'entre elles, Mme Anne Good.

Mme Hazel Jenkinson, qui vit dans sa ferme près de Grantham, se rappelle surtout les mains soignées de la jeune Margaret, « *même après qu'elle eut jardiné* ». « *D'ailleurs sa tenue vestimentaire était toujours impeccable.* » Ce dernier adjectif revient comme un leitmotiv. Une certaine réserve aussi, proche de la froideur. On prête ce mot à son père, malgré l'affection évidente qu'il portait à sa cadette : « *Margaret est parfaite à 99,5 % ; elle le serait à 100 % si elle pouvait être un tout petit peu plus chaleureuse* ».

Le magasin a été vendu en 1959. Alfred Roberts est mort dix ans plus tard alors que sa fille commençait seulement son ascension politique. Depuis qu'elle est premier ministre, elle n'est revenue à Grantham qu'en 1983 et en 1986, pour des tournées électorales expédiées au pas de course. Ses années à Oxford, et plus encore son mariage avec Denis Thatcher, un riche homme d'affaires divorcé, anglican par tradition *plus que par conviction*, l'ont beaucoup éloignée de ses origines, mais les valeurs défendues par l'épicier, maire de Grantham, pieux méthodiste et volontiers prêcheur, sont toujours les siennes pour l'essentiel.

Cours de diction

Les traits de sa personnalité n'ont pas beaucoup changé non plus depuis ses années d'adolescence dans une petite ville moyenne de l'Angleterre moyenne, éprise de respectabilité et de sérieux, où il semble qu'il ne se passe jamais rien, et qui vote conservateur, mais sans excès, à chaque élection. Sa tenue est toujours aussi méticuleusement soignée. Elle a pris des cours de diction pour effacer les traces de l'accent un peu rural du Lincolnshire. Sir Laurence Olivier lui a aussi donné, à la demande de la direction du Parti conservateur, peu avant les élections de 1979, quelques rudiments de maintien en public, issus de son expérience d'acteur, sans grand succès selon les spécialistes chargés à l'époque de modifier l'« *image* » de l'intéressée...

Mme Thatcher déclarait encore, lors du banquet annuel du lord-maire de Londres, en novembre 1982 : « *Certains affirment que je ne fais que défendre les valeurs de la ménagère et de la boutiquière. Mais je n'en ai pas honte. Le recours à ces valeurs aurait évité la faillite à plus d'un financier, et les crises à plus d'un pays.* » La locataire du 10 Downing Street croit plus que jamais aux vertus d'un budget équilibré (il est même singulièrement excédentaire depuis quelques années), et à l'auto-limitation des dépenses de l'Etat. C'est à ses années de formation dans l'épicerie de Grantham, beaucoup plus qu'à ses lectures ultérieures des grands classiques de l'économie politique, qu'elle doit ses convictions indéracinables.

Elle n'est pas davantage devenue expansive et chaleureuse, en tout cas sûrement pas avec ses ministres. Mme Thatcher, à la différence de Churchill jadis, ou même d'Edward Heath, n'a pas d'amis très proches au sein même de son cabinet. Elle réserve sa familiarité à son « cabinet bis », recruté au fil des ans et des rencontres, mais qui n'a pas d'existence politique officielle dans le système britannique.

Le dîner de Noël aux Chequers, théoriquement privé mais dont la liste des convives est généralement fournie à la presse par un des participants qui craint que cet insigne honneur ne passe *inaperçu du grand public, est un bon* test de la faveur dont jouissent les uns et les autres dans ce qu'il est convenu d'appeler l'« *entourage* » du premier ministre. Etre invité à cette soirée familiale est un bon signe, même si on ne s'amuse pas nécessairement beaucoup.

La table réunissait, lors du Noël dernier, outre la famille proche, Charles et Carla Powell, Sir Gordon Reece, Sir Ronald Millar, Tim et Virginia Bell, et enfin lord et lady McAlpine. Charles Powell est un diplomate de carrière, « prêté » il y a cinq ans par le Foreign Office pour une période qui n'aurait dû être que brève, et qui est devenu, en tant que secrétaire particulier, le confident peut-être le plus écouté du premier ministre sur tous les sujets, et pas seulement de politique étrangère. Son épouse, Carla, d'origine italienne, est à l'origine de la nette amélioration des robes et chapeaux portés par Mme Thatcher, restée jusque-là un peu provinciale dans sa tenue, et à qui elle a fait découvrir les grands couturiers.

Sir Gordon Reece est un peu le Séguéla de la Dame de fer. Il est son « conseiller en image audio-visuelle », lui a appris comment se comporter devant la caméra et a été annobli pour cette raison. Il fait partie des intimes depuis que Mme Thatcher est devenue leader du Parti conservateur en 1975. La même remarque vaut pour Sir Ronald Millar, qui lui rédige ses discours depuis des années.

Tim Bell est un ancien employé de la grande agence de publicité Saatchi & Saatchi, qui a joué un rôle important dans toutes les campagnes électorales depuis dix ans. Lord McAlpine est un riche entrepreneur de travaux publics devenu trésorier du Parti conservateur. Le *Sunday Times*, qui a obtenu cette liste, remarque de façon un peu ironique que ce cercle d'intimes est composé de « *spécialistes de l'image médiatique* » et de milliardaires. Tels sont désormais, en tout cas, les amis et confidents de la fille de l'épicier de Grantham.

DOMINIQUE D'HOMBRES.

Diplomatie

Le débat sur les armes nucléaires à courte portée

Les Allemands se cherchent des alliés

Les pays de l'OTAN ont engagé une intense activité diplomatique pour trouver, avant le sommet qui doit les réunir fin mai à Bruxelles, une solution au différend qui les oppose actuellement sur la question des armes nucléaires à courte portée. Comme souvent dans la phase de recherche d'un compromis, ces tractations s'entourent d'une certaine discrétion. Ainsi les Américains ont-ils démenti mardi 2 mai, par la voix du porte-parole du département d'Etat, Mme Tutwiler, avoir proposé une formule de compromis. « *Techniquement parlant, les Etats-Unis n'ont mis sur la table aucune nouvelle proposition* », a dit Mme Tutwiler, tout en ajoutant que Washington « *voudrait certainement trouver une solution acceptable par tous les alliés* ».

Des informations, de Washington et de Bruxelles, faisaient état, mardi, d'une idée avancée par les Américains, selon laquelle l'OTAN pourrait annoncer unilatéralement une réduction de l'artillerie nucléaire et du nombre de missiles à courte portée et demander au pacte de Varsovie, qui dispose en ce domaine d'une très large supériorité, de s'aligner, sans négociations, sur ce niveau réduit. Une telle démarche permettrait d'éviter le glissement vers une troisième « option zéro », c'est-à-dire l'élimination totale de ce type d'armes que risquerait d'entraîner l'ouverture d'une négociation ; elle donnerait, d'autre part, quelques apaisements aux opinions occidentales, en particulier l'opinion allemande, à laquelle le chancelier Kohl est résolu à faire droit.

Même si rien n'a filtré du contenu des conversations qu'ont eues, mardi, M. Kohl à Rome, et M. Genscher à Paris, il est vraisemblable que ce scénario aura été évoqué. Il est clair en tout cas que les nombreux contacts des dirigeants ouest-allemands ces jours-ci visent à écarter l'idée d'un isolement de la RFA au sein de l'alliance et à chercher des appuis parmi ses partenaires européens qui feraient apparaître la position britannique comme la plus isolée.

A Paris, où il a eu mardi un déjeuner de travail avec M. Roland Dumas, M. Genscher a rappelé à plusieurs reprises, pour s'en féliciter, les propos tenus par M. Mitterrand en septembre à l'ONU et le mois dernier à Paris, à l'issue du sommet franco-allemand. Le président de la République ne s'était pas étendu à l'ONU sur la question spécifique des armes nucléaires à courte portée, mais il avait souhaité qu'au terme de deux ans il soit procédé à un examen de l'état de la négociation en cours à Vienne sur la réduction des armements conventionnels. « *Une issue favorable ouvrirait à l'Europe de vastes et nouvelles perspectives* », avait-il dit. C'est ce calendrier qui semble séduire le ministre ouest-allemand des affaires étrangères. A la fin du sommet franco-allemand du mois d'avril, M. Mitterrand, sans énoncer précisément la position de la France sur la question des SNF, avait émis l'idée que la modernisation de ces armes ne devait pas compromettre le mouvement général de détente entre l'Est et l'Ouest. C'est donc un peu tirer sur les déclarations du président Mitterrand que de les revendiquer comme l'a fait mardi à Paris M. Genscher. Quels que soient la compréhension de la France pour les intérêts particuliers allemands et son désir de trouver, si possible, une position commune avec son principal partenaire, on n'en est pas encore là.

M. Kohl a fait preuve mardi du même optimisme à sa sortie des entretiens avec le président du conseil italien, se déclarant notamment confiant dans la possibilité de « *parvenir à un compromis réaliste et raisonnable* » entre alliés.

Soucieux visiblement de répondre aux critiques qu'ont suscitées les décisions récentes du gouvernement fédéral, M. Genscher a également insisté à Paris sur le fait que le report des mesures adoptées en janvier en matière de taxation de l'épargne n'était que provisoire et ne valait que jusqu'à la date prévue pour la libération des mouvements de capitaux au sein de la CEE. Il s'est déclaré ferme partisan de la construction d'une union monétaire européenne dotée d'institutions centrales et a affirmé que son pays appuierait la France, au moment où elle s'apprête à prendre la présidence de la Communauté, pour donner une impulsion décisive à cet aspect de la construction européenne.

CLAIRE TRÉAN.

A Berlin-Ouest

Les autonomes se sont livrés à des graves violences

BONN
de notre correspondant

Même à l'aune berlinoise, l'explosion de violence qu'a connue la ville dans la nuit du 1er au 2 mai a été particulièrement dramatique. A l'issue d'une manifestation organisée par l'extrême gauche berlinoise sur le thème « pas d'alternative à la révolution », un noyau dur de plusieurs centaines de personnes masquées, armées de pierres et de cocktails Molotov a mis le quartier de Kreuzberg à feu et à sang. Des bagarres ont éclaté également dans d'autres quartiers, notamment près de la gare. Bilan : trois cents policiers blessés, dont quatorze grièvement, des dizaines de magasins pillés, une vingtaine de voitures incendiées. Le bourgmestre Walter Momper (SPD) a qualifié ces événements d'« *explosion de haine aveugle contre l'Etat* ». Même ses alliés de la liste Alternative ont dû prendre leurs distances avec les émeutiers.

Ces graves incidents sonnent le glas du concept de « désescalade policière » qui inspirait la ligne du nouveau Sénat en matière de maintien de l'ordre public. Il s'agissait d'empêcher le déchaînement de violences qui s'était déjà produit en 1987 et en 1988 en éloignant la police du contact direct avec les manifestants, et en ne lui donnant l'ordre d'intervenir que lorsque des déprédations étaient commises. La discrétion policière n'a eu aucun effet lénifiant sur les groupes autonomes, qui voulaient à tout prix en découdre.

Luc ROSENZWEIG.

HONGRIE

Première brèche dans le « rideau de fer »

La Hongrie, a commencé mardi 2 mai, à démanteler le système d'alarme électrique et le double grillage barbelé, qui fermaient depuis 1988 sa frontière avec l'Autriche, ouvrant la première brèche dans le « rideau de fer ».

Munis de pinces-monseigneur et de tenailles, des dizaines de gardes-frontières coupaient les barbelés et les fils électriques, mardi, près de Hegyeshalom, sur la route de Budapest à Vienne. Un engin de terrassement suivait les colonnes de soldats pour arracher les poteaux en béton hauts de 2 mètres. La totalité des 260 kilomètres de « mur » devraient disparaître d'ici à décembre 1990.

Entre 1966 et 1988, 13 500 tentatives de fuite y ont été recensées, dont plus de 90 % commises par des non-Hongrois ; 300 personnes seulement ont réussi, selon les décomptes officiels, à passer à l'Ouest.

Le ministre d'Etat, Imre Posgay, membre du bureau politique, avait déclaré en octobre qu'il jugeait ces installations dépassées « *historiquement, politiquement et techniquement* ». Leur disparition ne signifie pas la fin des contrôles, mais ceux-ci seront plus difficiles. Ce qui ne fait pas forcément d'ailleurs le bonheur de tout le monde. Un porte-parole du ministère autrichien des affaires étrangères a certes qualifié la décision hongroise de « *signe très positif* ». Mais on craint à Vienne un afflux des ressortissants d'Europe de l'Est, en particulier des Roumains, à travers le territoire hongrois. — (*AFP, Reuter.*)

● **ROUMANIE** : boycottage des cérémonies du 1er mai. — Les pays de la CEE, les États-Unis et le Canada n'ont pas participé aux cérémonies du 1er mai à Bucarest, pour protester contre les violations des droits de l'homme en Roumanie.

L'Autriche, la Suède et la Suisse se sont associées à cette action. Celle-ci s'inscrit dans le cadre des pressions exercées par la CEE contre le régime répressif de M. Ceausescu et sa politique de « *systématisation rurale* ». — (*AFP.*)

● **POLOGNE** : mort de l'ancien président Edward Ochab. — Edward Ochab, ancien président et ancien chef du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), vient de mourir à Varsovie à l'âge de quatre-vingt-trois ans, a-t-on appris, le mardi 2 mai, dans la capitale polonaise. M. Ochab avait été numéro un du POUP pendant sept mois en 1956, puis président du Conseil d'Etat de 1964 à 1968. Il avait démissionné de ce poste en 1968 pour protester contre la campagne antisémite qui avait forcé environ vingt mille juifs à émigrer. — (*Reuter.*)

Europe

URSS : le débat sur la perestroïka

« Il faut des limites à la glasnost », *nous déclare la veuve de Boukharine*

Anna Mikhaïlovna Larina est une charmante dame russe de soixante-quinze ans, toute heureuse de se retrouver à Paris après une longue absence. Mais son histoire, comme ce retour, n'est pas ordinaire : la dernière fois qu'elle était sur les bords de la Seine, c'était en avril 1936. Elle accompagnait son mari Nikolaï Boukharine, qu'elle avait épousé deux ans auparavant, à vingt ans, après avoir vécu avec lui ce qu'elle appelle un « *roman* » de plusieurs années. Leur fils Iouri, aujourd'hui artiste peintre, devait naître quelques jours à peine après leur retour à Moscou, le 8 mai.

Quelques semaines encore, et c'était en août 1936, le premier des « grands procès » de Moscou : celui de Zinoviev et de son « *bloc antisoviétique trotskiste-zinoviéviste* ». Le tour du couple ne devait venir que plus tard, en mars 1938, avec le procès du « *bloc antisoviétique des droitiers et des trotskistes* ». Toujours est-il que Boukharine, quarante-huit ans en 1936, n'avait plus alors devant lui que dix mois de liberté et deux ans de vie. Et l'atmosphère était déjà plus que malsaine pour cet ancien opposant repenti, ex-membre du bureau politique, qui n'était plus que rédacteur en chef des *Izvestia*. Alors pourquoi n'avoir pas profité de ce miraculeux séjour à Paris pour... passer à l'Ouest, crier la vérité, se mettre à l'abri ?

Mme Larina balaie d'un geste une telle supposition : « *Il n'en était pas question. Nikolaï Ivanovitch* (Boukharine) *n'avait pas prévu les procès, il pensait que le pire était passé. Il avait mal pour les paysans* (1), *mais il estimait qu'on ne rendrait pas la vie aux victimes et qu'il fallait penser à l'avenir. Et l'avenir, c'était le combat contre le fascisme. On était alors à la veille de l'adoption de la nouvelle Constitution. Il était membre de la commission constitutionnelle, responsable de sa partie juridique, et ce texte assurait une certaine démocratisation. D'ailleurs, s'il avait prévu ce qui allait arriver, pensez-vous qu'il aurait voulu avoir un enfant ? L'homme, quand il va mourir, ne veut pas croire au malheur.* »

Boukharine était d'ailleurs tombé à Paris dans ce que sa veuve appelle une « *provocation* » : Boris Nikolaevski, un menchevik réfugié en France, avait recueilli ses confidences, qu'il publia à la fin de 1936, sans citer l'auteur, dans son périodique en langue russe, le *Messager socialiste*. Mme Larina voit là une « *trahison* » ; elle s'en explique dans le livre qu'elle publiera chez Gallimard en janvier prochain.

Toujours est-il que l'arrestation, puis l'exécution de Boukharine marqua pour cette jeune veuve de vingt-quatre ans le début d'un long calvaire et d'un long combat. Arrêtée à son tour en juin 1937, reléguée d'abord à Astrakhan sur la Volga — où elle retrouva d'autres parents de « *traîtres à la patrie* », notamment les veuves de Toukhatchevski et des autres chefs militaires exécutés quelques mois plus tôt, — elle passa au total huit ans dans les camps et plus de vingt ans hors de Moscou, où elle ne revint qu'en 1959.

Espoir en 1961

Anna Larina n'a pourtant pas oublié pendant toutes ses années le testament de son mari, un « *appel à la génération future des dirigeants du parti* », qu'il lui avait dicté à la veille de son arrestation, en février 1937, et qu'elle avait appris par cœur. Dénonçant « *la machine infernale qui, utilisant les méthodes du Moyen Age et dotée d'une force gigantesque, fabrique la calomnie organisée* », Boukharine rejetait les accusations lancées à son encontre (« *C'est comme si on affirmait que Nikolaï Romanov avait consacré toute sa vie à combattre la monarchie* », écrivait-il) et concluait : « *Je suis convaincu que le filtre de l'histoire lavera tôt ou tard la boue de ma tête. Je demande à la nouvelle génération, jeune et honnête, des dirigeants du parti de lire ma lettre à un plénum du comité central, de me justifier et de me réadmettre au parti.* »

Un texte dont la publication, l'an dernier seulement, à Moscou, est le fruit d'une longue persévérance. Au début des années 60 pourtant, Anna Larina se croit proche du but. Elle a écrit à Khrouchtchev et, bien que le chef du parti ne l'ait jamais rencontrée, contrairement à une rumeur qui courut à l'époque, elle fut reçue en 1961 au comité de contrôle du parti par une ancienne détenue comme elle, Olga Chatounovskaïa, qui lui annonça une réhabilitation très prochaine des condamnés de 1938.

Mais rien ne se passa : Anna Larina écrit une nouvelle et très longue lettre qu'elle envoie cette fois à Brejnev, car Khrouchtchev a été limogé entre-temps. Désormais, à la veille de chaque congrès du parti, la veuve de Boukharine va s'adresser au secrétaire général : on trouvera au total onze missives de sa main dans les archives du parti. A chaque fois ou presque, un fonctionnaire anonyme lui téléphone la réponse du comité de contrôle : « *L'affaire de votre mari ne fait l'objet d'aucun réexamen. Et comme le jugement qui l'a condamné en 1938 n'est pas annulé, il ne peut être réadmis au parti.* » En même temps, et dans un réflexe de prudence typiquement brejnévien, on se refuse à lui confirmer tout cela par écrit. Même démarche, toujours infructueuse, à l'occasion du 27e congrès du parti en 1986, déjà sous Gorbatchev.

Le succès ne viendra qu'au terme d'une longue maturation qui reflète la fermentation des idées dans la période de « *stagnation* » (2). Mme Larina voit dans le portrait, prudemment dosé et plutôt critique, brossé de son mari par M. Gorbatchev dans son rapport sur l'anniversaire de la révolution en novembre 1987 une « *finesse politique* », mais elle a oublié sa déception de l'époque : « *Gorbatchev voulait procéder progressivement. Mais sa véritable opinion, c'est ce qui se dit maintenant.* » Maintenant, c'est-à-dire depuis la réhabilitation pénale de son mari (en février 1988), sa réadmission à titre posthume au parti (juin 1988) et à l'Académie des sciences avec, enfin, la publication de ses écrits sous diverses formes. Mme Larina estime avoir « *rempli sa mission* » et n'avoir plus aucun grief vis-à-vis de la direction du parti.

« Toute démocratie a ses excès »

Merci à la perestroïka donc, avec tout de même d'importantes nuances : « *Des forces réactionnaires ont fait leur apparition, c'est un phénomène effrayant. Les gens voient dans la révolution d'Octobre une espèce de coup d'Etat violent, ils pensent que les choses seraient allées mieux sans révolution.* » La glasnost va-t-elle donc trop loin ? Pas tout à fait, mais « *il ne faut pas que la glasnost se transforme en anarchie. Toute démocratie a ses excès. C'est ce que nous voyons en ce moment et certains, dont je suis, vivent cela de manière douloureuse. Il faut donc qu'il y ait des limites, et je pense qu'il y en aura.* »

Mme Larina, qui était en route pour Paris le 26 mars, n'a pas voté, mais il est douteux qu'elle aurait voté pour Boris Eltsine « *qui n'est pas un grand politique et fait preuve d'infantilisme* ». Cinquante ans après, la veuve de Boukharine reste fidèle à son mari jusque dans son « *vieux bolchevisme* ».

MICHEL TATU.

(1) Les massacres de la collectivisation venaient à peine de se terminer, et la famine était encore toute récente en Ukraine.

(2) C'est ainsi qu'un club des « activistes du Komsomol », fondé en février 1983 à Naberejnye-Tcheiny, auprès des usines automobiles de la Kama, s'agite dès cette époque pour obtenir la réhabilitation de Boukharine, dont il prendra le nom à la fin de 1987. L'un de ses responsables, Ramil Safikhov, s'est trouvé à Paris en même temps que Mme Larina.

BIBLIOGRAPHIE

La « nomenklatura », des origines à nos jours

Michaël Voslensky n'a pas inventé la « nomenklatura ». Ce mot russe désigne « *la nomenclature des postes de direction des organes du parti et de l'Etat ainsi que des entreprises économiques et organisations sociales et la liste des personnes susceptibles de les occuper, établies par le comité central du Parti communiste de l'URSS* ». Mais s'il n'avait publié en 1980 son ouvrage sur la *Nomenklatura et les privilégiés en URSS*, le terme et cette définition seraient-ils entrés dans la Grande Encyclopédie Larousse ?

Ce livre, vieux de dix ans ou presque, est toujours d'actualité parce que la « nomenklatura », avatar bolchevique de la « table des rangs » de l'empire des tsars, est la charpente du système soviétique.

Puisque le mot qu'il a si heureusement divulgué a connu une telle fortune, Michaël Voslensky s'est permis de le réinvestir dans un nouveau livre : *les Maîtres de la nomenklatura* (1). Ces maîtres, ce sont ceux qui ont conçu, accouché, engraissé la classe dirigeante soviétique. A vrai dire notre auteur présente d'abord les aïeux (Marx et Engels), puis les pères (Lénine et Staline), avant d'en venir aux Béria, Malenkov, Khrouchtchev, Brejnev, Andropov, Tchernenko, Gorbatchev.

Galerie de portraits

M. Voslensky nous offre donc une galerie de portraits des hommes qui ont occupé la première place dans le mouvement communiste au siècle dernier et des chefs du régime soviétique. C'est documenté, alerte, parfois un brin passionné. Saint Engels et plus encore saint Marx, le prédicateur du collectivisme qui « *souffrait d'un incurable égocentrisme* », en prennent plein l'auréole, ce qui nous donne des formules à l'emporte-pièce aussi savantes que de longs traités : « *Marx n'avait pas besoin d'une dictature pour le prolétariat mais d'un prolétariat pour la dictature.* » Trois cents pages plus loin le lecteur trouvera une nouvelle illustration de cette idée : le deuxième Etat socialiste du monde fut la Mongolie, pays de nomades en 1920. La classe ouvrière n'existait pas lorsque la dictature du prolétariat y fut instaurée.

Comme tout le monde, notre auteur est intéressé par le phénomène Gorbatchev et, comme beaucoup de ceux qui ont étudié ou comme lui vécu les périodes de réformes en URSS — il y en eut de la NEP à Khrouchtchev, — il est sceptique, en tout cas prudent au risque parfois de sous-estimer l'ampleur des changements en cours qui viennent d'être confirmés de façon éclatante par les élections.

Pour avoir une idée de l'importance de ce mouvement il suffirait presque de lire le recueil intitulé *la Seule Issue* (2). Un volume parfois disparate puisqu'il rassemble les contributions de trente-trois auteurs soviétiques, mais remarquable par la liberté de pensée de chaque rédacteur. Des rédacteurs qui pour certains doivent être placés en bon rang dans la « nomenklatura » intellectuelle. M. Afanassiev, maître d'œuvre de cette sorte d'almanach, est tout de même le recteur de l'Institut d'histoire et des archives de Moscou (et nouveau député).

On avait déjà lu, signés d'auteurs soviétiques, des écrits aussi crus. Mais ces auteurs-là avaient dû entrer en dissidence et se servir du samizdat pour s'exprimer. Les trente-trois de *la Seule Issue* ne sont pas ou ne sont plus du tout des opposants, mais qu'est-ce qui les différencie fondamentalement de certains contestataires des années 70 ? Quand ils étudient l'histoire récente de leur pays ils font vraiment de l'Histoire en rappelant (ou en faisant découvrir à leurs lecteurs soviétiques) ce qui s'est vraiment passé.

L'un d'eux, M. Bourlatski, ancien expert auprès du comité central et maintenant rédacteur à la *Literatournaya Gazeta*, analyse la chute de Khrouchtchev comme le ferait un journaliste de la presse dite bourgeoise. Eh bien ! ces gens-là ne sont plus traités comme des fous. Si donc l'évolution se confirme, l'URSS gardera peut-être un régime autoritaire mais elle aura cessé d'être — elle a déjà commencé — totalitaire.

C'est évidemment Gorbatchev qui symbolise ce changement, un Gorbatchev décortiqué par huit journalistes du magazine *Time*. Ceux-ci présentent la « biographie intime de l'homme qui bouleverse l'URSS » — et qui fascine aussi nos confrères américains (3). Ce titre affriolant cache une marchandise plus sérieuse. L'enfance du secrétaire général, ses études à l'université de Moscou, ses débuts de carrière à Stavropol, les chemins qu'il sut emprunter pour aller au sommet, une de ses journées de travail et sa vie avec Raïssa. Tout, tout, tout, vous saurez tout ou presque. Le livre est agrémenté de vingt-quatre photographies et ce n'est pas le moindre de ses attraits.

BERNARD FERON.

(1) Michaël Voslensky, *les Maîtres de la nomenklatura*, traduit par Josie Mély et Christine Zeytounian-Belous. Ed. Pierre Belfond, 438 p., 148 F.

(2) Sakharov et trente-trois intellectuels soviétiques en lutte pour la perestroïka, *la Seule Issue*. Recueil sous la direction de Iouri Afanassiev. Préface de Claude Frioux. Ed. Flammarion, 552 p., 160 F.

(3) Mikhaïl Gorbatchev, *Biographie intime. L'homme qui bouleverse l'URSS*, par les journalistes du magazine *Time*. Ed. Michel Lafon, 9 *bis*, de Montenotte, Paris, 392 p., 76 F.

TCHÉCOSLOVAQUIE : sur fond de répression

Timides tentatives de dialogue avec l'opposition

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

Il y a quelques semaines, au moment où l'arbitre s'apprêtait à siffler le début d'un match de football opposant l'équipe nationale tchécoslovaque Slavia à celle de l'armée, Dukla, les haut-parleurs annoncèrent que le camarade Miroslav Stepan, premier secrétaire du PCT de Prague, honorait le stade de sa présence. Un phénomène impensable, il y a seulement un an, en Tchécoslovaquie se produisit alors : sifflets et huées montèrent des tribunes pour accueillir ce dirigeant que la rumeur publique associe désormais à la sévère répression des manifestations de janvier sur la place Venceslas.

Pour le pouvoir tchécoslovaque, ce genre d'incident fait partie des signes inquiétants qui se multiplient au sein de la société depuis l'année dernière. Dès avant les événements de janvier, le parti, informé par des sondages de l'opinion publique dont les résultats sont tenus secrets, avait déjà pris conscience de la montée de l'opposition *(voir encadré)*. La riposte la plus spectaculaire a été la répression. Mais, parallèlement, d'autres approches ont été timidement tentées, en particulier vers les jeunes, reflétant les contradictions d'un pouvoir déchiré entre la tentation de l'immobilisme et la pression du voisinage de pays socialistes, comme la Pologne ou la Hongrie.

Deux organisations officielles distinctes du parti, le Comité des droits de l'homme et le Comité de la paix, ont servi d'intermédiaires. Créé le 10 décembre dernier, le Comité des droits de l'homme a eu plusieurs contacts avec des représentants de l'opposition, notamment des membres de la Charte 77. Ainsi, le 22 février, lendemain de la condamnation de l'écrivain Vaclav Havel à neuf mois de prison ferme, ce comité officiel organisait une réunion avec des représentants de la Fédération internationale d'Helsinki, mouvement occidental de défense des droits de l'homme, à laquelle participèrent le frère et la femme de Havel, ainsi que plusieurs opposants connus, comme Jiri Hajek et le Père Vaclav Maly.

« *Notre tâche*, explique le secrétaire général du comité, M. Vladimir Fiegl, professeur à la retraite, *est d'entretenir des contacts avec les mouvements étrangers des droits de l'homme et d'entamer un dialogue avec les groupes non officiels qui existent ici.* » A la suite de cette réunion, le comité a demandé aux autorités — et obtenu — que la procédure soit respectée lors des procès politiques qui ont suivi celui de Havel. Car il ne peut évidemment réclamer beaucoup plus que le respect de la loi ou de la Constitution...

Défense des droits de l'homme ou récupération ? Pour le Père Vaclav Maly, jeune prêtre interdit de sacerdoce par les autorités, le risque est grand. « *Individuellement, certains membres de ce comité sont peut-être sincères*, dit-il, *mais ils peuvent aussi être manipulés d'en haut* », pour redorer le blason du régime. Lors de deux réunions auxquelles sont venus des opposants, les caméras de la télévision tchécoslovaque étaient là, prêtes à filmer ce grand moment de dialogue. « *Nous avons refusé*, raconte le Père Maly. *Il faut être prudent : vont-ils faire preuve d'indépendance ou seront-ils un instrument dans les mains du pouvoir ?* »

« *Nous sommes un organisme indépendant* », insiste pourtant M. Fiegl, qui ne manque pas d'humour — « *en français, mon nom veut dire fléau* ». Le fait que, à ses côtés, un des vice-présidents du comité, M. Mison, indique être, accessoirement, responsable du Parti socialiste (inféodé au PCT), ou encore que la logistique soit assurée « *pour le moment* » par le Front national, qui regroupe aussi bien le Parti socialiste que le Parti communiste, n'entame pas sa belle humeur.

A tu et à toi

Autre protagoniste de ce début de dialogue, Ivan Fiala, l'un des responsables du Comité officiel tchécoslovaque pour la paix, quadragénaire avenant qui assiste aux procès, tutoie les opposants et n'hésite pas à parler à la radio de « *ses amis de l'Association pacifiste indépendante* » (AIP), dont plusieurs membres sont par ailleurs en prison. Créée en avril 1988, l'AIP, qui milite notamment pour un statut d'objecteur de conscience, attire de plus en plus de jeunes.

Après une première rencontre avec le Comité officiel en mai 1988, les contacts ont pris un caractère régulier au début de cette année, « *mais il s'agissait plus de rencontres de Fiala avec l'AIP que de discussions entre deux organisations* », relève Ruth Sormova, de l'AIP. Devant ses interlocuteurs, Fiala prend souvent soin de souligner qu'il parle « *en son nom personnel* ». « *Alors*, s'interroge Tomas Tvaroch, autre jeune militant pacifiste, *qu'est-ce que ça veut dire ? S'agit-il d'initiatives personnelles ou d'instructions données d'en haut ?* »

D'autres contacts sont menés dans le cadre d'un groupe de travail sur le service militaire, « *mais, au bout de deux mois, cela n'a toujours rien donné* », notent les jeunes de l'AIP. Les réunions qu'ils organisent chaque samedi du mois sont, après une exception le 25 février, de nouveau dispersées par la police. Ruth Sormova avance une explication possible à la volonté de dialogue affichée par le Comité officiel : le souci de préserver ses relations avec les organisations pacifistes étrangères, dont la plupart ont reconnu l'association indépendante tchécoslovaque.

L'AIP fait aussi l'objet d'avances de la part de l'Union des jeunesses socialistes (SSM), équivalent des komsomols créés en 1969 pour contribuer à la « normalisation » de la jeunesse tchécoslovaque. La SSM, dont l'état de mobilisation des troupes n'a jamais été très brillant, est maintenant en proie à une sérieuse crise, et louche du côté de ceux qui paraissent séduire davantage la jeunesse. Des contacts discrets sont tentés. Deux débats publics organisés au début de l'année à l'initiative de la SSM ont fait un tabac en termes de remplissage des salles, mais pas en termes de propagande pour le pouvoir, très vite placé en position d'accusé. L'expérience s'est donc arrêtée là, et M. Stepan aurait affirmé récemment, lors d'une visite à la rédaction de *Mlada Fronta*, l'organe de la SSM, que ce genre de réunion ne se reproduirait pas dans l'immédiat, le Parti n'étant pas disposé à y tenir le rôle de punching-ball.

Certains experts des affaires tchécoslovaques voient là le reflet de dissensions au sommet. Mais la direction du parti tchécoslovaque restant hermétiquement protégée contre la glasnost, ce ne sont là que spéculations. Les discours des deux plus jeunes membres du bureau politique, donnés comme des rénovateurs potentiels, Miroslav Stepan (quarante-trois ans) et Karel Urbanek (quarante-sept ans), ne laissent pas percer d'audace réformatrice particulière. Mais il n'est pas impossible que leur jeunesse et leur ambition leur assurent, le moment venu, de remarquables capacités d'adaptation. « *Un des grands succès de la normalisation*, commente un ancien communiste, *c'est qu'ici des Grosz, des Nyers, des Rakowski, il n'y en a pas... Ils ont tous été exclus du parti.* »

SYLVIE KAUFFMANN.

« Les structures illégales sont devenues un phénomène social »

Le bulletin interne du PC tchécoslovaque de la région de Gottwaldov (Moravie), *Stranicke Informace*, expose aux membres du PCT, dans son n° 2/89, l'analyse du parti face à la montée des « groupes illégaux ». Voici les principaux extraits de ce document très révélateur, qui vient de parvenir en Occident (1).

« *A la fin de l'année 1987 et au cours de l'année 1988, nous avons noté d'importants changements dans la structure et l'orientation de l'activité des groupes illégaux. Ils représentent aujourd'hui un total de vingt formations, qui comptent environ cinq cents activistes importants, appuyés par quelque cinq mille sympathisants. Une sorte d'union libre s'est créée entre ces groupes illégaux, reliés entre eux par les responsables les plus actifs, qui ont pour base la Charte 77.*

» *La déclaration-programme diffusée par la Charte 77 pour son dixième anniversaire a marqué un tournant dans l'activité des structures illégales, qui veut prendre désormais un caractère de masse (...) et de confrontation ouverte avec le système politique. Le rapprochement avec la partie de l'Eglise favorable à un cléricalisme politique est également significatif.* »

Affirmant que les « groupes illégaux » sont dirigés depuis l'Occident, le rapport en vient ensuite aux manifestations du 15 au 20 janvier à Prague, où plusieurs catégories de participants doivent être distinguées : « *Les éléments criminels asociaux ; les jeunes, désorientés et politiquement immatures ; les citoyens plus âgés, curieux et à la recherche de sensations ; et les antisocialistes, qui sont les plus dangereux.*

» *Les structures illégales ont tendance à internationaliser leurs activités, en établissant ou en élargissant les liens avec le mouvement dissident dans d'autres pays socialistes, surtout en Pologne et en Hongrie. Cela a débouché, à la fin de l'année dernière, sur la création de l'Agence d'information est-européenne, où sont représentés les groupes dissidents de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Hongrie, d'URSS et de RDA. De ce point de vue, il ne faut pas sous-estimer l'influence des mesures de légalisation de l'opposition en Pologne et en Hongrie sur les récents événements provocateurs.* »

Les auteurs du rapport déplorent aussi « *le considérable écho recueilli dans les pays capitalistes par ces actions provocatrices* ». « *En ce qui concerne les partis communistes et ouvriers des pays capitalistes, le PC italien sympathise visiblement avec ces activités et leur fait de la publicité. La position du PC français est, en revanche, réservée* (2). »

« *Les groupes illégaux continueront à utiliser les anniversaires significatifs pour des actions de masse* », avertit le document, affirmant que l'opinion publique, comme les membres du parti, sont en faveur de mesures énergiques contre les fauteurs de troubles. « *Mais l'on constate en même temps que la solution de ce problème par la seule force a certaines conséquences négatives. Les structures illégales sont devenues un phénomène social. Il faudra agir avant tout à l'aide de moyens politiques, assortis de mesures administratives et, s'il le faut, répressives. L'évolution de la situation exige qu'à l'avenir, nous agissions de manière souple. Il faut tenir compte du fait que les plus jeunes participent aux actions par ignorance.* » Néanmoins, « *nous ne démordrons pas des principes de base sur lesquels est édifiée notre société socialiste. On ne saurait autoriser l'activité* (des responsables de l'opposition) *sur quelque plate-forme que ce soit.*

» *Le Front national* (3) *est le cadre dans lequel peuvent s'exprimer les opinions sur un développement ultérieur de la société socialiste. La réactivation du Front national ouvre aussi un espace à des débats avec les organisations et les groupes informels qui n'en sont pas membres, mais qui sont intéressés par des entretiens constructifs.* »

(1) *La Nouvelle Alternative* en publiera l'intégralité dans son numéro de juin.

(2) Le document a vraisemblablement été rédigé avant la prise de position de *l'Humanité* contre la condamnation de l'auteur dissident tchèque Vaclav Havel.

(3) Mouvement regroupant, avec le PCT, les diverses « organisations sociales » et les partis satellites.

La détention provi
encourant des pei

Les « tables rondes »
remplacent la grève

M

هكذا من الأصل

هكذا مزح الأجهل

Les débats au Parlement

La détention provisoire des mineurs de seize à dix-huit ans encourant des peines de moins de sept ans est supprimée

Les députés ont adopté, mardi 2 mai en seconde lecture, le projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la détention provisoire, défendu par M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux. Les groupes PS et PC ont voté pour, l'UDC s'est abstenue, le RPR et l'UDF n'ont pas participé au vote. Le texte sera examiné en commission mixte paritaire (sept députés et sept sénateurs) avant d'être définitivement adopté par l'Assemblée.

La *« liberté »* d'un côté, la *« responsabilité »* de l'autre et l'opinion publique entre les deux : c'est bien souvent autour de ces trois pôles que se cristallise tout débat relatif à la justice. Le projet de loi sur la détention provisoire, et notamment celle concernant les mineurs âgés de seize à dix-huit ans, n'aura pas fait exception à la règle. Mais cette fois, c'est au sein de la majorité – entre le groupe socialiste et un ministre du gouvernement qu'il soutient – et faute sans doute de combattants à droite, que s'opposèrent partisans de la liberté et chantre de la responsabilité. Aux premiers, la volonté d'inscrire leur travail dans *« deux cents ans d'évolution du droit des mineurs »*, au second, le souci de ne pas *« franchir trop vite les étapes »*.

C'est entre les deux lectures du texte que le groupe socialiste s'est découvert des velléités réformatrices. Dans la version initialement adoptée par l'Assemblée, la détention provisoire des mineurs de seize à dix-huit ans avait été limitée à un mois, renouvelable une fois, lorsque ces personnes encourent des peines ne dépassant pas cinq ans d'emprisonnement. Le Sénat, contre l'avis du gouvernement, modifia le projet en autorisant une prolongation de la détention, le délai d'un mois étant renouvelable deux fois (*le Monde* du 13 avril). Cette disposition restrictive, par un effet « boomerang », incita le groupe socialiste à aller plus loin et à déposer, en seconde lecture, un amendement *supprimant* toute détention à titre provisoire pour les mineurs de seize à dix-huit ans n'encourant pas des peines supérieures à sept ans d'emprisonnement. Et, en dépit de l'hostilité du garde des sceaux, qui ne goûtait guère ce jeu de balancier trop poussé entre les deux Assemblées, le groupe socialiste était fermement décidé mardi à faire prévaloir son point de vue.

« La prison est pour les mineurs l'apprentissage de la récidive et du crime. Il n'y a pas de meilleure agence de renseignements sur les receleurs qu'une cellule », déclara M. François Colcombet (app. PS, Allier), signataire avec M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) de l'amendement. Certes, reconnaissait M. Colcombet, une telle mesure *présente « un certain nombre de risques »* vis-à-vis d'une opinion publique très sensible à la punition de délits comme le vol avec violence, mais, précisait-il, ceux-là font encourir à leurs auteurs des peines supérieures à sept ans de détention et sont donc exclus du champ de l'amendement.

Les réactions de l'opinion

C'est pourtant cette même *vox populi* que le garde des sceaux invoqua paradoxalement pour contester la proposition du groupe socialiste. *« Est-ce aux élus que vous êtes que je dois rappeler les réactions vigoureuses de l'opinion publique face à ces délits ? »*, déclara M. Arpaillange afin d'inciter les députés à davantage de modération. Refusant toutefois d'apparaître, par défaut, comme un partisan de l'incarcération des mineurs, le ministre de la justice proposa un amendement de *« bonne volonté »* réduisant à un mois, non renouvelable, la détention provisoire quand la peine encourue n'est pas supérieure à cinq ans d'emprisonnement. *« Ce n'est pas seulement un problème de liberté, c'est aussi pour nous un problème de responsabilité »*, souligna-t-il, ajoutant que l'éducation surveillée, qui a en charge les mineurs délinquants, n'était pas aujourd'hui en mesure de répondre à une vraie réforme, faute de moyens. *« Il faudra vous en souvenir l'automne prochain, au moment du vote du budget de la justice ! »*, lança M. Arpaillange aux députés.

Ces appels à la prudence ne furent pas entendus par le groupe socialiste, qui, soutenu par les députés communistes, adopta l'amendement. Seule représentante de l'opposition, Mme Bernadette Isaac-Sibille (UDC, Rhône) annonça que son groupe s'opposait à la limitation de la détention, *« faute de moyens pour la justice d'assurer cette mesure »*, et à ce titre s'abstiendrait sur l'ensemble du projet.

Les députés avaient auparavant rétabli l'essentiel des dispositions contenues dans le projet adopté en première lecture par l'Assemblée et supprimées par le Sénat : obligation pour le magistrat de motiver l'ordonnance de placement en détention sous peine de nullité, même obligation de renouveler cette motivation au bout d'un an (au lieu de deux) pour maintenir l'inculpé en détention, rétablissement du droit de l'inculpé à comparaître personnellement devant la chambre d'accusation lorsqu'elle statue sur une demande de mise en liberté. Les députés ont également réintroduit la disposition prévoyant que les *« enquêtes rapides de personnalité »* menées par les comités de probation devraient informer le procureur de la République *« sur les mesures propres à favoriser l'insertion sociale »* de l'inculpé.

Deux mesures nouvelles ont été adoptées : d'une part, un amendement du gouvernement disposant que les décisions d'ajournement de peines, avec ou sans mise à l'épreuve, ne figureraient désormais plus sur le bulletin numéro 2 (la partie « publique ») du casier judiciaire de l'intéressé, M. Arpaillange soulignant à ce propos qu'une telle inscription serait contraire à l'esprit même de ces mesures d'ajournement, *« prononcées lorsqu'il apparaît que le reclassement du prévenu est en voie d'être acquis »*.

D'autre part, les députés ont adopté un amendement défendu par M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), rapporteur du projet au nom de la commission des lois, autorisant la publicité des débats devant la chambre d'accusation lorsque celle-ci statue sur une demande d'appel ou de mise en liberté en présence de l'inculpé majeur, *« sauf si la publicité est de nature à nuire au bon déroulement de l'information, aux intérêts d'un tiers, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs »*. D'abord hostile à cet amendement, qui avait été adopté dans une forme différente lors de la première lecture à l'Assemblée, puis supprimé par le Sénat, M. Arpaillange s'est toutefois déclaré *« sensible »* aux limitations apportées cette fois à la publicité des débats, même si, convenait-il, *« elles ne font pas disparaître complètement mes appréhensions sur le respect du secret de l'instruction »*.

P. R.-D.

● **Projet de loi relatif aux conditions de reconnaissance de la carte de combattant volontaire de la Résistance.** – Les députés ont adopté, mardi 2 mai en dernière lecture, dans les termes votés par le Sénat, le projet de loi relatif aux conditions de reconnaissance de la carte de combattant volontaire de la Résistance, défendu par M. André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Le projet reconnaît le titre de combattant volontaire à toutes les personnes justifiant de leur appartenance pendant trois mois au moins avant le 6 juin 1944, en zone occupée, à une formation combattante homologuée par l'autorité militaire. Il reconnaît également ce titre aux *« résistants isolés »*. Les conditions d'application seront précisées par un décret après avis du Conseil d'Etat.

Les députés socialistes précisent leurs positions sur plusieurs projets

Au cours de son point de presse du mardi 2 mai, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste, a précisé les positions de ses amis sur plusieurs projets de loi qui viendront bientôt en discussion.

● **LOI PASQUA :** M. Louis Mermaz, a précisé, que seuls deux points du projet de M. Pierre Joxe visant à l'abrogation de la « loi Pasqua » sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France restent en litige avec le gouvernement. Une voie d'accord a en effet été trouvée à propos du « jour franc » et du passage de un à trois ans du délai de péremption de la carte de séjour de dix ans, pour absence du territoire français (*le Monde* du 27 avril). En revanche, le gouvernement ne semble pas vouloir suivre le groupe socialiste à propos du caractère suspensif des recours introduits auprès des cours d'appel par les étrangers condamnés à l'expulsion et dont le premier recours devant les tribunaux de grande instance a été rejeté. D'autre part, les élus PS souhaitent également que la commission de séjour (et non plus l'autorité administrative) puisse délivrer une carte de résident de plein droit à des étrangers ayant vu par trois fois renouveler leur carte temporaire.

● **SÉCURITÉ ROUTIÈRE :** S'agissant du permis à points, le ministre des transports, M. Michel Delebarre, a présenté son texte, mardi, devant la commission des lois. Le ministre a rappelé qu'il ne s'agissait que d'un volet du dispositif plus vaste qui comprend notamment le contrôle plus efficace de l'état du véhicule, la résorption des points noirs, etc. Le ministre a précisé aux commissaires que la mise en place du permis à points ne conduirait pas automatiquement, dans un premier temps, à la disparition de la commission administrative qui permet aux préfets et sous-préfets de suspendre les permis de conduire sur-le-champ. M. Delebarre estime que cette suppression prématurée pourrait apparaître comme un signe de laxisme.

M. Louis Mermaz a expliqué, que les députés PS souhaitaient, au sujet de ce texte, que le gouvernement éclaircisse le problème de la notification aux contrevenants des points enlevés. Il semblerait que le gouvernement n'y voie pas un obstacle de principe mais un obstacle matériel.

● **AUDIOVISUEL :** Enfin, avant le débat à l'Assemblée nationale, mardi 9 mai, sur l'audiovisuel public, une discussion *interne au PS a lieu en ce moment* sur ce sujet. M. Mermaz a fait savoir que les socialistes examineraient diverses pistes pour pallier la faiblesse du financement de l'audiovisuel public face au privé. Ainsi, MM. Christian Pierret et Max Gallo proposent-ils que, désormais, les chaînes publiques ne passent plus de publicité mais bénéficient en contrepartie d'une taxe sur les publicités qui frapperait essentiellement les chaînes privées.

Ce dispositif ne fait pas l'unanimité au sein du PS. MM. Bernard Schreiner et Jean-Jack Queyranne proposent, quant à eux, que l'Etat s'engage à compenser, à partir de l'année prochaine, le manque à gagner accumulé ces dernières années par les chaînes publiques (estimé à 1,8 milliard de francs) dû aux exonérations diverses de la redevance.

P. S.

Dans les Bouches-du-Rhône

Le PS tire les conséquences de son échec marseillais

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

La fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a entamé sans drame son aggiornamento, à l'occasion de la convention qu'elle a tenue, samedi 29 avril, à Aix-en-Provence, en présence de M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. D'une part, un nouveau secrétariat fédéral a été élu après la démission de l'ancien et il assure une meilleure représentation des courants minoritaires sur la base d'un compromis conclu au niveau national. D'autre part, une commission de contrôle des cartes a été créée, au nom de la *« transparence »* réclamée par la plupart des orateurs.

Fortement ébranlée par la sévère défaite de la liste PS-PCF aux élections *municipales à Marseille*, la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône s'est vu, en fait, imposer par Paris une solution autoritaire de ses problèmes de fonctionnement, solution fondée sur la logique des courants. Ainsi le pezétisme comme le defferrisme ont-ils vécu. Bon gré, mal gré, les socialistes marseillais sont rentrés dans le rang. Au sein du nouveau secrétariat fédéral de vingt-six membres, figurent, désormais, sept jospiniens, cinq fabiusiens, trois mauroyistes et un « hors cadre » (M. Jean-François Picheral), formant l'actuelle majorité du parti, ainsi que cinq rocardiens et cinq membres de Socialisme et République (au lieu de vingt-trois membres du courant A-B, deux rocardiens et un Socialisme et République dans le précédent secrétariat, lointain héritier du congrès de Metz de 1979). Cette répartition est jugée unanimement *« arbitraire »* et constituant une solution transitoire, mais elle est acceptée par tous les courants (sauf Socialisme et République), en raison de la *« gravité de la situation »* et au nom de *« l'intérêt supérieur du parti »*.

Les sièges refusés par Socialisme et République seront provisoirement laissés vacants. Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement n'ont pas discuté leur représentation numérique, mais ils auraient souhaité avoir l'un des trois postes principaux de responsabilités que sont celui de premier secrétaire, toujours occupé par M. Yves Vidal (1), et ceux de secrétaires fédéraux aux sections de Marseille et du département (2). Le nouveau secrétariat fédéral et la création de la commission de contrôle des cartes ont été adoptés à l'unanimité des membres du comité directeur, moins cinq contre et trois abstentions.

Un consensus s'est dégagé sur la *« responsabilité collective »* de l'échec des municipales à Marseille. *« Il ne serait pas juste moralement, ni adroit politiquement de faire porter sur une seule personne* [NDLR : M. Pezet, tête de liste] *la responsabilité de ce qui s'est passé »*, a affirmé M. Michel Vauzelle (fabiusien), qui a rappelé l'unanimité de la convention nationale du PS pour la désignation du candidat socialiste, *« toutes tendances confondues et tous éléphants confondus »*, comme l'a souligné lui-même M. Mermaz. M. Philippe Sanmarco (Socialisme et République) a salué le *« courage »* avec lequel M. Pezet avait mené la campagne.

Faut-il tourner la page ? Et comment ? Pour M. Vauzelle, *« la famille socialiste doit être un jour rassemblée et le plus tôt sera le mieux, lorsque ce sera possible psychologiquement, politiquement et juridiquement »*. M. Sanmarco s'est prononcé pour la réconciliation avec une *« municipalité amie »*, mais après l'avoir jugée aux actes.

GUY PORTE.

(1) M. Vidal devrait, au prochain congrès, abandonner ses fonctions, qui, selon les statuts du PS, sont incompatibles avec son mandat de député obtenu en juin 1988.

(2) Le secrétaire fédéral aux sections de Marseille reste M. Bernard Pigamo (jospinien) et celui chargé des sections du département est M. François Bernardini (rocardien). M. Frédéric Rosmini (mauroyiste) a cédé le poste de trésorier, qu'il détenait depuis dix ans, à M. Charles Bonifay (rocardien). Quant à la commission de contrôle des cartes, *elle sera présidé par un fabiusien*, M. Lucien Weygand.

En Corse

Les « tables rondes » remplacent la grève

AJACCIO
de notre correspondant

Le plus grand conflit social que la Corse ait connu a pris fin. Les postiers s'étaient, les premiers, mis en grève le 22 février à Bastia, le 28 à Ajaccio. Ils ont été les derniers à reprendre le travail, le mardi 2 mai à Bastia, et le mercredi 3 mai à Ajaccio. C'est dans ce secteur que les négociations ont été les plus longues et les plus difficiles. Finalement, l'île ne compte plus de grévistes, si ce n'est le personnel d'Air France de l'escale de Bastia-Poretta, en conflit purement interne qui paralyse l'activité de la compagnie nationale dans cette ville depuis plus de cinq semaines.

La fin du conflit a coïncidé avec l'installation des quatre tables rondes annoncées par M. Michel Rocard, le 23 mars, après qu'il eut reçu les parlementaires de la région. Ces instances de réflexion sont placées sous la présidence de MM. Pierre Soubie, inspecteur général de l'INSEP (formation des prix et développement de la concurrence), François Essig, directeur général de la chambre de commerce de Paris (aides à la continuité territoriale), Pierre Cabanes, secrétaire général du groupe Thomson (fonction publique et conditions d'exercice de la mission des agents de l'Etat en Corse) et Michel Lainé, trésorier-payeur général de l'Alsace (réforme de la fiscalité).

Leur coordination a été confiée à M. Michel Prada, inspecteur général des finances, qui s'est heurté, mardi, à des revendications de caractère différent : les chambres de commerce, d'agriculture et de métiers, à l'instigation des collectifs de socioprofessionnels, n'ont accepté de participer aux travaux que contre l'engagement du préfet de région, M. Jean-Gil Marzin, de tenir, vendredi, une réunion destinée à étudier les problèmes conjoncturels d'une part, et, d'autre part, certains syndicats ont décidé de retirer leurs représentants, tels le STC (nationaliste), qui désirait être représenté à chacune des tables rondes, et FO, qui souhaitait que l'on parlât de la grève et de ses conséquences.

Les représentants des formations politiques pressentis sont présents, à l'exception de ceux de l'UPC, pour qui ces réunions ne sont pas *« faites pour dégager la solution politique au problème politique corse »*.

PAUL SILVANI.

(Publicité)

BRAVO ET MERCI
MONSIEUR LE PRÉSIDENT !

Les citoyens français issus de l'immigration maghrébine en France saluent l'initiative de politique étrangère du président de la République, M. François Mitterrand.

Par son geste, le chef de l'État français a montré au monde que Yasser Arafat, infatigable combattant de la cause palestinienne, est l'homme qui permettra au dialogue de s'instaurer au Proche-Orient afin que la paix y revienne enfin.

La France, en recevant le seul représentant légitime du peuple palestinien, a donc été fidèle à son histoire, à sa civilisation et à l'idée que les hommes libres se font d'elle de par le monde.

Les beurs sont fiers du courage exceptionnel dont a su faire preuve François Mitterrand : ils le soutiennent, plus que jamais, et l'assurent de toute leur confiance.

GÉNÉRATION BEUR

BOITE POSTALE 46
93202 SAINT-DENIS CEDEX 1
TÉL. : 42-43-02-10.

EN BREF

● **M. Olivier Stirn (PS) : un ticket Rocard-Fabius.** – M. Olivier Stirn, ministre délégué chargé du tourisme, estime, dans un entretien publié, mercredi 3 mai, dans *Paris-Match* que, *« à partir du moment où un parti occupe une position-clé autour de laquelle plus de la moitié des Français peuvent se rassembler, il faut deux hommes pour l'incarner »*. Il propose la constitution, au sein du PS, d'*« un ticket Rocard-Fabius »*, sous la forme, *« non pas d'un pacte à l'américaine, mais d'un accord tacite et implicite »*. M. Stirn considère que, *« avec trois, quatre, cinq leaders, le PS court le risque, faible, d'éclater »*, et il constate, de surcroît, que la droite, *« faute d'un ticket crédible, est en plein désarroi »*.

● **M. Raymond Barre et l'économie française : satisfecit.** – M. Raymond Barre s'est « réjoui », mardi 2 mai, à l'occasion d'une conférence-débat devant les élèves de l'école HEC de Jouy-en-Josas (Yvelines), de la situation économique actuelle de la France, qu'il juge *« tout à fait bonne »*, ajoutant toutefois : *« Je regrette qu'il ait fallu attendre d'être au bord du précipice, en 1983, pour que le gouvernement s'en préoccupe et concrétise les idées que je n'arrêtais pas de préconiser. »*

Politique

Les dissensions au sein de l'opposition

Le RPR et l'UDF se rallient à la motion de censure proposée par les « rénovateurs »

Les députés devraient débattre, en fin de semaine prochaine, d'une motion de censure déposée par l'opposition contre la politique européenne du gouvernement. Le bureau du groupe UDF de l'Assemblée nationale et les députés RPR se sont ralliés, mardi 2 mai, à cette initiative – jugée au départ intempestive – des « rénovateurs ».

M. Jacques Chirac avait, le premier, senti tourner le vent la semaine dernière. En annonçant son intention de soutenir la motion de censure des « rénovateurs », le président du RPR contraignait le groupe de ses députés à le suivre sur cette voie pourtant contestée par plusieurs de ses proches. C'est donc sans surprise, mardi après-midi, que les élus RPR ont approuvé le principe de cette motion.

« Globalement, une majorité s'est déclarée dans ce sens », a expliqué Mme Isabelle Escapin, attachée de presse du groupe RPR. Mais une majorité s'est également dégagée pour juger *« la procédure inhabituelle »*. Un euphémisme pour traduire le mécontentement de certains députés qui n'ont pas apprécié de se trouver mis devant le fait accompli. Quelques critiques de fond ont été également émises sur le contenu de la motion de censure. M. Michel Cointat a reproché notamment aux rédacteurs de cette motion d'ignorer le fonctionnement des mécanismes européens. Le message a été transmis à M. Bernard Bosson (UDC), ancien ministre des affaires européennes du gouvernement Chirac et corédacteur, avec M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), de ce texte, qui cherche avant tout à rendre compatibles les points de vue des groupes UDF, UDC et RPR (*le Monde* du 28 avril).

Plusieurs députés RPR, comme MM. Bernard Debré et Robert Pandraud, ont chaleureusement approuvé l'initiative des « réformateurs ». Ils y voient l'occasion de permettre à l'opposition d'affirmer son existence aux yeux de l'opinion publique. M. Michel Noir est également intervenu pour expliquer que le débat s'imposait d'autant plus que, par deux fois, le gouvernement allemand venait de prendre en matière de fiscalité, d'épargne et de défense des initiatives sans en avertir ses partenaires européens et notamment la France. M. Robert Pandraud a repoussé l'idée d'une question sur ce sujet, mercredi, lors de la séance des questions au gouvernement. Il ne souhaite pas gêner le chancelier Kohl, qui se trouve dans une position difficile à l'approche des élections générales de 1990.

Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, a estimé, pour sa part, qu'il n'y avait rien à redire à cette motion de censure. Pour permettre, toutefois, que des modifications (nécessairement légères compte tenu de la nature « consensuelle » de cette motion) soient apportées, un petit groupe devait se réunir mercredi à 17 heures, rue de Lille, autour de M. Juppé : devaient y participer M. Etienne Pinte, Michel Cointat, Pierre Mazaud et Jacques Godfrain.

Menace de récupération

Du côté de l'UDF, c'est avec empressement que l'on s'est embarqué dans l'esquif des « rénovateurs ». Le bureau du groupe de l'Assemblée nationale, auquel participait M. François Léotard, a décidé, mardi matin, de s'associer à cette motion de censure, en souhaitant qu'elle recueille pour son dépôt le plus grand nombre de signatures. Les « rénovateurs » veulent, pour leur part, restreindre à 60 (20 UDF, 20 RPR et 20 UDC) le nombre des signataires, afin de préserver son caractère symbolique pour ne pas « fusiller » un trop grand nombre de signatures (1).

L'UDF s'était déclarée prête à suivre le mouvement. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Pierre Méhaignerie devait préciser que son groupe ne ferait pas de cette motion de censure un brûlot. L'UDF pourrait placer son intervention sur un mode interrogatif plutôt qu'inquisitorial.

Reste que les « rénovateurs » se trouvent devant un problème. Hier ralliés pour leur initiative jugée brouillonne, les « turlupins » de l'opposition voient aujourd'hui leur première initiative concrète menacée de récupération par les appareils. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Delalande (RPR, « rénovateur ») n'en revenait pas : *« C'est marrant, au départ on trouvait notre action critiquable, et maintenant tout le monde veut absolument nous suivre ! »*. Un autre « rénovateur » raconte la précipitation avec laquelle, la semaine dernière, M. François Léotard a cherché à signer cette motion de censure avant que M. Chirac ne s'y déclare favorable.

S'ils n'y prennent garde, les « rénovateurs » risquent d'être privés dans l'hémicycle de la vedette dans un débat qu'ils ont lancé. En effet, les groupes parlementaires ont la maîtrise du choix des orateurs et de la répartition des temps de parole en leur sein. L'UDF et le RPR devraient donc choisir, selon certaines informations, MM. Giscard d'Estaing et Alain Juppé comme principaux orateurs de leurs groupes.

Pour éviter d'être réduits à un quasi-silence, les « rénovateurs » pourraient ressusciter une vieille pratique en exhumant une disposition du règlement de l'Assemblée nationale qui précise, dans son article 156 (premier et deuxième alinéas), que l'*« interpellation »* du gouvernement est possible. Dans ce cas-là, un député (en l'occurrence un « rénovateur ») pourrait, au cours d'une séance publique, interpeller le gouvernement, en joignant à sa demande la motion de censure. En outre, cet article précise fort utilement que *« dans la discussion* [de la motion de censure], *l'auteur de l'interpellation a la parole en priorité »*... Ainsi le « rénovateur » choisi (ce devrait être M. Bernard Bosson, UDC) pourrait intervenir en ouverture du débat, permettant aux « rénovateurs » de ne pas être réduits à la portion congrue...

PIERRE SERVENT.

(1) L'article 49 alinéa 2 de la Constitution précise que *« si la motion de censure est rejetée, ses signataires ne peuvent en proposer une nouvelle au cours de la même session »*, sauf en riposte à l'utilisation du 49-3 (engagement de responsabilité). L'article 49-2 précise encore : *« L'Assemblée nationale met en cause la responsabilité du gouvernement par le vote d'une motion de censure. Une telle motion n'est recevable que si elle est signée par un dixième au moins des membres de l'Assemblée. Le vote ne peut avoir lieu que quarante-huit heures après son dépôt. Seuls sont recensés les votes favorables à la motion de censure, qui ne peut être adoptée qu'à la majorité des membres composant l'Assemblée. »*

Lyon à l'heure de Michel Noir

LYON
de notre bureau régional

« Au travail, au travail, vite et bien », commandait M. Michel Noir, le soir de son élection à la mairie de Lyon. Cinq semaines plus tard, le même, le corps peut-être un peu plus flottant dans son costume sombre, constate à l'occasion d'une conférence de presse : *« On a bossé comme des fous ! C'est vrai, on en a enfilé des heures, il faut dire qu'on a été élu pour ça. »* Le message est clair : après deux escapades en terre étrangère, Paris et Barcelone, le maire de la « capitale des Gaules » entend faire savoir qu'il ne cesse de s'occuper de ses « gones » (1).

Quatre jours, en effet, avant que le président de la région Rhône-Alpes n'ouvre, dans *Libération*, le complot des *« douze »*, MM. Charles Millon et Michel Noir avaient déjeuné en tête à tête dans un hôtel des bords du Rhône. L'offensive a si bien démarré que le grand triomphateur des élections municipales a été en quelque sorte kidnappé par les médias nationaux.

Retour à la mairie

Ancien doyen de la faculté de droit, M. Serge Guinchard pointe le nez dans les finances de la ville : *« Compte tenu du nombre de grands projets en cours, le silence sur la question du financement nous paraissait inquiétant »*, précise lui-même à ce propos M. Noir. Pour les affaires culturelles, un ancien chirurgien, M. Jacques Oudot, déjà vice-président du conseil régional pour le même secteur, rêve à voix haute de toutes les bonnes idées qui pourraient redonner un peu de tonus à la ville. Chef d'entreprise poussé par le maire vers un mandat de député européen, M. Henry Chabert imagine pareillement, du matin au soir, le remodelage du paysage urbain. Enfin, l'infidèle Jean-Michel Dubernard, député (RPR) du Rhône, celui-là même qui avait déclaré avoir *« obéi »* en ralliant de mauvais gré la liste de M. Michel Noir, a fait dresser en quinze jours un état des lieux détaillé des 220 écoles primaires de Lyon et obtenu que la ville consacre, dès cet été, 100 millions de francs à leur remise en état, soit près de quatre fois ce qui était initialement prévu par l'ancienne équipe municipale.

Les points communs de ce quatuor de choc ? La quarantaine, l'appartenance au RPR, l'enthousiasme d'être enfin maîtres d'agir et un certain désintérêt pour les jeux politiques. Cela, c'est l'affaire de ce grand séducteur, œil translucide et sourire vorace, qu'est M. Michel Noir, toujours aussi embarrassé par sa longue et lourde carcasse – 1,97 mètre et plus de 100 kilos, – *« le grand fifrelin »*, comme l'appelait son prédécesseur, M. Francisque Collomb. Tolérance et transparence constituent la règle d'or, sans cesse affichée par la nouvelle équipe. Dès le premier numéro du nouveau bulletin municipal, *« C'est 9 à Lyon »*, trois pages ont ainsi été réservées à l'opposition de gauche. Pour le reste, la méthode est simple : ce qui est bon pour Lyon est bon pour M. Michel Noir. Lui-même se charge de la représentation, là où c'est nécessaire.

En cinq semaines, il est ainsi parvenu à rappeler à la France entière que Lyon aussi pouvait avoir un maire. Après avoir rencontré MM. Joxe et Chevènement pour tenter de récupérer les terrains que peuvent encore posséder à Lyon l'armée et la police, il se promet de négocier sans tarder avec MM. Charasse et Arpaillange la construction d'une nouvelle cité judiciaire, un dossier qui traîne depuis treize ans. Il lui reste enfin, au cours de ce mois de mai, à prendre, avec la présidence de la communauté urbaine de Lyon, les véritables commandes du pouvoir local. Puis il réunira pour la première fois un nouvel organisme, le conseil international de Lyon, à une date arrêtée de concert avec l'un de ses membres les plus prestigieux, M. Raymond Barre. Les dernières cicatrices des municipales une fois refermées, la voie sera alors parfaitement dégagée pour faire de Lyon la capitale de la rénovation.

JEAN-LOUIS SAUX.

(1) Nom donné aux enfants de Lyon et, par extension, à tous les « vrais » Lyonnais.

Sauver la rénovation

(Suite de la première page.)

C'est un fait cependant qu'à peine quelques semaines après les premiers signes du dégel rénovateur l'opposition semble être victime d'un phénomène de reglaciation accélérée de ses structures et de ses discours. Jugeons sur pièces. Depuis des mois, il n'est bruit dans l'opposition que d'une nécessaire démocratisation des modes de désignation des candidats aux différentes élections, clé du renouvellement des hommes. Arrive l'échéance européenne, et que voyons-nous ? Des appareils à la légitimité chancelante refuser net toute procédure de mise en concurrence démocratique des listes éventuelles et se tourner vers le seul homme qu'ils pensent, à tort ou à raison, incapable de conduire l'opposition à une vraie victoire, c'est-à-dire à une victoire qui placerait à nouveau le vainqueur au premier rang des présidentiables. Etrange situation en vérité que celle de Valéry Giscard d'Estaing, choisi pour ne pas gagner et condamné en cas de succès à relancer la plus dévastatrice des guerres de chefs !

Second recul, le formidable mouvement de recloisonnement de la vie politique. Philippe Séguin avait justement souligné que l'un des grands objectifs de l'initiative rénovatrice était d'éviter la marginalisation et la mise à l'index du centre. Or à quoi assistons-nous depuis quelques semaines, sinon précisément au rejet de toutes les propositions unitaires en provenance du centre : proposition de liste unique de l'opposition conduite par un rénovateur du RPR, proposition de convention démocratique des élus chargée d'arbitrer dans l'union le débat européen, proposition de constitution d'un intergroupe parlementaire commun à l'ensemble de l'opposition, proposition d'un pacte d'union organique pour la désignation d'un seul candidat à la future élection présidentielle, proposition enfin de fusion du CDS au sein d'un ensemble plus vaste. Toutes ces initiatives ont été délibérément rejetées, ignorées, méprisées, par des hommes et des partis qui ont en fait choisi la désunion dans la conservation plutôt que l'union par la rénovation.

Frontières

Quant aux frontières entre le RPR et le PR, elles ne risquent pas d'être mises en cause de sitôt par les différents appareils. Dans les deux partis on continue en effet de parler prudemment de « confédération RPR-UDF » et non pas de parti unique. Or la confédération a un sens précis ; c'est le maintien du statu quo, la souveraineté préservée des états-majors sur leurs troupes, la sainte alliance contre les nouveaux, la logique du cartel, c'est-à-dire le partage au sommet du marché, contre la logique libérale de la concurrence et de l'arbitrage à la base. La confédération, c'est le dernier mot d'une culture autoritaire qui ne veut pas mourir.

La conséquence logique du recloisonnement, c'est l'instruction désormais quotidienne d'un procès en sorcellerie contre le centre. Démarche plus instinctive que rationnelle qui pousse la droite de la droite à prendre ses distances à l'égard d'une certaine idée de la solidarité et du dialogue social dans laquelle elle ne s'est jamais vraiment reconnue. Démarche suicidaire surtout puisqu'elle vise à ouvrir toutes grandes les portes du centre aux amis de Laurent Fabius ou de Michel Rocard et à pérenniser ainsi le pouvoir socialiste.

Résurrection de Giscard, blocage du jeu par les appareils, relance de la guerre des chefs, excommunication du centre, droitisation du discours : n'en jetez plus, la cour est pleine et la machine à perdre de nouveau prête à fonctionner à plein régime. Il est urgent de mettre le holà à ce grand mouvement qui enferme l'opposition dans des structures mortes et dans un discours minoritaire. Le but et le moyen d'une relance de la rénovation sont en vérité confondus : il s'agit d'organiser la solidarité effective des rénovateurs et du centre sur un projet de transformation des structures partisanes. Sans les rénovateurs, les centristes sont condamnés à être structurellement minoritaires dans l'ensemble oppositionnel. Sans l'appui des centristes, les rénovateurs sont eux aussi condamnés à occuper des positions marginales au sein de leurs partis respectifs.

Concrètement, l'opposition a le choix entre deux formules de rénovation : celle d'une organisation unifiée, prenant la forme d'un « grand parti de la liberté », symétrique du PS ; celle, au contraire, d'une organisation dualiste, fondée sur la concurrence et la complémentarité de deux formations, progressiste et rigoriste, liées entre elles par un pacte d'union et par une procédure commune de désignation d'un candidat à l'élection présidentielle. Les deux formules ont en commun de permettre la réintégration à part entière de la famille centriste et de mettre un terme à la guerre des chefs en disciplinant leur compétition. Elles présentent toutefois l'une et l'autre certains inconvénients. La première expose au risque de rétraction électorale, un ensemble oppositionnel unique, même s'il est organisé de manière pluraliste, risquant d'avoir quelque difficulté à séduire à la fois les électorats tentés par le Front national et par le Parti socialiste. La seconde formule, si elle évite cet écueil, aurait en revanche l'inconvénient d'organiser de manière excessivement rigide et manichéenne le jeu des tendances.

Sans doute faut-il imaginer une solution intermédiaire et rechercher la constitution d'une formation non pas unique mais hégémonique de l'opposition, fondée sur l'affirmation d'une nouvelle culture partisane, pluraliste et démocratique. Ce nouveau parti aurait vocation à rassembler au-delà des démocrates sociaux ceux des libéraux, des gaullistes voire des conservateurs qui ne s'accommodent plus d'une organisation des droites autoritaire et monolithique. Vraisemblablement flanqué sur sa droite d'une formation plus respectueuse des valeurs traditionnelles d'autorité, formation à laquelle pourraient le lier des accords électoraux, ce grand parti de centre droit serait évidemment doté de courants – social, libéral, conservateur par exemple – à l'instar de la plupart des formations modérées d'Occident. Son candidat à la présidence de la République serait désigné dans le cadre d'une large convention comprenant à la fois les principaux élus du mouvement et, dans une proportion à déterminer, les représentants des adhérents.

Ainsi doté d'un instrument de participation des citoyens et des élus à une vie publique rénovée, l'opposition pourrait enfin s'attaquer avec succès à la reconquête électorale de la nouvelle France, France des provinces et des classes moyennes, France de la liberté, de la solidarité et de la décentralisation, France qui n'en finit pas d'attendre de sa classe politique qu'elle jette ses habits vieux par-dessus les moulins.

JEAN-LOUIS BOURLANGES.

(Publicité)

Message au Président de la République

Depuis de nombreuses années, les juifs de France ont reconnu en François Mitterrand non seulement un ami par le cœur mais surtout un parent par l'esprit, car ses valeurs sont les nôtres, issues de notre histoire et de notre culture.

Dès son élection à la présidence de la République, il s'est rendu à Jérusalem, ville symbole de notre mémoire, pour parler au peuple d'Israël de paix et de tolérance, de négociations et d'égalité.

Président d'une France que nous avons voulue plus fraternelle, François Mitterrand a su rapprocher de notre pays ce morceau de nous-même qu'est la Terre d'Israël, où nous rêvons que s'instaure une paix juste et durable.

Les 2 et 3 mai, François Mitterrand a reçu en visite officielle Yasser Arafat, chef de l'OLP. Cette visite soulève dans une partie de la communauté juive de France et de ses institutions une émotion qui trouve sa justification dans le passé ou l'histoire plus récente.

Parce qu'il s'agit de la paix ou de la guerre, de la vie ou de la mort, ce dialogue que François Mitterrand a entamé ne peut en rester au niveau du symbole. La France, pays des droits de l'homme et de la liberté, se doit de participer, à travers sa personne, à l'œuvre exaltante qu'est la paix entre deux peuples.

Juifs épris de paix, nous confirmons avec force notre confiance dans le président de la République et nous espérons que, grâce à son action, son interlocuteur pourra, à l'issue de cette rencontre, affirmer avec nous que si le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne peut avoir des degrés différents selon les endroits, la paix tant désirée ne saurait être, en aucun cas, un premier pas vers une reprise de la guerre et la recherche de la disparition de l'autre.

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES :

Socialisme et Judaïsme – Cercle Bernard Lazare – Identité et Dialogue – Cercle Amical Arbeter Ring – Centre Vladimir Medem – Hachomer Hatsaïr – Les Amis du Mapam – Cercle Michmar – Les Amis de Chalom Archav – Combat pour la Diaspora.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le refus d'admission de deux demandeurs d'asile

La rumeur du « cocktail PAF »

« *Cocktail PAF.* » PAF pour police de l'air et des frontières. Cocktail pour mélange non identifié et administré dans les aéroports, qui aurait la propriété de neutraliser les refoulés, expulsés et autres étrangers indésirables, mais peu enclins à quitter le territoire français de leur plein gré. Et le tout pour une méchante rumeur dont la seule évocation provoque les vives protestations des responsables policiers qui crient à la calomnie et à la diffamation. C'est bien connu : en ces temps de contrôle accru des frontières et de chasse à l'immigré clandestin, les étrangers refusés chargent de tous les péchés de la création le pays qui n'a pas voulu d'eux. Rancuniers, témoins définitivement sujets à caution, ils en rajoutent.

Pourtant, ils ne sont pas seuls à propager la rumeur. Certains syndicalistes policiers assurent que, « *dans le passé* », des calmants ont été administrés à des étrangers qui, refusant d'embarquer en se débattant, en criant du scandale, entravaient le juste cours du droit français. A deux reprises, avant mars 1986 et après mai 1988, le cabinet de M. Pierre Joxe, deux fois ministre de l'intérieur, a dû faire savoir oralement que, si d'aventure de telles pratiques existaient — ce qu'évidemment il ne saurait croire, — elles étaient inadmissibles et répréhensibles et devaient céder la place à des « *solutions plus humaines* ».

C'est dans ce contexte que survient l'histoire de Suthamathy et Abayakaran Visvalingam, objet actuel d'un différend entre l'association France, Terre d'asile et le ministère de l'intérieur. Sri-Lankais, Suthamathy et Abayakaran sont la sœur et le frère de Sivakaran Visvalingam. Celui-ci, époux d'une Française, habite à Nice et dispose d'une carte de résident en bonne et due forme. En février dernier, il vient les chercher à Colombo. Le 20 février, tous trois arrivent à l'aéroport de Roissy où Sivakaran conduit son frère et sa sœur à la PAF afin de formuler leur demande d'asile. Tamouls, ils assurent avoir de bonnes raisons pour y prétendre. De fait, selon France, Terre d'asile, un oncle, un cousin germain et un autre frère se sont déjà vu reconnaître un statut de réfugié.

Le 22 février, tandis que Suthamathy et Abayakaran sont logés au Sofitel de l'aéroport, le ministère de l'intérieur fait savoir que la demande d'asile est refusée, « *les intéressés ne faisant état d'aucune atteinte réelle à leur sécurité ou à leur liberté* ». Entre-temps, il apparaît que « *les intéressés* » ont la varicelle. La période d'incubation terminée, un premier départ pour Singapour est tenté le 2 mars. En vain : les deux Tamouls refusent d'embarquer. Seconde tentative, le 4 mars, avec, cette fois, une escorte de deux policiers français. Mais, selon France, Terre d'asile, le commandant de bord du vol UTA 568, prévenu par un syndicaliste du refus du frère et de la sœur, s'oppose, à son tour, à leur embarquement.

La troisième tentative sera la bonne. Le dimanche 5 mars au soir, Abayakaran et Suthamathy Visvalingam prennent le départ sans protester sur le vol UTA 562 pour Nouméa, avec escale à Singapour. Cependant, un retard intervient : une fausse alerte à la bombe — par un coup de téléphone anonyme — oblige à fouiller l'avion. Elle oblige aussi le chef d'escale de permanence de la compagnie UTA à rédiger un rapport manuscrit sur les incidents de la soirée. Or voici ce qu'il écrit à propos des deux demandeurs d'asile malchanceux : « *Les deux passagers inadmis Visvalingam et escorte PAF [deux agents] seront embarqués vers 21 heures par la porte arrière du B-747 avec un escabeau en dehors des regards des passagers se trouvant en salle d'attente [nous avions eu une triste expérience la veille]. Ce soir, les deux inadmis étaient passés par le SAMU avant d'arriver à l'avion. Sans commentaire sur leur état... Aucune difficulté pour les embarquer, ils ne devaient même pas savoir qu'ils se trouvaient à bord d'un avion.* »

Pour France, Terre d'asile, qui assure ne pas s'avancer à la légère, ce rapport est un « *élément de preuve* ». Preuve que Sivakaran, le frère réidant à Nice, dit vrai quand il assure avoir vu, grâce à une paire de jumelles prêtée par un citoyen belge, deux civières embarquées à bord de l'avion d'UTA. Preuve qu'il dit encore vrai quand il affirme que, auparavant, à la fenêtre du Sofitel, sa sœur a « *fait le signe d'une piqûre au bras* », tandis que trois autres femmes sri-lankaises, également refoulées, faisaient le « *signe de dormir* ». Preuve enfin qu'il y a quelque chose de louche dans ce que rapporte cette lettre que, en début d'après-midi de ce dimanche 5 mars, sa sœur a réussi à glisser à Sivakaran au Sofitel : « *Hier*, écrit-elle, *ils ont essayé de nous faire monter ; on a refusé. Avant de nous faire monter, pour tous les deux, nous avons reçu une injection. Maintenant encore, j'ai la bouche de travers ; cela fait beaucoup mal.* »

« C'est de la diffamation »

Or France, Terre d'asile se trompe. C'est du moins ce qu'affirme catégoriquement Mme Françoise Toubol-Fischer, avocate et conseillère technique au cabinet de M. Joxe. « *Tout cela est faux. Nous avons pris très au sérieux cette affaire et j'ai tout vérifié.* » La piqûre du 4 mars ? De la gammaglobuline destinée à renforcer les défenses immunitaires de deux convalescents, en phase post-éruptive de leur varicelle. Les civières ? Impossible, la passerelle utilisée ne permet pas le passage d'un brancard. Et, si le frère et la sœur sont aujourd'hui de retour à Colombo, c'est de leur plein gré, affirme le ministère qui assure avoir reçu de telles assurances de l'antenne du Haut Commissariat aux réfugiés à Singapour.

A l'aéroport de Roissy, les divers protagonistes de cette affaire crient à la calomnie. Docteur Philippe Bargain, chef du service médical d'urgence (SMU) : « *En aucun cas, j'ai piqué les mecs ! Ma tête sur le billot ! On les a seulement traités pour leur putain de maladie à la con. D'ailleurs, un flic de garde au Sofitel l'a attrapée. Il n'y a aucun produit qui n'anéantisse pas le malade en même temps que le symptôme. Ils auraient donc été allongés. Impossible ! Une civière, ça prend six places. Deux, douze... Au fait, tout ça, c'est du gratuit. Personne n'a payé !* » M. François Le Cornec, directeur régional de la PAF : « *C'est de la diffamation ! L'escorte qui les a accompagnés jusqu'à Singapour est formelle : ils étaient calmes, se sont alimentés normalement, n'ont opposé aucune résistance.* » M. Eric Brendel, commissaire de la permanence : « *Le seul problème qu'on ait eu, c'est l'alerte à la bombe.* » Une alerte dont Sivakaran Visvalingam fut soupçonné par la police d'être l'auteur. *Mais, poursuivi à la* demande d'UTA, partie civile, il a été relaxé le 17 avril.

A France, Terre d'asile, on reste dubitatif. En fait, cette histoire illustre une guérilla, qui ira sans doute croissant, entre les associations humanitaires et la police à propos des demandeurs d'asile. « *C'était une tentative de regroupement familial* », résume Mme Toubol-Fischer. « *Les asiles politiques sont pratiquement tous des asiles économiques* », renchérit M. Le Cornec. Mme Fadila Amarani, directrice adjointe de France, Terre d'asile, réplique : « *Maintenant, l'asile n'est vu que dans une optique d'immigration : on jette le bébé avec l'eau du bain.* »

EDWY PLENEL.

ENVIRONNEMENT

La protection de la couche d'ozone

Les CFC pourraient être éliminés avant la fin du siècle

HELSINKI
de notre correspondante

A l'automne 1987, trente-six pays avaient signé le protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone en s'engageant à réduire de 50 % leur utilisation des chlorofluorocarbones (CFC) avant la fin de 1998. La première réunion sur le suivi de ce protocole, qui a débuté le mardi 2 mai, à Helsinki, devrait permettre d'accélérer le processus. Déjà, à l'issue de la première journée de travail, les ministres de l'environnement des quelque quatre-vingts pays participants ont adopté la proposition présentée par le gouvernement finlandais concernant l'arrêt total de la production et de l'utilisation des CFC ainsi qu'une réduction de celles des halons (des molécules où le chlore est remplacé par du brome) d'ici à l'an 2000.

Le plus délicat étant de convaincre les pays en développement de la nécessité de ces mesures, la proposition finlandaise prévoyait de leur faire profiter « *à un minimum de frais* » des recherches visant à trouver des substituts inoffensifs aux CFC. La Norvège s'est engagée à consacrer 0,1 % de son PNB — soit quelque 100 millions de dollars par an — à cette aide particulière aux pays en développement.

F. N.

Polémique autour des tourterelles

Chasseurs contre écolos

SOULAC
de notre envoyé spécial

Du haut de son « pylône » haut comme un mirador, le chasseur de tourterelles brandit un drapeau tricolore. Chasser le 1er mai serait-il devenu un acte patriotique ? Dans le Médoc, on fait semblant de le croire. « *On est français. Ici on est chez nous !* », crient les chasseurs surpris dès l'aube à l'heure du casse-croûte, prêts à remonter dans leur pylône à l'annonce du passage des tourterelles de retour d'Afrique. Si les chasseurs médocains affirment leur fraternité avec tant d'insistance, c'est qu'ils prétendent lutter contre une directive européenne de 1979 interdisant la chasse aux oiseaux migrateurs en période de reproduction. Mais ils oublient volontairement que c'est un Girondin de Libourne, Robert Boulin, alors ministre de l'agriculture, qui a interdit la chasse de printemps dès 1969.

Voilà donc vingt ans que les chasseurs du Médoc violent la loi française — encouragés un temps par le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, qui avait inauguré une politique de tolérance aujourd'hui révolue. Vingt ans que les gendarmes se montrent impuissants à réprimer le délit, et que les gardes-chasse s'évanouissent dans la nature pendant les trois semaines de mai où les tourterelles des bois sont attendues à la pointe de Grave. C'est que ces chasseurs-là, qui ne sont plus qu'un petit millier aujourd'hui, se sentent dépossédés d'un privilège exclusif : sortir son fusil pendant le joli mois de mai, au moment où toute la faune — et pas seulement les tourterelles — se reproduit. « *Si vous vous appropriez la loi, nous avons pour nous les us et coutumes.* », C'est l'argument qu'un adjoint au maire de Soulac assène aux ornithologistes qui comptent les passages de migrateurs à la pointe de Grave.

Les chasseurs de tourterelle se sentant si menacés qu'ils en oubliant toute retenue, y compris les consignes de calme de leurs dirigeants. Le 1er mai, Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), avait voulu initier deux nouveaux venus en Médoc : Antoine Waechter, chef de file des Verts, et Jacqueline Faucher, présidente de la SPA (Société protectrice des animaux). Le trio, considéré comme une provocation par les chasseurs, a été pris à partie devant toute la presse. « *Sale pédé* », « *t'a rien dans le slip* », furent les propos les plus aimables adressés au président de la LPO, qui reçut en prime quelques coups.

Dans le marais

Antoine Waechter, navré, tenta de s'interposer. Les chasseurs s'en prirent alors aux journalistes. Un photographe fut projeté dans le marais, tandis que son confrère de l'AFP reçut un coup de poing qui lui brisa ses lunettes. Les gendarmes de la brigade de Lesparre, en recevant la plainte, avouent leur impuissance. « *Nous avons une équipe dans le secteur sud — deux hommes en 4 L — et une autre dans le nord — deux hommes et un fourgon. Nous ne pouvons pas être partout.* »

Les seuls renforts déployés par la gendarmerie ne visent pas à dresser procès-verbal aux contrevenants, mais à faire écran entre les chasseurs les plus excités et les visiteurs d'un jour. Mais la hargne des propriétaires de pylônes est telle que des coups pleuvent encore. La caméra d'Antenne 2 perd son viseur, arraché par un chasseur en colère. La démonstration est faite que la chasse de printemps, même limitée à une poignée d'hommes, est un combat. Les tourterelles, au moins, en auront profité ce 1er mai, car les hommes, absorbés par leurs querelles, en ont oublié de tirer sur elles.

ROGER CANS.

Le voyage du pape dans l'océan Indien et en Afrique

Le pape Jean-Paul II est arrivé, le mardi 2 mai, en Zambie, avant-dernière escale de son voyage en Afrique, après avoir visité Madagascar et la Réunion. Il a été accueilli par le président Keneth Kaunda qui était accompagné par les dignitaires de l'Eglise catholique. Son séjour à la Réunion s'était achevé en apothéose, la veille, avec la célébration d'une messe à Saint-Denis, qui a rassemblé plus de cent cinquante mille personnes (le quart de la population du département).

Zambie : une Eglise en difficulté

LUSAKA
de notre envoyée spéciale

Le président de la Zambie Kenneth Kaunda a chaleureusement accueilli le pape, dont il a salué la « *croisade* » en faveur « *des affamés, des pauvres, des malades et des sans-abri* ». Dans son discours de bienvenue, le chef de l'Etat zambien a également évoqué la situation du voisin sud-africain, fustigeant l'apartheid, qualifié de « *péché contre l'humanité entière* ». Un système « *inacceptable* » a affirmé en écho Jean-Paul II, qui a souligné la nécessité de la « *réconciliation* ».

L'accueil chaleureux que les autorités zambiennes ont réservé au souverain pontife n'a rien d'une cordialité de pure forme. La doctrine humaniste chère à Kenneth Kaunda a d'évidentes connotations chrétiennes : le chef de l'Etat, fils d'un pasteur malawite et lui-même pratiquant, est membre de l'United Church of Zambia (UCZ) — sorte de consortium anglican, créé un peu avant l'indépendance, en 1964. Les catholiques, qui revendiquent 26 % de fidèles sur 7,5 millions d'habitants, n'ont jamais connu de querelle ouverte avec les protestants, ni de friction avec l'Etat. Ce dernier autorise les différents diocèses à importer — sans frais de taxe — les livres, les voitures de fonction, et jusqu'aux cloches et au vin de messe produit en Afrique du Sud.

L'Eglise catholique, qui fêtera en 1991 le centième anniversaire de sa présence en Zambie, trouve encore aujourd'hui l'essentiel de ses fidèles parmi la puissante ethnie bemba, une des rares ethnies africaines non polygames, principalement implantée dans le nord du pays. Les migrations progressives des populations d'origine bemba dans la région de la Copperbelt (Ceinture de cuivre, et principal centre minier) ont logiquement facilité l'expansion évangélique. C'est d'ailleurs à Kitwe, deuxième ville du pays et capitale de la Copperbelt, que le pape a choisi de célébrer sa première messe, le mercredi 3 mai.

Autre caractéristique de l'Eglise catholique zambienne : le manque de prêtres. L'archevêque de Lusaka le reconnaît d'emblée : « *Parmi les soixante-neuf prêtes qui effectuent un travail pastoral à plein temps, six sont septuagénaires et un est aveugle. Il y a un prêtre pour 20 557 habitants et un prêtre pour 5 689 catholiques.* » Toutefois, le séminaire semble connaître un léger afflux d'élèves, le nombre de séminaristes devant approcher cette année 170. Pour l'heure, 20 % seulement des prêtres en exercice sont zambiens.

L'archevêque guérisseur

Ces difficultés de l'« africanisation » de l'Eglise catholique avaient été illustrées il y a quelques années lors de l'« *affaire Milingo* ». L'ancien archevêque guérisseur, adulé par les foules africaines mais honni par certains missionnaires, avait été rappelé à Rome en 1982 et contraint de démissionner. Nommé délégué spécial à la Commission pontificale pour l'immigration et la pastorale du tourisme, Manuel Milingo continue à exercer ses talents auprès de croyants désormais beaucoup moins nombreux... et beaucoup plus occidentaux. « *Les Africains croient très fort aux divinations, à la relation aux esprits. Si l'hôpital n'est pas efficace, on va chez le guérisseur : c'est ce que font 50 % de nos chrétiens, si ce n'est plus*, confie un prêtre. *C'est un héritage ancestral, on ne l'efface pas en une génération. L'évêque Milingo avait accepté cette relation de l'être humain aux esprits, il avait essayé de la christianiser. S'il revient demain, ses adeptes seront là, en masse...* » Une hypothèse que la hiérarchie catholique zambienne semble peu encline à envisager : l'évêque guérisseur risque de rester longtemps encore indésirable dans son propre pays.

Si le pape, dont c'est la première visite en Zambie, continue de prêter une oreille attentive à ces débats, nul doute que les thèmes qu'il abordera en public seront d'une tout autre nature. Celui du développement devrait tenir une place de choix. Avec ses 6,5 milliards de dollars de dettes (dont 800 millions d'arriérés au Fonds monétaire international) et à la Banque mondiale), la Zambie connaît une crise sans précédent, que la baisse des cours du cuivre (première source de recettes à l'exportation) ne fait qu'aggraver au fil des ans. La misère est telle, pour la majorité des Zambiens, que le gouvernement a instauré, en janvier, un système de coupons de rationnement : les familles, en ville, ne gagnent pas plus de 400 *kwachas* par mois (le prix d'une paire de sandales) elles ont droit désormais à un certain volume de farine de maïs, vendu à bas prix.

CATHERINE SIMON.

La Réunion : un appel à la solidarité

SAINT-DENIS
de notre correspondant

« *En vous quittant, je vous emporte dans mon cœur* » : la petite phrase de Jean-Paul II avant de monter dans le Concorde qui devait l'emmener en Zambie a produit l'effet d'un électrochoc à la Réunion. Elle a constitué le deuxième moment fort de la visite du pape dans l'île après son adresse en créole aux dizaines de milliers de fidèles rassemblés, mardi matin, sur l'esplanade de l'église de la Trinité à Saint-Denis, à l'occasion de la messe de béatification du Frère Scubilion. « *Rès pas dan'lénoir, vien dan' la lumière. Mèt par koté sont la pa bon, marche droit' avec zot conscience droit'. Soleil i lèv, soleil i dor. La lune i lèv, la lune i dor. Zèt même la lumière i éteint pas* », a lancé le Saint-Père sous un tonnerre d'applaudissements. (« *Ne restez pas dans l'obscurité, venez à la lumière. Mettez de côté ce qui n'est pas bon, marchez droit avec une conscience droite. Le soleil se lève et se couche. La lune aussi. Vous êtes vous-mêmes la lumière qui ne s'éteint pas.* »)

« L'esclavage du matérialisme »

Jean-Paul II reprenait ainsi avec force le message à la responsabilité lancé quelques minutes auparavant aux Réunionnais par l'évêque du diocèse, Mgr Gilbert Aubry. « *Ici, à la Réunion, tout se comprime dans le temps et dans l'espace d'une manière extraordinaire*, a déclaré l'évêque de Saint-Denis. *Les démons de la division peuvent surgir, la peur est toujours à vaincre. Peur de l'avenir, peur des autres. Cela peut stériliser la nécessaire conscience du bien commun pour bâtir une communauté de destin.* » Pourtant, a ajouté Mgr Aubry, « *nous avons à faire le pari de l'humanisation de l'existence, par la responsabilité* ». « *Il n'y a pas de fatalité personnelle, familiale, économique ou politique*, a poursuivi Mgr Aubry. *Attaquons tous nos doutes, sur la famille, sur l'Eglise, sur nos ressources humaines, pour faire vivre une communauté de destinées et pour porter notre nécessaire contribution à la prise en charge de la société réunionnaise par elle-même. Si nous ne sommes pas les premiers responsables de nous-mêmes, qui le sera ?* »

Avant d'évoquer ce problème de fond de la société réunionnaise, le pape a rappelé les valeurs qu'il estime primordiales. « *L'évangélisation a déjà produit ici des fruits nombreux. Cette foi reçue des ancêtres, il faut que chacun la fasse grandir en lui par un enracinement volontaire dans une paroisse, dans une communauté, dans une équipe de quartier ou de réflexion, dans un mouvement. Avant tout, il faut que la foi chrétienne pénètre dans cette communauté de base qu'est la famille. Que la famille soit le premier domaine de votre engagement de baptisé dans la forte conviction de la valeur unique et irremplaçable de la cellule familiale pour le développement de la société et de l'Eglise.* » Il faut aussi, a souligné le souverain pontife, « *apporter votre contribution à la construction d'une société toujours plus respectueuse de la dignité humaine, en n'ayant pas peur de dire non à l'esclavage du matérialisme qui peut vous séduire. Soyez d'authentiques éléments de progrès civil et moral.* »

« *Avec beaucoup d'autres pays, vous faites malheureusement l'expérience du chômage, et il vous faudra chercher à le résorber sur place* », a encore déclaré le pape. « *Je souhaite que votre solidarité fraternelle aille à tous ceux qui sont sans travail et vous suggère les initiatives locales nécessaires pour que tous participent à un développement digne et responsable* », a ajouté Jean-Paul II, avant d'inviter les jeunes à « *faire fructifier leurs talents* ». « *Le chemin de l'effort et de la perfection, c'est aussi le chemin de la joie* », a conclu le pape.

Avant de prendre l'avion pour la Zambie et en réponse à l'intervention du premier ministre venu les saluer à Gillot, le pape a insisté une nouvelle fois sur le nécessaire dialogue et la coopération entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien. « *Pour faire face à l'avenir*, a-t-il précisé, *votre société dispose d'un atout que l'on peut vous envier dans bien des régions du monde : votre unité. La population de la Réunion fait la preuve que des gens venus d'Europe, d'Afrique, de l'Inde et de la Chine, peuvent vivre ensemble et travailler main dans la main.* »

ALIX DIJOUD.

2 nuits à Londres 400F

En mai, changez de gazon avec Sealink !

Mai est un mois plein de ponts, de soleil et de longs week-ends. Jusqu'au 31 mai, Sealink vous propose l'Angleterre à des prix fous ! Ex. : avec votre voiture, 125 F/pers.* la traversée A.R., ou 400 F/pers.* 2 nuits à Londres en B&B.
Le printemps sera très britannique.
Filez à l'anglaise !
* Prix spécial "G.B. en mai", base 1 voiture + 4 personnes, séjour 3 jours.

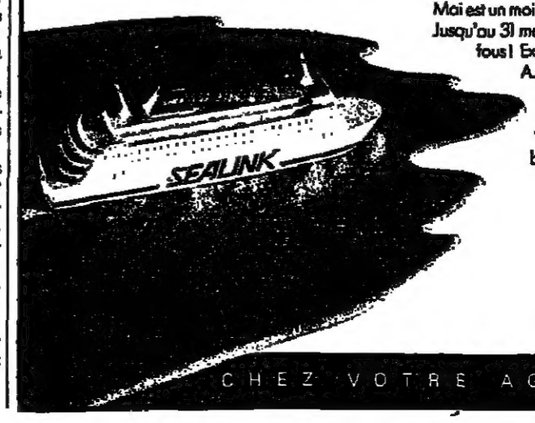

SEALINK C'EST POSSIBLE !

CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

Société

JUSTICE

Le meurtrier d'un trisomique devant les assises des Bouches-du-Rhône

« Le geste d'amour » de Jean-Louis Fougeret

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône juge, depuis le mardi 2 mai, Jean-Louis Fougeret, accusé d'avoir tué quelques instants après sa naissance son enfant mongolien. Un infanticide ? Un « geste d'amour », comme le dit l'accusé ? Le simple refus du courage ? Les jurés devaient donner la réponse, mercredi 3 mai.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyée spéciale

Le docteur Patrick Feurgard, ce dimanche soir 29 septembre 1986, n'a pas le cœur d'annoncer seul au père, Jean-Louis Fougeret, qui attend dans le couloir de la clinique Bouchard, à Marseille, que son enfant est mongolien. Le diagnostic est établi : *« Ces enfants-là ont tous le même air. »* Le pédiatre demande à la sage-femme, Marlène Vanuxem, de l'accompagner. Dans la salle de réanimation, Jean-Louis Fougeret remarque en entrant un nouveau-né à la peau noire et au fond, dans une couveuse, il lui semble voir une grosse tête. La scène est délicate. La sage-femme approche une chaise.

Patrick Feurgard, trente-neuf ans, a déjà assisté à la naissance de deux enfants trisomiques. L'annonce a été faite aux parents avec retard, et, cette fois, il a décidé de ne plus tourner autour du diagnostic. Marlène Vanuxem, vingt-huit ans, a déjà accouché quatre enfants mongoliens, sans avoir reçu de formation particulière pour annoncer le malheureux événement aux familles.

Sur ce qui s'est dit ou non, les souvenirs sont imprécis. Le pédiatre confirme au père que l'anomalie est définitive et la sage-femme explique que les enfants mongoliens sont heureux mais *« pas de la même manière que les autres »*. Jean-Louis Fougeret pense avoir demandé si la médecine ne pouvait pas tenter quelque chose. Aucun de ses interlocuteurs ne comprend qu'il parle d'en finir avec cet enfant.

Raymonde Jean, trente-huit ans, la belle-sœur de Fougeret, a été admise dans la salle de réanimation et la sage-femme retourne à ses urgences. *« On a déjà assez de peine pour les parents, on n'a pas envie de rester là à les regarder pleurer. »* Le pédiatre s'absente puisque *« l'enfant ne nécessite plus de soins »*. Ne se sentant pas le *« courage »* de rester, la belle-sœur part téléphoner à son mari. La cabine est occupée. *« Maintenant, on dira que c'est une fuite. Dans mon idée, j'allais chercher de l'aide. »*

Jean-Louis Fougeret se retrouve seul avec le fils qu'il attendait depuis des années, de manière *« quasi mystique »*, selon les psychiatres. Le premier, Fabrice, né en 1978, est *« adorable »*, et les familles équilibrées comptent deux enfants. A trente-six ans, Anne-Marie, son épouse, inspecteur à la municipalité de Marseille, ne le désirait pas aussi fort, par crainte de perdre en avancement. Elle a eu son bac. Lui n'a jamais obtenu son CAP d'ébénisterie. Il a été chasseur, démonstrateur, ambulancier *« sans travail parfois, inactif jamais »*. Et depuis quelques années il est directeur technique dans l'entreprise de terrassement à l'explosif de son beau-frère.

Un « coup de poignard »

Cette deuxième grossesse qui ne l'enthousiasmait pas a mal commencé pour Anne-Marie. Elle a souffert – le foie, le pancréas – sans jamais manquer le travail. Fougeret se sentait-il coupable au point d'effectuer un spermogramme pour se rassurer sur ses responsabilités dans la maladie de son épouse ? Le couple a aussi pris rendez-vous pour le test de dépistage de la trisomie 21 à l'hôpital de La Timone, mais Fougeret craignant pour la santé de l'enfant – de 0,5 % à 1 % de risque d'avortement dû à la ponction lors de l'amniocentèse, ils ont laissé passer la date de l'examen, en vertu de ce commun accord non dit qui leur est familier : *« On a renoncé sans se le dire. »*

Le nourrisson est âgé d'à peine une demi-heure. Il allait s'appeler Arnaud. Et il est mongolien. Fougeret se souvient de l'enfant handicapé qui habitait en face de la maison où son père les a élevés. On le sortait sur le trottoir. On le rentrait. Des handicapés, il en a vu aussi dans les grandes surfaces, avec leur fauteuil roulant. Il a toujours évité de croiser leur regard ou il a lancé un coup d'œil *« pour faire plaisir aux parents »*. Un mongolien est un enfant *« tout mal formé »* qu'on a peur de montrer. Il a, dit-il, les *« pieds palmés »*, il est malheureux, il faut le conduire en permanence dans les hôpitaux.

« Et son visage, demande le président de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, M. Bernard Fayolle, *il est gros, aplati, petit ?*

– *Il est tout à la fois »*, déclare Fougeret.

Le décès « in utero »

Cet enfant est un *« coup de poignard »*. Le *« malheur qui s'abat »* sur Anne-Marie, Fabrice et lui, et qu'il va falloir annoncer. Dans la salle de réanimation, Fougeret saisit des ciseaux d'obstétrique et frappe le corps à travers la couveuse. *« J'ai tapé, j'ai pleuré, j'ai tapé. Je n'ai pas vu les yeux. »* Vingt-sept coups de ciseaux, du visage à l'abdomen. D'après les psychiatres, Fougeret, personnalité d'une *« émotivité extrême »*, ne se trouve pas alors en état de démence.

Les policiers qui viennent l'interpeller, le dimanche soir, n'ont pas le cœur de le placer en garde à vue au commissariat et Fougeret passe la nuit sous surveillance, à la clinique. Il n'ira jamais en prison pendant l'instruction et, s'il y a passé une nuit avant son procès, c'est que la loi l'exige. Si l'affaire n'avait relevé que du juge d'instruction qui a rendu un non-lieu en avril 1988, il n'aurait jamais comparu devant la cour d'assises.

Trente-neuf ans, inculpé d'infanticide, Jean-Louis Fougeret a un visage contradictoire, avec des joues rondes et des yeux douloureux. La cour pose peu de questions, ne s'inquiète guère des détails. Personne ne se sent vraiment fondé à le juger. Ni le professeur de génétique Jean-François Mattei, de l'hôpital de La Timone, qui a fait état de son désarroi devant une loi qui autorise un décès *in utero* après huit semaines de grossesse mais ne permet pas une intervention sur ce nouveau-né. *« Les faits que vous jugez sont imputables à tous. Nous ne savons plus très exactement quelle définition donner à un être vivant. »*

Marcelle Vigouroux, responsable d'une association de parents d'handicapés mentaux de Marseille, se refuse à porter un jugement, elle qui, pour avoir passé dix ans à essayer d'apprendre à parler à son fils, n'ignore pas que les trisomiques ne sont pas seulement *« attachants, doux, affectueux, drôles et heureux de vivre »*, comme le déclarent les bons apôtres. *« On espère tous que l'enfant va mourir avant. »* Mais c'est une question de principe. La loi exige que Fougeret soit jugé. La défense, un peu rapidement, parle d'euthanasie (1).

Le deuxième enfant de Jean-Louis et Anne-Marie Fougeret sera enterré dans le caveau de famille, sous une plaque à la mesure des regrets paternels : *« A mon amour, pardon. Papa. »* Le couple n'a jamais reparlé de ce que l'épouse considère comme un *« acte d'amour »* ayant *« épargné à Fabrice ce qu'aurait pu entraîner la présence de son frère »*. Elle culpabilise de *« ne pas avoir eu plus tôt cet enfant »*. Tous deux ont essayé de changer leur vie *« le moins possible »*.

Le plus pénible a été d'annoncer, la semaine dernière, à Fabrice que son père allait être jugé pour avoir *« fait en sorte »* que le frère, *« très, très malade à la naissance »*, ne vive pas. A onze ans bientôt, l'enfant a *« très bien pris »* la nouvelle, selon son père. Il a répondu : *« Papa, ne m'en parle plus jamais. »*

CORINE LESNES.

(1) L'euthanasie est la théorie selon laquelle il est charitable et légitime de provoquer la mort des malades incurables dont la fin est proche lorsqu'ils souffrent trop. Selon le médecin légiste, l'enfant était viable. Il avait respiré. Le médecin a estimé que l'affaire pourrait davantage ressortir de l'eugénisme que de l'euthanasie.

Les détournements dans l'affaire d'Aquitaine Loisirs International portent sur plusieurs dizaines de millions de francs

BORDEAUX
de notre correspondant

Me Jacques Lacoste, le notaire bordelais inculpé dans l'affaire du détournement de 71 millions de francs au préjudice de la ville de Carcassonne, a été remis en liberté sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier, jeudi 27 avril.

Ecroué, le 3 mars dernier, sous l'inculpation de complicité de détournements de fonds, abus de confiance et recel, Me Lacoste était le notaire d'André Orta, promoteur touristique, principal inculpé dans l'affaire de Carcassonne et président d'Aquitaine Loisirs International (ALI). Me Lacoste avait, en octobre 1987, établi l'acte d'achat par ALI du Club Méditerranée Fort-Royal, en Guadeloupe. Il avait reçu d'André Orta, pour régler cette transaction et ses honoraires, un chèque de 28 millions de francs.

L'instruction menée à Montpellier par Mme Nadine Delannoy a estimé que cette somme provenait du prêt de 71 millions de francs consenti à André Orta pour réaliser un centre international de séjour à Carcassonne. Les avocats de Me Lacoste, Me Favreau et Kiejman, ont soutenu que le notaire ne connaissait pas l'origine des fonds qu'il avait été amené à manipuler.

Me Lacoste comparaîtra donc libre devant le tribunal correctionnel de Montpellier à partir du 7 juin. Il sera jugé en même temps que M. Orta. Le président d'ALI est toujours incarcéré à Montpellier ; il est inculpé d'escroquerie, détournement de fonds, faux et usage de faux en écritures privées.

Peu à peu se révèle l'extraordinaire imbrication financière des affaires du promoteur touristique. C'est en juillet et août 1987 qu'il avait proposé ses services à la ville de Carcassonne et obtenu sa garantie pour un emprunt de 71 millions de francs. Aujourd'hui, l'association mère Aquitaine Loisirs International et ses satellites de Port-d'Albret (Landes) – et Superbagnères (Hautes-Garonne) accusent un total de pertes de 19 millions de francs.

André Orta s'était aussi engagé, au cours de l'été 1987, dans l'acquisition et le réaménagement du Club Méditerranée de Fort-Royal, en Guadeloupe. Il avait bénéficié, avec garantie du conseil régional, d'un emprunt de 65 millions de francs, débloqués par la banque suisse IDIS Finances. Il lui aurait fallu, en réalité, 90 millions de francs pour mener à bien son projet. Le prêt de Carcassonne a donc servi, en réalité, à honorer des échéances de la nébuleuse associative montée par André Orta.

Ancien responsable de la Fédération Léo-Lagrange, M. Orta affirme aussi avoir utilisé 4,5 millions de francs prélevés sur l'emprunt de Carcassonne pour financer des campagnes politiques (*le Monde* du 21 avril).

Dépassant le cadre strict de l'affaire de Carcassonne, les enquêteurs ont aussi découvert que des infractions similaires ont été commises sur d'autres projets entrepris par le promoteur.

Ainsi, pour combler le déficit de la gestion du grand hôtel de Superbagnères, André Orta a-t-il prélevé plus de 13 millions de francs, au préjudice de l'association de Port-d'Albret. De même, il a prélevé 12 millions de francs au préjudice de Fort-Royal pour payer l'acquisition d'un hôtel à Paris. Par ailleurs il a versé une sorte de subvention de 3 millions de francs à une association dénommée Groupement associatif Méditerranée-Atlantique (GAMA), dont le siège était à Perpignan et qui a, depuis, déposé son bilan.

Enfin et surtout, André Orta a retiré en espèces, entre novembre 1987 et juillet 1988, 12,7 millions de francs du compte ALI au Crédit lyonnais de Bordeaux, parmi lesquels 5,4 millions seulement provenaient des emprunts de Carcassonne. On ne connaît pas l'utilisation qui a été faite de cette somme.

L'instruction, ouverte depuis le 15 mars à Bordeaux, pourrait apporter des éclaircissements sur ce point.

GINETTE DE MATHA.

● **Moins d'accidents, plus de tués en mars sur les routes.** – On a relevé, en mars, 13 727 accidents sur les routes françaises, soit 0,8 % de moins qu'au cours du mois correspondant de 1987. Ces accidents ont fait 782 tués (+ 1,7 %) et 4 339 blessés graves (+ 2 %). Au secrétariat d'Etat aux transports, on souligne que cette évolution contradictoire marquée par une réduction du nombre des accidents et par une aggravation de leurs conséquences s'explique uniquement par la vitesse excessive. Les chiffres du mois de mars marquent, d'autre part, une *« atténuation de l'amélioration »* constatée en matière de sécurité routière depuis le mois d'août 1988, après le renforcement des contrôles et des sanctions décidés par le gouvernement.

Europe 1993

Le débat sur la libre circulation des joueurs professionnels

Entre les autorités communautaires et le monde du football, le match s'annonce serré...

L'Europe du football est en marche. Le Parlement et la Commission européenne souhaitent qu'en 1993 tous les joueurs professionnels puissent exercer leur métier dans le pays de leur choix. Cette libre circulation pourrait aboutir à la disparition des limitations actuellement en vigueur et à une remise en cause du système des transferts. En France, le nombre de joueurs étrangers autorisés par équipe de première division passera la saison prochaine de deux à trois (dont au moins un ressortissant d'un pays de la Communauté). En 1991, ce « quota » sera porté à quatre joueurs étrangers (*le Monde* du 29 avril). Mais de telles mesures sont encore insuffisantes. Entre les autorités communautaires et les gens du football, le match s'annonce serré.

Paris, Parc des Princes, novembre 1993. La voix du speaker résonne dans les tribunes : *« Voici la composition des équipes : pour le Paris-Saint-Germain, dans les buts Joël Bats, à l'arrière Paolo Maldini, Franck Rikjaard, Karl-Heinz Förster, Vlv Anderson. Au milieu de terrain, Ruud Gullit, Franckie Vercauteren... »* Un Français, deux Néerlandais, un Allemand, un Britannique, un Belge, un Italien et quelques autres. La fiction pourrait devenir réalité si le Parlement européen appliquait ses principes sur la libre circulation des footballeurs, considérés comme des travailleurs comme les autres.

Car l'Europe du football est en route. Jusqu'à présent, elle avançait sur la pointe des crampons. Le Parlement de Strasbourg et son exécutif, la Commission de Bruxelles, se sont chargés de lui faire accélérer le pas, mardi 11 avril. A Strasbourg, en assemblée plénière, le député néerlandais James Janssen Van Raay, auteur d'une motion sur les mouvements de joueurs, a déclaré : *« Les sommes payées lors de transferts constituent une forme moderne d'esclavage ainsi qu'une violation du droit à la libre circulation des travailleurs »* (*le Monde* du 13 avril).

Cette déclaration a suscité inquiétudes et réactions dans le milieu du football. Elle souligne en tout cas le fossé séparant les autorités du ballon rond des députés européens. Ceux-ci ont d'ailleurs aussitôt voté une résolution exigeant l'abolition du système actuel des transferts et des mesures qui, dans chaque pays, limitent le nombre de joueurs étrangers par équipe. Ces décisions devront être entérinées par la Commission européenne pour prendre effet. Cette même Commission a, d'autre part, annoncé qu'elle allait préparer pour la fin de l'année une *« charte des droits sociaux du sportif professionnel »*.

Dans le domaine du sport comme ailleurs, l'Europe n'était qu'une échéance lointaine aux contours plutôt flous. A l'exception des responsables de l'UEFA (Union européenne de football) et des syndicats de joueurs, les gens du ballon, tout à leurs matches, ne s'en souciaient guère. Ils avaient tort. Aujourd'hui, l'épreuve de force semble inévitable, car c'est tout le fonctionnement du football continental qui est en cause.

Premier problème : les étrangers. Chaque pays s'est fixé son propre quota. De deux par équipe en France (trois à partir de la saison prochaine, *le Monde* du 29 avril) on en Angleterre, il passe à trois en Espagne et en Italie. Le cas de la Belgique est plus complexe : en championnat, trois étrangers peuvent figurer sur la feuille de match (composition officielle de l'équipe) mais, en Coupe d'Europe ou en Coupe de Belgique, il n'y a plus aucune restriction. Toutefois un joueur étranger qui est affilié depuis plus de cinq ans à un club belge peut acquérir la nationalité « sportive » belge. Ce sont ces différents systèmes de limitation que les députés européens ont qualifiés d'*« entraves à la libre circulation des personnes »* et de *« discrimination illicite fondée sur la nationalité »*.

Les transferts

Second problème : les transferts. En dehors de la France, du Portugal et de l'Espagne, qui ont recours au « contrat à temps » (un joueur est libre de signer dans le club de son choix une fois son contrat arrivé à terme), les autres pays pratiquent les transferts : tout club intéressé par un joueur en fin de contrat doit verser au club « propriétaire » une indemnité plus ou moins importante. Ce sont ces transactions entre dirigeants sur des joueurs censés être libres que le député James Janssen Van Raay a qualifiées d'*« esclavage »*. Il n'y a rien d'étonnant à cela, il est également président de la Fédération internationale des footballeurs professionnels (FIFPRO, Fédération des syndicats de joueurs)...

Les députés européens ont donc marqué le premier but. Mais le football, volontiers conservateur lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts, a vivement réagi. L'UEFA, véritable gouvernement du football européen, a jusqu'ici rejeté toutes les propositions communautaires : les négociations, interrompues en 1987, n'ont toujours pas repris. Bien que le ballon soit dans leur camp, les gens du football ne semblent pas encore aptes à contre-attaquer, faute d'un discours cohérent et unitaire. Les avis divergent en effet sur les questions de libre circulation et d'abolition du système des transferts.

« Quatre à cinq mille privilégiés »

Premiers concernés, les joueurs accentuent volontiers leur lutte sur le front des transferts. Ils ont tout intérêt à combattre le procédé actuel, puisqu'ils en tireront une plus grande liberté et davantage d'argent, comme en témoigne Rob Janssen, porte-parole du syndicat néerlandais : *« Les footballeurs n'auront plus qu'à se contenter de négocier directement le montant de leurs salaires. »* Des propos confirmés par Jean-Jacques Amorfini, l'un des responsables de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) : *« Le contrat à temps en vigueur chez nous est un bon système. Les joueurs sont maîtres de leur destin. On pourrait l'adapter à l'ensemble de la Communauté. En Angleterre ou en Allemagne fédérale, l'argent circule de club à club mais pas pour les joueurs. Avec le contrat à temps, ils gagneraient plus d'argent. Ils resteraient donc chez eux et le marché unique n'entraînerait pas un gigantesque chassé-croisé de joueurs. »*

Cette position favorable à la généralisation de ce type de contrat est globalement partagée par l'ensemble des joueurs européens et de leur syndicat, la FIFPRO, mais rencontre l'opposition de certains dirigeants. Ainsi, M. Kees Ploegsma, manager du PSV Eindhoven, le club le plus puissant des Pays-Bas (soutenu par Philips), rejoint la position de la fédération ouest-allemande lorsqu'il déclare : *« Le système des transferts doit subsister car l'argent sortirait du circuit, et de nombreux petits clubs qui se renflouent en « vendant » leurs joueurs disparaîtraient. »*

L'Europe des dirigeants répugne d'autant plus à l'abolition des transferts que les termes employés (*« version moderne de l'esclavage »*) ont choqué. Jacques Thébault, administrateur général de la Ligue nationale de football, le confirme : *« L'Europe, c'est 320 millions d'habitants, une vingtaine de millions de chômeurs et des problèmes beaucoup plus préoccupants que ceux du football. Ce débat ne concerne directement que quatre à cinq mille privilégiés. Je connais des esclaves plus malheureux que Gullit (2 millions de francs par mois au Milan AC) et Fernandez (700 000 F mensuels au Matra RP). »*

En ouvrant le débat en termes si crus, les députés européens ont atteint leur objectif. Une partie du public européen se rend ainsi compte de ce que sera l'Europe des travailleurs. Une polémique sur la libre circulation des garçons bouchers aurait sans doute eu moins d'impact. Et les élus de la Communauté paraissent insensibles aux arguments lancés, entre autres, par la fédération néerlandaise : *« Les footballeurs ne sont pas des travailleurs comme les autres, ce sont des artistes. »*

Mais plus que le débat sur l'abolition de « l'esclavage », c'est surtout la libre circulation qui anime aujourd'hui le football. Verra-t-on les Girondins de Bordeaux avec deux Belges, trois Français, quatre Anglais et deux Italiens ? Le Parlement le souhaite. Sur ce sujet, la position des syndicats est beaucoup plus délicate. D'un côté, ils défendent la corporation en préconisant la liberté sur les transferts. De l'autre, ils doivent tenir compte des intérêts nationaux (protection de l'équipe nationale et de la formation des jeunes). D'où les tentatives pour trouver des solutions intermédiaires. *« Nous sommes favorables à une liberté disciplinée »*, annonce Sergio Campana, président et avocat du syndicat italien, avant de préciser : *« Nous croyons à la liberté des contrats, pas à celle de la circulation. Il faut que tout cela soit réglementé. »*

Les projets communautaires risquent de se heurter à de sérieux obstacles dans chaque pays. En Espagne, à l'exception de quelques vedettes de très haut niveau qui pourraient ainsi émigrer moyennant de substantiels cachets (en Italie par exemple), la plupart des joueurs et des responsables fédéraux sont opposés aux mesures promises pour 1993. En France, Jacques Thébault s'inquiète d'une arrivée massive de joueurs étrangers. *« C'est écrit dans les textes de loi : le rôle d'une fédération, c'est d'organiser une discipline et de dégager une élite. S'il n'y a plus que des étrangers, ce ne sera plus possible puisque les joueurs français n'auront pas leur chance et que les meilleurs d'entre eux seront expatriés. »*

Michel Hidalgo, manager général de l'Olympique de Marseille, se veut encore plus incisif à propos des députés européens : *« Ils sont incapables d'instaurer une monnaie unique, et, d'un seul coup, ils tombent sur le foot ! Il n'y aura plus d'équipe de France, de coq et de maillot bleu. C'est impensable. Ce sport a un côté émotionnel. Il faut que les joueurs soient attachés à leur club, à leur pays. L'ouverture, d'accord, mais pas à n'importe quel prix. »*

Alors que les négociations entre la CEE et l'UEFA sont toujours au point mort, la libre circulation des artistes du ballon est donc encore loin d'être admise. Ni par les joueurs eux-mêmes. Ni par les dirigeants. Pourtant un mouvement se dégage timidement en faveur de ce marché unique. En France, le président du Paris-SG, Francis Borelli, y voit une chance : *« Je suis patriote et chauvin, mais les joueurs français profiteraient de cette confrontation avec des étrangers. Si un Français est bon, il joue. S'il n'est pas assez bon et que l'on trouve mieux à l'étranger, pourquoi pas ? Le football français serait bien obligé de progresser. »* En Italie, certains dirigeants de grands clubs tiennent le même discours, sans doute pour se préparer au projet très à la mode ces derniers temps : la création, d'une sorte de super-championnat européen regroupant les plus grandes villes du continent.

PHILIPPE BROUSSARD.

SPORTS

FOOTBALL : après l'élimination de la Coupe du monde

Bernard Tapie demande le remplacement du président de la FFF

Au moment où l'Olympique de Marseille (OM) doit faire face à des échéances sportives en Coupe de France (victoire 5-1 sur Rennes, le 2 mai, en quarts de finale aller de la Coupe de France) et en championnat (rencontre décisive pour le titre, vendredi 5 mai, avec le PSG), son président, Bernard Tapie, polémique avec les dirigeants de la Fédération française et de la Ligue de football. Décidé à *« avoir la peau »*, du président de la FFF, Jean Fournet-Fayard, depuis le refus du transfert de Jean Tigana des Girondins de Bordeaux à l'OM, il a saisi le prétexte de l'élimination de l'équipe de France de la Coupe du monde 1990 pour proposer au secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Roger Bambuck, de remettre à la tête de ce sport Fernand Sastre, le précédent président, et Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France jusqu'en 1986 : *« Tous deux sont irréprochables et brillants »*, a affirmé Bernard Tapie.

« Il s'agit d'une ingérence intolérable dans les affaires de la fédération », a rétorqué Jean Fournet-Fayard, qui entend *« voir les suites à donner à cette affaire »*, lors de sa prochaine rencontre avec Roger Bambuck.

● **Un colloque sur les priorités de la présidence française.** – La fondation Europe et Société, l'Association française d'étude pour l'union européenne et la Transeuropean Policy Studies Association, organisent les 18 et 19 mai, à Paris, un colloque sur les priorités de la présidence française, la présidence de la Communauté revenant à la France le 1er juillet. Frais d'inscription : 500 ECU (environ 3 500 F). Renseignement au 45-01-55-47.

● **Congrès de l'hôtellerie.** – Des spécialistes traiteront de l'avenir de l'hôtellerie et de la restauration européennes lors d'un congrès sur le thème « 93 arrive, soyons prêts », du 6 au 9 mai, à La Haye. L'association hôtelière européenne HOTREC, qui organise ce congrès, vient d'ailleurs de changer sa dénomination, en Confédération des associations nationales de l'hôtellerie et de la restauration de la Communauté européenne. Renseignements au 47-00-84-57.

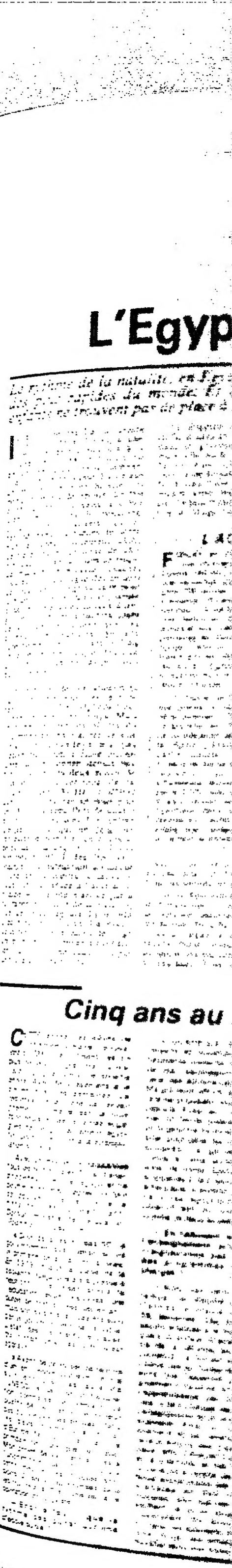

Le Monde

CAMPUS

L'Egypte débordée par ses enfants

Le rythme de la natalité, en Egypte, est l'un des plus rapides du monde. Et le tiers des enfants ne trouvent pas de place à l'école.

Il est 18 heures. La nuit tombe sur Bayadeya. L'unique chemin de terre conduisant à ce village de 18 000 habitants est encombré d'un trafic intense. C'est l'heure de pointe. Partie aux champs dès le lever du soleil, la population est de retour. Le flot continu des paysans soulève d'épaisses volutes de poussière, ajoutant à l'obscurité qui se répand dans les ruelles sinistres. Sur les ânes lourdement bâtés, derrière les processions de chameaux, activant à coups de trique de maigres *gamousses* (vaches locales), on distingue des enfants de tous âges. D'âge scolaire pour la plupart. Ils ont passé la journée dans l'entrelacs des canaux d'irrigation à aider leurs parents. Dans ce village de misère que les bateaux de touristes ignorent superbement, en glissant le long de sa berge vers les splendeurs de Louxor, l'école est avant tout buissonnière.

Ici, à moins de 300 kilomètres du Caire, l'électricité est arrivée depuis dix ans. Le téléphone fonctionne de temps en temps. Mais on attend encore les efforts du gouvernement en matière de scolarisation. Bayadeya n'a pas d'école publique. L'école protestante, subventionnée depuis peu par l'Etat, et les deux écoles de l'Association chrétienne de la Haute-Egypte (ACHE) n'offrent que 150 places par an pour plus de 500 naissances. Près de quatre enfants sur cinq sont donc privés d'école. Voilà qui ne fera pas régresser le nombre des analphabètes dans la région (70 % des hommes et 90 % des femmes). Malgré la construction à marche forcée de bâtiments scolaires — deux par jour grâce à l'aide américaine — l'Egypte n'arrive pas à rattraper le rythme de sa natalité, l'un des plus rapides du monde avec près de 3 % l'an. La moitié de la population a moins de vingt ans et le tiers des enfants qui naissent aujourd'hui ne trouveront pas de place dans les écoles.

La situation est souvent plus difficile dans les zones rurales que dans les grandes villes du Nord, mais elle varie d'une localité à l'autre. Ainsi, chaque matin, des enfants de Bayadeya traversent le Nil à bord d'une *felouque* pour se rendre avec leur instituteur à Deir-Abou-Heness. Sur l'autre rive, le village n'est pas plus riche, mais il compte six écoles primaires pour 20 000 habitants. Tous les enfants sont scolarisés.

Un tel équipement se mérite : la population a fait cadeau des terrains sur lesquels l'Etat a érigé les écoles. Près du cimetière, un terrain vague attend déjà la future école préparatoire (qui accueille les enfants de douze à quinze ans). Il est vrai que Deir-Abou-Heness, situé en bordure du désert, ne manque pas d'espace vital. A Bayadeya, au contraire, enclavé dans une étroite bande de terres cultivables, les propriétés sont grandes comme des jardins de curé, chaque arpent est sacré et pour rien au monde on amputerait un si modeste gagne-pain pour une école.

L'ACHE

FONDÉE en 1941, l'Association chrétienne de la Haute-Egypte (ACHE), association laïque reconnue d'utilité publique, gère 38 écoles et 25 jardins d'enfants, 16 centres d'alphabétisation, 15 centres de promotion féminine, 26 centres de jeunes et une quarantaine de dispensaires en Haute-Egypte. Son budget, environ 7 millions de francs par an, provient de collectes en Egypte même et d'organismes non gouvernementaux à l'étranger.

En France, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) a décidé de soutenir, en 1989, le centre de coordination de l'ACHE dans la région d'Assiout. Dans ce cadre, douze collégiens et lycéens de quinze à dix-neuf ans, lauréats du concours « Passerelle-Jeunes » organisé par le CCFD, sont allés du 1er au 9 avril rencontrer des jeunes Egyptiens dans les différents centres où l'ACHE s'efforce de *« faire que l'enseignement soit un facteur de développement »*.

Trois sessions par jour

Le long de la vallée du Nil, le droit à l'enseignement *« pour tous les fils et filles de la nation »*, décrété par la révolution nassérienne de 1952, reste souvent un luxe. Le retard pris dans la construction des bâtiments scolaires pendant la guerre avec le Yémen, puis de 1967 à 1973, ne sera pas rattrapé de sitôt, bien que l'éducation soit le deuxième budget de l'Etat (environ 10 % du budget total). Le quart des écoles ne disposent pas de locaux et la moitié doivent fonctionner en deux sessions : la première « fournée » d'élèves est accueillie de 8 heures à 13 heures ; la seconde, de 13 heures à 18 heures. Parfois, il faut organiser une troisième session en soirée. Les classes sont généralement d'une cinquantaine d'élèves, mais l'effectif peut atteindre quatre-vingts. Instituteur dans un petit village de montagne, Safwat se souvient avoir fait la classe devant un auditoire de 130 écoliers, lorsque les primes accordées aux enseignants pour assurer la deuxième session furent supprimées sans explications.

Puisque l'école *« obligatoire et gratuite »* ne peut accueillir tout le monde, une sélection se fait en fonction de l'âge. A un jour, voire quelques heures près, un bambin peut trouver une place derrière un pupitre ou bien être renvoyé aux travaux des champs. Il tentera sa chance à la rentrée suivante ou s'inscrira vers dix-douze ans dans les cours d'alphabétisation. Ces derniers n'étant pas non plus extensibles, il devra attendre son tour. A Bayadeya notamment, les cours organisés par l'ACHE ne peuvent accueillir que 90 personnes par année. On comprend que les familles, dont le souci prioritaire est de faire bouillir la marmite, baissent les bras devant tant d'obstacles. Les « recalés du savoir » ne reviennent que plus tard, lorsque, jeunes adultes, ils ont besoin de savoir lire et écrire pour passer le permis de conduire ou partir travailler dans les émirats (1).

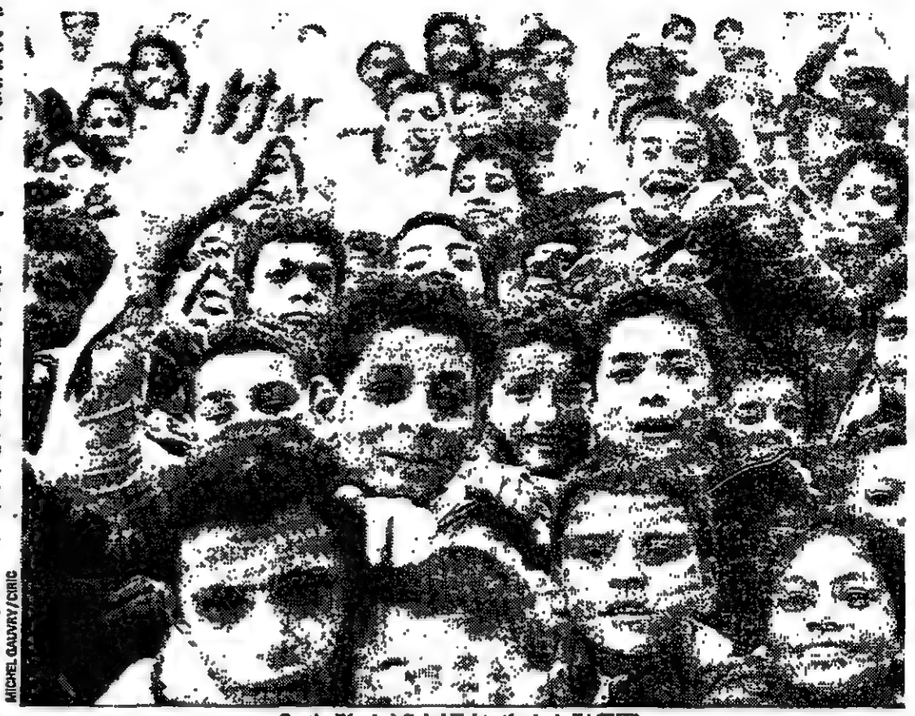

MICHEL GAUVRY/CIRIC

Sortie d'école à Sahel Talata (école de l'ACHE).

A Sedfa, un chef-lieu de Haute-Egypte, moins de 20 000 habitants, dont un bon nombre de fonctionnaires et de « nantis », les cinq écoles primaires suffisent. La sélection se fait plus précocement, à l'entrée des deux seuls jardins d'enfants de la ville. Celui de l'ACHE, 90 places, reçoit 250 demandes annuelles. Aux parents mécontents qui déposent parfois des plaintes, le directeur, M. Aziz Achamallah, oppose le fameux critère de l'âge. Toutefois, le problème de la sélection des élèves est plus délicat pour l'ACHE qui s'est fixé pour principe de ne pas dépasser le seuil légal de 45 élèves par classe, et qui, surtout, tient à accueillir dans les 38 écoles gratuites qu'elle gère en Haute-Egypte *« les plus pauvres des pauvres »*.

Des livres ou des chaussures

Parmi les 13 000 élèves chrétiens et musulmans des écoles de l'ACHE, plus de 65 % sont issus de familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté. L'enseignement y est gratuit. Seuls les livres et les frais parascolaires (assurances) sont à la charge des parents. Mais sur les 700 élèves de l'école de Sedfa, 10 % ne peuvent acquitter ces 12 à 20 livres égyptiennes annuelles (de 30 à 50 F). *« L'augmentation du prix des manuels scolaires est notre principal problème. Des familles chrétiennes très pauvres préfèrent aller à l'école publique, parce que les livres sont distribués gratuitement »*, déplore M. Aziz Achamallah dont une partie du budget parascolaire a été utilisée cette année à acheter des chaussures à une vingtaine d'élèves et des fournitures à de nombreux autres.

Selon le président de l'ACHE, M. Amin Fahim, un ancien avocat de soixante-deux ans, *« la propagande islamique a fait baisser la proportion des élèves musulmans dans nos écoles de 33 % à 20 % »*.

Ce n'est pas vrai partout. A Hagaza, où la communauté chrétienne ne représente que 3 000 personne sur 70 000 habitants, et où une fière mosquée intégriste vient d'être érigée face à l'église délabrée, l'école de l'ACHE accueille plus de 60 % d'enfants musulmans. Au mur d'une classe de dessin, une main juvénile a tracé et peint une inscription de circonstance : *« Un ennemi intelligent vaut mieux qu'un ami ignorant »*. A Sedfa, la moitié de l'effectif est musulman. Le président du conseil municipal lui-même a tenu à y inscrire sa fille considérant que l'établissement était *« conforme à ce qui doit être fait en matière d'éducation »*. Hommage appuyé à la qualité de cet enseignement privé.

« Une mission très noble »

Les trente professeurs de l'école sont pourtant tenus par les programmes du ministère, unanimement considérés comme trop denses, compte tenu de la brièveté de l'année scolaire (quatre mois de vacances en été et deux semaines en hiver). *« Les programmes changent trop souvent,* regrette aussi Daoud, professeur de sciences. *Les sessions de recyclage aux nouveaux programmes ont généralement lieu trop tard, en cours d'année scolaire. »* La qualité reconnue des écoles de l'ACHE ne tient pas à la composition élitaire des effectifs. *« Il y a de grosses différences entre les élèves,* dit Ovenice, une jeune prof d'histoire-géographie, *40 % ont un bon niveau, 25 % suivent tant bien que mal et les autres sont très faibles, parfois retardés »*. Les meilleurs sont évidemment ceux qui sont soutenus par leurs parents. Une infime minorité. Comment suivre individuellement les élèves dans des classes aussi surchargées ?

« L'Etat sait bien pourquoi, avec de faibles moyens, nous avons de meilleurs résultats, affirme Amin Fahim. *Nos enseignants sont motivés. Lorsqu'ils sont ensuite nommés dans des écoles publiques, ils sont parmi les meilleurs. »* Ali, trente-sept ans, est professeur dans une école publique de Zarabi, village de 40 000 habitants aux confins du désert. *« J'ai formé plusieurs générations d'enfants, dont certains sont devenus enseignants ou officiers. C'est une mission très noble, respectée de l'ensemble de la population »*, affirme-t-il. La considération pour cette corporation a toutefois les limites d'un salaire en constante régression. Ali gagne moins de 100 livres par mois (environ 250 francs) et, pour vivre, il se transforme en menuisier après ses heures de classe. Certains de ses collègues tiennent une épicerie ou font de la plomberie. Tous doivent avoir une seconde source de revenus.

La condition précaire des enseignants explique en bonne partie le développement des leçons particulières, véritable enseignement parallèle et payant, qui bat son plein en période de bachotage, et qui met à mal la fameuse *« égalité des chances »*, sur laquelle s'arc-boutent les autorités. Le ministre, M. Ahmed Fathi Sorour, reconnaît que *« la situation financière des enseignants est mauvaise »*. Après avoir décidé de rémunérer leur participation aux examens, il promet une revalorisation *« dans le futur. »* Mais d'un geste large et fataliste, il évoque l'ampleur de la tâche et les sommes colossales à dégager.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) 10 % de la population du village est actuellement expatriée.

Lire aussi page 12
la suite de notre enquête
sur l'éducation en Egypte

Cinq ans au lieu de six

CETTE année, les élèves de 5e année primaire (l'équivalent du CM1) ne chôment pas. En plus de leur programme, ils doivent ingurgiter celui de sixième année. Avec deux examens à la clé en quelques semaines. La réduction de la durée de l'enseignement primaire est la plus spectaculaire des réformes engagées par le gouvernement égyptien pour lutter contre la surpopulation scolaire.

Avec un million de naissances tous les huit mois et 70 % d'analphabètes, l'école égyptienne peut-elle espérer gagner un jour sa course-poursuite contre la natalité ? M. Ahmed Fathi Sorour, ministre de l'éducation, répond à nos questions.

« Déjà dans les années 60, le gouvernement avait pensé réduire le primaire de six à cinq années. En 1979, quand la durée de la scolarité obligatoire a été portée à neuf ans (1), le conseil national de l'éducation avait préconisé une durée de huit années seulement, mais son avis n'avait pas été suivi par le gouvernement de l'époque. L'état des bâtiments scolaires, qui n'était déjà pas bon, s'est aggravé.

Avant de proposer de réduire d'un an l'école primaire, je me suis entouré des avis de l'UNESCO et de l'institut d'éducation comparée de Harvard. La qualité de l'éducation ne dépend pas du nombre des années. Dans les pays d'Amérique latine, d'Europe de l'Est ou en Italie, le primaire ne dure que cinq ans. Mon projet de loi a été adopté à l'unanimité en juin 1988. Grâce à cette mesure, les doubles sessions (2) seront supprimées dans les quatre ans. C'est une véritable opération chirurgicale.

Encore faut-il que le rythme des constructions d'écoles suive ?

— Quand j'ai été nommé ministre en novembre 1986, les bâtiments scolaires n'étaient pas de ma responsabilité, mais de celle des administrations locales. Malgré leurs efforts les gouvernorats ne pouvaient couvrir tous les besoins. Aussi, en novembre dernier, un décret présidentiel a créé un organisme national, que je préside, pour gérer les constructions scolaires. Le gouvernement y consacre cette année 155 millions de livres égyptiennes (3), auxquelles il faut ajouter une aide américaine d'environ 75 millions de livres égyptiennes. Notre objectif est de construire au rythme de deux écoles par jour.

— En réduisant la durée de l'enseignement primaire, ne craignez-vous pas d'alourdir des programmes déjà très chargés ?

— Non, car dans le même temps j'ai décidé d'allonger l'année scolaire de 30 à 38 semaines. Les programmes seront adaptés à la nouvelle longueur du cursus. D'ailleurs le centre de la réforme porte sur les contenus. Le but est de donner à l'élève des aptitudes de réflexion, alors que l'essentiel de l'enseignement repose encore sur l'apprentissage par cœur. Pour cela, il faut changer les méthodes pédagogiques et le système des examens. Ainsi, le conseil des examens et de l'évaluation scolaire a adopté des critères nationaux, afin d'évaluer l'intelligence et la créativité, et pas seulement la capacité à répéter de mémoire. Nous avons publié des questions modèles et des réponses modèles, afin que les étudiants sachent ce qu'on exigera d'eux désormais. En modifiant le contenu des examens, nous espérons inciter les enseignants à modifier leurs méthodes.

— Le système d'orientation à l'université en fonction des notes au baccalauréat ne fait pas l'unanimité. On parle d'un projet de sélection.

— C'est vrai, nous envisageons une réforme du système d'admission dans l'enseignement supérieur. Mais l'instauration d'un concours d'entrée n'est que l'une des solutions à l'étude. Une autre possibilité serait d'allonger l'enseignement secondaire de trois à quatre ans, la quatrième année étant une année d'orientation.

— Envisagez-vous de revenir sur la notion d'emploi garanti par l'Etat à chaque diplômé, afin de développer l'initiative individuelle ?

— Cela fait partie des questions que nous étudions, mais rien n'est décidé. L'un des objectifs de l'éducation est de former les jeunes pour qu'ils acquièrent leur indépendance. Ils doivent chercher eux-mêmes du travail sans attendre celui-ci du gouvernement. Une telle dépendance est très mauvaise. Mais au lieu de supprimer brutalement ce droit à l'emploi, il faut procéder graduellement, en encourageant les étudiants à prendre leur chance. De toute façon, les emplois bureaucratiques ne suffisent plus à satisfaire tout le monde. »

(1) L'enseignement de base comprend six années d'école primaire (six à douze ans) et trois années d'école préparatoire (douze à quinze ans).

2) La majorité des écoles primaires reçoivent une première fournée d'élèves le matin, puis une seconde l'après-midi. Parfois, une troisième session doit être organisée en soirée.

3) Environ 400 millions de francs.

L'ÉGYPTE DÉBORDÉE PAR SES ENFANTS

Trop de diplômés

Théoriquement, tout diplômé a droit à un emploi public. Mais l'Etat ne peut plus suivre. Et la peau d'âne ne préserve plus du chômage.

« *Je serai docteur.* » Pas l'ombre d'un doute dans son regard clair. A six ans, la fillette ne fait-elle pas déjà partie du service de santé de sa classe ? Sur la manche de sa blouse, un brassard orné du croissant rouge témoigne de son rôle éminent. « *Je dis à ceux qui ont mal aux yeux de mettre des gouttes.* » Dans ces villages de Haute-Egypte où le trachome est une menace endémique, le conseil n'est certes pas inutile. Mais elle ajoute, prudente : « *Si c'est grave, on appelle une ambulance.* »

Devenir médecin ! Elle partage ce rêve avec la majorité des petits Egyptiens à leur entrée à l'école primaire. En prestige, la profession écrase toutes les autres. Pour espérer intégrer une faculté de médecine, il faut collectionner les meilleures notes au bac. Mais au bout de la route, la désillusion guette l'élite. « *Il y a trop de médecins aujourd'hui. Déjà en première année, on nous prédisait un avenir sombre* », explique Ashraf, vingt-quatre ans, étudiant en cinquième année à l'université d'Assiout. Le salaire mensuel de départ n'est guère stimulant (1) et, dans un pays qui compte près de 1,5 médecin pour 1 000 habitants, les possibilités d'arrondir son revenu en ouvrant une clinique privée se font rares.

Ashraf a déjà décidé de quitter l'Egypte après l'obtention de son diplôme : « *Pas seulement pour des questions matérielles,* précise-t-il. *Mais aussi parce que les possibilités de recherche sont très limitées. Nos études de médecine sont désuètes. On nous enseigne des techniques dont on sait qu'elles sont dépassées.* » Son amie Nahed est en dernière année. Elle partage son désenchantement, mais n'envisage pas de rejoindre la cohorte des candidats à l'émigration. « *Je n'ai pas envie de devenir, comme la plupart des femmes médecins affectées dans des centres de protection maternelle et infantile, un fonctionnaire qui rédige des ordonnances ou distribue du lait en poudre,* dit-elle. *Je voudrais trouver un coin pour pratiquer la médecine comme je l'entends.* »

En dépit de leurs critiques, ils reconnaissent tous deux être des privilégiés : « *Malgré tout, un médecin trouvera toujours du travail.* » Ce n'est pas le cas de l'ingénieur. Naguère voie royale au même titre que la médecine, cette filière s'est peu à peu rétrécie, pour déboucher aujourd'hui sur une impasse. Avec trois mille diplômés par an, l'Egypte forme plus d'ingénieurs qu'elle n'en a besoin. « *Sur les cinq cents ingénieurs sortis en même temps que moi de l'université d'Assiout, la majorité sont au chômage* », confirme Magdi, vingt-quatre ans, qui a eu la chance de trouver un poste dans une entreprise publique à Sohag, près de chez lui.

Les autres disciplines — droit, lettres, commerce — sont depuis longtemps des voies de garage pour une jeunesse en plein désarroi. Diplômé d'un institut technique de commerce (bac + 3), fraîchement libéré des obligations militaires, Ossama est « *à la recherche d'un emploi* ». A Bayadeya, son village natal, il passe ses journées entre oisiveté et système D, illustration aberrante d'un pays qui souffre à la fois de trop d'illettrés et de trop de diplômés. Faut-il, comme tant d'émigrés de retour du Golfe avec un petit pactole, ouvrir une énième épicerie dans ce village qui manque de tout sauf d'épiceries ? Faut-il imiter les amis qui « *partent en Irak en attendant leur nomination* » ? Mot magique, la « nomination » : c'est l'affectation dans l'emploi que l'Etat garantit à chaque diplômé.

MICHEL GAUVRY / CIRIC

Vestige de l'époque nassérienne, ce droit à l'emploi est de plus en plus lourd à supporter pour une administration hypertrophiée. A Bayadeya par exemple, dans la petite école protestante subventionnée par l'Etat, on ne compte pas moins de vingt-six secrétaires pour six classes. Le gouvernement aimerait bien se défaire de cet engagement qu'il a de plus en plus de mal à tenir. Actuellement, ce sont les jeunes diplômés de 1982 et 1983 qui reçoivent leur affectation. Six ou sept ans d'attente. La majorité des jeunes s'y résolvent facilement car l'emploi de fonctionnaire, bien que faiblement rémunéré, a l'avantage de la sécurité. « *Par ce système, on a créé des attentes,* estime ce fonctionnaire. *Les gens comptent dessus, surtout les filles qui y trouvent un statut et des avantages sociaux importants, comme la sécurité sociale et la retraite.* »

Les délais de plus en plus longs entre la sortie de l'école et l'entrée dans un emploi du gouvernement commencent à faire réfléchir certains parents : « *A quoi bon faire faire des études à notre fille si elle doit rester à la maison après son diplôme ?* » se disent-ils en substance. La plupart des jeunes ont recours à des « petits boulots ». L'enseignement a beaucoup de succès. Ainsi des organismes privés comme l'ACHE ont tout loisir de mettre en place une sélection pour recruter des enseignants, les former et les employer jusqu'à ce qu'ils rejoignent l'éducation nationale et ses avantages sociaux.

Hormis la véritable tradition qui incite l'Egyptien à attendre son travail de l'Etat, l'un des principaux problèmes est l'inadéquation entre le contenu des formations et l'emploi. Certes le gouvernement égyptien met depuis quelques années l'accent sur l'enseignement technique. Dans le secondaire il y avait, en 1986, 920 000 élèves dans les branches techniques, contre 570 000 dans l'enseignement général. Mais à l'intérieur du technique, les sections industrielles sont moins nombreuses que les disciplines commerciales et agricoles. De plus, par inclination naturelle comme par manque de moyens, le contenu de l'enseignement technique reste très théorique. « *Les mécaniciens se forment mieux sur le tas dans les petits garages du Caire qu'au tableau noir des écoles* », déplore un professeur.

L'industrie a besoin de plus de techniciens, de moins d'ingénieurs. Dans les villages de Haute-Egypte, on manque de plombiers, pas d'architectes ; de réparateurs de matériel agricole, pas de directeurs commerciaux. L'adaptation aux besoins locaux se fait souvent à travers des initiatives isolées. Ainsi à Hagaza, un « village » de 70 000 habitants près de Louxor, un douzaine de jeunes ont décidé de passer leur temps libre à apprendre l'ébénisterie dans un atelier installé par l'ACHE avec les moyens du bord. « *Nous sommes tous étudiants ou dans l'attente d'un emploi fixe* », déclare Akram, élève d'un institut technique supérieur à Louxor. Les cheveux blanchis par la sciure du tour, il peaufine une assiette en bois sombre qui sera vendue au Caire au cours d'une exposition annuelle. Du produit de la vente, il attend comme les copains un « *revenu additionnel* ». Et peut-être un peu plus...

« *Nous souhaitons faire connaître notre village et le valoriser à travers les objets que nous produisons* », jurent-ils en chœur. Autrefois réputé pour ses *saquieh*, roues en bois servant à puiser l'eau dans les champs, Hagaza s'est reconverti tant bien que mal dans la menuiserie des portes et fenêtres. En s'installant ici il y a une dizaine d'années, un religieux français, Pierre Eon, ébéniste de formation, a voulu sensibiliser les menuisiers locaux au travail plus élaboré du mobilier. Les tables, les coffres à linge, les chandeliers et la vaisselle que créent ses élèves ont donné à réfléchir aux artisans locaux. Ils n'hésitent plus à franchir les portes du ghetto catholique pour demander un conseil ou se faire façonner une pièce délicate (2).

Le petit atelier, véritable centre d'apprentissage à l'ébénisterie, est une réponse pratique parmi d'autres que les habitants peuvent eux-mêmes apporter aux problèmes de développement des régions pauvres de Haute-Egypte. Akram vivra-t-il un jour du bois au lieu d'aller à la ville négocier son diplôme sur un marché du travail en peau de chagrin ? Cette activité sera-t-elle pour lui comme pour son ami Raheb, fonctionnaire municipal, un simple appoint ? Pour l'instant les jeunes d'Hagaza vivent leur projet au jour le jour. Leur production n'est pas suffisante pour alimenter les circuits commerciaux de l'Egypte touristique. Mais ils parlent déjà de diversifier leur activité ; un élevage de poulets, d'abeilles ou de lapins ne manquerait pas de débouchés sur place.

Une partie des bénéfices de la dernière exposition a été réinvestie, sous forme de participations, dans un terrain sur lequel ils envisagent de planter des arbres, au lieu de continuer à acheter leur matière première. Une initiative significative dans un pays où l'avenir semble surtout dépendre de l'Etat-providence.

J.-J. B.

(1) 70 à 100 livres égyptiennes, soit environ 180 à 250 F.

(2) Il arrive de plus en plus fréquemment que les lourdes portes en bois qui ferment les rues du quartier catholique restent ouvertes le soir.

Le paradis des bacheliers

L'ÉTAT d'urgence a été décrété tout au long de la vallée du Nil. Juin est le mois de la *sanoueya*, l'examen de fin d'études secondaires, le bac égyptien. Il s'agit d'un événement « historique » pour plus de deux cent cinquante mille foyers qui vivent dans l'effervescence. C'est en effet cet examen qui déterminera l'avenir d'un fils ou d'une fille. Pour ces centaines de milliers d'adolescents (277 394 en 1988), cet examen est comme le jour du Jugement dernier. Les meilleurs iront au paradis, les moins bons au purgatoire et les mauvais en enfer.

Le paradis, c'est l'université avec la médecine au septième ciel. Il faut obtenir une moyenne de l'ordre des 90 % du total des points pour que le dieu Thot accepte les futurs disciples d'Hippocrate. Au sixième ciel, il y a les ingénieurs et les descendants d'Imhotep le divin architecte. Pour eux, le prix minimum à payer est de plus de 85 %. Le cinquième ciel est réservé aux petits Talleyrand des sciences politiques.

De ciel en ciel on traverse les arts appliqués, le tourisme et l'hôtellerie, la faculté des sciences, celles des langues (occidentales), pour finir à l'*école de commerce ou en droit* avec 65 %.

Au purgatoire des instituts d'agronomie et de sociologie, on retrouve ceux qui n'ont eu que la cinquantaine. Il leur reste une chance de rachat s'ils parviennent à passer l'examen d'entrée, et notamment les durs tests d'aptitude physique de l'académie militaire ou de l'école de police. En enfer, souffrent les damnés qui ont échoué. En 1988, ils étaient plus de cent trente mille, presque la moitié des candidats du bac. Il leur reste une toute petite chance de salut : repasser l'examen. Ils seront quarante mille à le tenter cette année.

Il n'est donc pas étonnant dans ces conditions que la consommation d'amphétamines pour les étudiants et de calmants pour les parents soit décuplée. Les premiers passent une bonne partie de leur temps à ânonner. Le par-cœur est indispensable pour beaucoup de matières. Certains disciples de Rabelais vont jusqu'à étudier la chimie en écrivant cent fois chaque formule.

Des résumés spécieux ont été conçus sous forme de livres plus ou moins grands. Ceux qui ont le plus de succès sont les minuscules mémentos qui permettent d'éviter de passer des nuits blanches à écrire sur du papier à cigarette des informations fort utiles durant l'examen. Ces mémentos ont été baptisés *bercham* (pilule), car quand on se fait prendre il n'y a qu'à avaler le corps du délit.

Cet examen est aussi une mine d'or pour les enseignants sous-payés (300 F à 400 F). C'est la pleine saison des leçons particulières, qui peuvent rapporter le salaire mensuel en une heure. Selon une récente étude, plus de 80 % des étudiants entrant à l'Université ont pris des leçons particulières. Des cours qui pèsent sur le budget déjà chancelant des familles, puisque chacune doit débourser 300 F en moyenne. Des pères de famille vont jusqu'à « investir » plus de 5 000 F en leçons particulières afin que leur fils puisse leur succéder dans leur clinique ou leur bureau d'architecte.

La *sanaoueya* a aussi ses hommes d'affaires qui commercialisent des programmes d'ordinateurs de géographie, d'anglais ou de mathématiques. D'autres, avec l'aide d'un professeur réputé, réalisent des cassettes vidéo. Certains enfin, sans scrupules, vendent aux naïfs les « *questions qui viendront à l'examen* ».

Une triche généralisée

La gratuité de l'enseignement est donc devenue un mythe. Cela est d'autant plus vrai que près d'un million d'étudiants tentent d'accéder à l'Université par des voies détournées. La plus connue de ces voies est le *general certificate exam* (GCE) anglais, auquel on peut s'inscrire à travers le British Council, le centre culturel britannique. Inscription, livres et cours de préparation coûtent entre 2 000 F et 4 000 F. Dans un souci d'« égalité », le gouvernement a finalement décidé de ne plus reconnaître le GCE à partir de l'année prochaine.

Le jour du jugement, quand leurs enfants seront en train de suer dans les salles d'examen, certains parents n'hésiteront pas à leur venir en aide. Il y a quelques années, dans des villages, ils ont envahi la salle d'examen et fait tricher les élèves. Maintenant que les salles sont gardées par la police, des parents qui veulent que leur fils fasse absolument sa médecine ont recours aux haut-parleurs. Les réponses modèles sont données à tous les élèves par un quelconque enseignant véreux. Une triche généralisée contre laquelle l'actuel ministre de l'enseignement a lutté avec succès, mais qui risque de reprendre grâce à l'introduction de la technologie moderne : les micros FM pour les parents et le minuscule récepteur pour les élèves.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

ÉCONOMIE

Le Système financier français, crises et mutations,
par Jean-Pierre Faugère et Colette Voisin.

Cet ouvrage, de petit format, offre une perspective générale sur le système financier français, de l'épargne des ménages au krach boursier d'octobre 1987. Il fait partie d'une nouvelle collection, qui a pour principales qualités une présentation synthétique et rigoureuse, et des définitions claires, illustrées par de nombreux schémas, graphiques et tableaux. Autre titre publié : *le Système économique soviétique, de Brejev à Gorbatchev,* par Bernard Chavance.

★ Nathan, collection « CIRCA, Economie - Sciences sociales », 224 p., 57 F.

La Protection sociale,
par Norman Murard

Comment le système de protection sociale s'est-il constitué ? Etouffe-t-il le dynamisme des entreprises ? Quel est son avenir ? Autant de questions que cherche à éclairer cet ouvrage de synthèse, en montrant l'importance des solidarités familiales, professionnelles, nationales, et bientôt européennes. Avec un glossaire et une bibliographie thématique (santé, retraites, chômage, etc.).

★ La Découverte, collection « Repères », 125 p., 38 F.

ÉDUCATION

Quels sports pour votre enfant ?
par Jean-Claude Azalard.

La boxe, le judo ou la natation peuvent-ils calmer l'agressivité d'un enfant ? Le rugby peut-il être pratiqué dès la maternelle ? A quel âge est-il possible d'aborder la compétition ? Les réponses sont données dans cet ouvrage, où des responsables sportifs et des champions internationaux présentent une trentaine de disciplines (qualités requises, coût de l'apprentissage, risques...). Des médecins de l'INSEP et du Comité olympique apportent également des conseils.

★ Nathan, collection « Pour aider votre enfant », 193 p., 85 F.

GESTION

Génération business, les clés pour agir,
par Robert Papin.

Fondateur d'HEC entrepreneurs, l'auteur montre les qualités à développer et les défauts à éviter pour diriger efficacement une entreprise, petite ou grande. Il définit les principes de ce « *nouveau style de management* », qui intègre aussi bien le marketing, la communication et l'informatique, que l'imagination, la curiosité, l'énergie ou l'agilité intellectuelle. Son exposé s'appuie largement sur le récit et l'analyse des réussites et des échecs de stars des affaires.

★ Dunod, 177 p., 98 F.

LINGUISTIQUE

Précis de psycholinguistique,
par Jean Caron.

La psycholinguistique se définit comme l'étude des processus par lesquels un individu acquiert et met *en œuvre le système d'une langue* naturelle. L'auteur de ce précis a cherché à établir un bilan des nombreux travaux et débats théoriques qui ont marqué cette jeune discipline.

★ Presses universitaires de France, collection « Le psychologue », 259 p., 138 F.

SOCIOLOGIE

L'Opinion et la foule,
par Gabriel Tarde.

Cet ouvrage, daté de 1901 et initialement publié sous forme d'articles, a marqué un tournant dans la théorie sociologique du nombre. Une introduction du jeune politologue Dominique Reynié permet de mieux cerner la théorie de l'opinion qui sous-tend les thèses de Gabriel Tarde.

★ Presses universitaires de France, collection « Recherches politiques », 184 p., 85 F.

SOCIOLOGIE

Les nouveaux édiles

LES années 60 avaient été celles du béton : on construisait, on équipait. Les périphéries grossissaient. Présence de l'Etat, inertie du local modelé par des logiques technocrates. Les années 80 ont marqué un tournant : dégradation des grands ensembles, mal de vivre dans les ZUP et les nouveaux quartiers de la banlieue... tous ces phénomènes ont posé avec acuité la question de la gestion locale et de ses rapports avec l'Etat.

Avec les élections municipales, les projecteurs de l'actualité ont été à nouveau braqués sur nos communes. Aussi la publication d'un ouvrage consacré aux « *crises urbaines et innovations municipales* » est-elle tout à fait opportune. Beaucoup a été dit et écrit sur le centralisme français et l'emprise de l'Etat tutélaire sur les collectivités locales. Tradition régalienne, jacobinisme, complicité sur le terrain entre les notables et les préfets ? Les spécialistes ont souvent mis l'accent sur le poids des institutions, sur le rôle du dispositif pyramidal qui assujettit la myriade des communes à la toute-puissance du centre parisien. La réforme de décentralisation lancée en 1982 est venue bouleverser les habitudes acquises, en transférant le pouvoir des préfets aux élus, en attribuant aux collectivités de nouvelles compétences. Elle a modifié des règles du jeu figées depuis deux siècles.

Décentraliser, dit-on : mais l'enjeu est de taille. On se contente le plus souvent de produire des diagnostics quant aux caractères positifs ou aux méfaits de la décentralisation. On oublie une question essentielle : la réforme s'inscrit-elle dans une logique purement administrative ? Implique-t-elle ou non l'affirmation de pouvoirs locaux, le développement d'initiatives territorialisées ? L'alternative n'est pas nouvelle.

« *Dans l'histoire de notre imaginaire politique, c'est par une présence entêtante et obstinée que s'est manifestée la question du local* », note Jean-Pierre Gaudin. Le dix-neuvième siècle est jalonné de projets visant à décentraliser notre administration. A cette époque la croissance urbaine induit un renforcement de l'institution communale. On verra progressivement émerger un « municipalisme » impulsé par des élus locaux soucieux d'articuler la gestion communale aux diverses formes de coopération sociale. Ce mouvement prend tout son essor dans la première moitié de notre siècle. « *La ville constitue un laboratoire fécond de solidarité sociale* », écrivait l'un des pionniers de l'interventionnisme municipal, le maire de Suresnes, Henri Sellier. Certes l'idée de « *coopératisme municipal* » fit long feu. C'est l'Etat qui prit en charge pour l'essentiel la protection sociale, les municipalités se voyant reléguées au rang d'organismes gestionnaires des services collectifs.

Est-ce tout à fait un hasard si les débats qui ont fait les beaux jours de ce premier quart de siècle sont à nouveau à l'honneur parmi nos élites politiques ? Les nouveaux maires, ceux qui de Montpellier à Grenoble ou à Toulouse préfèrent donner l'image de managers plutôt que celle de notables, invoquent sans cesse le double registre de la technicité et de l'associationnisme. Ils exaltent à la fois les « *réalisations concrètes* » et les solidarités.

En approfondissant l'analyse, Jean-Pierre Gaudin montre admirablement que ces discours reflètent une réalité plus profonde. La commune porte en elle une double dimension anthropologique : en elle se croisent patrimonialité et solidarité. La fonction des magistrats municipaux les apparente à ces édiles de la Rome antique à qui revenaient non seulement la tâche de gérer les bâtiments publics, le domaine de la cité, mais aussi celle de redistribuer les approvisionnements, d'agencer le flux des dons et contre-dons à l'échelle urbaine.

Reste à savoir — et c'est l'interrogation qui parcourt l'ouvrage de Jean-Pierre Gaudin — si nos élus ont aujourd'hui les moyens d'incarner la version moderne de cette figure de l'édile : face à l'omniprésence de l'Etat, les pouvoirs locaux auraient alors retrouvé toute leur consistance. L'affirmation des identités locales, le développement des démarches contractuelles offrent en tout cas l'occasion de définir à nouveau un véritable projet municipaliste.

MARC ABÉLÈS.

★ Jean-Pierre Gaudin, *Technopolis. Crises urbaines et innovations municipales,* PUF, « Economie en liberté », 168 p., 118 F.

هكذا من الأصل

A qui sert le syndicalisme étudiant ?

De plus en plus minoritaires et déphasés, les syndicats étudiants jouent surtout le rôle... d'écoles de formation politique.

Le syndicalisme étudiant tourne en rond. Comme en 1980, pour son congrès de réunification des différents courants de la gauche non communiste, comme en 1987, pour son précédent congrès, qui devait marquer l'ancrage dans la mouvance du Parti socialiste, c'est encore à Nanterre que l'UNEF indépendante et démocratique tiendra congrès, du 5 au 8 mai. Au-delà d'une belle fidélité à son histoire récente, cette unité de lieu symbolise l'indéniable difficulté du principal syndicat étudiant à sortir des sentiers battus. Et à trouver de nouvelles prises sur un milieu de plus en plus divers et insaisissable.

Le congrès se présente pourtant sous les meilleurs auspices. Pour la première fois depuis une trentaine d'années, le ministre de l'éducation y participera. Et Lionel Jospin devrait confirmer, devant les délégués de l'UNEF-ID, la reconnaissance des organisations étudiantes dans sa future loi d'orientation. Au-delà du principe même, qui officialise la fonction représentative des « syndicats » étudiants, cette reconnaissance s'accompagnera de droits calqués sur ceux des syndicats de salariés, en particulier à la formation des élus, grâce à des centres subventionnés par l'Etat. Mais, en faisant des étudiants et de leurs organisations nationales des partenaires à part entière, le ministre de l'éducation les place brutalement devant leurs responsabilités : ils sont élus, certes, mais par qui et pourquoi ?

La première question n'est pas superflue. Lors des récentes élections aux CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), à peine plus de soixante quinze mille étudiants (sur 1,4 million d'inscrits) ont jugé utile d'aller voter, soit un taux de participation dérisoire (5,4 %), comme en 1987. Quant à l'UNEF-ID, après un succès de notoriété lié à son rôle dans le mouvement de novembre-décembre 1986, elle perd en deux ans 7 % des voix et retrouve à peu près, à 30 %, son audience de 1982. Ce repli sensible ne profite ni à l'autre UNEF (Solidarité étudiante, proche des communistes), stabilisée à 18 %, ni aux deux organisations proches de l'opposition (l'Union nationale interuniversitaire – UNI – et le Cercle des étudiants libéraux de France (CELF), qui rassemblent à elles deux 25 % des voix, mais aux nombreuses listes locales et marginales, qui dépassent désormais le quart des suffrages. Cette désaffection électorale démontre sans ambiguïté que les syndicats étudiants n'ont trouvé ni le discours ni les modes d'organisation et d'action capables d'entraîner et de fédérer la grande masse des étudiants.

La tâche n'est évidemment pas simple. Comment défendre et exprimer les aspirations d'un milieu étudiant plus que jamais éclaté et désorganisé ? La « grande UNEF » mythique des années 50 s'adressait à quelque cent mille étudiants, fréquentant une vingtaine d'universités. Aujourd'hui, quatre organisations s'efforcent de représenter plus d'un million d'étudiants dispersés dans soixante-quinze universités et des centaines de sites ou d'antennes décentralisées.

De passage à l'université

A cet émiettement géographique s'ajoute l'hétérogénéité culturelle de bacheliers de plus en plus souvent issus de l'enseignement technique et mal insérés dans un enseignement universitaire qui n'est pas conçu pour eux. Sans oublier la hiérarchie de plus en plus sensible des formations supérieures : à la concurrence traditionnelle des grandes écoles s'est ajoutée celle des formations universitaires sélectives (IUT, filières professionnalisées, etc.), qui accueillent désormais près de deux étudiants sur cinq.

Bref, comme le souligne le sociologue Didier Lapeyronie dans une enquête récente pour le Plan sur « Les étudiants face à leurs études » : *« Il n'y a plus de milieu étudiant. Etre étudiant s'accompagnait auparavant d'un changement de mode de vie, d'une autonomie matérielle et personnelle. Aujourd'hui, les étudiants « font des études », mais cela ne s'accompagne de rien d'autre. Plus que jamais, ils sont de passage à l'Université. »*

Du coup, les syndicats étudiants ne parviennent guère à être des groupes de pression efficaces, ni dans le débat général sur l'enseignement supérieur ni dans la vie des établissements. En panne de modèle et de projet, accrochés à de vieilles revendications comme l'allocation d'études pour tous, ils ne savent comment surmonter le divorce de plus en plus marqué entre discours collectifs et conduites individuelles. Ainsi, pour reprendre les deux thèmes-clés du mouvement de 1986, les étudiants s'opposent vigoureusement à la sélection à l'entrée de l'université, mais la plupart des bacheliers tentent d'être admis en priorité dans les filières sélectives. De même, ils se sont élevés contre l'augmentation des droits d'inscription, mais, interrogés individuellement, plus de 80 % d'entre eux se déclarent prêts à payer 1 000 F par an ou davantage (1), soit plus du double des droits actuels. Quant à l'action sur le terrain, dans chaque université, elle est aléatoire, comme l'explique Alain Touraine : *« Vous réagissez collectivement quand vous avez prise sur le fonctionnement du système. Or l'Université est un système qui n'a pas de choix à faire, où il n'y rien à négocier, sinon à titre individuel. »*

Débattre entre socialistes

Enfin, les syndicats étudiants français ne parviennent pas, comme leurs homologues anglo-saxons ou scandinaves, à être des prestataires de services efficaces (logement, restauration, aide à l'insertion professionnelle, polycopiés, échanges européens...). Trop longtemps absents sur ce terrain, dépourvus de tradition gestionnaire, il leur faudrait maintenant affronter la double concurrence des établissements eux-mêmes et des nombreuses associations de type corporatif, qui s'efforcent avec succès, autour d'un diplôme ou d'une filière, d'aider les étudiants en prenant bien soin d'éviter toute « récupération » syndicale.

A quoi servent donc ces syndicats que Lionel Jospin s'apprête à reconnaître ? Ilôts de convivialité dans l'anonymat des campus, ils sont indéniablement, pour ceux qui y militent, une école de la vie, assez comparable à l'expérience menée par d'autres étudiants dans les juniors entreprises (2). Mais ils sont surtout une école de formation politique : les quatre organisations étudiantes ne cachent guère leurs liens avec les quatre grandes familles politiques françaises, et la radioscopie des différentes tendances et sous-tendances de la majorité de l'UNEF-ID est le décalque exact de la géographie politique du PS. Selon la formule d'un militant : *« A l'UNEF, on apprend à débattre entre socialistes. »*

Dès lors, la tentation est grande de faire du syndicat un tremplin personnel, surtout quand, pour la première fois depuis trente ans, ce sont vos parrains en politique qui sont au pouvoir. Secrétaire général de l'UNEF en 1963, Pierre Guidoni a attendu dix ans avant de pouvoir se présenter aux législatives et quinze ans avant d'être élu dans l'Aude. Jean-Christophe Cambadélis, président de l'UNEF-ID entre 1980 et 1984, n'aura mis que quatre ans pour se faire élire député de Paris. Et Philippe Darriulat, son successeur entre 1986 et 1988, n'a pas attendu quatre mois pour devenir l'adjoint d'Henri Emmanuelli, numéro deux du PS. Si le syndicalisme étudiant tourne en rond, les trajectoires individuelles s'accélèrent...

GÉRARD COURTOIS.

(1) « Le Monde Campus », numéro spécial, « Université, qui va payer ? », 24 avril 1989.

(2) Voir notre enquête sur la junior entreprise dans le numéro spécial du « Monde Campus » « Jeunes diplômés » du 3 mai 1988.

OFFRES DE STAGES EN ENTREPRISE

Les stages en entreprise sont devenus une nécessité pour les étudiants. Ils sont un complément indispensable de formation, une initiation à la vie professionnelle et, très souvent, un premier pas vers l'emploi. Mais trouver un stage n'est pas toujours facile. Si les grandes écoles ont généralement des services spécialisés, la plupart des universités sont moins bien outillées. Les stages, de toute façon, n'ont pas à être « octroyés » aux étudiants par leur établissement. Il est normal que ceux-ci prennent l'initiative de les chercher.

Pour les aider, le Monde Campus, qui a déjà organisé la Bourse permettant de gagner une centaine de stages en Europe, publiera régulièrement, à partir de ce numéro, un choix de stages offerts par des entreprises.

Ce service est assuré par le CDTE (Centre de développement des techniques d'enseignement), une association créée par des enseignants et des responsables d'entreprise, et reçoit le soutien de la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France) et de l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprise).

Deux possibilités

Les étudiants intéressés doivent contacter directement le CDTE en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel : 36.15 JOBSTAGE.

Les étudiants recherchant un stage ne correspondant pas à ce qui leur est proposé aujourd'hui peuvent consulter les autres propositions figurant sur le minitel ou renvoyer au CDTE la fiche ci-contre.

La sélection de la semaine

MARKETING

Lieu : Paris. Date : août. Durée : 2 mois. Profil : bac+3. Indemnité : à convenir. Obs. : étude de marché sur suivi de la qualité du secteur développement de photos ; analyse de la concurrence ; analyse de la communication actuelle ; analyse de l'évolution des ventes. M 1463.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : indéterminée. Profil : bac+2... Indemnité : à définir. Obs. : élaboration argumentaire – édition plaquette – contacts avec milieu socioculturels – étude de l'environnement professionnel. Attrait pour le marché de l'art au monde de l'entreprise. M 1480.

Lieu : L'hay-les-Roses. Date : mai. Durée : 2 mois mini. Profil : bac+3. Indemnité : à convenir. Obs. : étude marketing, produit + visites ciblées. M 1432.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 1 à 2 mois. Profil : bac+2. Indemnité : à convenir. Obs. : enquêtes, dépouillement, analyse et propositions. M 1422.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 2 mois. Profil : bac+2. Indemnité : 1 400 F/mois. Obs. : assistant d'agence, recrutement, suivi dossiers candidatures, contacts humains. M 1477.

Lieu : Limours. Date : indéterminée. Durée : 1 mois. Profil : bac+3. Indemnité : 1 500 F. Obs. : étude de marché pour ventes par correspondance. M 1418.

Lieu : Les Ulis. Date : mai. Durée : indéterminée. Profil : bac+4. Indemnité : 4 000 F. Obs. : conception de documentations commerciales sur de nouveaux logiciels horizontaux. M 1416.

Lieu : Le Blanc-Mesnil. Date : mai. Durée : 3 à 4 mois. Profil : bac+3, 4. Indemnité : SMIC. Obs. : étude d'un marché à fort développement. M 1399.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 2 mois. Profil : bac+2. Indemnité : 1/4 du SMIC. Obs. : conception et réalisation outils de formation audiovisuels audio papier (temps partiel). C 1478.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : indéterminée. Profil : bac+3. Indemnité : à convenir. Obs. : attaché de presse et communication pour revue de mode. C 1417.

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 2 mois. Profil : bac+3. Indemnité : à convenir. Obs. : attachée de presse (contacts clients, publicité). C 1416.

Lieu : Lyon. Date : mai. Durée : 2 mois mini. Profil : bac+3. Indemnité : %. Obs. : mettre en œuvre un film de communication d'entreprise + stratégie commerciale. C 1413.

ÉLECTRONIQUE

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Profil : bac+2. Indemnité : 1 200 F/mois. Obs. : travailler dans la vidéo broadcast pour utiliser matériel de télévision pour tournages. E 1462.

Lieu : Boulogne. Date : mai. Durée : 2 mois (embauche éventuelle). Profil : manuel. Indemnité : 6 000 F. Obs. : installation de systèmes complets « broadcast » en courant faible et maintenance. E 1455.

INFORMATIQUE

Lieu : Marseille. Date : mai. Durée : 1 mois. Profil : bac+2. Indemnité : à convenir. Obs. : mise en place informatisation comptabilité gestion sur AMSTRAD. I 1447.

Lieu : Pierrelay. Date : septembre. Durée : indéterminée. Profil : bac+4. Indemnité : à convenir. Obs. : recherche développement sur prototype existant. Compétences en électronique. I 1200.

Lieu : Pantin. Date : indéterminée. Durée : 2 mois. Profil : bac+3. Indemnité : à convenir. Obs. : démonstration de logiciels de gestion et de PAO sur PC ATARI. I 1342.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 2 mois. Profil : bac+2. Indemnité : à convenir. Obs. : stage pour passionné micro : assister utilisateurs logiciels et matériels. I 1352.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : à convenir. Profil : bac+4. Indemnité : à convenir. Obs. : programmeur macro excel ou word 4 ou DBASE. I 1366.

COMMERCIAL

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 1 an. Profil : bac minimum. Indemnité : 3 000 F + % les trois premiers mois. Obs. : commercial responsable d'une zone géographique. V 1463.

Lieu : Saint-Denis. Date : mai. Durée : 6 mois. Profil : bac+1 mini. Indemnité : 7 000 F/mois. Obs. : développer l'implantation d'une entreprise leader sur son marché. V 1451.

Lieu : Paris/Nice. Date : août. Durée : 6 mois. Profil : bac+3. Indemnité : 4 000 à 8 500 F. Obs. : administration/finance. Anglais souhaité. G 1460.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 2 à 3 mois. Profil : bac+1. Indemnité : 1 500 F/mois. Obs. : travail de contrôle de rapports, payes et facturations ; réalisation de guides de formation. G 1459.

Lieu : Beauvais. Date : mai. Durée : 3 à 6 mois. Profil : bac+4. Indemnité : 1 400 F/mois. Obs. : contrôle de l'application de la réglementation de la banque. G 1411.

Lieu : Saint-Germain-en-Laye. Date : mai. Durée : 2 mpois. Profil : bac+2. Indemnité : à convenir. Obs. : mise à jour tableau bord 89, budget et consolidation. G 1397.

SECRÉTARIAT

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : indéterminée. Profil : bac+2. Indemnité : à convenir. Obs. : secrétaire hôtesse d'accueil. M 1380.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 3 mois. Profil : bac+3... Indemnité : à convenir. Obs. : secrétaire bureautique avec excellentes frappe et orthographe. S 1362.

DROIT

Lieu : Paris/province. Date : août. Durée : 1 à 2 mois. Profil : bac+4, 5. Indemnité : 1 500 F/mois. Obs. : préparation à un emploi définitif par un stage de formation-sélection en deux étapes : 1. stage en groupe ; 2. stage pratique dans directions régionales. D 1457.

JOBS

Lieu : toute la France. Date : juillet/sept./oct. Durée : 1 mois minimum. Profil : bac+1... Indemnité : 3 000 F à mi-temps. Obs. : conseiller mutualiste : informer les étudiants en matière de protection sociale ; animer lieu d'accueil.

Lieu : toute la France. Date : juillet/sept./oct. Durée : 1 mois minimum. Profil : bac+1... Indemnité : 3 500 F à mi-temps. Obs. : animateur campus : action de promotion.

Lieu : toute la France. Date : juillet/sept./oct. Durée : 1 mois minimum. Profil : bac+2. Indemnité : 7 000 F. Obs. : responsable de campagne : préparation, mise en œuvre et contrôle de la campagne d'information.

et de nombreuses autres propositions sur Minitel :

3615 JOBSTAGE

ou en appelant au :

47-35-43-43

Si vous cherchez autre chose :

2 possibilités :

1. — *Par Minitel* : **3615 JOBSTAGE**
Vous pouvez consulter régulièrement les offres de stages en indiquant le domaine et la date de stage.
Sélectionnez les références qui vous intéressent.
Vous pourrez alors nous appeler et vous aurez les coordonnées de l'entreprise.

2. — *Par téléphone ou courrier :*
Vous pourrez à tout moment être contacté par le CDTE ou par une entreprise.
Pour vous inscrire, remplissez ce document et renvoyez-le accompagné de son règlement de 95 F (75 F adhérent MNEF) à :

CDTE
110, av. A.-Briand
92120 MONTROUGE
Tél. : 47-35-43-43

FICHE-PROFIL ÉTUDIANT

Identité _____
Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
_____
Ville : _____
C. postal : _____
Tél. : _____
Age : _____
Sexe M☐ F☐
Nationalité : _____
_____
Adhérent MNEF
oui☐ non☐
Sports : _____
Dégagé OM oui☐
Expériences
_____
_____
Souhaitez-vous que votre stage débouche sur un emploi OUI☐
Niveau Bac +
1 2 3 4 5

Le stagiaire s'engage par le présent document sur tous les renseignements fournis. Il reconnaît que les indications données sont rigoureusement exactes, et peut, sur simple demande du CDTE, lui fournir tous justificatifs nécessaires. Il s'engage en outre à régler ses droits auprès du CDTE, soit 95 F (75 F pour les adhérents de la MNEF) correspondant à l'insertion dans la base de données crée par le CDTE. Conformément à la loi du 6/01/1978, un droit d'accès et de rectification vous est ouvert. Vous autorisez le CDTE, destinataire de ces informations, à les diffuser aux entreprises intéressées par votre profil.

Montrouge, le _____
Le stagiaire
signature

Domaine du stage
Gestion ☐
Comptabilité ☐
Personnel ☐
Marketing ☐
Commerce int. ☐
Vente ☐
Informatique ☐
Communication ☐
Publicité ☐
Electronique ☐
Biochimie ☐
Physique ☐
Droit ☐
Secrétariat ☐
Autres : ☐

Temps complet ☐ partiel ☐
Province ☐ Paris ☐
Etranger

Date du stage
Du _____ au _____
Bts☐ Iut☐
Ecole☐ Univ.☐
Dernier diplôme : _____

Formation principale
Gestion ☐
Comptabilité ☐
Personnel ☐
Marketing ☐
Commerce int. ☐
Vente ☐
Informatique ☐
Communication ☐
Publicité ☐
Electronique ☐
Biochimie ☐
Physique ☐
Droit ☐
Secrétariat ☐

Formation complémentaire
Gestion ☐
Comptabilité ☐
Personnel ☐
Marketing ☐
Commerce int. ☐
Vente ☐
Informatique ☐
Communication ☐
Publicité ☐
Electronique ☐
Biochimie ☐
Physique ☐
Droit ☐
Secrétariat ☐

Disciplines maîtrisées

GESTION
Contrôle gestion ☐
Gestion stocks ☐
Gestion product. ☐
Logistique ☐
Analyse valeur ☐
Gestion qualité ☐
Analyse financière ☐

COMPTABILITÉ
Compt. Génér. ☐
Compt. analyt. ☐
Compt. Sté ☐
Fiscalité ☐

PERSONNEL (ressources humaines)
Gestion ☐
Psychologie travail ☐
Ergonomie ☐
Graphologie ☐

MARKETING
Etude marché ☐
Plan marketing ☐
Zone Chalandise ☐
Mise en place force de vente ☐
Merchandisage ☐
Panels ☐

COMMERCE INTERNATIONAL
Import ☐
Export ☐
Crédit documentaire ☐
Mission Coface ☐

VENTE
Vente ☐
Prospection clientèle ☐
Marketing direct ☐

INFORMATIQUE
Gros systèmes ☐
Petits systèmes ☐
Base données ☐
Basic ☐
Fortran ☐
Cobol ☐
Pascal ☐
Turbo pascal ☐
PL 1 ☐
Prolog ☐
MS DOS ☐
Macintosh ☐
UNIX ☐
Langage C ☐
Assembleur ☐
OS 2 ☐
Système expert ☐
CAO ☐
EAO ☐
CFAO ☐
GPAO ☐
EXCEL ☐
DBASE ☐
MULTIPLAN
LOTUS ☐

COMMUNICATION PUBLICITÉ
Création publicitaire ☐
Relations publiques ☐
Design industriel ☐
Techniques audio ☐
Animation radio ☐
Organisation manif. ☐

ELECTRONIQUE
Electronique ☐
Automatisme ☐
Filtrage ☐
Microprocesseurs ☐
Asservissements ☐
Circuits intégrés ☐
Micro-ondes ☐

BIOCHIMIE
Chimie organique ☐
Chimie générale ☐
Biologie ☐
Agrochimie ☐
Textiles, Plastiques ☐
Biotechnologies ☐
Procédés aliment. ☐
Boissons brasserie ☐
Agronomie ☐
Conditionnement ☐
Géologie ☐
Génétique ☐
Hydrologie ☐
Industrie laitière ☐

PHYSIQUE
Physique ☐
Mécanique ☐
Electromécanique ☐
Raffinage ☐
Physique quantique ☐
Métallurgie ☐
Thermodynamisme ☐
Optique ☐
Techno. spatiales ☐
Génie civil ☐

DROIT
Droit commercial ☐
Droit sociétés ☐
Droit social ☐
Droit fiscal ☐
Droit européen ☐
Droit construction ☐
Droit international ☐
Droit _____

SECRÉTARIAT
Textor ☐
Word ☐
Pagemaker ☐
Dactylo ☐
Sténo ☐

LANGUES
_____
_____

DOCUMENT A RETOURNER AU CDTE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT de 95 F (75 F pour adhérents MNEF)

Société

MÉDECINE

« Il faut rétablir la vérité » sur la Croix-Rouge

nous déclare Mme Georgina Dufoix

En dépit des difficultés importantes qu'elle connaît depuis quelques semaines, après la découverte d'un trou important dans son budget, la Croix-Rouge a décidé de maintenir la quête nationale prévue le dimanche 7 mai. Celle-ci ne sera toutefois pas organisée dans une quinzaine de départements. Les conclusions de l'enquête menée par l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale des affaires sociales ne seront pas connues avant trois semaines. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Mme Georgina Dufoix, nouvelle présidente de l'association, précise que le déficit d'exploitation du siège de la Croix-Rouge s'est élevé à 28 millions de francs en 1989. Elle dénonce, par ailleurs, quelques « contre-vérités », selon elle, diffusées à propos de cette affaire.

« Pourquoi avez-vous décidé de maintenir la quête du 7 mai, alors que la Croix-Rouge fait l'objet de critiques très sévères quant à la gestion des sommes qu'elle recueille grâce à la charité publique ?

— Au sein de l'organisation, beaucoup se sont effectivement demandé s'il convenait de maintenir cette quête annuelle, qui bénéficie aux départements qui l'organisent. Après avoir pris connaissance de la situation, j'ai cherché à prendre contact avec les responsables départementaux. Finalement, je pense que la meilleure décision consistait à maintenir cette quête : la Croix-Rouge est une association qui a cent vingt-cinq ans, et elle devait démontrer qu'elle pouvait faire face. Il fallait montrer qu'elle restait la Croix-Rouge avec son passé et son avenir à préparer. Seuls une quinzaine de *départements ont décidé de supprimer* ou de décaler cette quête.

— Vous entendez dénoncer certaines « contre-vérités » diffusées ces derniers jours. Quelles sont-elles ?

— D'abord, concernant la Colombie. On a écrit que l'argent donné n'avait pas encore été distribué. Ce n'est qu'en partie vrai, et cet argent sera totalement adressé à la Colombie. J'avais moi-même donné de l'argent à la Croix-Rouge pour la Colombie, et ces informations m'avaient personnellement choquée. J'ai voulu savoir. Il apparaît en fait que la Croix-Rouge associe des actions à court terme et d'autres qui portent sur le moyen et sur le long terme. On a ainsi prévu en Colombie la mise en place d'un SAMU et de deux centres Croix-Rouge, la formation d'infirmières, etc. Les 11,5 millions de franc, qui ont été recueillis seront intégralement affectés à des opérations colombiennes, rien sur cette somme n'étant prélevé pour le fonctionnement du siège.

» On a aussi dit que sur 100 F donnés à la Croix-Rouge, 30 F seulement parvenaient à ceux qui en avaient besoin. C'est faux. Nos chiffres peuvent être vérifiés. Sur 100 F, 95 F en moyenne vont aux gens dans la détresse. Pour les actions les plus coûteuses, on ne descend jamais en dessous de 90 F. Toutes ces contre-vérités démobilisent et inquiètent. C'est pourquoi il faut rétablir la vérité.

— Alors, à quelles difficultés êtes-vous confrontée ?

— Il y a des difficultés de gestion. Le déficit d'exploitation du siège a, en 1988, été de 28 millions de francs sur un budget de 123 millions. Il y a aussi des déficits d'exploitation des établissements (cliniques, centres pour personnes âgées, aide à domicile, etc.). Je souhaite que l'on puisse me dire quel en est le montant. Tout cela impose une restructuration du siège, des changements de personnes et, vraisemblablement, une modification des rapports financiers entre le siège et les départements. Mais à ma connaissance, l'honnêteté des hommes qui sont aujourd'hui sur la sellette ne peut être mise en doute. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

La mission de lutte contre la toxicomanie dispose d'un budget de 200 millions de francs

Mme Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et présidente de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie (MILT), vient de rendre publics le montant et les orientations du budget de la MILT pour 1989. Pour ses débuts, Mme Trautmann, qui préside la MILT depuis novembre 1988, entend redéfinir l'approche et le rôle des nombreux ministères impliqués dans la lutte contre la toxicomanie. Le budget 1989, d'un montant de 200 millions de francs, comporte un ensemble de mesures nouvelles, comme les actions de lutte contre l'offre de drogues, la prévention ou la formation des personnels travaillant au contact des toxicomanes. Avec 107 millions de francs, l'accueil, les soins et l'insertion ou la réinsertion des toxicomanes constituent l'effort principal de la mission. Dans cette somme sont notamment pris en compte les problèmes posés par la montée du sida chez les toxicomanes et l'accueil des séropositifs et des malades.

21,9 millions de francs seront affectés aux actions de prévention, auxquelles participent les ministères de la solidarité, de la justice, de l'éducation nationale, de l'intérieur et de la jeunesse et des sports. Au chapitre de l'information (plus de 3,5 millions de francs), un service télématique, Toxitel, sera opérationnel, dès le 15 mai. L'action sur l'offre de la marchandise a été retenue comme une priorité : 43,3 millions de francs seront répartis entre le ministère de l'intérieur, les douanes et le ministère de la défense pour renforcer le dispositif opérationnel des services de police, de la gendarmerie et la surveillance aux frontières.

La MILT entend également participer à l'action internationale, à la lutte contre le trafic aux côtés l'Organisation des Nations unies et aux initiatives européennes dans le domaine de l'accueil et des soins.

B. B.

CULTURE

Le George Gruntz Concert Jazz Band

L'âme des tubas

Le George Gruntz Concert Jazz Band a ouvert la route des festivals. Après Amiens mardi 2 mai, il est à Angoulême, ce mercredi, avec un principe de formation inchangé : Gruntz sélectionne chaque année une vingtaine des meilleurs musiciens (esthétique moderne, technique parfaite, énorme liberté d'expression) ; il écrit les arrangements et dirige l'affaire ; l'amitié donne sa raison au projet et la Suisse finance.

Grande section de tubas dans le George Gruntz Concert Jazz Band : Howard Johnson, d'abord, un habitué du groupe. Avec lui, Joe Daley et Dave Bargeron, tous deux membres de son extraordinaire sextuor de tubas, Gravity. Il n'existe pas de disque, mais on peut les entendre avec Taj Mahal par exemple.

Howard Johnson a rendu au tuba son expressivité perdue, celle d'un Cyrus Saint-Clair dans les années 30. Mais il a en outre porté l'instrument à hauteur de tous les autres et dans tous les univers jazz, soul music ou musique contemporaine.

Les tubas, basses à vent enroulées ou ventrales les plus graves dans la famille des cuivres, ont des formes émouvantes. Des formes comiques aussi et belles dans leur perfection de facture. Basses de fanfare, les tubas ont été remplacés, quand l'amplification l'a permis, par les contrebasses. Leur succès récent, leur retour, correspondent à la capacité d'exploration et de réinvention du jazz moderne. Un groupe européen, Steckar Tubapack, a su s'imposer. A Angoulême, il se joint à la formidable formation d'Eddy Louis, Multicolor Feelint.

FRANCIS MARMANDE.

★ Huitième Festival international de jazz d'Amiens. Soirée anniversaire Label bleu (le 4 mai) ; Malo Vallois, Andy Sheppart, Joe Lovano (le 5) ; Irakere, Manu Dibango, Miriam Makeba (le 6) ; musiques africaines et zouloues (le 7 et le 8).

★ Quatorzième Festival international d'Angoulême : Trio Machado, Vienna Art Orchestra, Petrucciani Trio (le 4 mai) ; Eddy Louis Multicolor Feeling, Fanfare, Steckar Tubapack (le 5) ; musique zouloue et musiques francophones (le 6 et le 7).

★ Réservations : Amiens, tél. : 22-92-15-48 ; Angoulême, tél. : 45-95-43-42.

Le Carnet du Monde

Décès

— Paris, Clermont-Ferrand.

Mme Marie-Louise Albrand,
M. et Mme Pandolfi, née Albrand,
Mlle Muriel et Agnès Pandolfi,
M. et Mme Gaston Thomas
et leurs enfants,

Toute leur famille, parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ALBRAND,

survenu à l'âge de quarante-deux ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées, le vendredi 5 mai 1989, à 10 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e.

L'inhumation aura lieu à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), dans l'intimité familiale.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

— Agde, La Valette-du-Var, Paris.

Mme Alexandre Bel, née Christiane Colas, son épouse,
M. Dominique Bel
et ses enfants,
Mlle Florence Bel,
M. et Mme Michel Simart
et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre BEL,
administrateur H.C. des PTT (E.R.),
officier dans l'ordre national du Mérite,
contrôleur honoraire de l'Association française de cautionnement mutuel,
administrateur de la société HLM Toit et Joie,

survenu à Agde (Hérault), le 24 avril 1989.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à Agde, le mardi 25 avril, dans l'intimité.

8, rue Carnot,
94270 Kremlin-Bicêtre.

— Lydie et Eliette Benattar,
ses filles,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Clara BENATTAR,
née Schoumski,

survenu le 1er mai 1989, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 mai, à 10 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

— Orléans, Courchevel, Brou.

Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Loup BRACQUEMOND,

survenu le 24 avril 1989, à l'âge de quarante-cinq ans.

Il repose auprès de son père,

Jean BRACQUEMOND,
premier président honoraire de la cour d'appel d'Orléans.

« Que son rire continue à chanter dans nos cœurs. »

— Mme Lucien Corosi,
en son nom de sa famille, de ses amis,
a la tristesse d'annoncer le décès, le 26 avril 1989, de son époux,

Lucien COROSI,
journaliste, écrivain et peintre,
directeur-fondateur de l'agence de presse Documents et reportages internationaux (1948-1976).

L'inhumation a eu lieu, selon sa volonté, dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse.

120, boulevard Raspail,
75006 Paris.

— Mme Geneviève Delhon-Peyrou,
Ses sept enfants,
Ses vingt petits-enfants,
Ses trois arrière-petites-filles,
Parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques DELHON,
médecin radiologue,
ancien responsable départemental de l'UFD puis du PSU de l'Hérault (1958-1965).

Béziers, le 26 avril 1989.

— On annonce le décès du

professeur GILBERT-DREYFUS,
membre de l'Académie de médecine,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu le 27 avril 1989.

De la part de
Mme Gilbert-Dreyfus, son épouse,
Me Gilbert-Dreyfus, son fils,
Me Sylvie Dreyfus, sa fille,
Mme Lucien Lindon, sa sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Le professeur Jean-Pierre May,
ses enfants et petits-enfants,
Et tous ses élèves.

21, avenue du Président-Wilson,
75016 Paris.

[Né le 17 août 1902 au Raincy (Seine-Saint-Denis), le professeur Gilbert-Dreyfus fut successivement médecin des hôpitaux, chef de service à l'hôpital de la Pitié (Paris) de 1946 à 1975 et professeur agrégé de clinique endocrinologique de 1988 à 1976. Président honoraire de la société d'endocrinologie, président d'honneur de l'Association des diabétologues de langue française et membre de l'Académie nationale de médecine, il était l'auteur de Hormones et sexualité, Origines et devenir de la médecine et, sous le pseudonyme de Gilbert Debrise, de Week-end à Dachau.]

— Michel de BOUARD,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
doyen honoraire de la faculté des lettres de l'université de Caen,
fondateur du Centre de recherches archéologiques médiévales de l'université de Caen,
médaille de la Résistance,

est entré dans la paix du Seigneur, le 28 avril 1989, dans sa quatre-vingtième année.

La messe d'inhumation sera célébrée le vendredi 5 mai, en l'église Saint-Jean, à Caen (Calvados), à 10 heures.

L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière des Batignolles (Paris), aura lieu l'après-midi à 16 h 30.

De la part de
Mme Michel de Boüard,
son épouse,
Jeanne de Boüard,
Christian et Marie-Liliane Dorin,
Jean-Claude et Monique Rica,
Dominique et Marie-Francine de Boüard,
Alain et Françoise de Boüard,
Jean-Marc et Josianne de Boüard,
ses enfants,
Mme Sébastien de Boüard,
M. Alain de Boüard,
M. et Mme Christian de Boüard,
ses frères et belles-sœurs,
Ainsi que tous ses proches,

Leur douleur est grande, mais ils savent qu'ils retrouveront auprès de Dieu celui qui les a quittés.

1, rue des Marronniers,
14610 Epron.

[Né à Lourdes le 5 août 1908, ancien élève de l'Ecole des chartes et de l'Ecole française de Rome, professeur puis doyen à la faculté des lettres de Caen, Michel de Boüard a dirigé le Centre de recherches archéologiques médiévales de Caen jusqu'en 1972. Directeur des Antiquités historiques de Normandie en 1961, membre du Conseil supérieur de la recherche archéologique en 1964, il est membre de l'Institut en 1973. Auteur d'un livre sur les Origines des guerres d'Italie au temps du grand schisme d'Occident, puis en 1975 d'un Manuel d'archéologie médiévale qui fait autorité, il a exhumé d'importants vestiges dans la Manche et le Calvados, notamment les fortifications vikings de La Hague-dyke et le baptistère de Port-Bail. Ancien déporté, médaillé de la Résistance, il était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Le directeur, les enseignants, les chercheurs et le personnel du Centre de recherches archéologiques médiévales de l'université de Caen,
Le comité de direction et la secrétaire de la revue *Archéologie médiévale*,
Le comité permanent des colloques internationaux du Château-Gaillard,
Le comité de direction et le directeur de la revue *Annales de Normandie*,
Les conservateurs et le personnel du Musée de Normandie,
Ses anciens étudiants,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 28 avril 1989, de

M. le doyen Michel de BOÜARD,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
doyen honoraire de la faculté des lettres de l'université de Caen,
fondateur du Musée de Normandie (1946),
fondateur du Centre de recherches archéologiques médiévales de l'université de Caen (1955),
fondateur des revues *Annales de Normandie* (1951) et *Archéologie médiévale* (1971),
fondateur des colloques internationaux du Château-Gaillard (1962).

Centre de recherches archéologiques médiévales de l'université de Caen,
14032 Caen cedex.
Musée et Annales de Normandie,
Château de Caen,
14000 Caen.

— Magdeleine Lepage,
son épouse,
Loïc et Marylène,
son fils et sa belle-fille,
Françoise Lepage,
sa fille,
Fabienne et Sylvain Lepage,
Gabrielle Rispal,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

René LEPAGE,

survenu à Saint-Brieuc, le 29 avril 1989.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 2 mai 1989 à Saint-Brieuc.

— Mme Anne-Marie Natoli-Guglielmi,
M. Otello Guglielmi,
M. Louis Guglielmi,
ses frères, sœur,
Ses neveux et nièces,
Anthony Bouziane,
son fils adoptif,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. GUILLAUME,
président d'honneur Intercoiffure,
conservateur de la Galerie culturelle,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 28 avril 1989, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en son domicile à Paris.

Un hommage d'adieu lui sera rendu le vendredi 5 mai, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, à 14 heures, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour dans le caveau de famille, à Villecresnes (Val-de-Marne).

63, rue de Ponthieu,
75008 Paris.

— Alexandre de Paris,
président mondial Intercoiffure,
Maurice Franck,
président artistique mondial,
Patrick Alès,
président ICD France,
Et le comité mondial des présidents,

ont la douleur de faire part du décès de

M. GUILLAUME,
président d'honneur Intercoiffure,
conservateur de la Galerie culturelle,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 28 avril 1989.

Une messe aura lieu en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, le vendredi 5 mai, à 14 heures.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille à Villecresnes (Val-de-Marne).

63, rue de Ponthieu,
75008 Paris.
Tél. : 43-59-54-40.

— La Librairie Larousse a la tristesse de faire part du décès de

M. Alain LEROND,
professeur de linguistique française,

survenu le 19 avril 1989.

Alain Lerond apporta toute son érudition aux étymologies et datations du *Grand Larousse de la langue française*, et fut l'auteur de la *Prononciation Larousse*.

— Armande Leverrier,
son épouse,
Marie-Françoise Pronost-Leverrier,
Anne-Marie Leverrier (†),
Jean-Marc et Marie-Hélène Leverrier,
ses enfants,
François, Soazig, Laurent et Erwann,
ses petits-enfants,
Les familles Leverrier, Legros, Lacroix, Brault et Lefebvre,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges LEVERRIER,

survenu le 2 mai 1989, dans sa soixante-seizième année.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 6 mai, en l'église Notre-Dame de Pontoise, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu.
Réunion à l'église.
Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue de Maison-Rouge,
95300 Pontoise.

— Les familles Merle, Marcille, Petit, Greiner et Dangeard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves MARCILLE,
officier de la Légion d'honneur,
commandant du Mérite civil,
inspecteur général des finances,
ancien délégué général de l'Association française des banques,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 1989, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue Achille-Peretti.

64, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Alice REYNIER
« JISPA » (Joie du Service dans la Paix et l'Amour)

a été enlevée à l'affection des siens, le 29 avril 1989, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Elle demeure présente par la joie de vivre, l'humour, la douceur et le service dont elle a toujours fait preuve, en particulier pendant les temps très difficiles au presbytère du Chambon-sur-Lignon.

Un service de reconnaissance est prévu dans l'intimité.

« Remets ta voie à l'Eternel. »
Ps 37/5.

Elle sera incinérée et ses cendres reposeront au Chambon.

De la part de
Magda Trocme,
son amie,
Et toute sa famille.

3, rue F.-Rabelais,
78540 Vernouillet.

Et de
Frank et Marthe Lonpiac-Reynier,
sa sœur,
Et toute leur famille.

9, rue Turbil,
69003 Lyon.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 83 F
Abonnés et actionnaires .. 73 F
Communicat. diverses ... 86 F

— Juliette Roche,
Ginette Letondal,
André Roche,
Daniel, Pascal et Marie-Thérèse Roche,
France Roche et Frédéric de Goldschmidt.
Les familles Roche, Letondal, Soldati, de Goldschmidt,
ont le chagrin de faire part du décès accidentel, survenu le 28 avril 1989, à l'âge de trente-trois ans, de

Philippe-Emmanuel ROCHE,

leur petit-fils, fils, frère, neveu et cousin bien-aimé.

Le service religieux aura lieu le vendredi 5 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Nations, 151, rue Saint-Maur, Paris-11e.

11, rue Mansart,
75009 Paris.

— Ses amis et collègues français nois prient d'annoncer le décès de

M. le professeur Nicolas SVORONOS,

survenu à Athènes le 26 avril.

L'inhumation a eu lieu en Grèce, dans la plus stricte intimité.

[Nicolas Svoronos a participé activement à la Résistance dans son pays pendant la dernière guerre. Venu en France, il devient chercheur au CNRS, puis directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. Après sa retraite, il partage son temps entre les travaux poursuivis en France et les responsabilités qui lui sont confiées en Grèce après le retour à la démocratie : création et présidence de l'université de Crète, direction du Centre hellénique de la recherche scientifique. Il laisse, en français comme en grec, une œuvre consacrée à l'histoire économique et sociale de Byzance et de la Grèce moderne et à la transmission du droit.]

— Les familles Vedrine de Bona, Majester, Laporte, Andolfatto,
ont la douleur de faire part du décès de

Henry VEDRINE,

survenu à l'âge de cinquante et un ans, le 30 avril 1989, à Montpellier, où il repose désormais.

Résidence Saint-Georges - E6,
rue de l'Ecole-Républicaine,
34000 Montpellier.

Anniversaires

— Il y a onze ans déjà, dans des circonstances toujours non élucidées, était assassiné

Henri CURIEL.

Ses amis, ses camarades continuent de s'inspirer de son idéal révolutionnaire et de son combat pour la paix.

— Il y a dix ans disparaissait

Mme Philippe MASUREL,
née Geneviève Géliot.

Ceux pour lesquels elle s'est tant dévouée lui conservent toute leur affection.

Messes anniversaires

— Il y a deux ans décédait

Me Julien CARNET,
avocat au barreau de Paris.

Son fils, Jean Carnet, et toute la famille souhaitent que tous ceux qui l'ont connu et apprécié se souviennent.

Une messe sera célébrée à son intention, le dimanche 7 mai 1989, à 11 heures, en la chapelle du Prieuré-Saint-Jacques, Saint-James (Manche).

Communications diverses

— **Shell France** : au cours de sa réunion du 20 avril 1989, le conseil d'administration a coopté comme administrateur M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis S.A.

Commémoration

— Il y cent ans, le 3 mai 1889, naissait à Valenciennes Georges Huisman, éminent historien d'art qui fut secrétaire général de la présidence de la République sous Paul Doumer. Dernier directeur général des Beaux-Arts de la IIIe République (1934-1940), il fut le fervent défenseur des jeunes artistes et des grands novateurs de son temps. On lui doit le plan de sauvetage du patrimoine artistique de la France à l'aube de la guerre de 1939-1940 et la création du Festival de Cannes, dont il présida le jury de 1946 à 1950. Il mourut en 1957.

Deux émissions lui sont consacrées sur France-Culture, les 14 et 21 juin 1989, à 21 h 30 (« Profils perdus », de Georges Huisman).

Soutenances de thèses

— Université Paris-VIII (Saint-Denis) : le mercredi 3 mai, à 14 h 30, salle G-201, M. Mohamed Chafik : « Recherches sur l'identité du théâtre marocain ».

— Université Paris-I : le mercredi 3 mai, à 13 h 30, salle 310. Entrée : 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L (Panthéon-Sorbonne), M. David Mavouangui : « La philosophie de Kant et l'éducation ».

Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) : le mercredi 17 mai, à 14 h 30, salle 417, Institut d'arts plastiques, 162, rue Saint-Charles, 75015 Paris, M. Jacques Satorras : « Le problème du style chez Heinrich Woelfflin. Essai sur les fondements esthétiques de la modernité ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) : le samedi 20 mai, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, Sorbonne, M. Victor Stoichita : « Le prémoderne. Aspects poétiques et intertextuels dans la peinture du XVIe et du XVIIe siècle ».

Comme avan

Un nouveau dôme

Le 14 juillet prochain, les Parisiens et leurs visiteurs découvriront le dôme de l'hôtel des Invalides rénové à neuf et orné des quatre [illegible] qui le décoraient avant la Révolution.

L[illegible] de la culture [illegible] l'aménagement [illegible] les [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible]

هكذا من الأصل

PARIS
ILE-DE-FRANCE

Comme avant la Révolution

Un nouveau dôme pour les Invalides

Le 14 juillet prochain, les Parisiens et leurs visiteurs découvriront le dôme de l'hôtel des Invalides redoré à neuf et orné des quatre statues qui le décoraient avant la Révolution.

LE ministère de la culture et celui de la défense ont lancé, conjointement, un programme de travaux exceptionnels pour rénover l'hôtel des Invalides. Estimé à 50 millions de francs, ce programme prévoit la restauration et la dorure du dôme et du lanternon, l'aménagement du terrain situé à l'angle de l'avenue de Tourville et du boulevard des Invalides, l'éclairage et l'illumination de l'église et du dôme.

Il a également été décidé de remettre en place, au sommet du lanternon, au pied de la flèche, les quatre statues (la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force) jetées bas par la Révolution pour fondre des canons, et qui, depuis, n'ont jamais réapparu.

C'est au cours de l'été 1988 que François Mitterrand décide la réfection, pour les fêtes du Bicentenaire, de cette partie du vieux monument, qui était dans un état lamentable. Une conjoncture exceptionnelle a donc permis d'engager une restauration dont le financement est indépendant des crédits alloués aux services de la direction du patrimoine chargés de l'entretien et de la sauvegarde des monuments français.

Œuvre de Jules Hardouin-Mansart, le dôme des Invalides, en plomb, a été doré pour la première fois en 1715. Quatre-vingt-douze ans plus tard – en 1807 – Napoléon Ier renouvelle l'opération. En 1866, l'édifice a terriblement souffert des intempéries. *« L'étanchéité de la plomberie était devenue imparfaite, les eaux de pluie s'infiltraient sous les ornements et les plaques de plomb, fissurées et déchirées, pourrissaient la charpente »*.

Napoléon III décide de restaurer le monument. Trois ans de travaux seront nécessaires. L'empereur approuve la décision de décorer la flèche du dôme de fleurs de lys, mais refuse de suivre l'architecte de l'hôtel impérial qui propose de dresser aux angles du lanternon les quatre statues abattues à la Révolution. En 1869 donc, on redore le dôme. Cinquante ouvriers travailleront trois mois pour poser 6,50 kilos d'or en feuilles de 18 grammes les mille.

Malgré cette importante restauration et tous les soins apportés à son exécution, dès 1924 de nouvelles inquiétudes se manifestent. On signale que des morceaux de plomb se détachent du dôme. Certains, très lourds, crèveront des toitures voisines. En 1934 et 1935, les accidents se multiplient. En 1937, les pouvoirs publics décident, une nouvelle fois, de restaurer la construction de Louis XIV. Et l'on profite de l'occasion pour redorer le dôme. Près de 6 kilos d'or seront utilisés. Mais *« pour permettre d'exécuter le travail dans le temps donné »*, une couche de vernis est appliquée sur le support. Selon les spécialistes des Monuments historiques, cette technique est à l'origine de la dégradation de la dorure. Dès 1945 il n'en restait plus de trace sur le plomb.

12 kilos d'or fin

C'est Jean-Claude Rochette, architecte en chef des Monuments historiques, qui dirige la « restauration » décidée pour le Bicentenaire. Les parois du lanternon et la flèche, les motifs et les arêtiers en plomb qui rythment la surface du dôme, seront recouverts d'or. Au total, plus de 12 kilos de métal seront nécessaires pour mener à bien ce projet. Les responsables du patrimoine ont dû choisir entre deux procédés. Soit la dorure classique à la feuille, soit la dorure électrolytique, employée notamment dans la joaillerie et l'aérospatiale.

Les partisans de cette dernière technique estimaient que sa solidité et sa résistance étaient un bon argument en regard la longévité plus brève – cinquante ans environ – de la dorure traditionnelle. Mais son coût et l'obligation de démonter les plaques de plomb pour les traiter ont conduit, après une ultime étude d'EDF, à retenir le procédé de la dorure à la feuille. Ainsi sera posée une feuille d'or de 0,2 micron d'épaisseur sur les surfaces préalablement décapées.

A la fin du mois de mai, les travaux de réfection de la couverture en plomb seront achevés ; la dorure des ornements le sera au mois de juin. Quant aux lanternons et à la flèche, ils retrouveront leur brillante patine fin avril. La mise en place des quatre statues est programmée pour avant le 15 juin. Cette initiative n'a pas fait l'unanimité au sein des ministères de tutelle du monument. La défense y était opposée, la culture hésitante. C'est, finalement, le chef de l'Etat qui a tranché.

5 milliards de centimes

A quelques pas du dôme, il est prévu de créer, à l'angle du boulevard des Invalides et de l'avenue de Tourville, une douve qui prolongera celle qui longe le jardin de l'intendant et de démolir le bâtiment des agences d'architectes. Début des travaux : mai 1989. L'Etat va, enfin, investir 3 millions de francs pour illuminer le dôme et l'église des Invalides. C'est la Ville de Paris qui assurera ensuite l'exploitation de cette installation.

Ainsi 5 milliards de centimes auront été déboursés en un an par l'Etat pour restaurer un des plus prestigieux édifices de la capitale. *« Pour une fois, on ne met pas des rustines. On s'est vraiment donné les moyens pour faire du travail sérieux »*, déclare Jean-Paul Godderidge, conservateur régional des Monuments historiques d'Ile-de-France.

Ce programme vient compléter un dispositif d'ensemble mis en place pour *« rajeunir »* les Invalides. Ainsi 12 millions de francs sont investis pour sauvegarder et mettre en valeur les peintures murales de Charles de la Fosse et de Jouvenet qui décorent la partie centrale du dôme. Les échafaudages pour restaurer la façade, très dégradée, de l'église seront installés dans les premiers mois de 1990. Enfin 7 millions de francs ont été réservés pour aménager un circuit pour les visiteurs de l'hôtel. Ce sont les bienfaits du Bicentenaire...

JEAN PERRIN.

EN BREF

Auvers-sur-Oise et la musique

Le 9e festival d'Auvers-sur-Oise s'ouvrira samedi 6 mai par la *Messe solennelle en la mineur* de Rossini avec l'ensemble vocal Michel Piquemal. Le cadre en sera l'église, immortalisée par le peintre Vincent Van Gogh qui vécut dans cette ville les dernières semaines de sa vie.

Né en 1981 sous la baguette de Pascal Escande et de l'association François Couperin le Grand, ce festival voulait donner à cette commune des bords de l'Oise vouée à la célébration de la peinture impressionniste une deuxième vocation, celle de la musique. Pari tenu : les plus grands noms s'y sont succédé, avec une préférence pour le piano, les quatuors et la voix.

Coproduit par le Crédit lyonnais, reconnu et subventionné par les pouvoirs publics et le mécénat, le festival d'Auvers-sur-Oise s'échelonne sur deux mois, et offre cette année neuf concerts et récitals en l'église d'Auvers-sur-Oise, mais aussi dans le château de la comtesse de Ségur à Méry-sur-Oise et en l'abbaye cistercienne Notre-Dame du Val à Méziel.

★ Festival d'Auvers-sur-Oise, manoir des Colombières, 95430 Auvers-sur-Oise. – Tél. : (16) 30-36-70-82. Office du tourisme. – Tél. : 30-36-10-06.

Des sous pour Mickey

La Banque nationale de Paris vient de signer une lettre garantissant l'ouverture d'un crédit de 7 milliards de francs accordé aux deux sociétés chargées de la réalisation d'Eurodisneyland, le gigantesque parc de loisirs qui doit ouvrir, sur 57 hectares, en 1992 à Marne-la-Vallée, dans la banlieue est de Paris.

Ce crédit est apporté par un groupe de banques internationales conduites par la BNP : Citibank, Caisse nationale de crédit agricole, Deutsche Bank, Long Term Credit Bank of Japan et Morgan Guaranty. Il fera prochainement l'objet d'une syndication internationale.

De son côté la banque Indosuez a signé un contrat de crédit-bail de 10,4 milliards de francs avec Eurodisneyland SA. Un autre contrat d'avances subordonnées, d'un montant de 2 milliards de francs, a été conclu par Indosuez pour Eurodisneyland SNC (société en nom collectif).

35 millions de dégâts en 1989

La RATP aux prises avec les « tags »

Les auteurs de graffitis ont toujours bénéficié d'une certaine indulgence. Mais depuis quelque temps ils dépassent les bornes. Les murs de la capitale et de sa banlieue, les véhicules de transport en commun, sont de plus en plus souvent « agressés » par les nouveaux graffiteurs à la mode américaine, les « tagueurs ». Qui sont-ils ? Comment limiter et réparer leurs excès ?

LA Ville de Paris consacrerait 18 millions de francs à effacer les graffitis. La SNCF ne sait pas encore trop estimer l'étendue des dégâts. Mais c'est la RATP qui est la cible préférée des « tagueurs » et ses usagers commencent à se sentir agressés par les voitures maculées de bombages, à commencer par celles de première classe. Georges Raynaud, directeur des projets et infrastructures de la Régie, n'hésite pas à parler d'un véritable *« cauchemar »*.

Ces graffitis sont pour 95 % des « tags » – de l'anglais, paraphe ou signature, – qui répètent à l'infini un mot ou un nom de guerre, ou n'ont aucune signification que « décorative ». Ils rappellent l'écriture arabe ou parsi. Il y a aussi les « perlures », dessins plus construits qui, par exemple, répètent à l'infini des onomatopées sorties tout droit des bandes dessinées. Plus sophistiqué encore, le pochoir permet de reproduire la forme à l'aide d'un carton découpé et d'une bombe de peinture. Celle-ci représente bien sûr l'arme favorite du « tagueur », qui se sert aussi du crayon feutre ou de la cartouche de cirage remplie à l'encre.

Artistes et loubards

On trouve de tout parmi les deux mille « tagueurs » parisiens recensés : des loubards, des fils de famille. Ils ont entre douze et vingt-cinq ans. Les uns se considèrent comme de véritables artistes et on a vu ainsi un de ces peintres sauvages demeurer dans une station pendant plusieurs heures pour jouir du passage des voitures qu'il avait « décorées ». Les autres, plutôt en rupture de ban, ont développé un vocabulaire qui exprime l'agressivité : eux ne peignent pas, ils *« assassinent »* une rue. Certains agissent seuls, d'autres en bandes comme Boxer, qui crée en marchant dans la rue, protégé par une troupe de disciples. Les garages des métros ne sont plus à l'abri de leurs raids depuis qu'ils se sont procuré les clefs des stations et les triangles qui ouvrent les portes des rames.

C'est pourquoi on voit des voitures du métro littéralement tapissées d'inscriptions obscures.

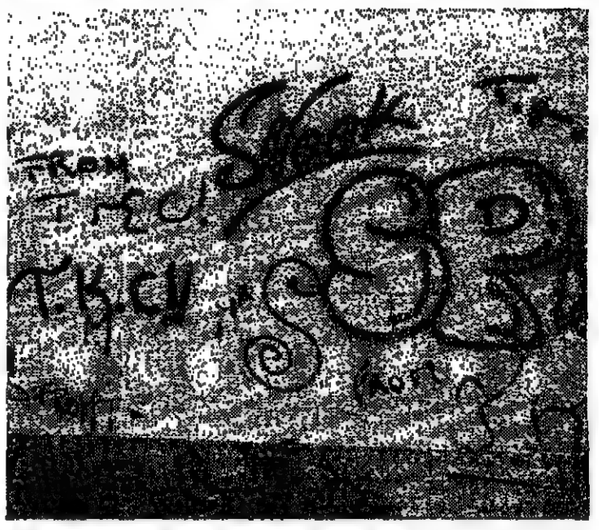

En effet, la plupart préfèrent travailler la nuit, ce qui leur évite de se faire prendre et permet quelques exploits, comme déposer un « tag » sur une voiture de police. Les plus hardis commencent à œuvrer aux heures d'ouverture du métro à la barbe des voyageurs.

Que le phénomène se retrouve à Londres ou à Stockholm et qu'il touche presque tous les transports en commun de la planète ne console pas la RATP, qui est contrainte de dépenser de plus en plus d'argent pour effacer ces graffitis : 3 millions de francs en 1986, 14 millions en 1987, 25 millions en 1988 et 35 millions en 1989.

La Régie a absolument tout essayé pour mettre fin à cette nouvelle sorte de vandalisme. *« Nous avons commencé par effacer*, raconte Georges Raynaud. *Malheureusement, les produits utilisés effacent le « tag » mais aussi la peinture qui se trouve dessous. Nous sommes obligés de faire des retouches. Comme ils s'attaquaient en priorité aux armoires électriques, nous avons trouvé la parade en décorant celles-ci de labyrinthes noirs et gris sur lesquels les graffitis perdent de leur lisibilité. Nous avons aussi négocié avec des meneurs du « syndicat des graffiteurs » en leur proposant des surfaces pour s'exprimer librement, à condition qu'ils cessent leur activité ailleurs. Un ou deux étaient d'accord mais ils ne contrôlaient pas tous les « tagueurs ». Nous avons trouvé avec la société Electro-Painters un blindage, le VRAG (vernis réticulé anti-graffitis), qui permet d'enlever plus facilement l'encre ou la peinture, mais ce n'est pas un produit miracle : si le nettoyage n'intervient pas dans les trois ou quatre jours, le pigment pénètre le vernis et tout est à refaire. »*

La ligne A du RER sera protégée par le VRAG à la fin de cette année. Des maîtres-chiens surveillent les garages du métro. Les serrures des stations seront bientôt équipées de cartes à puce. La RATP veut s'associer avec la SNCF et la Ville de Paris pour entamer des discussions avec les industriels de la peinture afin qu'ils mettent sur le marché des produits moins résistants.

Tout cela relève de la prévention ou de la réparation. Reste la répression. *« Nous avons interpellé mille quatre cents graffiteurs en trois ans*, explique encore Georges Raynaud. *Ce sont souvent les mêmes d'ailleurs. Une quarantaine de procès-verbaux que nous avons dressés ont débouché sur une condamnation de pure forme. Dans deux ou trois affaires nous sommes parvenus à une transaction avec les parents par le remboursement des dommages causés. Tout cela ne va pas loin. »*

Des peines plus lourdes ?

La RATP réclame donc une sévérité accrue et appuie le parquet qui parle d'utiliser l'article 257 du code pénal concernant la dégradation des monuments publics. L'arsenal des peines deviendrait alors plus impressionnant, soit d'un mois à deux ans de prison et de 500 à 30 000 francs d'amende.

Lorsqu'on parle à Georges Raynaud de l'exemple du métro new-yorkais qui est parvenu à maîtriser l'étendue des « tags » en utilisant des équipes volantes chargées d'effacer les graffitis dès qu'ils sont signalés, il lève les bras au ciel, répond que *« cela coûterait des fortunes »*. La RATP préfère jouer la carte de l'article 257 et celle du durcisseur qui protégera la peinture des couloirs du métro. Elle croit que le pire n'est pas sûr puisque le célèbre Boxer semble avoir remisé ses feutres et ses bombes et que le congrès des graffiteurs, qui n'a pas pu se tenir en 1987 à Munich, en RFA, pour cause d'arrestation préventive n'est pas annoncé à Paris.

Débordée par un phénomène de société qui la dépasse, la Régie croise les doigts pour que les « Tags » ne confirment pas les *usagers dans leur impression que* le métro est décidément devenu infréquentable.

ALAIN FAUJAS.

Il fut l'organisateur de l'Exposition de 1889

Adolphe Alphand le grand jardinier

ECOLOGISTE avant l'heure, l'ingénieur Adolphe Alphand se vit confier à soixante et onze ans, au terme de sa longue carrière, l'énorme chantier de l'Exposition universelle, dont on célébrera le centenaire le 8 mai.

Peu de gens savent que les arbres des avenues de la capitale, que ses vingt-quatre squares ainsi que ses jardins et ses parcs ont été plantés ou aménagés grâce à Haussmann, sans doute, mais surtout grâce à Alphand. C'est également à ce dernier que Paris est redevable du « Jardin fleuriste » de la ville... de ses serres et de ses *pépinières, qu'il installa d'abord* à la Muette pour les transférer ensuite à la porte d'Auteuil en 1892, à l'emplacement du Jardin botanique de Louis XV, où il se trouve encore.

Alphonse Alphand, de souche *savoyarde, était né à Grenoble* en 1817. Polytechnicien et ingénieur des ponts et chaussées, il commença sa carrière à Bordeaux sous la tutelle d'Haussmann, préfet de la Gironde. Ils s'en vinrent tous deux à Paris en *juin 1853 pour réaliser le grand* dessein de Napoléon III, qui voulait faire de Paris, à l'égal de Londres où il avait longtemps séjourné, une grande capitale moderne ornée d'arbres et de jardins.

Il faut dire qu'à cette époque la ville ne possédait que trois parcs, le Luxembourg et les Tuileries, *domaines royaux*, et les Champs-Elysées, promenade qui n'avait pas encore été transformée par Hitrorf, architecte haussmannien.

Alphand se mit immédiatement à l'ouvrage et, avec l'aide de Davioni, autre architecte favori du préfet, il allait complètement modifier dans le goût anglais le bois de Boulogne, que *l'empereur venait de céder à la* Ville de Paris. La rapidité de l'exécution, sans parler de l'excellente opération financière que représentait pour la ville la construction de l'hippodrome de Longchamp, stupéfia tout le monde. En deux ans Alphand, devenu l'ingénieur en chef de la capitale, fit d'une espèce de forêt à l'abandon un admirable parc à l'*anglaise*, avec deux lacs artificiels, une grande cascade, tandis que Davioni pensait élever les pavillons de la Croix Catelan et de la Cascade.

Sur la colline de Chaillot

La même opération était ensuite réalisée pour le bois de Vincennes, à l'est de Paris. Après cela, le nouveau directeur des promenades, toujours avec *le concours de Davioni*, allait concevoir la plus belle promenade du monde, l'avenue de l'Impératrice (notre actuelle avenue Foch), puis créait au nord de Paris son chef-d'œuvre, les Buttes-Chaumont, et au sud le parc Montsouris.

Il rendait en même temps ses lettres de noblesse au parc Monceau, *traçait la belle avenue du* jardin de l'Observatoire et faisait aménager dans les vingt arrondissements que l'on venait de créer vingt-quatre jardins publics, auxquels on donnait le nom de squares pour sacrifier à la mode anglaise.

En 1878, pour l'exposition ouverte sept ans après la défaite pour prouver à la France et au monde que le pays avait repris son rang parmi les grandes nations européennes, Alphand *revenait à ses premières amours* en transformant la colline de Chaillot en jardins du Trocadéro.

Le gouvernement de la *IIIe République*, qui avait maintenu Alphand en fonctions, allait lui confier en 1884 l'immense chantier de l'Exposition de 1889, dont le ministre du commerce, Maurice Rouvier, pouvait dire dans le texte officiel qui la créait qu'elle était *« déclarée universelle et internationale et aurait le caractère centennal redonnant à cette manifestation ce que la liberté du travail inaugurée en 1789 a produit de progrès au cours du siècle qui vient de s'écouler »*.

Adolphe Alphand se met au travail avec, comme on l'a dit, *« la souplesse du diplomate et l'efficacité du montagnard »*. Ce sont d'ailleurs ses compétences techniques et son extraordinaire qualité d'organisateur qui l'avaient fait maintenir en fonction, malgré son âge. Son triomphe fut total et il a dit lui-même de cette exposition qu'elle *« fut l'honneur de sa carrière »*. Il travaillait encore à de nombreux projets (comme celui du métro) quand la mort le saisit brutalement un soir de décembre 1892. Il avait soixante-quatorze ans.

Après *cela*, ignoré des uns, oublié des autres, il ne survécut dans la mémoire des Parisiens que par une banale et petite avenue du seizième arrondissement et par un monument placé dans une contre-allée de son « avenue de l'Impératrice » auquel les passants n'accordent aucun regard.

ANDRÉE JACOB.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ▫ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 3 mai

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Enrico Macias, Yvette Horner, Philippe Lavil. Variétés : La troupe de Starmania, Cécilia Noah, Raft, The Bee Gees, Elsa. Hommage à Dalida. Coup de cœur : Serge Reggiani. **22.35 La liberté ou la terreur, 1789-1793.** Emission préparée par Patrick Poivre d'Arvor. Thème : « 5 mai 1789, convocation des Etats généraux. Que commémorons-nous ? L'Ancien Régime était-il condamné ? Pouvait-on éviter la Terreur ? » Avec Régis Debray, Pierre Chaunu, Michel Vovelle, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Philippe de Villiers, Max Gallo, Mona Ozouf. **0.10 Journal et Météo. 0.30 Magazine : Créateurs'studio Hollywood.** De Franck Maubert et Anne-Christine Fournier. Sommaire : Walli Badarou, grand sorcier des studios : Sybilla, première styliste espagnole ; Hervé Masseron, graphiste vidéo ; Le Londres de Neneh Cherry ; L'histoire du tee-shirt : Dublin : *Bono, chanteur de U2 ; Yamamoto vu par Wim Wenders.*

A 2

20.35 Téléfilm : L'été de la Révolution. (2e partie). **22.00 Flash d'informations. 22.05 Documentaire : Selva sauvage.** *Chaveta est de retour, de Jérômine Pasteur et Michel Saenz.* **23.00 Informations : 24 heures sur la 2. 23.20 Météo. 23.23 Soixante secondes.** Jean Bernard, biologiste. **23.25 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. *Invité : Roger Chapelain-Midy.*

FR 3

20.35 Danse : l'Age d'or, Ballet en trois actes. Musique de Dimitri Chostakovitch, chorégraphie de Yuri Grigorovitch, livret de Iosif Glikman et Yuri Grigorovitch, par l'Orchestre du théâtre du Bolchoï, dir. Alexander Lavrenyuk, avec Nathalya Bessmertnova, Irek Mukhamedov, Gediminas Taranda, Tatyana Golikova, Mikhail Tsivin. **22.35 Journal et Météo. 23.00 Magazine : Océaniques. Le Ta'zieh, théâtre rituel en Iran,** de Jean Baronnet. **23.55 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

21.00 Téléfilm : Un flirt sans conséquences... D'Angela Pope, avec Liam Neeson, Philip McGough. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Temps mort.** Film américain de Rick King (1987). Avec Beau Bridges, Kiefer Sutherland, Wayne Rogers. **23.40 Cinéma : la Grande Triche ■** Film américain de Jeremy Paul Kagan (1978). Avec Richard Dreyfuss, Susan Anspach, John Lithgow. **1.25 Cinéma : la Bohème ■■** Film franco-italien de Luigi Comencini (1987). Avec Barbara Hendricks, Luca Canonici, Angela Maria Blasi (v.o).

LA 5

20.30 Téléfilm : Justice. 22.20 Téléfilm : Les derniers survivants. 23.45 Magazine : Nomades (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Nomades** (suite). **0.20 Série : La cinquième dimension. 0.50 La poupée sanglante** (rediff.). **1.45 Boulevard et compagnie** (rediff.). **2.00 Tendresse et passion** (rediff.). **2.25 Candice, ce n'est pas sérieux** (rediff.). **2.40 Journal de la nuit.**

M 6

20.35 Téléfilm : Clair de lune. ▶ 22.15 Magazine : Libre et change. Hommage à Witold Gombrowicz. Invités : Rita Gombrowicz, son épouse, Jean-Michel Belorgey, député de l'Allier. **23.30 Six minutes d'informations. 23.35 Série : L'homme de fer. 0.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **2.25 Magazine : Quand la science même l'enquête** (rediff.). **3.20 Le glaive et la balance** (rediff.). **3.55 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi tes histoires.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. L'autre qui danse, de Suzanne Dracius-Pinalie. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Les écrits de Sénanque. **22.40 Nuits magnétiques.** La sculpture aujourd'hui. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Néo-géo.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 février salle Pleyel) : Tromba Iontana, Short Ride in a Fast Machine, d'Adams ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, de Schumann ; Symphonie n° 2 en ré majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. Gunther Herbig ; sol. Gidon Kremer, violon. **22.25 Concert du GRM.** Préludes, musique concrète pour bande magnétique de Chion. **23.07 Jazz club.** En direct du New Morning à Paris : le pianiste Kenny Barron.

Jeudi 4 mai

TF 1

16.40 Club Dorothée. 18.00 Série : Les rues de San-Francisco. 18.55 Avis de recherche. 19.05 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Téléfilm : L'ombre d'un scandale. D'Ivan Nagy, avec Angie Dickinson, Tom Skerritt. **22.00 Magazine : La séance de 22 heures.** Présenté par Patrick Sabatier. Invité : Jean-Loup Hubert. **22.30 Cinéma : Adieu blaireau ■** Film français de Bob Decout (1984). Avec Philippe Léotard, Annie Girardot, Jacques Penot, Juliette Binoche. **0.10 Journal et Météo. 0.30 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

16.45 Série : Quoi de neuf docteur ? 17.10 Magazine : Graffitis. 18.00 Série : Les deux font la paire. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Dessins animés : Bugs Bunny. 19.30 Plaisir de rire : L'appart. 20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : le Battant ■ Film français d'Alain Delon (1982). Avec Alain Delon, François Périer, Pierre Mondy, Anne Parillaud. **22.40 Flash d'informations. ▶ 22.45 Magazine : Résistances.** De Noël Mamère. **89 x 5 :** Les droits de l'homme sur les cinq continents. 2. L'Afrique. **0.10 Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12. **0.30 Météo. 0.33 Soixante secondes.** Zao Wouki, peintre. **0.35 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

17.05 Petit ours brun. 17.06 Ulysse 31. 17.10 Tom Sawyer. 17.35 Signé Cat's eyes. 18.00 1789 au jour le jour. 18.02 Magazine : Drivet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.58 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure. 20.05 Jeu : La classe. 20.35 Cinéma : Signé Charlotte ■■ Film français de Caroline Huppert (1984). Avec Isabelle Huppert, Niels Arestrup, Christine Pascal. **22.10 Journal et Météo. 22.35 Magazine : Océaniques.** Le parloir, de Jean-Paul Cayeux. **23.30 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

17.40 Cabou cadin, *En clair jusqu'à 20.30.* **18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : les Quatre Mercenaires d'El Paso ■** Film franco-italo-espagnol d'Eugène Martin (1971). Avec Lee Van Cleef, James Mason, Gina Lollobrigida. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Rambo II, la mission ▫** Film américain de George Pan Cosmatos (1985). Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna (v.o.). **23.30 Cinéma : Blanc de Chine ■** Film français de Denys Granier-Deferre (1987). Avec Robin Renucci, Marguerite Tran, Michel Piccoli. **0.55 Cinéma : Charlie Dingo ■** Film français de Gilles Béhat (1987). Avec Guy Marchand, Caroline Cellier, Laurent Malet.

LA 5

16.50 Lone Ranger. 17.15 Rémi sans famille. 17.40 Les défenseurs de la Terre. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.30 Boulevard et compagnie. 18.50 Journal images. 19.00 Série : K 2000. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Y a pas le feu ▫ Film français de Richard Balducci (1984). Avec Henri Genès, Hubert Deschamps, Etienne Draber. **22.30 Cinéma : Baby Cat ▫** Film français de Pierre Unia (1983). Avec Félix Marten, Julie Marco, Corinne Corson, Jean-François Garreaud. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Baby Cat** (suite). **0.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.20 La poupée sanglante** (rediff.). **2.15 Boulevard et compagnie** (rediff.). **2.30 Tendresse et passion** (rediff.). **2.55 Magazine : Ciné Cinq** (rediff.). **3.05 Journal de la nuit.**

M 6

16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : L'homme de fer. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Série : Cagney et Lacey. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.35 Téléfilm : Miami Golem, la force invincible. D'Herbert Martin, avec David Warbeck, Laura Trotter. **22.10 Série : Clair de lune. 23.00 Six minutes d'informations. 23.05 Magazine : Quand la science même l'enquête** (rediff.). **23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **2.25 Magazine : Destination santé** (rediff.). **3.20 Magazine : Aventure** (rediff.). **3.55 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi tes histoires.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Molloy, de Samuel Beckett. **21.30 Profils perdus.** Maurice Clavel. **22.40 Nuits magnétiques.** La sculpture aujourd'hui. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Néo-géo.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 février, salle Gaveau) : Quintette pour clarinette et cordes en la majeur K 581, de Mozart ; Quintette à cordes en sol majeur op. 77, de Dvorak ; Quatuor à cordes en fa majeur, de Ravel ; Sextuor pour clarinette, contrebasse et quatuor à cordes, de Rosenthal, par le Quatuor Parisii. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Œuvres de Heidsieck, Chion, Dusapin-Cadiot. **0.30 Nocturne Correspondance.** Lettres de Mozart lues par André Dussolier et œuvres du musicien.

Audience TV du 2 mai 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	43.7	Santa-Barbara 22.3	Actual. région. 7.4	Actual. région. 8.8	Top 50 1.6	K 2000 2.4	Cagney et Lacey 1.3
19 h 45	45.1	Roue fortune 23.9	L'appart 5.9	19-20 info 8.6	Nulle part 2.9	K 2000 3.6	Cagney et Lacey 1.7
20 h 16	61.2	Journal 28.1	Journal 14.9	La classe 8.6	Nulle part 1.5	Journal 3.2	Mme est servie 4.3
20 h 55	65.1	Poignée dollars 30.1	Wer games 18.1	La Colline... 9.7	Blanc Chine 1.0	Fou du roi 5.5	Nuit d'enfer 3.6
22 h 8	63.1	Poignée dollars 29.6	Wer games 18.3	La Colline... 10.6	Fréquence... 0.4	Fou du roi 4.2	Nuit d'enfer 2.7
22 h 44	38.3	Ciel mon mardi ! 13.2	Débat 7.2	La Colline... 14.8	Fréquence... 0.5	Kate Bliss 2.2	Homme de fer 1.3

Lundi 8 mai.

RUE DE RIVOLI:
LE BHV, C & A ET LA SAMARITAINE
RESTENT OUVERTS.

BHV: 9h - 18h30. C & A: 10h - 19h.
Samaritaine: 9h30 - 19h.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4994

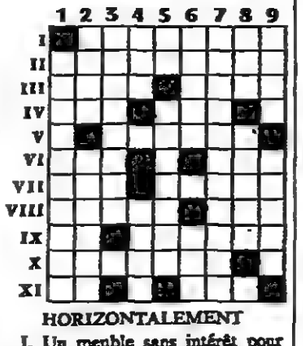

HORIZONTALEMENT

I. Un meuble sans intérêt pour ceux qui n'ont rien à dire. – II. Sur lesquels on est revenu. – III. Donne des prunes. Un partisan de l'économie libérale. – IV. Lettre de l'étranger. Sec, quand on siffle fort. – V. De mer, c'est plus qu'une douzaine d'œufs. – VI. D'un verbe impliquant un déplacement. Un ancêtre. – VII. Ramène une totale liberté. Evoque la sagesse. – VIII. Un chemin parfois plein de charmes. Amenée par un fils. – IX. En ruines. Peut faire un peu cloche. – X. Une fête à la campagne. – XI. Symbole. Au Japon.

VERTICALEMENT

1. Trêve de compliments. – 2. Permettait d'avoir accès aux urnes. Un homme qui rogne sur tout. – 3. Peut être assimilé au grand bazar. – 4. Une vieille bête. Où il n'y a aucune différence. – 5. Abréviation. Des arbres dont les fruits ne peuvent nourrir que la flamme. – 6. Qui n'ont pas été mis dans le bain. D'un auxiliaire. – 7. Qui trouveront un emploi. – 8. Possessif. Nom de rio. – 9. Un centre important des Vénètes. Bande de braillards.

Solution du problème n° 4993

Horizontalement

I. Marteau. – II. Emeute. Bu. – III. Cure. Roue. – IV. As. Raout. – V. Net. Sprat. – VI. Iule. Os. – VII. Cratères. – VIII. Lest. Es. – IX. Ecots. Pré. – X. Nicée. Rat. – XI. Se. Estocs.

Verticalement

1. Mécaniciens. – 2. Amuseur. C.I.A. – 3. R.E.R. Tlaloc. – 4. Tuer. Etétée. – 5. Et. As. Esses. – 6. Aéroport. – 7. Ourse. Pro. – 8. Buta. Sérac. – 9. Nue. Té. Sets.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 MAI

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Promenade révolutionnaire dans le quartier Saint-André-des-Arts », 11 heures, fontaine Saint-Michel (P.-Y. Jaslet).

« Rodin et Camille Claudel », 11 heures, 77, rue de Varenne (C. Merle).

« Hôtels et église de l'Ile Saint-Louis », 11 heures, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Les deux bras de la Bièvre derrière les Gobelins », 14 h 45, métro Gobelins, sortie boulevard Arago (M. Banasat).

« Jardins et cités d'artistes à Montparnasse », 14 h 30, métro E.-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« Vieux quartiers de l'Ile de la Cité », 14 h 30, Pont-Neuf, statue de Henri IV (E. Romann).

« *Maisons et ruelles médiévales* autour de Saint-Séverin », 14 h 30, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« Notre-Dame de Paris. Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table ronde. La mission secrète des templiers », 15 heures, sortie métro Cité (L. Hauller).

« Jardins privés dans le septième arrondissement », 15 heures, 42, rue de Sèvres (Approche de l'art).

« La Mosquée, les rites de l'islam. Le souk », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde au quotidien » ; 16 h 30 : « L'Inde et ses épopées : le *Ramayana et le Mahabharata* » ; 18 h 30 : « La pré-Révolution », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE
puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 MAI 1989 A 0 HEURE TU

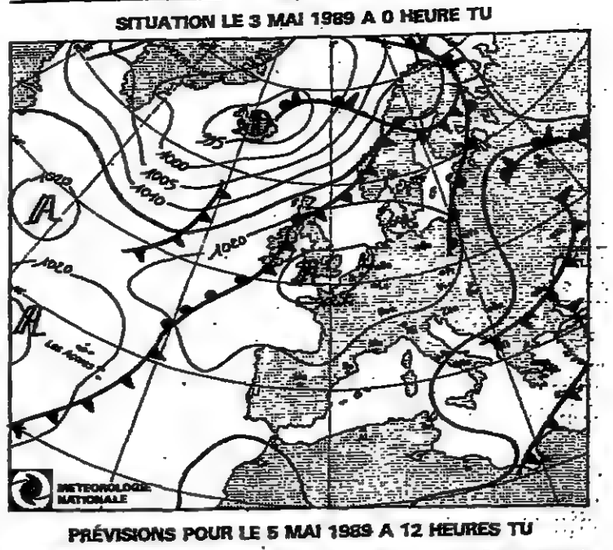

PRÉVISIONS POUR LE 5 MAI 1989 A 12 HEURES TU

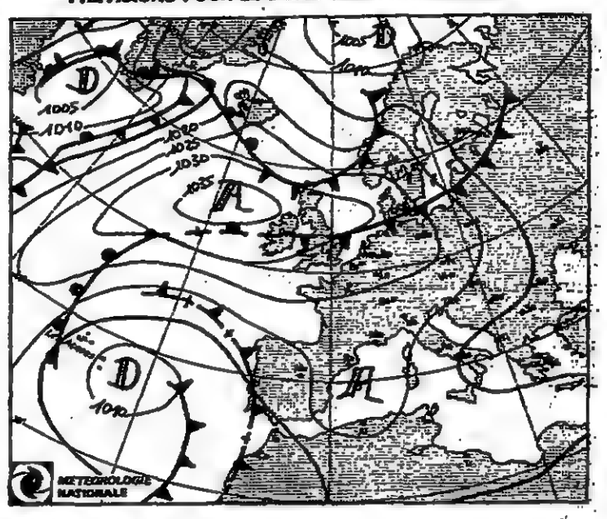

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 mai à 0 heure et le jeudi 4 mai à 24 heures.

Les conditions anticycloniques vont persister au cours des deux prochains jours. En conséquence, la journée de jeudi sera comme celle de mercredi sous le signe du soleil avec cependant encore un peu de brumes et brouillard le matin sur les régions les plus au nord du pays.

Jeudi : soleil et chaleur.

Le soleil sera présent sur la majeure partie du pays dès le matin.

Cependant, il faudra compter sur quelques formations brumeuses en début de matinée. Sur les régions situées proches des frontières du nord, les brumes pourront se faire plus denses et des brouillards sont même envisageables. Sur le Languedoc-Roussillon, des nuages d'origine maritime viendront dissimuler le soleil le matin.

Mais, sur la quasi-totalité du pays, le soleil prendra rapidement le dessus. Quelques nuages pourront résister aux assauts du soleil sur les régions au nord de la Seine ainsi que sur la Corse où des passages nuageux ne sont pas exclus.

Les températures matinales seront comprises en général entre 7 et 12 degrés. C'est près de la Méditerranée qu'elles seront les plus élevées.

L'après-midi, il fera chaud dans toutes les régions. Les températures s'étageront de 20 à 25 degrés du nord au sud du pays.

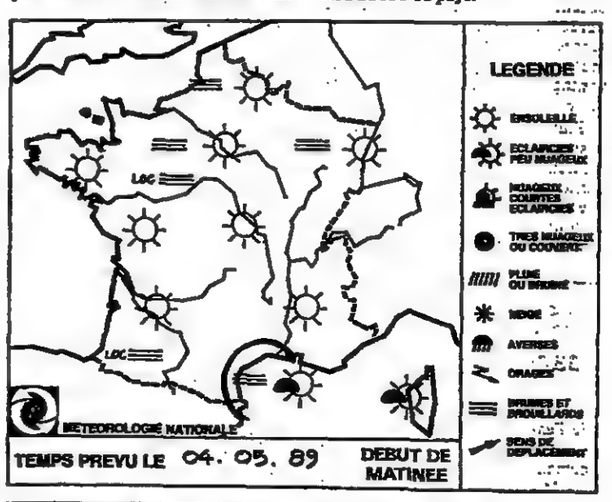

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-5-1989 à 6 heures TU et le 3-5-1989 à 6 heures TU — le 3-5-1989

FRANCE				ÉTRANGER					
AJACCIO	–	–	–	TOKIO	20	11	D	LOS ANGELES	22	13	D
BIARRITZ	15	10	N	TOULOUSE	20	6	D	LUXEMBOURG	18	11	N
BORDEAUX	22	12	D	POINTE-A-PITRE	30	21	D	MADRID	29	4	D
BOURGES	21	10	D	ALGER	20	5	N	MARRAKECH	33	15	D
BREST	17	11	B	AMSTERDAM	16	3	B	MEXICO	25	11	B
CAEN	15	10	B	ATHÈNES	20	13	C	MILAN	24	11	D
CHERBOURG	13	9	B	BANGKOK	35	26	N	MONTRÉAL	18	8	P
CLERMONT-FERR.	19	8	D	BARCELONE	20	8	D	MOSCOU	15	9	A
DIJON	20	10	D	BELGRADE	12	8	P	NAIROBI	25	16	C
GRENOBLE-S.-M-H	22	17	D	BERLIN	18	11	C	NEW-YORK	18	9	D
LILLE	19	7	B	BRUXELLES	17	9	B	OSLO	18	9	C
LIMOGES	19	12	D	LE CAIRE	31	18	D	PALMA-DE-MAJ.	21	7	D
LYON	20	17	D	COPENHAGUE	14	6	B	PÉKIN	29	14	D
MARSEILLE-MAR.	23	9	D	DAKAR	25	20	N	RIO-DE-JANEIRO	28	18	N
NANCY	19	5	D	DELHI	38	27	C	ROME	15	9	D
NANTES	22	12	D	DJERBA	21	17	N	SINGAPOUR	29	25	O
NICE	17	12	D	GENÈVE	19	6	D	STOCKHOLM	15	5	B
PARIS-MONTS.	21	11	D	HONGKONG	26	22	A	SYDNEY	20	15	P
PAU	19	9	–	ISTANBUL	22	13	A	TOKYO	21	12	N
PERPIGNAN	23	17	D	JÉRUSALEM	23	10	N	TUNIS	16	13	N
RENNES	19	9	B	LISBONNE	25	16	D	VARSOVIE	19	3	N
ST-ETIENNE	19	6	–	LONDRES	21	8	D	VENISE	22	10	D
STRASBOURG	20	6	D	MADRID	29	4	D	VIENNE	14	10	D

A averse	B brume	C ciel couvert	D ciel dégagé	N ciel nuageux	O orage	P pluie	T tempête	*** neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le CIEDIL ren

S

P

هكذا مزح الأجهل

Une expérience stéphanoise originale va être reprise à Pompey

Le CIEDIL remet au travail les « bras cassés » de la sidérurgie

Pour répondre aux difficultés d'insertion des chômeurs âgés et des moins de vingt-cinq ans, une entreprise d'un autre type a été créée à Saint-Etienne. Avec cent salariés, elle connaît de tels résultats qu'on a demandé à son promoteur de rééditer l'expérience à Pompey, en Lorraine.

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

SALARIÉS en conversion de tous les pôles, unissez-vous ! Depuis le 1er mai, le Centre intergénérations pour le développement par les initiatives locales (CIEDIL) s'est implanté officiellement à Pompey, Meurthe-et-Moselle, sur un terrain des anciennes forges. Cette nouvelle réalisation consacre le succès du CIEDIL, né à Saint-Etienne il y a quatre ans, qui emploie cent personnes dans une structure originale, légèrement différente des « entreprises intermédiaires ».

Son expérience intéresse d'ailleurs beaucoup de responsables. Des gens de Renault-Billancourt sont venus voir son directeur, un ancien permanent CFDT du département de la Loire, reconverti en authentique chef d'entreprise, doublé d'un spécialiste de la réinsertion sociale et professionnelle pour les « bras cassés » des restructurations industrielles ou les victimes du chômage prolongé. D'autres voudraient maintenant appliquer des méthodes identiques pour la fin de la reconversion de la navale, par exemple.

« *Nous sommes encore un laboratoire*, se lamente M. Roger Bonnevialle, à l'origine de ce projet d'envergure, personnellement soutenu par M. Gérard Vanderpotte, directeur général de l'ANPE et M. Gabriel Mignot, à l'époque délégué à l'emploi. *Nous avons trop le nez dans le guidon pour savoir comment donner une dimension de masse à tout ça. Il faudrait prendre un autre virage.* »

Le « laboratoire » CIEDIL, qui précédemment fait l'objet d'un audit social et financier, obtient des résultats conformes aux espérances. Depuis sa création, deux cent cinquante chômeurs de tous âges sont passés par lui et, à 80,7 %, ont trouvé une solution, parfois dans une formation qualifiante d'abord, le plus souvent dans un emploi définitif. Avec le temps, 71,8 % d'entre eux ont obtenu un contrat de travail à durée indéterminée alors que les scores atteints par d'autres formules, sur des publics aussi désavantagés, ne dépassent pas les 33 %.

Plutôt que de se cantonner dans le stage, le CIEDIL associe la formation à la production, le pari étant que des personnes en voie d'exclusion se réintégreront d'autant mieux qu'elles retrouveront les gestes et les conditions d'un vrai travail au sein d'un compagnonnage voulu mobilisateur. « *Même quand ils ont connu des difficultés, on s'aperçoit qu'ils peuvent à nouveau tenir un poste* », affirme M. Bonnevialle, heureux d'avoir rendu sa fierté à un ancien chef d'atelier de plus de cinquante ans, « *marqué par Manufrance* », ou d'avoir su rattraper quatre anciens métallos qui partaient à la dérive. De tel éclopé, « *handicapé du coude* », c'est-à-dire alcoolique, on peut refaire un soudeur hors pair, capable d'apprendre à de plus jeunes, « *et qui nous quittera fatalement pour une autre boîte, s'il ne crée pas la sienne* ».

Le jeu de l'économie normale

Dans certains cas, la thérapie sera excessivement longue. Cependant, le CIEDIL a dû récupérer les laissés-pour-compte des congés de conversion de la sidérurgie qui n'ont jamais pu être remis d'aplomb. Payés au SMIC, avec un complément de salaire prévu pour diminuer progressivement, ils ne pourront certainement pas être embauchés ailleurs. M. Bonnevialle, qui s'est engagé à les garder, espère seulement que leur qualification et leurs capacités futures justifieront le maintien de leur niveau de revenus. A Pompey, et en contrepartie d'un financement d'USINOR, il devrait en faire de même pour une vingtaine de cas difficiles, rétifs à toute réinsertion.

Mais le CIEDIL est aussi une entreprise sérieuse qui se place en compétition sur les marchés du bâtiment, de la mécanique générale ou de la menuiserie-ébénisterie. Selon les situations, il travaille en sous-traitance, enlève des commandes ou s'associe à des concurrents pour des parts de chantier qu'il ne sait ou ne peut exécuter. Malgré ses handicaps, il joue le jeu de l'économie normale, son chiffre d'affaires étant passé de 4 millions de francs en 1987 à 6 millions en 1988, avec un résultat net d'exploitation de 1 million de francs, en cumulé, sur quatre ans, à chaque fois réinvesti.

Son originalité ne s'arrête pourtant pas là, dans ce mélange entre l'accompagnement social et les nécessités marchandes. Depuis ses débuts, le CIEDIL se veut un outil pour l'aide à la création d'entreprises ou le développement d'initiatives locales dans la perspective de reconstituer un tissu favorable à l'emploi. Ce qui ne s'est pas toujours terminé à son avantage, l'éclosion d'une petite société de culture *in vitro*, Floristème, qui emploie aujourd'hui vingt-cinq personnes, s'étant soldée par une « ardoise » de 1 million de francs.

Mais il y a aussi des réussites et des projets qui s'annoncent prometteurs. Le CIEDIL dispose d'une unité de forestage et une autre d'élagage dit « *raisonné* », qui participent d'une filière bois dont les communes du Forez pourraient profiter, certaines demandant en outre le soutien de l'étrange entreprise pour constituer de petits pôles de développement. Avec l'embauche de deux jeunes architectes, les capacités d'intervention se sont améliorées et un chalet en bois est sur le point d'être commercialisé, par exemple.

Surtout, et grâce à ses multiples activités, le CIEDIL mise sur le marché des matériels pour les handicapés ou les personnes âgées maintenus à domicile. Il s'est associé avec des ergothérapeutes et des médecins de l'Institut de réadaptation du centre hospitalier régional et universitaire, pour concevoir des modèles. En collaboration avec le mouvement mutualiste, qui a ouvert à Lyon le magasin Mutations, spécialisé dans la vente par correspondance de ces différents produits, fréquemment importés et le plus souvent fournis à un prix élevé par le réseau médical, le CIEDIL s'est lancé dans la réalisation de prototypes ou dans la fabrication de matériels adaptés. Il produit des lits qui s'élèvent électriquement, des fauteuils spéciaux et, avec des moteurs à basse tension, permet que tout, dans une maison, soit à la portée d'un handicapé, des placards de la cuisine en passant par les sanitaires, les douches et les lavabos.

Tous anciens chômeurs

A l'entrée de son bâtiment, réhabilité par ses soins, seule survivance des houillères sur cette friche industrielle du « Clapier » à Saint-Etienne, le CIEDIL a installé un centre d'exposition et d'information, baptisé ACS (Autonomie-conseil-service), qui est conçu comme un appartement témoin offrant toutes les aides possibles à la mobilité réduite. « *Il y a là un créneau qui correspond à nos possibilités* », explique M. Roger Bonnevialle, qui a organisé un réseau de partenaires avec les spécialistes du secteur, des industriels, et qui cherche activement des débouchés commerciaux pour des inventions qui ne sont pas toutes protégées par des brevets, faute de moyens. « *Nous referons la même chose à Pompey*, ajoute-t-il, *car si le marché est appelé à se développer, notre structure y est bien adaptée qui permet la réalisation en petites séries.* »

Si tout se passe comme prévu, la montée en puissance de cette nouvelle branche devrait permettre la création de nouveaux emplois. Les entreprises qui produiraient tel ou tel matériel, conçu par le CIEDIL pourraient par exemple embaucher certains de ses anciens salariés.

Pour se poursuivre, en effet, l'aventure du CIEDIL suppose que, régulièrement, les chômeurs sortis d'affaire s'en aillent pour laisser la place à d'autres que l'ANPE, la DDASS ou divers organismes lui adressent en désespoir de cause. Sur son effectif actuel de cent salariés, qui ont tous connu le chômage, quarante-cinq seulement sont appelés à y rester, pour constituer l'encadrement ou la référence de savoir-faire, transmissible aux autres, appelés à se renouveler.

Au début, le CIEDIL s'était singularisé en mêlant, « *comme dans une vraie entreprise* », des chômeurs jeunes et vieux avec des acquis professionnels variés, et avait même envisagé de faire appel à des préretraités pour assurer l'enseignement technique. Le principe demeure, mais la pression des circonstances a entraîné une vieillissement du personnel accueilli – en raison de l'aggravation des difficultés pour les chômeurs âgés, – et un déplacement très net vers un public en majorité composé d'hommes. « *Nous n'avons pas su trouver les métiers et les relais nécessaires pour les femmes* », regrette M. Bonnevialle.

Avec le temps, aussi, l'environnement a évolué. Imposée de Paris et jugée avec une réserve que ne pouvait qu'accentuer le passé de syndicaliste local du promoteur, l'opération est maintenant reconnue. « *Il faut deux à trois ans pour peser vraiment* », reconnaît M. Roger Bonnevialle, qui prétend que, « *aujourd'hui, on ne peut plus nous arrêter* ».

Moins coûteux et plus efficace

Bien des griefs ou des préventions n'existent plus. Des élus locaux de tous bords, et des représentants du patronat, d'obédience chrétienne, siègent au conseil d'administration aux côtés de professeurs de médecine. Longtemps avancé, le reproche de concurrence déloyale n'a pratiquement plus cours et, au contraire, on commence à admettre que le CIEDIL a pu redonner vie à un quartier stéphanois qui dépérissait. Entre le nouveau bâtiment à ossature de bois en construction, un patrimoine évalué à 8 millions de francs, dont 2 millions « *seulement* » sont dus à des subventions d'investissement, et les réalisations greffées alentour par la municipalité, voilà qu'on efface du décor la fatalité du déclin.

Même les aides financières de l'Etat ou du Fonds social européen, nombreuses à l'origine, ne provoquent plus la jalousie. De 48,6 % en 1985, la part de la production a grimpé à 64,7 % en 1988 dans l'exploitation de l'entreprise alors que celle-ci accumule les inconvénients et, dans la plupart des cas, ne fait que profiter des dispositifs existants, dont se servent également bien des sociétés. Sans avoir recours aux TUC ou aux SRA (stages de réinsertion en alternance), le CIEDIL utilise massivement les contrats de qualification, les contrats de réinsertion en alternance (CRA) et autres formules exonérées qui sont devenues de droit commun.

Chargés de l'évaluation du système mis en place, Bernard Eme et Bérangère Regnault, qui ont travaillé pour le compte du Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie – Laboratoire de sociologie du changement institutionnel (CRIDA-LSCI) – et du CNRS, en viennent même à s'interroger sur le fond. Puisque le coût de la réinsertion, pour l'Etat, peut être évalué à 40 240 F par personne au CIEDIL, contre 48 000 F pour un SIVP, 65 000 F pour un contrat de qualification normal et même 74 420 F pour un SRA, ne devrait-on pas apporter les 3 millions de francs qui manquent en fonds de roulement, plutôt que de laisser le CIEDIL emprunter auprès des banques ou risquer des découverts importants ? Ne serait-il pas plus judicieux de trouver une structure juridique adaptée à ce nouveau type d'entreprise, efficace et moins coûteuse pour les finances publiques, plutôt que de la laisser dans une définition associative ?

Pour 10 millions d'investissement nécessaires en deux ans à Pompey, les concours seront fournis par l'Etat pour un tiers, par Usinor pour un autre, et par un prêt au CIEDIL, enfin. Il est prévu que la nouvelle antenne créera cinquante-trois emplois, à terme, et que la cellule de placement de la sidérurgie fonctionnera également « *pour les chômeurs de droit commun* », souligne M. Bonnevialle. « *On devrait obtenir des résultats encore plus significatifs* », imagine celui-ci, qui voudrait tant que, à partir de ce qu'il fait, on en vienne à une généralisation de la méthode. Après tout, il y a tellement de bassins d'emplois, en France, où des chômeurs de longue durée, victimes des restructurations de la vieille industrie, mériteraient un effort identique...

ALAIN LEBAUBE.

15 jours d'emploi dans « le Monde »

● **Un signe de précarisation de l'emploi.** L'UNEDIC rejette un nombre grandissant de demandes d'allocation-chômage (*le Monde* du 18 avril).

● **Baisse du chômage dans la CEE en février.** Le taux de chômage, par rapport à la population active, est de 9,7 % contre 9,8 % en janvier (*le Monde* du 18 avril).

● **Préparation du budget 1990.** Au ministère de l'équipement : des effectifs en moins, une modernisation en plus (*le Monde* du 19 avril).

● **Baisse du chômage en Grande-Bretagne.** En mars le chômage représentait 6,7 % de la population active contre 6,8 % en février (*le Monde* du 22 avril).

● **Le chômage a légèrement diminué en mars.** La menace d'un double marché du travail se précise. Le chômage représente 10 % de la population active en mars 89 comme en mars 88 (*le Monde* du 27 avril).

Les besoins de formation des artisans et commerçants

« Ne pas retourner sur les bancs de l'école »

« *PENSEZ-VOUS ! Je ne vais pas abandonner mon comptoir. De toute façon, mes confrères ne sont pas plus futés que moi* », répond un cafetier au responsable de sa chambre de commerce qui lui proposait de participer à un stage de formation de trois jours. Le manque de connaissances des commerçants et des artisans est flagrant. Notamment sur leur statut social (forme d'exercice, retraite), la gestion (comptabilité, stocks, personnel, informatisation) et la vente (études de marché, suivis de clientèle, actions de promotion). Pourtant, ces indépendants se refusent, pour la plupart, à combler leurs lacunes.

Les « *as de la côtelette* » ou les « *champions de l'embrayage* » ne possèdent-ils pas « *l'art du métier* » ? « *Pourquoi nous demander d'en savoir plus ?* » s'exclament nombre d'artisans. Beaucoup de commerçants entendent également se contenter de leur « *don du commerce* ». En fait, cet argument « idéologique » n'est pas toujours exprimé. Il est plus facile d'invoquer un manque de disponibilité.

Le principal obstacle à la formation continue est la faiblesse de la formation initiale ! Pour les chefs d'entreprise, comme pour leurs salariés. Beaucoup ont été exclus du système scolaire, puis ont éventuellement subi un échec dans un autre secteur économique. Ils imaginent mal de se retrouver « *sur les bancs de l'école* ».

La gestion laissée aux femmes

Ce blocage conduit à un paradoxe : « *Ceux qui accèdent à la formation ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin*, reconnaît M. Alain Skénard, responsable formation de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB). *Seule l'« élite » accepte de se remettre en cause.* » Publiquement. D'où l'idée de développer l'EAO (enseignement assisté par ordinateur), l'audiovisuel ou l'enseignement par correspondance, qui permettent de travailler chez soi. Confidentiellement. Des EAO devraient être proposés aux commerçants dès 1990, indique M. Francis Gilles, délégué à la formation de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI).

« *Il faut démystifier la formation. Aider les artisans à vaincre leur peur*, ajoute de son côté M. Skénard. *Pour ce faire, la CAPEB développe des stages répondant directement à des besoins exprimés par ses adhérents.* » Par exemple, la demande de charpentiers-menuisiers d'accéder à la technique du « *parquet flottant* ». « *Il est vital que les artisans aient d'autres choix que les stages proposés par les fournisseurs de matériaux.* » Environ 20 000 professionnels acceptent chaque année de suivre un cycle de trois jours, indique-t-on à la CAPEB. Ces formations concernent pour moitié des perfectionnements techniques, pour l'autre la gestion ou la culture générale.

80 % des participants aux stages de gestion sont des conjointes collaboratrices d'artisans, ajoute la CAPEB. « *Le commerçant ou l'artisan ne veut entendre parler que de son art... et délègue tout le reste à sa femme* », confirme M. Jacques Cafler, délégué général de la Fédération des centres de gestion agréés (FCGA). Forts de leurs 350 000 adhérents, les CGA dispensent 150 000 heures de formation par an, pour environ 50 000 artisans ou commerçants. « *La formation est un investissement, pas une dépense* », dit-on dans les CGA. Autrement dit, développer la compétence des hommes est aussi rentable qu'aménager le magasin, ou améliorer les produits, les outils ou la promotion.

Les pouvoirs publics apportent leur pierre à l'édifice. Pour mieux connaître les besoins de formation. D'une part, pour le commerce, avec des « *contrats d'études prévisionnels* ». Un contrat est d'ores et déjà signé avec la réparation automobile, indique un conseiller technique du ministre du commerce et de l'artisanat. D'autre part, un observatoire des formations et des qualifications de l'artisanat a été mis en place il y a plus d'un an avec l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM). Les professions de prothésiste-dentaire, coiffeur, esthéticienne, fleuriste, boucher, tripier ont, par exemple, été étudiées à la loupe.

L'objectif est de passer en revue 14 métiers par an. A cette occasion, tous les diplômes de formation initiale sont disséqués. Avec éventuellement des propositions de réforme à la clé. Les charcutiers-traiteurs ne se plaignent-ils pas depuis longtemps de n'avoir à leur disposition qu'un CAP dont le programme est obsolète ? « *Il comporte l'abattage et la découpe de bêtes, alors que nous travaillons sur de la viande en morceaux*, remarque-t-on à l'Ecole supérieure professionnelle de la charcuterie (CEPROC, Paris). *Et le CAP n'a pas encore intégré les techniques de plats cuisinés.* »

FRANÇOIS KOCH.

Une population sans diplôme

UNE majorité de commerçants et d'artisans ne sont titulaires d'aucun diplôme de formation professionnelle. Cette observation d'ensemble cache une grande disparité. Selon une étude récente du CEREQ (1), les artisans sont diplômés que les commerçants. Mais la différence s'estompe pour les nouveaux arrivants. Les artisans diplômés sont en grande majorité des titulaires de CAP, très peu de brevets professionnels ou de brevets de maîtrise. En revanche, les commerçants diplômés ont souvent atteint le baccalauréat.

Chaque secteur est hétérogène. Entre les maçons, les plus faiblement diplômés, et les coiffeurs, pour lesquels le brevet professionnel et le brevet de maîtrise sont obligatoires. Entre les commerçants non alimentaires et les commerçants alimentaires. Le plus faible niveau restant l'apanage des hôteliers-cafetiers-restaurateurs.

En poursuivant l'analyse, le CEREQ observe que le niveau de formation est directement lié à la taille de l'entreprise (chiffre d'affaires et nombre de salariés), au niveau des investissements (y compris formation continue) et aux chances de réussite de l'entreprise (surtout pour ceux qui viennent de s'installer). « *La place limitée des diplômés dans l'artisanat et le commerce rend difficile leur développement à venir, d'autant que les formations initiales sont essentiellement professionnelles (artisanat) ou générales (commerce) et ne répondent que très partiellement à la montée des fonctions tertiaires* », souligne le CEREQ.

Seuls certains CAP très récents intègrent un module de gestion administrative et commerciale. Mais la possibilité d'accéder à des diplômes de niveau élevé (bac professionnel ou BTS) par la voie de l'apprentissage est saluée par tous : le recrutement de jeunes hautement qualifiés devrait ainsi progresser. M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, voudrait que le nombre d'apprentis augmente de 220 000 à 300 000 (60 % sont actuellement dans le secteur de l'artisanat).

En outre la revalorisation du brevet de maîtrise est toujours à l'ordre du jour. « *Un de mes objectifs est d'accroître fortement le nombre de brevets attribués chaque année : de 800 aujourd'hui, nous devrons atteindre 5 000 dans quelques années* », a indiqué fin mars dernier M. Doubin. C'est à la fois ambitieux... et modeste, puisque le répertoire des métiers enregistre environ 100 000 immatriculations chaque année. Mais dans ce domaine, toute politique ne peut être qu'incitative : les artisans comme les commerçants sont libres de s'installer. Avec ou sans diplôme. En revanche, depuis un décret de février 1988, pour se prévaloir des titres d'artisan ou de maître artisan, il faut être titulaire d'un CAP ou d'un brevet de maîtrise. Cette réforme était destinée à limiter les méfaits de barrières insuffisantes à l'entrée des professions indépendantes. Elle n'a pour l'instant eu que peu d'effets.

F. K.

(1) *Travail indépendant et formation initiale*, Françoise Amat, dans la collection des études éditée par le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), n° 42, octobre 1988.

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

Nous avons déjà une Europe d'avance

Ingenieurs en telecommunications par satellite

EUTELSAT, organisation intergouvernementale, groupe pour le compte des administrations européennes de telecommunications dans le but de construire et exploiter le secteur spatial du système européen de communications par satellite recherche pour PARIS des ingenieurs avec Telecommunications pour participer aux phases de definition et de developpement.

Nous vous proposons un poste dans les domaines suivants :

- Etudes de definition des futurs satellites
- Analyse des systemes de transmission, simulation et experimentation

Planification de l'exploitation. Commercialisation et developpement des services de television par satellite.

Si vous avez une experience de deux ans au moins dans l'environnement haute technologie des telecommunications, vous devez posseder un diplome universitaire scientifique ou technique ou justifier d'une formation equivalente. Vous etes de preference anglais ou francais, avec une bonne connaissance de l'autre langue officielle.

Si vous etes interesse par un poste dans un environnement international, envoyez votre candidature avec curriculum vitae et photo a :

Chef de la Division du Personnel
EUTELSAT
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15 - France

EUTELSAT

DF DER DEUTSCH-FRANZÖSISCHE PERSONALBERATER

LE MARCHE FINANCIER FRANCO-ALLEMAND

Nous sommes un puissant groupe bancaire allemand. Venez nous rejoindre à Francfort.

JEUNE CAMBISTE

De préférence diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis les automatismes et les bons réflexes propres à la profession. Votre connaissance des marchés et votre sens des négociations vous permettent de saisir toutes les opportunités et de dominer la fonction.

Aujourd'hui, vous aspirez à un horizon plus large et souhaitez entreprendre une démarche à la fois hardie et prometteuse pour l'avenir.
Nous vous proposons un environnement international au sein d'une équipe efficace et expérimentée de change et de trésorerie.

Bien évidemment, vous avez un bon niveau d'anglais et parlez peut-être français et allemand. Votre sens critique, votre imagination et vos ambitions vous permettront d'évoluer favorablement au sein de notre établissement.
Votre rémunération sera bien entendu liée à vos performances.
De plus, vous bénéficierez de tous les avantages sociaux offerts aux collaborateurs de notre groupe.

Adressez votre carte à notre conseil en précisant la référence F/ME/2704. Il prendra contact avec vous en toute confidentialité.

MOOG CONSULT. S.A.
INTERNATIONAL MANAGEMENT
F-67000 STRASBOURG - 24, PLACE KLEBER

XIV CONGRÈS AEDP

14e Congrès Européen des Directeurs de la Fonction Personnel

26-28 JUIN 1989

PARIS
Palais des Congrès

EAPM CONGRESS XIV

14th European Congress of European Association Personnel Management

andcp

Comité d'organisation
J-P BOURGUIGNON C. BONY et R.J. JOUFFRET
Renseignements et Inscriptions :
Association Nationale des Directeurs et Cadres de la Fonction Personnel
29 avenue Hoche 75008 PARIS FRANCE
Tél. : (33-1) - 42 56 39 34 / (1) 40 74 04 80

Le Monde INTERNATIONAL

unicef

THE UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND

With headquarters in New York, and offices throughout the world, UNICEF is interested in qualified women candidates for the position of:

PROGRAMME OFFICER

LOCATION: Bujumbura, Burundi

PURPOSE: To advise the Representative and Programme staff on all economic and financing aspects of country programme particularly community financing, structural adjustment, monitoring and impact, Bamako initiative, health financing, water financing, etc. and provide guidance for developing such projects. To assist Representative in management and coordination of country programme.

QUALIFICATION REQUIREMENTS: Masters degree or equivalent in Economics or Business Administration essential. Specialized training in financing and/or management. At least twelve years experience at international level. Fluency in English and French. Knowledge of Swahili or Kirundi an asset.

SALARY AND BENEFITS: UNICEF as part of the United Nations common system offers competitive international salaries, benefits and allowances. Emolument in the US $48,000 range.

Please send detailed application in English to:

Ms. Katia Fisch
Recruitment & Staff Development Officer
UNICEF
3 United Nations Plaza, (H-5F)
New York, N.Y. 10017, U.S.A.

Closing date for receipt of application: MAY 31, 1989

Due to the volume of applications we receive, we will only acknowledge those from short-listed candidates.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Concours de recrutement de rédacteurs de procès-verbaux de séance en langue française

Un concours de recrutement de rédacteurs de procès verbaux de séance en langue française aura lieu le 6 juillet 1989 à New-York et à Genève, ainsi que dans d'autres centres en fonction du nombre de candidats admis à se présenter. Ce concours doit permettre de dresser une liste de lauréats auxquels il sera fait appel pour pourvoir les postes qui sont ou qui deviendront disponibles. Les candidats reçus au concours seront normalement nommés à New-York.

Les candidats doivent :
a) Avoir le français comme langue principale ;
b) Avoir une parfaite maîtrise du français et une connaissance approfondie de l'anglais ;
c) Etre titulaires d'un diplôme délivré par une université ou par un établissement équivalent où la langue d'enseignement est le français ;
d) Avoir trois années d'expérience de la rédaction de procès-verbaux de séance. Le jury d'examen pourrait aussi retenir la candidature de personnes ayant trois années d'expérience du journalisme, de la traduction, de l'édition ou d'une discipline apparentée ;
e) Savoir taper à la machine (au moins 30 mots à la minute).

Le traitement de base brut est au départ de 29 563 dollars par an, plus une indemnité de poste (dont le montant net est actuellement de 10 321 dollars par an, mais qui peut changer) et des indemnités pour charges familiale. Pour obtenir de plus amples renseignements et recevoir la formule de candidature, prière d'écrire à l'adresse ci-après :

Concours de recrutement de rédacteurs de procès-verbaux (français)
Section de recrutement du secrétariat
Bureau 266, Office des Nations unies à Genève
CH-1211 GENÈVE 10, SUISSE.

La date limite pour la réception à New-York des formules de candidature dûment remplies est le 5 mai 1989.

IUED, Institut universitaire d'études du développement, recherche pour programme de développement sanitaire financé par la coopération suisse

MÉDECIN

formation en médecine tropicale et santé publique, expérience dans le tiers monde au minimum trois ans.
Entrée en fonctions : dès que possible
Durée de l'engagement : deux ans et demi.

Offre avec curriculum vitae et références à : L'Institut universitaire d'études du développement, services études et projets, boîte postale 136, CH-1211 Genève 21, Suisse, tél. : 022/732.59.82./72.49.18, télex 22810 IUED-CH, téléfax 022/738.44.16.

Nous sommes le premier cabinet mondial de psychologues-consultants. Notre vocation est de favoriser l'efficacité de l'Organisation par des interventions au niveau des Stratégies, des Structures et des Systèmes dans leurs implications managériales. Nos contacts s'établissent au niveau des Directions générales, soit aux Etats-Unis, soit en Europe. En Europe, nous avons une équipe de 10 psychologues (Londres 4, Bruxelles 6) que nous désirons compléter avec d'autres

PSYCHOLOGUES-CONSULTANTS

Maîtrise ou doctorat
basés à Bruxelles

Ils seront chargés d'assumer avec professionnalisme rigoureux des Missions de Conseil spécifiques auprès d'une clientèle diversifiée et à développer. Une réelle compréhension de la pratique des affaires et du fonctionnement d'une entreprise est nécessaire. L'anglais est la langue commune de travail. Une troisième langue, de préférence latine, serait un atout supplémentaire. L'âge moyen d'entrée de nos consultants est de l'ordre de 36 ans. Nous offrons une formation continue au plan professionnel et une opportunité d'acquérir un profil international.

RHR

Merci d'écrire à Gérard Beziat, directeur Rohrer, Hibler & Replogle Int'l (Europe), Co.
375, avenue Louise, Bte 2
B – 1050 Bruxelles, Belgique.

Le Monde CADRES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

L'AGENDA

BIJOUX ANCIENS

HYPERGLE

DEMANDES D'EMPLOIS

WISH TO OPERATE IN SPA

Les

PRÉCY-SUR

COTE-LA-

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

SSII spécialisée en ingénierie bancaire

recherche des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Langages C, C++, DOS, OS/2, SQL.
Niveau MIAGE, expérience souhaitée.
Envoyez c.v. et prétentions.

Sous nº 8 316
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS.

Ville de Quimper (Finistère) recrute par voie de mutation, de détachement ou d'inscription sur liste d'aptitude établie par le C.N.F.P.T.,

UN ATTACHÉ CHARGÉ DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL.

Adr. lettre de candidature, accompagnée d'un c.v. à : Monsieur le Député-Maire de Quimper Cedex, pour le 19 mai 1989, le cachet de la poste faisant foi.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
bagues romantiques
se choisissent chez GILLET
ACHAT OR
Tableau, ancien et moderne
Gillet, 19, rue d'Aboukir, 75004 Paris. 42-54-00-33.

Vacances
Tourisme

ILE D'OLÉRON
A louer, juillet, maison, tt cft, 100 m de la plage, cuis. équipée, séjour-salon, 2 chambres, s. de bains, douche, garage, jardin entièrement clos.
(16) 44-62-07-56.

Studio Pub

HYPERBOLE
Création - Studio - Publicité - Edition.
Equipé photocomposition.
Délais rapides, travail soigné. Paris centre.
Contact NISSA - 45-08-02-14

A LOUER
Algrefeuille-d'Aunis 17290
JUIN, SEPT.
Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, salle de bain, wc.
Prix : juin/sept. : 4 000 F
Ecrire ou téléphoner à René PERRET
23, rue Mosard
92700 Colombes
Tél. : 42-42-61-56.

capitaux propositions commerciales

Imprimerie + distribution, jeu de cartes astrologiques, à vendre. Amples renseign. M. Kleinbauer, L 9991 Walswampach 144, Luxbg.

DEMANDES D'EMPLOIS

WISH TO OPERATE IN SPAIN ?

Spanish Civil Engineer + Master in business, with 18 years international experience in the general management of different services in the fields of roads, construction, traffic, engineering and related fields & industries, with services such as computerised information & database services, marketing, training, technical research and consultancy services :
— Fluent English, French and Spanish, and good knowledge of German and Italian.
Would accept assignment as general agent or manager in Spain or a top-executive post in an international company operating in any of the above sectors and/or fields.
Interested please write to :
General Manager, Ref. 2, Apartado de Correos 36.146
28080 Madrid, Spain.

CONSEIL EN COMMUNICATION INDÉPENDANT
recherche tous secteurs d'activité
Missions (ou poste à responsabilité) auprès de sociétés et d'organismes pour leur communication interne et externe.
Conseil : analyse des besoins, recommandations, mise en place de stratégies de communication reposant sur tous médias, développement, notoriété et image de marque.
Conception : rédaction, mise en page, réalisation de tous supports de communication écrite (communiqués de presse, mailings, brochures, journaux d'entreprise, réalisation de logos, etc.).
Grande expérience journalisme, radio, télématique, publicité, management.
Disposant station graphique équipée PAO/CAO. Déplacements France-Étranger.
Écrire sous référence ML à :
A.A.I.M., 15, rue Georges-Pitard, 75740 PARIS Cedex 15.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Ventes

SQUARE MONCEY
Imm. Pierre de T. ass. 2 × 170 m² au 1er et 2e étage. Excellent état. FIMOH. 43-87-80-82.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08

VENTE LEVALLOIS-PERRET
1.400 m², imm. neuf, pkg disponible, clé. 89.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL-RC-RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08

QUARTIERS D'AFFAIRES

MADELEINE
746 m², sup. imm./jardin, plateaux divis. décloisonnés

MONCEAU
1 115 m², imm. récent, pkgs, dispon. immédiat.

RD-PT-CHPS-ÉLYSÉES
1 236 m², sur 1 niveau, 1 ex à emplac. prestige.

PRESBOURG-ÉTOILE
1 868 m², pkgs, rénovés, accept., dispon. immédiat.

RUE DE MAUBEUGE
1 381 m², entièr. rénovés, pkgs, disp. immédiat.

RUE JEAN MERMOZ
140 m², rén., disp. immédiat.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08

RUE MARBEUF
180 m², rénovés.

R. QUENTIN-BAUCHART
486 m², modernes, rénovés, 4 pkgs.

PLACE DE L'OPÉRA
188 m², 9 burx, rénovés.

PLACE DE LA CONCORDE
214 m², parf. état, idéal agent de change.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08

RUE DE PONTHIEU
275 m², modernes, 12 burx, P. E. 2 a.

BD HAUSSMANN
225 m², indépend., rénové.

RUE LA BOÉTIE
300 m², bail précaire.

RUE DE VILLIERS
240 m², dispon. immédiat.

BD DES BATIGNOLLES
150 m², 7 burx rénovés.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08

RUE BRÉMONTIER
430 m², hôtel partic., rénov.

RUE AMPÈRE
407 m², hôtel partic., rén.

R.FÉLICIEN-DAVID
215 m², clairs, fonctionnels.

RUE D'HAUTPOUL
400 m², moderne, pkgs, parfait état.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08

RIVE GAUCHE

TOUR MONTPARNASSE
305 m², local commercial, r.-de-c., tour.

RUE GEORGES-PITARD
plateaux, 400 m², rén., pkgs.

RUE DE TOLBIAC
1 456 m² divisibles, pkgs, restaur. entreprise.

SÉLECTION RICHARD ELLIS 45-63-08-08

BOULOGNE

MARCEL-SEMBAT
2 000 m², divisibles, imm., neuf, pkgs.

ISSY-LES-MOULINEAUX
5 500 m², imm. neuf, dispon. 4e trim. 89, 555 m², imm. neuf, pkgs.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés tt services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47.
NATION 43-41-81-81.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux. Constitution de Sociétés. Télex, Télécex, Secrétariat. ACCESS — 40-26-15-12.

locaux commerciaux

Locations

PUBLICITE/STUDIO
Mº Sentier, partic. cède bail (reste 6 ans et demi). 100 m², 2e ét., stic. Cession 350.000 F.
Tél. : 45-08-02-14

MARAIS, 450 m²
Beau loc. + bureaux, ttes activités, 42.000 F.
40-20-02-15.

2e, 120 m², B. LOCAL
d'un seul tenant, réf. neuf. Tr. b. placé, clair, 16.800 F. Id. show-room, 40-20-02-15.

RÉPUBLIQUE, 130 m²
tr. b. état, b. emplacement idéal informat., prêt équipé, 160.000 F an. 40-20-02-15.

11e VOLTAIRE LOCAL
r. de chz, 50 m², 4.500 F.
40-20-97-20.

2e, Mº 4-SEPTEMBRE
Bon emplacement, local + bars réf. neufs, 8.000 F.
40-20-02-15.

RÉPUBLIQUE 200 à 500 m² plusieurs loc. et bureaux, accès voitures et camions.
40-20-02-15.

fonds de commerce

Ventes

A vendre fonds de commerce. Bail tous commerces, sortie cap. 3 000. Alpes-Maritimes. Faible loyer. Tél. : 93-14-11-93 h.r.

Fils de commerçants cpte et dév. partic. se rendt. COTE BASQUE. CASS : 4.6 MF H.S. : 59-77-39-03. DOM. : 59-43-65-11 ap. 20 h.

boutiques

Locations

EMPLACEMENT Nº 1
Face Printemps MELUN
500 m² Avec ou sans pas de porte. Tous commerces. Cause décès. DIRECT PROPR. : 42-60-78-25.

77
LA FERTÉ-SS-JOUARRE
PAS-DE-PORTE tt commerces. 165.000 F. 30 m² sur rue piétonne courant 89. Possibilité laboratoire ou réserve. Loyer à débattre. BORDS DE MARNE. 60-22-33-05.

AGENDA IMMOBILIER

Au cœur du nouveau golf international, Bouygues Loisirs construit (entre les trous 12 et 13) 4 petits immeubles avec des studios, des 2 et 3 pièces autour d'une piscine privée.
Renseignements et vente sur place :
Avenue du Golf (cv 015) 83700 Valescure.
Tél. (16) 94 82 44 51

les Résidences du Nouveau Golf

Pour recevoir une documentation gratuite, envoyer ce bon à Bouygues Loisirs : 29, rue Pastorelli – 06047 Nice.
Nom
Adresse
Tél. :
LM 4/03/89

Cabourg

349.000 F*
Piscine et tennis privés

Avec 13.960 F à la réservation (4%) Votre maison 3 pièces tout équipée avec cheminée feu de bois, directement sur le golf.

* à partir de... Prix au 1/1/89
Existe également en 2 pièces
Financement personnalisé
Gestion locative assurée

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur CABOURG LM 4/03/89
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

FERINEL week-end

PORT-SAINT-CLAIR : entre plage et port.

345 000 F*
Tél. (1) 42 61 39 79

Gestion locative CORTEL.
Votre 3 pièces + loggia + cuisine équipée.
Coupon à retourner à COFINORD : 31, av. de l'Opéra - 75001 PARIS
NOM
TEL. TEL. BUREAU
ADRESSE
SC
LM 4/03/89

Les Belles Propriétés du Monde

PRÉCY-SUR-OISE

Idéal réception, superbe ppté de 8 pces ppales, cuis. éq., s. de bns, w.-c. Elevée sur s/sol. En rez-de-jardin pisc. avec bar réception, sauna, jacuzzi, dche multi-jets, pisc. int.-ext. avec plages, barbecue, bar couvert. Jard., 1 300 m² ent. paysagé : massifs avec cascades, etc. RARE. Px : 4.500.000 F.

Agences nº 1 - 30-35-03-50.

SENLIS

Plein centre, emplacement except., ppté en pierre, sur 800 m² de jardin av. séj. dble 40 m², dressing avec placards, cuis. amén., 4 chbres, s. eau av. dche, 2 s. de bns dont 1 à l'ét., 2 w.-c., cellier, buanderie carrelée, chaufferie, cour 2 voit. Px : 2.135.000 F.

Agences nº 1 - 44-53-28-96.

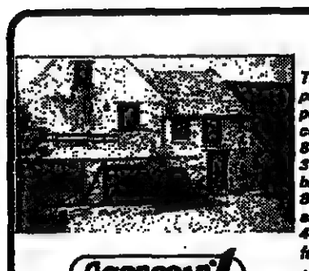

BARON

Très belle ppté du déb. du 17e s., tt en pierre, poutres apparentes dans ttes les pces, restaurée avec bcp de goût, compr. : entr., séj. 35 m², salon 50 m², chem., 2 cuis. 40 et 20 m², 3 chbres dont 1 au r.-de-c., 2 s. de bns dont 1 en marbre, w.-c., cave 30 m² + partie collective de 450 m² amén., garage en restauration de 440 m², sur terrain clos de 3 000 m², façade 30 m. Px : 2.660.000 F.

Agences nº 1 - 44-53-28-96.

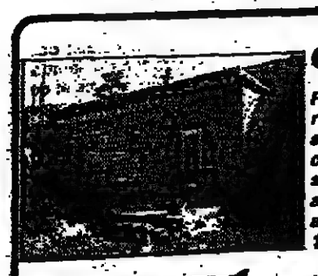

COYE-LA-FORÊT

Plain-pied sur 1 596 m² de terrain, surface hab. compren. : séj. dble 35 m², cuis. amén., cellier 17 m², 1 chbre 17,5 m², s. de bns, w.-c., dépendances aménageables 40 m² en brique appar., gar. séparé 2 voit. Px : 1.708.000 F.

Agences nº 1 - 30-35-03-50.

LAMORLAYE

Très belle ppté dans un parc arboré de 4 000 m², compr. : entr., séj. dble 56 m², cuis. amén., bureau, 6 chbres, 2 s. d'eau, 2 s. de bns, 2 w.-c., s/sol tot., gren., gar. 2 voit. + 1 pet. maison av. cuis., 2 chbres, s. de bns, gar. de 120 m². Px : 2.975.000 F.

Agences nº 1 - 44-57-15-10.

COYE-LA-FORÊT

Grande maison réc., 150 m² de surf. hab. compr. : hall 10 m², séj. dble, 40 m² + chem. av. récupér. de chaleur, cuis. amén., 4 chbres, 2 s. de bns, 2 w.-c., dressing à l'ét., grenier poss. amén. 3 pces, cellier, buanderie, gar. 2 voit., terr. paysagé 800 m². Px : 1.655.000 F.

Agences nº 1 - 44-57-15-10.

Le Monde REPRODUCTION INTERDITE

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

RUE DE COMMINES
BEAU 2 PCES. 990 000 F
Caractère, boiseries, cheminées, haut plafond, cuis. séparée, bains, w.-c. séparé. 56 m² env. 42-71-93-00.

6e arrdt

LUXEMBOURG
2 APPTS DE 67 m²
2e et 3e ét. asc., poss. DUPLEX. 46-33-25-45.

9e arrdt

RUE DE DOUAI
2/3 P TT CFT 745 000
3e ét. imm. pierre de t., bel appt à rafraîchir, clair, terrasse privative, 20 m², digicode, gardien 48-04-35-35.

SQUARE MONTHOLON près, imm. ravalé, séj., coin cuis., chbre, s. de bns, cft, cave, calme, clair. 619 000 F. 43-27-81-10.

SQUARE MONTHOLON (près), imm. ravalé, séj., coin cuis., chbre, s. de bns, cft, cave, gardien, clair, calme. 619.000 F - 43-27-81-10

N.-D.-DE-LORETTE
P. de t., liv. dble + 3 chbres, 130 m², plein soleil, part. état service. 3 180 000 F. 43-35-18-36.

10e arrdt

10e, R. FG-POISSONNIÈRE
EXCEPT. 2 P, entrée cuis., sal. d'eau, wc, 4e ét. s/rue, 499 000 F, crédit total possible. 48-04-08-60.

10e CANAL ST-MARTIN, BEAU 2 PCES, S/SQUARE, cuis., s. de bns, w.-c., poss. 570 000 F, créd. tot. poss. 48-04-85-85.

10e, CANAL ST-MARTIN
BEAU 2 P/SQUARE
cuis., s.-de-bns, wc. SOLEIL 570 000 F, créd. total possible. 48-04-85-85.

11e arrdt

VOLTAIRE 2 P
EXCEPTIONNEL
Appt et im. en cours rénovation. Séjour, 1 chbre, cuis., s. d'eau, excellent investissement. 42-71-93-00.

12e arrdt

Mo REUILLY-DIDEROT.
Except., superbe studio, s/rue, 3e ét., cuis. équipée, s. de bns, w.-c. 389 000 F, créd. tot. poss. 48-04-84-48.

PRÉS Mo PORTE DORÉE
Beau studio, cuis., tt cft, faibles charges, chauff. indiv. élect. 3e ét. clair. 286 000 Crédit. 43-70-04-64.

13e arrdt

Mo TOLBIAC FACULTÉ
Bel imm. 2 pces, cuis., tt cft, cave, digicode, faibles charges, rue tres, 409 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

BUTTE-AUX-CAILLES
Except. imm. 1979, 3 pces, tt cft 73 m² + box. 1 490 000 F URGENCE. 43-35-18-36.

14e arrdt

ALÉSIA GAL-LECLERC.
Ref. neuf, beau 2 pces, s/rue, soleil, cuis., s. de bns, ports blindée. A SAISIR. 770 000 F. 43-27-95-83.

14e Mo DENFERT-ROCHEREAU. A SAISIR. Beau studio, cuis., dche, s/rue, calme, clair, imm. ravalé. 479 000 F. 43-27-81-10.

MOUTON-DUVERNET
Imm. 1950, 5e ét., asc., studio, entrée, cuis., bns, w.-c., 25 m² env., plein soleil, calme. 550 000 F. 43-35-18-36.

16e arrdt

MICHEL-ANGE-MOLITOR
2 p., 600 000 F à débattre. Séjour, coin cuis., chbre, s. d'eau, wc, parker. Tél. : 48-04-35-35.

17e arrdt

EXCEPTIONNEL
Me GUY-MOQUET
BEAU 2 P 610 000
Bon imm. bien entretenu, 4e ét.
APPT PARFAIT ÉTAT
Entrée, séjour, 1 ch., cuis. bns, dressing, cave, gardien. Tél. : 48-04-35-35.

GUY-MOQUET
RUE DE LA JONQUIÈRE
BEAU 2 P 650 000
2e ét., bel imm., p. de t., bel appt bien distribué, séj. et chbre avec balconnet/rue, cuis. sal.d'eau, s/cour, cave., gardien, digicode, Tél. : 48-04-35-35.

Mo BROCHANT
EXCEPT. 2 P., entr. cuis. s.-de-bns, wc, 3e ét. 589 000 F, crédit 48-04-08-60.

18e arrdt

JULES-JOFFRIN, BEAU STUDIO, RUE NICOLET
Résidence 67. Bon quartier, séj. 20 m², bains, kitch., équip. 485 000 F. 42-71-93-00.

BEAU 3 P. 835 000
QUARTIER « LES AMIRAUX »
Superbe imm. p. de t., asc., entr., séj. av. balc. 2 ch., s.-de-bns, cuis., équip., chff cent., cave, gardien. 46-04-35-35.

MONTMARTRE-ABBESSES
2 P TT CFT 495 000
Imm. ravalé, bien situé, séjour, 1 chbre, cuis., bains, cave. Tél. : 42-71-93-00.

SQUARE CARPEAUX
BEAU 3 P 980 000
P. de t., asc., beau séj., 30 m², 2 ch., cuis., s.-de-bns. Tél. : 48-04-35-35.

18e, BD CHAPELLE EXCEPT. 3 P, entrée cuis., sal. d'eau, 4e ét. s/rue et cour Prix : 549 000 F crédit. 48-04-08-60.

18e, Mo LAMARCK-CAULAINCOURT
Pierre de t., ravalé, stand., Gd 2 P, cuis. tt cft. Prix : 895 000 F crédit. poss. 48-04-84-48.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT.
Beau 2 PCES
cuis., wc, bns, raf. nf, chauff. indiv., fibres charg., 1er, clair. 469 000 F Créd. 43-70-04-64.

19e PTE VILLETTE
A SAISIR, COQUET, 2 PCES, cuis. équipée, tt cft, 2e ét. 229 000 F, créd. tot. poss. 48-04-84-48.

RUE DE FLANDRES, PRÈS Mo BEAU STUDIO, cuis., séparée, tt cft, refait nf, cave, faibles charges, 2e ét. s/rue. 286 000 F. Créd. 43-70-04-64.

20e arrdt

PELLEPORT
BEAU 2 P 560 000
CALME-SOLEIL. Vue dégagée, entrée, séj., salon, cuis. américr., 1 ch., s.-de-bns, wc, rangements. 42-71-93-00.

20e RUE D'AVRON EXCEPT. SOLEIL. 3 P entrée, cuis., sal. d'eau, wc. S/rue et cour 795 000 F crédit 48-04-08-60.

78-Yvelines

CONFLANS-RER
(10') 4 pces, stdg, parking couvert. 670.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HONORINE
Proche gare, 3 P. 490.000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

CONFLANS (PRES)
Spacieux 2 pces, chauff. individuel. 490.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27

CONFLANS ET ENV. (78)
Studios à part. de 2.000 F + ch.
2 pces à part. de 2.200 F + ch.
3 pces à part. de 2.600 F + ch.
4 pces à part. de 2.900 F + ch.
Cab. Vermeille, 39-19-21-27

ANDRÉSY RER
(5') Beau 3 pces, résidence standing. 700.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CHAMBOURCY
Spacieux 4 pièces, 90 m² sans vis-à-vis. 810.000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

92 Hauts-de-Seine

CLICHY
LIMITE PARIS,
BEAU 2 PCES. 410.000 F, à déb., Mo PTE DE CLICHY. Calme, soleil, bon imm., séj., 1 chbre, cuis., s. d'eau. CRÉDIT TOT. 42-71-93-00.

BOULOGNE
Belle résidence sur jardins
BEAU 3/4 P. 1 250 000 F
VUE S/JARDIN et SEINE. Dble liv., 2 chbres, cuis., bns, w.-c., cave. Mo MARCEL-SEMBAT. 48-04-35-35.

BOULOGNE
Mo MARCEL-SEMBAT près 2 pièces refait neuf, cft SOLEIL. A SAISIR 460 000 F. 43-27-81-10.

CLAMART
La Panoramic. 3 pces, 90 m² + loggias, gar. dble, vue sur Paris, faibles ch. 1 400 000 F. Imme 92. 40-94-96-96.

93 Seine-Saint-Denis

ST-DENIS, PRÈS Mo
PTE PARIS. 2 pces, 40 m², tt cft, vue s/canal, poutres apparentes. 329 000 F, crédit total. 48-04-08-60.

SAINT-DENIS-BASILIQUE
BEAU 2 P/SUR RUE
Cuis., tt cft. 395 000 F CRÉDIT TOTAL POSSIB. 48-04-85-85.

94 Val-de-Marne

100 M BOIS VINCENNES.
Près Mo, imm. stand., p. de t., gd 2 pces, 55 m², entr., cuis. équip., bns, w.-c., cave, balc. 999 000 F. 48-04-08-60.

VINCENNES, PRÈS Mo AV. DU CHATEAU
Gd studio, tt cft, cuis. équip., salle d'eau, w.-c. 469 000 F. créd. 48-04-08-60.

Près Mo ECOLE VÉTÉRINAIRE
Bel imm. 2 PCES, coin cuis., tt cft, cave, 2e ét. sur rue. 289 000 F, CRÉDIT Tél. : 43-70-04-64.

Province

HYÈRES (Var)
Studio 30 m², cuisine équipée, s. de bns, w.-c., loggia vitrée + cave + parking, près ts commerces. 260.000 F. Tél. heures repas : 16/94-38-84-66.

SAMOENS (Hte-Savoie)
A vendre 270.000 F Studio-cab. meublé + park. couvert. (16) 78-90-31-60, de 7 à 18 h (h. bur.).

81 MAZAMET
50 m² env., appartement très bon état 2 pièces, cuisine, s. de bains, w.-c., séchoir, cave, park. extérieur, tt confort, dernier étage, vue imprenable, pros. commerces. Prix 260.000 F. M. RODIÈRE : (16) 63-58-38-38, h.b.

AIX-EN-PROVENCE EST
F 5 117 m², 3 ch., séj. 40 m², chemin., loggia 9 m², jard. 1.260.000 F. 42-27-53-84 - (1) 43-03-83-84 bngd.

SAMOENS, HTE-SAVOIE
A vendre, 270 000 F, studio, cab., meublé + park. couvert. (16) 78-90-31-60, de 7 h à 18 h, hres bur.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans trav., FAIE CFT chez notaire (1) 48-73-48-07, même soir.

J'ACHÈTE A PARTICULIER, 2 OU 3 PCES, PARIS. ACCEPTE TRAVAUX. Tél. : 39-63-20-59, le soir de préférence.

SOCIÉTÉ ACHÈTE COMPTANT APPART. A PARIS ET PROCHE. URGENT. Faire offre au 42-71-93-00.

URGENT. JE CHERCHE A ACHETER A PARTICULIER STUDIO OU 2 PCES, PARIS. 40-69-61-57.

J'ACHÈTE COMPTANT
APPT 2/3 PCES, PARIS. Décision immédiate. 42-71-12-00.

URGENT, ACHÈTE COMPTANT, APPART. ou pavillon, même à rénover, Mo Morlaix. 43-70-18-00.

MGN (34e année)
38, bd Bertrand-Russell, 75017 Paris. 42-87-71-55 dans le cadre du réseau ORPI recht.pour sa clientèle locale et étrangère, APPTS, HOTELS PARTICULIERS PARIS-PROCHE BANLIEUE.

immeubles

NOUS AVONS PLUSIEURS APPTS A VENDRE DANS LE CADRE DE :
LA LOI MALRAUX
PARIS-LILLE
BORDEAUX-ROUEN
MONTPELLIER
Renseignements : C.P.I.I. SA 26, r. d'Argenteuil, Paris-1er Tél. : (16-1) 43-80-85-85.

locations non meublées offres

Paris

A louer Mo Voltaire, studio + confort. 2 400 F/m., ch. 130 F. 64-97-94-29, apr. 18 h.

Région parisienne

IVRY METRO
Appt duplex 80 m² + 20 m² jardin, gd séj., cuis. américr., 2 ch., placards. 5.612 F ch. comp. 48-72-56-36.

ST-CLOUD proche gare, tr. bon stand., 3 ch., living, balc., parking. 8.500 F + 600 F ch. DE HAVILLAND - 46-02-60-60

MAISONS-LAFFITTE
dans parc, récent, standing. rez-de-ch., 4 p. 88 m² + jard. 54 m² + 2 park. Tennis. 6 050 F + 1 200 ch. UFFI, 42-22-02-44.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
recht. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 6, 8, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE Toutes réceptions avec minimum 3 chambres. (1) 45-62-78-99

maisons individuelles

ANDRÉSY RER (78)
(10') Gde maison, 9 pces sur 512 m², 1 500 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

Près CONFLANS (78)
(RER 10'). Bel. mais. 150 m² sur 517 m², quart. résid. 1 800 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

Pr. CONFLANS (78)
Mais. 1982, 6 P., sup. terrain 950 m². Belle consc. 1.490.000 F. Cabinet Vermeille : 39-19-21-27.

CONFLANS CENT. (78)
Très bel. maison 5 pces s/550 m². 1 380 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS (78)
Bel. maison 6 p. s/800 m² s/se-sol tot. 1.400.000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27

CONFLANS (78)
Maison 4 p., état impec. s/sol total, 760 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HON. (78)
Maison, parf. état, 145 m², sur 830 m². 1 580 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

CONFLANS-STE-HON. (78)
Pr. centre, mais. 73 m² + comb. s/530 m². 970 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

POISSY (78)
Mais. 1987, 100 m² habit., pr. centre, frais réduits. 1 260 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

pavillons

AULNAY RER, PAVILLON BRIGUES 3 pces, wc
Possib. agrandi, 200 m² terrain. 485 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Courcouronnes 91, pavillon, 5 pces, 110 m², sur 240 combles, isol. Vélux, 1 km Evry, calme, vert, Cos, écols, bus. 750 000 F. 64-97-15-50.

propriétés

BIMO 105
33, R. DE LA MADELEINE ÉPERNON (28230) (16-37) 83-73-73 rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS FORETS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

Bourgogne, 200 km Paris
MOULIN + MAISON
2 pces, part. état, bief de 800 m, nbreuses dépendances, grand terrain. 1 800 000 F. 48-06-58-70.

A vendre 100 km Paris, belle mais. 140 m², s. de bs, wc, 7 p., h. vue s/vallée Petit-Morin, terr. arborisé 6.000 m², calme non isolé. 520.000 F. Tél. 28-81-40-39

GDE PPTÉ 4 ha MAIS. MAITRE 8 P.
6 cheminées marbre, ancien moulin-usine 220 km Paris, à cheval sur Hte-Seine près Châtillon, pêche, chasse, calme absolu, 800 m berges closes, île, vieux arbres. Nombr. anc. mais. ouvrières, vieux bât. d'usine. Mini centrale hydraulique chauffant maison. URGT 900.000 F à déb. Gros crédit poss. Taux réd. 80-93-22-91.

CHASSEMY 02
près Soissons. Belle propriété 2.000 m², corps de bât. en L, r.-de-ch., salle de séj., cuis., chbre, 1er ét. 3 ch., dche, tt cft, plein sud, granges, beau verger. Charmel 100, rue Paris, à 2, rue Plessis, belle ville-village adossé collines de l'Aisne. 550.000 F. Tél. 23-54-84-73

MONTARGIS (45)
direct. autoroute Sud
PPTÉ DE CHASSE sur 20 ha clos
av. étangs poissonneux, piscine. Mais. de gard. + mais. d'amis attenantes, gd cft. A SAISIR 2.000.000 F. Crédit possible. ALE. 16-38-85-69-62, 24 h/24.

80 km, pr. for. RAMBOUILLET, terrain W.-E., boisé, 5.000 m², abri rustique 15 m², meublé. 125.000 F.

LIMITE YVELINES
ravissa. rurale, entrée, cuis., gd stand., liv. en rotonde, cheminée, poutres, 4 ch., s. de bns, + s. d'eau, 2 w.-c., gar. ss-sol + salle de jeux 40 m², chem. monum., 1.400 m² pelouse et arbres d'ornem., 1.100.000 F.

PPTÉ en d.s, entrée, cuis., séj.-salon 80 m², chem., 7 ch., s. de bns, 2 w.-c., gren. aménageable, chff. centr.- fuel. 13.000 m² parc et pel., rivière. 1.700.000 F.
M.G.N. NOGENT-LE-ROI 2, av. Général-de-Gaulle. (16) 37-51-44-34 ou (16) 37-83-73-73.

MONTARGIS (45)
Direct. Aut. Sud, 1 h Paris. Splend. mais. campagne, entièr. aménag. S/son PARC CLOS 1 HA, pièce d'eau poissonn. (source), ancienne demeure rust. avec tout le cft actuel, gd séj., cheminée, sal., s. à manger, 3 chbres, bns, w.-c., beau gren. aménageable, grange 120 m² + dépend. Prix tonnel : 549.000 F.
CRÉDIT 100 % POSSIBLE. Tél. : (16) 38-86-22-92 et le soir apr. 20 h ou (16) 38-88-22-29, 24 h/24.

Communication

Les OPA dans la publicité

Batailles pour la création d'un réseau mondial d'agences

L'offre publique d'achat (OPA) lancée vendredi 28 avril par le consortium britannique WWP sur le groupe publicitaire américain Ogilvy and Mather renoue avec les fusions et rachats qui ont agité la scène publicitaire de ces récentes années, jusqu'à l'accalmie de l'an dernier. Quant à l'OPA lancée fin mars par le groupe français BDDP sur le britannique BMP, elle tourne à la guérilla. L'objectif de ces deux opérations est similaire : il s'agit de constituer un réseau mondial d'agences capable d'offrir aux annonceurs une palette de services allant du conseil en publicité au marketing direct et à la recherche.

De mémoire de publicitaire, aucun vendredi ne sera sans doute plus noir — ou plus blanc, selon le point de vue adopté — que ce vendredi 28 avril. Ce jour-là, le quatrième groupe publicitaire britannique, Boase-Massimi-Pollitt (BMP) durcit sa résistance face au cinquième groupe français, Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP) qui a lancé sur lui fin mars une OPA de 1,15 milliard de francs. Juste avant le week-end, BMP a déposé une plainte pour *« calomnie »* contre BDDP. Les deux groupes, à moins d'une entente à l'amiable, se retrouveront donc devant les tribunaux. Un épisode de plus dans une OPA déjà riche en déclarations fracassantes, lettres de soutien, documents d'accusation et tentatives de séduction menées par les deux groupes auprès de la presse et des analystes financiers. Les hostilités vont se poursuivre. Depuis son officialisation, l'OPA de BDDP sur BMP se heurte à une levée de boucliers. Les dirigeants du groupe publicitaire britannique ont produit des lettres de soutien de plusieurs de leurs annonceurs, dont le quotidien *The Guardian*, qui a décliné, avec vigueur, l'offre française. Celle-ci doit se clore le 26 mai (*le Monde* du 1er avril). D'ores et déjà, BDDP détient 10,7 % des actions de BMP — cotées le 3 mai à 325 pences, alors que le groupe français maintient son offre à 300 — et est solidement épaulé par ses alliés bancaires — Charterhouse, le Crédit agricole, l'International Bank of Japan. Ceux-ci ont réfuté le fait que *« la situation financière de BDDP soit tendue »*, comme le laissait entendre BMP. Il faut compter cependant avec l'entrée d'un troisième larron dans la guérilla, l'agence franco-suisse Tragos-Bonnange-Wiesendanger-Arjoldi (TBWA) qui a racheté, le 21 mai, 3 % du capital de BMP à l'un des actionnaires, les assurances Allied Dunbar, jouant ainsi le rôle d'un « chevalier blanc ». *« Nous attendons de connaître la stratégie de TBWA »*, déclare-t-on chez BDDP, tout en refusant de préciser si le groupe français maintiendra ou augmentera son offre.

BDDP et BMP étaient depuis longtemps en négociation, en vue d'une alliance permettant à l'un et l'autre groupe d'enrichir leur réseau international. Mais selon Martin Boase, président de BMP, *« l'implantation géographique de BDDP n'est pas adéquate »*.

Deux titans

Des négociations, le groupe britannique Wyre Plastic and Products (WPP) et l'agence Ogilvy and Mather en avaient également nouées. Les présidents des deux sociétés, Martin Sorrell (WPP) et Kenneth Roman (Ogilvy) avaient même déjeuné ensemble à Manhattan. Mais vendredi 28 avril, la déclaration de guerre tombe. Kenneth Roman reçoit alors une lettre de six pages de Martin Sorrell lui annonçant qu'il lance une OPA de 720 millions de dollars (4,5 milliards de francs) sur son groupe, soit près de 45 dollars l'action. Wall Street réagit aussitôt : vendredi, l'action d'Ogilvy passe de plus de 16 dollars à plus de 48...

Ici aussi, les communiqués pleuvent de part et d'autre. Le président de WPP fait état du soutien total de ses banques, lettres à l'appui. Le président d'Ogilvy réplique le 30 avril par un texte lapidaire dans lequel il explique que l'OPA de WPP *« est indésirable »* et fait preuve de *« manque de logique financière »* tout en précisant que les discussions avec le président du groupe britannique *« ont été le fait de son insistance et non de l'intérêt des annonceurs, des actionnaires et des salariés d'Ogilvy »*.

Cette deuxième OPA met aux prises deux titans de la publicité. Le groupe WPP, créé en 1985 par l'ancien directeur financier de Saatchi and Saatchi — numéro un mondial de la publicité, — Martin Sorrell, a trois activités. Il produit des biens industriels, s'occupe de promotion, relations publiques, design, promotion et bien sûr de publicité. Depuis son OPA réussie de juin 1987 sur le groupe publicitaire J. Walter Thompson, groupe WPP a accédé au quatrième rang mondial du secteur, derrière Saatchi, Interpublic et Omnicom et juste devant Ogilvy. WPP a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 7,8 milliards de dollars (45 milliards de francs) et un profit de l'ordre de 470 millions de francs.

En avalant Ogilvy, WPP ferait coup double. Fondée en 1948 par David Ogilvy, devenu un des « papes » de la profession publicitaire, le groupe américain bénéficie d'une image talentueuse, de budgets importants (Ford, American Express, Kraft General Foods etc.) même s'il en perd certains (comme Burgerking) et surtout d'un réseau international implanté dans cinquante-deux pays dont la Chine, l'URSS et la Corée. Bref, même si la marge d'Ogilvy par rapport à son chiffre d'affaires (5,7 milliards de dollars) n'est que de 7,9 % en 1988, le groupe publicitaire constitue encore une bonne affaire, très en pointe dans le domaine du marketing direct et très présent en Europe, là même où sont criantes les faiblesses de J. Walter Thompson, la filiale de WPP.

Si son OPA réussissait, WPP pourrait donc concurrencer le groupe Saatchi, grâce à la fusion WPP-Ogilvy. Un rêve pour Martin Sorrell, l'ancien salarié des deux frères Saatchi, souvent affublé du surnom de « troisième Saatchi ». Mais un rêve que les analystes financiers de Wall Street estiment réalisable, le président de WPP étant visiblement prêt à augmenter la mise. Les dirigeants d'Ogilvy restent discrets. Lors de leur réunion mensuelle du 16 mai, ils devraient cependant définir leur stratégie face à l'offensive du « troisième Saatchi ».

YVES-MARIE LABÉ.

Le groupe anglais Crown Communication prend en main RFM

« Fini le romantisme ! »

Aventure FM fourbit ses armes ; NRJ cherche à redéployer en province sa sœur Chérie FM et lorgne du côté de FUN ; Europe 2 poursuit ses conversions en région et Pacific rode son programme tandis que Nostalgie peaufine ses accords avec RMC, laquelle courtise aussi Kiss... RFM, elle, opère sa mue. Un nouveau programme est apparu sur les ondes, qui sera testé et affiné tout le mois de mai avant une opération de promotion en juin. On y retrouve cette fois la patte de l'actionnaire anglais Crown Communication, le premier groupe radio de Grande-Bretagne.

Le groupe n'est guère connu en France ; en Angleterre, il est omniprésent dans le secteur de la communication. Coté en Bourse, le groupe déplie en effet ses activités dans la radio, la télévision et la vidéo. Mais la radio est incontestablement sa spécialité. Crown possède à 100 % LBS, la plus importante radio privée d'Europe consacrée à l'information, qui, outre sa diffusion sur Londres, fournit *via* IRN un service d'information nationale et internationale au réseau des quarante-six radios commerciales du territoire. Crown contrôle aussi la plus importante régie anglaise, IRS (Independent Radio Sales), par qui transite 40 % de la publicité investie dans la radio privée, et possède des parts dans neuf autres radios locales. Ce n'est donc pas un hasard si le groupe, après une étude minutieuse du marché français, a jeté son dévolu sur un réseau français. *« La situation de la radio en France se révèle très prometteuse,* dit Andrew Manderstam, le nouveau PDG de RFM. *Et Paris est la meilleure des bases pour notre expansion européenne. »*

Andrew Manderstam est anglais mais parle aussi bien notre langue que ses associés français. N'a-t-il pas été à la fois correspondant de RMC et de RTL avant de vivre aux Etats-Unis comme correspondant de la radio LBC et de la télévision Channel Four ? Il a donc pris en main il y a cinq mois les destinées de RFM, dans laquelle Crown possède 35 % du capital aux côtés de Patrick Meyer (35 %), qui reste directeur général, et du Crédit mutuel d'Artois (30 %), déjà présent dans Métropolys. Il « reformate » la station en gommant le style californien pour miser davantage sur la chanson française et sélectionner les tubes des trente dernières années à destination des vingt-cinq-trente-neuf ans.

Une copie d'Europe 2 ? *« RFM sera plus jeune et plus sophistiqué »*, corrige Andrew Manderstam, qui insiste sur les différences. D'abord, l'importance des recherches sur les goûts musicaux des auditeurs. Dix personnes seront chargées de la gestion d'un panel de huit cent vingt personnes interrogeables chaque semaine sur la programmation et leurs préférences musicales. *« La radio se professionnalise,* dit le nouveau PDG, qui a d'ailleurs fait entrer au conseil d'administration de RFM Elie Vannier, ancien journaliste de RTL et précédent directeur de l'information d'Antenne 2. *Fini le romantisme et la politique du doigt mouillé. Il faut être précis et efficace. »* Ensuite l'accent mis sur l'information. Des journaux complets matin et soir, des flashes horaires tout au long de la journée, des conseils et informations pratiques avec de petits reportages, dans l'esprit. « Donnez-moi quatre-vingts secondes et je vous donne le monde ». Enfin, la réintroduction de personnalités d'antenne.

Une campagne de promotion démarre en juin (affichage, spots sur cinq chaînes...) pour une valeur de 15 millions de francs. Crown a visiblement les moyens. *« Nous misons sur la publicité locale, encore sous-exploitée en France »*, annonce Andrew Manderstam, décidé à expérimenter de nouvelles méthodes de vente et à développer le réseau de RFM, actuellement point faible de la radio. *« Nous couvrons 53 % du territoire, il nous en faudrait 65 % d'ici à la fin de l'année, 75 % fin 1990. »* Avis au CSA, à qui RFM demandera des autorisations dans les grands villes, et aux radios, candidates à l'abonnement.

Mais Crown a visiblement d'autres ambitions qui dépassent la France. Parmi elles, la création de liens avec des radios ou groupes français désireux, à leur tour, d'investir le marché britannique...

ANNICK COJEAN.

« La liberté de la presse est-elle trop grande ? » demande M. Jack Lang

Inaugurant l'exposition sur le bicentenaire de la liberté de la presse place de l'Hôtel-de-Ville à Paris, le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, a posé, mardi 2 mai, deux questions : *« La liberté de la presse est-elle trop grande ? » « Est-elle trop importante ? »*. Jamais trop importante, *« quand on songe aux exigences du pluralisme dans la vie de chaque jour »*, a déclaré le ministre. Mais à la question « la liberté de la presse est-elle trop grande ? » le ministre a répondu : *« Parfois on le pense lorsque tel ou tel organe de presse peut être appelé à jouer avec l'honneur de tel ou tel. » « On peut s'interroger »* a poursuivi le ministre, *par comparaison avec la législation des pays anglo-saxons, si nous ne devrions pas, dans le calme la tranquillité, la sérénité et je l'espère avec l'assentiment de tous, réviser un jour notre législation pour assurer une meilleure protection des droits face à l'immense pouvoir que représentent aujourd'hui les organes de presse. »*

Auparavant, Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, s'est, elle, livrée à un plaidoyer en faveur du pluralisme et de la liberté de la presse, *« fondement de toutes les autres libertés et première liberté que doit respecter un Etat démocratique »*. Rendant hommage à l'association Reporter sans frontières, Mme Tasca a rappelé que *« les journalistes sont nombreux chaque année à payer de leur vie, de leur liberté, de leurs corps et de leur peur le droit à faire leur métier »*. Enfin, le ministre a affirmé que *« les nouvelles données économiques et industrielles, notamment dans la perspective du grand marché unique, ne sauraient être exploitées au détriment des principes qui garantissent la liberté de la presse »*.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les risques d'inflation dans le monde

Les économies occidentales subissent le contrecoup de la remontée des prix des matières premières qui, après avoir beaucoup baissé jusqu'au printemps 1987, sont remontés rapidement depuis : + 40 % pour les matières premières industrielles en deux ans. Depuis l'automne 1988, les prix du pétrole brut ont à leur tour suivi le mouvement.

Cette flambée est la conséquence logique de la forte activité économique dont bénéficie le monde depuis le printemps 1987. Partout un grand nombre d'entreprises tournent au maximum de leur capacité de production pour satisfaire une demande en vive croissance. Cela est vrai aussi bien pour l'acier et l'aluminium que pour l'automobile et la construction. Les délais de livraison se sont allongés et il est parfois difficile d'obtenir à temps les matières premières indispensables. On signale même en certains endroits des Etats-Unis des manques de carburants. Dans de nombreuses usines, pour satisfaire des commandes trop abondantes, les machines ne sont plus arrêtées pour être révisées ou même entretenues.

Dans ce climat de surchauffe, l'inflation ne risque-t-elle pas de s'accélérer dangereusement, posant aux grandes puissances les mêmes problèmes qu'au début des années 70 ? Les hausses de prix actuelles ne seraient pas inquiétantes si elles traduisaient la seule remontée des cours des matières premières après la période de dépression profonde commencée au début des années 80. *C'est la chute brutale fin 1985-début 1986 des prix du pétrole qui a considérablement ralenti les hausses des prix dans les pays occidentaux.* Cet accident heureux a fait croire — bien à tort — à une quasi-stabilité des prix dans bien des pays. En RFA, par exemple, la hausse des prix « normale », celle que l'on constate depuis vingt ans, n'est ni le degré zéro d'inflation, ni même 1 % mais probablement 2 % ou 2,5 %. Cela est vrai également pour les Etats-Unis dont le taux d'inflation réel, c'est-à-dire en dehors des effets des baisses des prix pétroliers, n'est jamais revenu à moins de 4 % l'an.

Quand disparaîtront les raisons qui ont fait monter les prix — la surchauffe économique — diminueront peu à peu les tensions inflationnistes dans le monde. A condition toutefois que d'ici là, c'est-à-dire dans les six ou dix mois à venir, les salaires ne s'accélèrent pas à leur tour, ne soient pas entraînés dans une spirale inflationniste du genre de celle que le monde a connue au cours des années 70.

Le risque est bien réel, les salariés demandant dans presque tous les pays à bénéficier des fruits de la croissance retrouvée. L'enquête dont nous commençons aujourd'hui la publication cherche à évaluer dans plusieurs grands pays industrialisés les risques de dérapages des salaires, c'est-à-dire d'augmentation trop rapide par rapport aux progrès de la productivité. Si le danger apparaît grand dans certains pays comme les Etats-Unis, le Grande-Bretagne, l'Espagne, d'autres pays, comme la France, la RFA, le Japon continuent, semble-t-il de faire preuve de discipline.

Une chose apparaît certaine : une vaste bataille pour le partage des fruits de la croissance s'engage ou vient de s'engager entre profits des entreprises et rémunération des salariés. Cette bataille se fera d'autant plus âpre que l'expansion économique se poursuivra plus longtemps.

M. Bérégovoy prévoit une hausse des prix de 0,6 % en avril

La hausse des prix devrait « *avoisiner* » 0,6 % en avril (après 0,3 % en mars), estime M. Pierre Bérégovoy dans un entretien qu'il a accordé au *Figaro* (daté du 3 mai). Le ministre de l'économie, des finances et du budget estime que « *la hausse des cours du pétrole, très forte depuis quelques mois, s'est répercutée sur les prix de l'essence à la pompe, tirant l'indice des prix vers le haut* ».

Cherchant à désamorcer la mauvaise nouvelle bien avant que le chiffre même provisoire de l'INSEE ne soit fabriqué, le ministre d'Etat souligne que « *la RFA a enregistré pour sa part une augmentation de 0,6 % en avril* » et précise que « *les prévisionnistes annoncent le retour au calme sur le marché du pétrole* ». « *Je considère qu'il n'y a pas d'autres tensions inflationnistes* » commente ensuite M. Bérégovoy qui se déclare néanmoins partisan de « *mesures énergiques pour enrayer les hausses* » de loyers, notamment dans la région parisienne.

Dans le même entretien, le ministre d'Etat confirme son intention de procéder à une réduction de la fiscalité pesant sur les revenus de l'épargne pour un montant de 6 à 8 milliards de francs en 1990. Il ajoute : « *Il me paraît équitable de faire un effort équivalent, voire supérieur, pour les consommateurs* », c'est-à-dire à l'occasion de nouvelles baisses des taux de la TVA.

Estimant que « *l'Europe approche de l'heure de vérité* », le ministre souhaite que soit également abordé, dans les débats sur l'harmonisation fiscale, le problème de « *la lutte contre la fraude fiscale, question aussi importante que celle du taux d'imposition* ». Il conclut en affirmant qu'« *il est plus important d'avoir une monnaie forte qu'une fiscalité faible* ».

A propos des besoins en capitaux des banques nationalisées, M. Bérégovoy déclare enfin : « *S'agissant du Crédit lyonnais, je prendrai prochainement des décisions qui porteront ses fonds propres, dès 1989, au niveau des normes exigées pour fin 1990 du fait de la réglementation Cooke.* »

JAPON : le pouvoir d'achat va augmenter plus vite sans grands risques pour les prix

TOKYO
Correspondance

L'inflation induite par les salaires est un phénomène rarissime au Japon. Si l'on excepte les circonstances particulières créées par les deux chocs pétroliers de 1974 et de 1979, l'archipel n'a connu depuis la guerre qu'une seule période de hausse de prix réellement attribuable à la progression des coûts salariaux : tout à fait à la fin du boom « Inazagi », la plus longue période d'expansion (1965-1970) que l'économie japonaise ait connue.

Le *shunto* 1989, la traditionnelle offensive syndicale de printemps qui a culminé au milieu du mois d'avril, n'aura pas fait exception à la règle. Les syndicats, qui avaient fait preuve d'une grande sagesse pendant l'impressionnante reprise économique qui a suivi la récession de 1985-1986, causée par la hausse du yen, avaient demandé des hausses de salaires comprises entre 6 % et 8 %.

Cette année, les salariés auront obtenu plus que l'an dernier. Selon une étude de Needs, la banque de *données économiques du Nihon Keizai Shimbun*, la hausse moyenne du salaire de base sera de 5,3 %. Si on se réfère aux prévisions de la banque Sumitomo, qui estime que la hausse de la productivité ne dépassera pas 3,2 %, l'économie japonaise aura à faire face à une augmentation de quelque deux points des coûts salariaux.

La banque Sumitomo rappelle que *les coûts salariaux dans l'industrie ont baissé chaque année depuis 1987, grâce à la forte augmentation* de la productivité qui a accompagné la reprise économique. Pour l'année budgétaire 1988, achevée le 31 mars dernier, la hausse moyenne des salaires a été de 4,4 %, alors que la productivité du travail a progressé de 5,1 %. Pour le seul secteur manufacturier et minier, la hausse a été de 11,5 % la première progression à deux chiffres en neuf ans, selon le Japan Productivity Center.

Les syndicats japonais, bien qu'affaiblis, ont, cette année, abordé le *shunto* en position plus favorable. Les bénéfices réalisés par les entreprises nippones au cours de l'année budgétaire 1988 ont atteint des niveaux records, en progression moyenne de 30 %, y compris dans des secteurs particulièrement touchés par l'*endaka* (le yen fort), comme la sidérurgie.

La Fédération syndicale du fer et de l'acier, qui avait accepté un gel des salaires en 1987, a demandé cette année pour ses membres une augmentation moyenne mensuelle de 12 100 yens (90 dollars environ), plus du double des 5 000 yens (40 dollars environ) revendiqués en 1988. Les sidérurgistes exigeaient 4,8 % de hausse des salaires et une réduction de 26 heures de la durée annuelle du travail, soit l'équivalent de 6,2 % d'augmentation. Ils n'ont obtenu que 2,44 %.

Un manque aigu de main-d'œuvre

La très forte activité économique, avec un taux de croissance réelle du PNB supérieur à 5 % au cours des années budgétaires 1987 et 1988, a créé une situation de grande tension sur le marché du travail, en particulier dans les services et dans le bâtiment. Fin 1988, la population active japonaise comptait 60,1 millions de personnes, un million de plus qu'un an plus tôt. La Banque du Japon relève que le volume des heures supplémentaires travaillées a atteint son niveau le plus élevé depuis quatorze ans.

Le manque de main-d'œuvre retarde beaucoup le démarrage des chantiers à Tokyo, parfois jusqu'à un an. Le délai d'achèvement d'une maison préfabriquée est passé de 95 à 150 jours. Les travailleurs temporaires, qui, traditionnellement, sont les laissés-pour-compte de la prospérité japonaise, bénéficient de cette situation. La paye quotidienne des saisonniers est de 10 000 yens (77 dollars) dans certaines industries et peut atteindre le double pour un ouvrier qualifié dans le bâtiment, quatre fois plus que la norme.

Et, pourtant, l'économie japonaise devrait supporter sans trop de peine l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés. Un rapport de l'agence de planification économique estime même qu'une progression moyenne des salaires de 5,9 % est parfaitement supportable. Une prise de position qui a valu aux économistes officiels un rappel à l'ordre du Nikkeiren, l'organisation patronale chargée des affaires sociales.

Pour résister aux demandes syndicales, les patrons insistent sur le fait que les salaires nominaux au Japon sont déjà les plus hauts dans le monde et que l'amélioration du pouvoir d'achat passe d'abord par une baisse des prix. Ceux-ci sont en effet extrêmement élevés. Selon Rengo, la principale centrale syndicale japonaise, le pouvoir d'achat du yen est de ce fait inférieur de 10 % à 40 % à celui des monnaies américaine, ouest-allemande, britannique ou française.

En fait, le débat porte sur la poursuite de la restructuration de l'économie japonaise. A l'exportation, les entreprises nippones ont fait la démonstration de leur capacité à s'adapter en moins de trois ans à une augmentation de 80 % de la parité du yen face au dollar. Malgré des progrès indéniables, les résultats se font attendre en ce qui concerne la suppression des rigidités structurelles qui font du Japon un pays sans inflation, mais cher : protectionnisme agricole, vétusté du système de distribution, ouverture encore insuffisante aux importations compétitives de produits manufacturés.

Une étude économétrique de la Banque du Japon vient de démontrer à quel point la baisse des prix des importations de produits manufacturés provoquée par la hausse du yen avait empêché le dérapage des prix, malgré un niveau record du taux d'utilisation des capacités de production. « *Le facteur importation a influencé de façon significative la politique de prix des entreprises* », conclut cette étude.

« *Nous devons prendre avantage de prix extérieurs plus bas en assouplissant les restrictions qui gênent le processus de substitution des produits locaux par des produits importés moins chers* », écrit la banque.

En d'autres termes, la croissance sans inflation peut se poursuivre avec des salaires en augmentation. A une double condition : que le yen reste fort et que l'ouverture du marché japonais se poursuive.

BERNARD HAMP.

ETATS-UNIS : accélération des coûts de la main-d'œuvre

WASHINGTON
correspondance

Alors que l'économie américaine a entamé sa septième année d'expansion et tend vers le plein emploi, les tensions sur les salaires se sont nettement accrues faisant craindre une accélération de l'inflation par les coûts.

Au cours de sa dernière prestation devant la commission bancaire du Sénat, le 21 février dernier, M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, avait souligné l'apparition de signes témoignant d'une accélération des coûts de production. Notant « *la hausse plutôt faible jusqu'à présent de l'indice des prix de détail* », M. Greenspan s'était en revanche inquiété de « *la forte augmentation de l'indice des coûts horaires de main-d'œuvre en 1988 par rapport à 1987* », et notamment du gonflement des dépenses sociales prises en charge par les employeurs telles que les assurances médicales (1).

Cette tendance paraît se confirmer comme en témoigne la hausse de 4,2 % de l'indicateur Employment Cost Index sur la période de mars 1988 à mars 1989. Il s'agit de la plus forte accélération des rémunérations et des prestations versées aux employés et ouvriers américains depuis trois ans et demi. Un an auparavant, l'augmentation n'était que de 3,3 %.

Cette hausse trouble les responsables du bureau des statistiques du département du travail dans la mesure où la main-d'œuvre représente en moyenne 65 % à 70 % des coûts de production, ceux-ci seront à terme répercutés sur les prix finals.

Baisse continue des salaires réels

La production horaire s'est accrue de 4,3 % par an en moyenne de 1982 à 1988 alors que les coûts horaires moyens de main-d'œuvre avaient progressé de 3,5 % seulement. Cette tendance favorable s'est inversée en 1988 les coûts horaires de main-d'œuvre dans l'industrie se sont accrus plus rapidement que la *production horaire* (3,6 % contre 3,2 %) et ce pour la première fois depuis six ans.

Le département du travail a, de son côté, indiqué récemment que les conventions collectives signées au cours du premier trimestre 1989 accordaient aux ouvriers une augmentation annuelle moyenne de 3,1 % pendant la durée du contrat, généralement trois ans. Ce gain se compare aux 2,5 % en moyenne obtenus dans les contrats de travail conclus pendant la période de douze mois arrêtée au 31 mars 1989.

Pour sa part, le groupement américain des industries manufacturières, The National Association of Manufacturers, prévoit une accélération des coûts salariaux dans les prochains mois alors que l'économie tend vers le plein emploi et que la productivité dans l'ensemble des secteurs a cessé de progresser.

M. Richard Gordon, économiste du groupement des industries manufacturières prévoit une augmentation de 5,7 % de l'indice des coûts horaires de main-d'œuvre cette année. Selon QM. Gordon, les tensions sur les salaires devraient connaître leur paroxisme au début de 1990.

Profitant d'un marché du travail très favorable avec un taux de chômage qui pourrait tomber au-dessous de 5 %, réalisant de fait une situation de plein emploi, employés et ouvriers chercheront à compenser l'inflation par des hausses de rémunération. Cette perspective est assez inquiétante, car, observait M. Gordon, nous y voyons le risque « *d'une explosion des salaires à la fin de cette année et au début de 1990* ». Cet emballement s'ajoutant aux autres facteurs inflationnistes pourrait alors conduire la Réserve fédérale à resserrer brutalement sa politique monétaire, précipitant l'économie dans la récession.

M^me^ Audrey Freedman, économiste du Conférence Board, le célèbre institut patronal, a observé qu'une escalade rapide des salaires se produisait actuellement, surtout parmi les employés les plus qualifiés dans les zones où sont implantées les industries de technologies de pointe : la Nouvelle-Angleterre et la Californie.

Notant la faiblesse des gains de productivité de l'ensemble de l'économie américaine (1 % seulement en 1988), M^me^ Freedman prévoit que les tensions croissantes sur les salaires finiront probablement par provoquer une récession, peut-être dès la fin de cette année.

« *Si les entreprises ne peuvent pas couvrir le coût des augmentations de salaires en améliorant leur productivité ou en réduisant leurs marges bénéficiaires, elles augmenteront alors leurs prix de vente contribuant à nourrir l'inflation* », a encore indiqué M^me^ Freedman.

Cependant, M. Donald Ratajczak, chef du centre de prévisions économiques de l'université de Géorgie, dont les prévisions en matière d'inflation sont très écoutées aux Etats-Unis, a jugé « *modérée la hausse actuelle des coûts de main-d'œuvre, qui devrait toutefois se poursuivre dans les prochains mois (...) alors que la productivité est au point mort* ».

Actuellement, a poursuivi M. Ratajczak, « *la montée des cours du pétrole pèse plus lourd sur l'inflation que les coûts de main-d'œuvre* ». Selon lui, les hausses des prix des matières premières et des coûts de main-d'œuvre entrent pour environ 50 % dans la composition de l'indice des prix de gros, Producer Price Index.

La fédération syndicale américaine AFL-CIO rejette, quant à elle, ce qui n'est guère surprenant, l'analyse selon laquelle la hausse des salaires est l'une des principales causes des tensions inflationnistes. M. John Zalusky, responsable du bureau des salaires de la centrale syndicale, souligne qu'« *il n'y a pas eu aux Etats-Unis de poussée d'inflation provoquée par la hausse des salaires depuis la fin de la seconde guerre mondiale* ». Selon lui, les coûts de main-d'œuvre sont restés à peu près stables jusqu'à ce que les prix augmentent « *en raison d'autres facteurs* ».

Dans les années 80, « *le revenu réel moyen des ouvriers et employés a diminué* », rappelle M. Zalusky. En dollar constant, le salaire horaire moyen d'un ouvrier était de 5,14 dollars en 1979 et seulement de 5,03 dollars en 1988. Et en décembre 1988, il est tombé à 4,83 dollars, chiffres ne prenant pas en compte les prestations sociales.

Les ouvriers américains n'ont donc pas profité des gains de productivité de l'économie. Ils doivent continuer à travailler plus longtemps que leurs homologues en Europe, tout en étant moins concurrentiels, estime M. Zalusky. L'ouvrier américain travaille ainsi 1 938 heures en moyenne par an contre 2 188 heures pour l'ouvrier japonais, mais seulement 1 625 heures pour l'ouvrier allemand et 1 658 heures pour l'ouvrier français.

JEAN-LOUIS SANTINI.

(1) Aux Etats-Unis, les coûts salariaux comptent des coûts directs (les salaires) et des coûts indirects : cotisations obligatoires (retraites), cotisations non obligatoires (maladies), primes (qui sont des augmentations déguisées de salaires).

EN BREF

● **Progression de la CGT à Renault-Cléon.** — La CGT a progressé au détriment de la CFDT aux élections de délégués du personnel à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime). Elle a obtenu 84,1 % des voix (+ 1,5 point) dans le premier collège (ouvriers) et 29,5 % (+ 2,4 points) dans le deuxième (employés, techniciens, agents de maîtrise) ; la CFDT 10,5 % (– 1,8 point) dans le premier collège, 46,4 % (– 3,1 point) dans le deuxième. La CGC a recueilli 25,1 % des voix dans le deuxième collège (+ 0,6 point), FO 3,7 % et la CFTC 1,8 % (presque sans changement) dans le premier. Au total, la CGT a vingt-trois délégués, la CFDT cinq, la CGC deux.

● **La FMF hostile au projet sur la prévoyance complémentaire.** — La Fédération des mutuelles de France (FMF) propose à la Fédération nationale de la *mutualité française* (majoritaire) une action commune contre le projet de loi sur la prévoyance complémentaire, qui permet de refuser d'assurer certaines maladies et, selon elle, va amener les mutuelles et les caisses de prévoyance à se comporter de plus en plus selon une logique d'assurance, « *sélectionner les populations* », « *surtarifer les risques graves* ». Pour la FMF, il faut donner l'exclusivité de l'assurance-maladie à la Sécurité sociale et à la mutualité.

ALGERIE - الجزائر

Entreprise de production, de gestion et de distribution d'eau d'Alger (EPEAL)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Entreprise de production, de gestion et de distribution d'eau d'Alger (EPEAL) lance un appel à la concurrence pour la recherche d'experts dans le domaine de la production et de la distribution d'eau potable, ainsi que de la gestion informatisée des installations et des services abonnés d'eau.

Les prestations sont divisées en 8 lots distincts, s'adressant essentiellement à des grandes sociétés distributrices d'eau ou des bureaux d'études ayant une grande expérience et compétence en la matière, de nationalité française.

Plus particulièrement les lots n° 1, 3, 4, 5 et 8 s'adressent exclusivement à des sociétés distributrices en plein développement, et ayant expérimenté les méthodes et techniques les plus avancées en matière de distribution d'eau potable.

Les sociétés et bureaux d'études intéressés peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse ci-après :

EPEAL Secrétariat général
Parc Bon Omar, Cote 97
BP 249 16050 KOUBA DZ

contre la somme de DEUX CENTS DINARS ALGÉRIENS.

Les offres devront être remises sous double pli cacheté, l'enveloppe extérieure ne devant porter aucune autre mention, hormis la référence à l'Appel d'offres, ainsi présentée :

« Appel d'Offres pour appui technique
Lot(s) n^os^ .....
[préciser le ou les n^os^ de lot(s)].
Ne pas ouvrir avant le ..... »

La date limite de dépôt des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la date de parution du présent avis :

anep/alger

Économie

CONJONCTURE

Selon la Banque de France

L'investissement industriel va croître de 13 % en 1989

Les investissements industriels devraient s'accroître de 13 % cette année, soit quelques points de mieux que l'an passé (10 % en valeur) et *plus de deux fois le rythme de 1987* (6 %), révèle la Banque de France dans son enquête annuelle. Les perspectives sont particulièrement bonnes pour les moyennes entreprises de 100 à 500 salariés, qui tablent sur une croissance de 17 % de leurs investissements industriels en 1989, c'est-à-dire mieux que les petits industriels de moins de 100 salariés (+ 10 %) et que les grosses de plus de 500 salariés (+ 13 %).

Comme en 1987 et en 1988, ce sont les secteurs de l'automobile et des matériels de transport ferroviaire qui devraient être les plus brillants : l'an passé, déjà, ils affichaient une progression de 24 % de leurs investissements. *Les biens de consommation*, dans la moyenne en 1988, devraient également surpasser les autres activités d'une tête, puisque les industriels tablent sur une expansion de 15 % de leurs investissements en 1989 grâce à une reprise dans la presse-édition et le cuir-chaussure.

L'étude fait également apparaître une hausse de 9 % en 1988 du chiffre d'affaires des entreprises industrielles interrogées (contre 5 % en 1987), la hausse des prix à la production étant estimée à 2,7 % contre 1,1 % en 1987. La croissance du chiffre d'affaires à l'exportation a été encore plus soutenue (12 % contre 5 % en 1987). La Banque de France note une très nette amélioration des résultats bruts d'exploitation des entreprises industrielles, en hausse de 19 % en 1988 soit près du double de 1987 (10 %). Ce phénomène touche particulièrement les grosses entreprises, qui voient leur excédent progresser de 27 % en 1988, (contre 15 % en 1987). A l'inverse, les petites entreprises affichent un taux de croissance de 5 % seulement (3 % en 1987).

Autre confirmation apportée par l'enquête : le ralentissement des suppressions d'emplois dans l'industrie. L'an passé, elle n'a perdu que 1 % de ses effectifs contre 2,4 % en 1987. Tous les secteurs évoluent à peu près dans les mêmes proportions.

Information, fichier des impayés, commissions de conciliation...

Mme Neiertz propose un dispositif global de lutte contre le surendettement des ménages

Organiser la prévention du surendettement et son traitement social : tels sont les deux objectifs du dispositif qu'a présenté, mercredi 3 mai au conseil des ministres, Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation. Un projet de loi devrait être déposé au Parlement à l'automne.

Combien y a-t-il de familles françaises « surendettées » ? Comment éviter leur multiplication ? Comment les aider à s'en sortir ? La progression du crédit aux particuliers – et celle du nombre des personnes en difficulté – avait amené, dès juin 1988, Mme Neiertz à s'en préoccuper. Elle avait demandé au Conseil national de la consommation d'une part, au comité des usagers des services bancaires du Conseil national du crédit d'autre part, d'évaluer l'ampleur du problème, ses causes et les traitements possibles.

Ce sont les conclusions de ces différents travaux ainsi que les décisions déjà élaborées en collaboration avec les professionnels du crédit et les associations de consommateurs que Mme Neiertz a présentées, mercredi, au conseil des ministres.

L'endettement des ménages français a beaucoup augmenté ces dernières années. Ainsi, la part des revenus que chaque Français consacre au remboursement des crédits à la consommation est-il passé de 2,1 % en 1970 à 3 % en 1980 puis à 7,2 % en 1988. La France reste cependant loin des pays étrangers : ce taux est de 13 % en RFA, 15 % en Grande-Bretagne et 24 % aux Etats-Unis. Si l'on ajoute au crédit à la consommation les crédits à l'habitat, l'endettement total sur le revenu disponible brut a atteint 49,7 % en 1988 (39 % en 1980 et 29 % en 1970) (1).

Deux cent mille familles surendettées

Cette forte augmentation a été accompagnée d'une multiplication des incidents de paiement. Il y a actuellement en France deux cent mille familles « surendettées », c'est-à-dire qui supportent des mensualités de remboursement dépassant 60 % de leur revenu disponible. Les sociétés de crédit spécialisées ont atteint des taux de perte de 2 %.

Sans chercher à dramatiser la situation, Mme Neiertz estime qu'il est nécessaire d'agir. « *Le gouvernement n'a pas l'intention de limiter la liberté d'accès au crédit*, nous a-t-elle déclaré, *mais il ne veut pas faire croire que l'on pourra s'endetter sans avoir à rembourser ses dettes.* » Il y a donc, selon le secrétaire d'Etat chargé de la consommation, « *nécessité de développer la prévention, de mettre au point des règles déontologiques adéquates avec les professionnels et d'organiser un cadre approprié au traitement du surendettement* ». Mme Neiertz souhaite donc doter la France – comme cela existe dans tous les autres pays développés – « *d'une procédure collective de traitement du surendettement des particuliers* ».

Le dispositif global envisagé, et qui devrait déboucher sur un projet de loi présenté avant l'été au conseil des ministres, doit, selon Mme Neiertz, « *responsabiliser les prêteurs comme les emprunteurs* ». Son premier volet porte sur la prévention. Les emprunteurs potentiels devront d'abord être mieux informés. Le projet de loi définit certaines indications obligatoires pour la publicité et les documents remis par les fournisseurs de crédit.

Le secrétaire d'Etat souhaite ensuite que soit mis en place, comme l'a proposé l'Association française des banques (l'AFB), un observatoire de l'endettement. A partir d'un échantillon de dix mille à quinze mille ménages saivis régulièrement sur la base des informations recueillies auprès des différents réseaux, cet observatoire, qui fonctionnera sous l'égide de la Banque de France, devra permettre une information régulière et fiable sur l'état de l'endettement des ménages français.

Enfin, Mme Neiertz confirme que la Banque de France sera chargée de la mise en place d'un fichier des incidents de paiement. Etabli en collaboration avec l'Association française des sociétés financières (l'ASF), ce fichier sera alimenté par l'ensemble des réseaux bancaires. Il devra concilier, selon le ministre « *le nécessaire respect des libertés individuelles et l'information la plus complète possible du prêteur sur les capacités de l'emprunteur à rembourser* ».

Jusqu'à l'apurement total

Le second volet du dispositif porte sur le traitement des situations de surendettement. Dans ce domaine, le secrétaire d'Etat compte poursuivre la concertation avec notamment une réunion, le 16 mai, du conseil national de la consommation.

Souhaitant privilégier « *la conciliation à l'amiable* », Mme Neiertz envisage la création de « *commissions départementales tripartites* ». Composées de représentants des associations (familiales et de consommateurs), des professionnels du crédit et des administrations concernées, ces commissions, « *proches des gens* », seront animées par le représentant de la Banque de France du département et pourront élaborer, à la vue de la situation financière du « surendetté », un plan de remboursement tenant compte de ses capacités.

Parallèlement, Mme Neiertz, estime que lorsqu'il est saisi, le juge d'instance devra avoir « *la possibilité d'une approche globale de la situation financière de la personne concernée* », ce qui n'est pas le cas actuellement. Son intervention devrait conduire à des rééchelonnements de dettes acceptés par les créanciers et les débiteurs et formalisés dans des contrats de transaction homologués par le juge. Pour les cas les plus dramatiques, le ministre a accueilli avec intérêt la proposition des établissements spécialisés d'un apurement total des créances.

Dans son dispositif, Mme Neiertz n'a donc pas retenu l'introduction de la « *faillite personnelle* » proposée notamment par son prédécesseur, M. Jean Arthuis. A cela, il y a plusieurs raisons. Il n'y a pas, tout d'abord, de consensus sur ce sujet entre les professionnels et les consommateurs. Si les banquiers y sont opposés, les associations de consommateurs proches de la CGT et de la CFDT le sont également, la « faillite personnelle » pouvant être un nouveau mécanisme d'exclusion sociale.

Cette procédure existe en Alsace, mais longue et coûteuse, elle ne constitue pas une expérience concluante. Afin de permettre la mise en place d'un « *dispositif global, cohérent, souple et peu coûteux* », Mme Neiertz souhaite donc poursuivre, dans les semaines à venir, la concertation avec les professionnels et les représentants de consommateurs.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) Le Monde de l'Economie a publié une série d'articles sur l'endettement des ménages en France (10 janvier 1989) et dans les grands pays industriels (17, 31 janvier et 14 février 1989).

SOCIAL

Fin du conflit des nettoyeurs de La Hague

La centaine de « *techniciens de surface* » que le géant du nettoyage français ONET (*vingt-sept mille salariés*) emploie sur le site du grand chantier de La Hague n'ont pas obtenu grand-chose à l'issue d'une grève de trois semaines qui s'est achevée à la veille du 1er mai.

CHERBOURG
de notre correspondant

Une demi-douzaine de sociétés, avec plusieurs centaines de salariés, participent actuellement au coup de balai final précédant la mise en service industrielle des ateliers nucléaires de l'usine que SGN, la société d'ingénierie de COGEMA, doit livrer vierge de toute impureté à l'exploitant. Payés à peine plus que le SMIC, leurs nettoyeurs réclament de meilleurs salaires (une augmentation de 1 500 F par mois) et le treizième mois, mais seuls les employés d'ONET sont passés à l'action début avril, avec le soutien actif de la CGT.

Le refus de négocier de leur patron ayant durci le mouvement, un piquet de grève musclé avait été mis en place devant la porte d'accès du site pendant quinze jours, perturbant le travail des quatre cents entreprises qui se partagent le marché des extensions de l'usine de La Hague. De référé en référé, les astreintes décidées à leur demande par le tribunal de grande instance de Cherbourg ont fini par atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs par jour. Après la tentative de séquestration du directeur de chantier, qui a porté plainte pour violences et dépradations, treize grévistes devaient même être définitivement interdits sur le site.

Impuissante à élargir leur mouvement, la CGT, qui a consciemment porté un coup de canif à l'accord conclu en 1982 entre la direction du chantier et les syndicats pour éviter tout blocage du site nucléaire à l'occasion d'un conflit du travail, ne demandait plus que 300 F d'augmentation mensuelle pour les salariés d'ONET. Assortis, évidemment, d'une levée des sanctions, y compris juridiques, prises à la suite des piquets de grève et des référés. Mais l'entreprise n'a offert qu'une prime de 200 F.

Enfermés dans une action qui ne gênait plus personne depuis que les six mille autres salariés encore employés sur le chantier entraient et sortaient sans plus leur prêter attention, les nettoyeurs ont fini par accepter la prime et la levée de sanctions – sauf pour les treize salariés interdits de site, que la direction d'ONET va s'efforcer toutefois d'employer sur un autre chantier.

RENÉ MORAND.

L'avant-projet de loi sur la prévention des licenciements au conseil des ministres

Protéger les fins de carrière

Présenté le 3 mai en conseil des ministres par M. Jean-Pierre Soisson, l'avant-projet de loi sur la prévention des licenciements économiques (*le Monde* du 25 avril) permet d'abord au gouvernement d'honorer une promesse du président de la République contenue dans sa *Lettre à tous les Français*, sans pourtant revenir sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

Il autorise ensuite un véritable changement dans les politiques jusqu'à présent menées pour les réductions d'effectifs.

Une page va être tournée. Hormis la CGT, absente de la dernière phase des consultations, chacun se félicite des résultats obtenus avec l'avant-projet de loi sur la prévention des licenciements économiques. Au pis, le CNPF, la CGPME ou l'UPA (Union professionnelle de l'artisanat) tempèrent-ils leur jugement de quelques griefs mineurs. A la place de la généralisation de l'amendement Delalande (destiné à limiter les licenciements opérés au détriment des préretraites FNE), le patronat aurait par exemple préféré un abaissement des charges sociales pour le maintien de salariés de plus de cinquante-cinq ans : « *Contre la carotte, le gouvernement a choisi le bâton d'une indemnité pénalisante* », regrette-t-il.

Alors que le volume de créations d'emplois n'a jamais été aussi élevé (de 213 000 à 265 000 salariés supplémentaires en 1988, selon l'INSEE ou l'UNEDIC), le nombre de licenciements économiques ne cesse de diminuer. Bien que les statistiques soient en partie défaillantes (le motif n'étant pas nécessairement invoqué par l'employeur), il n'en reste pas moins qu'un seul nouveau chômeur sur dix s'inscrit pour cette raison à l'ANPE. Le licenciement économique n'est plus l'instrument privilégié de l'ajustement des effectifs. Presque la moitié des arrivées au chômage sont provoquées par la fin d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérim.

D'une certaine façon, cela permet aujourd'hui au CNPF de crier victoire, un peu abusivement. Sont ainsi confirmées les prédictions audacieuses de M. Yvon Gattaz, qui promettait 367 000 emplois supplémentaires en dix-huit mois. Tandis que les syndicats reconnaissent maintenant, et très discrètement, l'inefficacité de l'ancienne autorisation administrative pour limiter l'ampleur des réductions de postes, ce sont les chefs de grandes entreprises, cette fois, et plus ouvertement, qui se plaignent. Un vide juridique laissé par l'actuelle loi favorise l'allongement des délais de consultation pour les comités d'entreprise faisant appel à l'avis d'un expert. Renault en a souffert pendant des mois dans le cas de son usine de Cléon (Seine-Maritime).

Pour autant, cette addition d'inconvénients ne justifiait pas, en l'état, que l'on exhume le dossier, le CNPF ayant fait savoir qu'il « *n'était pas demandeur* » et les syndicats n'étant pas disposés à négocier. Or le ministre du travail a su faire émerger un début de consensus sur un sujet qui, *a priori*, ne s'y prêtait pas.

« *La justification profonde et principale de ce projet de loi*, dit-on rue de Grenelle, *c'est la volonté de donner un coup de frein aux licenciements de fin de carrière qui représentent la moitié des départs, alors que la collectivité nationale est amenée à en payer le coût.* » Un souci qui est partagé par l'ensemble des partenaires sociaux. Même s'ils l'expriment différemment, ils veulent rompre avec les habitudes passées, où les plus anciens faisaient obligatoirement partie des plans de suppressions d'emplois. Depuis, on s'est rendu compte des dommages causés par l'abus des préretraites, et les dirigeants d'entreprise ne sont pas les derniers à déplorer la perte de savoir-faire ou la configuration inquiétante des pyramides d'âge.

Des couleuvres acceptées

Plus récemment, les uns et les autres ont également pris conscience que la pression démographique allait s'inverser d'ici dix à quinze ans, et que des tensions sur le marché de l'emploi pourraient réapparaître. Il y aura, à terme, moins de jeunes pour être disponibles, et il faudra alors compter sur les plus de quarante-cinq ans qui, pour accompagner les mutations technologiques, devront être massivement formés. Les conserver dans l'entreprise et les faire évoluer dans la deuxième partie de leur carrière deviendra une priorité.

Concrètement, le projet de loi tient compte de ces préoccupations en accentuant le volet prévention ou la gestion prévisionnelle des emplois. Tout est fait pour limiter la tentation des licenciements de plus de cinquante-cinq ans, et, avec l'aide de l'Etat, de nombreuses dispositions devraient favoriser l'amélioration de la qualification des plus de quarante-cinq ans. Sans en venir à la règle du dernier entré, premier sorti, en vigueur dans d'autres pays, il y a bien là l'amorce d'une révolution.

Les syndicalistes ne s'y sont pas trompés, Mme Nicole Notat (CFDT) allant jusqu'à parler d'une « *avancée fondamentale* ». Mesuré, le CNPF a accepté ce qu'en d'autre temps il aurait appelé des couleuvres : l'administration pourra préconiser publiquement des plans sociaux ; des indemnités renchériront le coût des licenciements des plus âgés ; l'*entretien préalable* sera généralisé pour les « *petits* » licenciements ; la charge de la preuve, en cas de contestation, reviendra à l'employeur ; et la priorité de réembauche figurera parmi les obligations signifiées aux partants.

Mais, en contrepartie de garanties nouvelles pour les salariés la législation va être dépoussiérée. Les partenaires sociaux se sont engagés à négocier une amélioration des conventions de conversion. L'administration prend acte de l'impossibilité, dans certaines entreprises, d'obtenir la présence des délégués du personnel ou du comité d'entreprise que la réglementation prévoit. Tout cela valait bien, de part et d'autre, quelques sacrifices sur les principes.

ALAIN LEBAUBE.

Selon « le Canard enchaîné »

La Cour des comptes critiquerait la gestion de plusieurs programmes militaires

La Cour des comptes aurait, selon *le Canard enchaîné* du mercredi 3 mai, émis de sévères critiques à l'encontre de la gestion de certains programmes militaires. La Cour, écrit l'hebdomadaire, aurait passé en revue quatorze programmes d'armements et se serait déclarée « *frappée* » par le « *caractère quasi systématique* » des dérapages budgétaires.

Dans un référé confidentiel transmis le 15 décembre dernier au ministre de la défense par le président de la Cour des comptes, M. André Chandernagor, les rapporteurs noteraient que la gestion de ces projets souffre de l'« *inexistence d'un véritable devis de développement* », d'une « *sous-estimation des difficultés techniques* », d'une « *défaillance des maîtres d'œuvre industriels publics* », d'une « *mauvaise prise en compte de l'environnement* » et d'une « *insuffisance des moyens de financement* ». Interrogé mercredi matin, le ministère de la défense se refusait à toute déclaration.

Affirmant citer la Cour des comptes, *le Canard enchaîné* souligne « *l'ampleur des glissements de coût et de délai par rapport aux prévisions initialement exprimées* », et ajoute qu'« *un développement de matériel dans l'armée de terre ou dans la marine dépasse ainsi en moyenne de plus de 40 % son délai originel* » et « *s'achève plus de deux ans après l'échéance prévue* ».

Ainsi, le développement du char Leclerc connaîtrait un dépassement de 21 % (*le Monde* du 21 décembre 1988), celui du canon de 155 mm atteindrait 48 %, celui de la torpille Murène 43 %, celui des sous-marins nucléaires d'attaque 300 % entre 1976 et 1988. Voilà de quoi alimenter la polémique gouvernementale sur les arbitrages à faire entre le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, et celui de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, auquel il a été demandé récemment de faire des économies.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Béghin-Say

Groupe Ferruzzi

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 28 avril 1989 à Paris, présidée par M. Jean-Marc Vernes, a délibéré sur les conventions passées en décembre 1987 avec les sociétés Europen Sugars France et Silos di Genova concernant l'échange des actions Montedison et Saint-Louis ainsi que l'acquisition de 48,18 % de Agricola Ulc.

LES PRESENTS

Les actionnaires présents ou représentés possédaient 11 018 632 voix soit 77,62 % du nombre total de voix. Parmi les présents, un seul actionnaire s'est abstenu.

LES VOTES PAR CORRESPONDANCE

113 actionnaires possédant 6 036 voix se sont exprimés par correspondance, les votes « contre et abstentions » représentant 2 039 voix.

LES RÉSULTATS DU VOTE

La résolution unique proposée a été approuvée dans les conditions suivantes :

	Nombre de voix	%
POUR	11 016 528	99,98
CONTRE et ABSTENTIONS	2 104	0,02

Aucun actionnaire présent ou représenté n'a émis de votes « contre ».

LES MINORITAIRES

L'attention est attirée sur le fait que le nombre de voix d'actionnaires minoritaires qui se sont exprimés soit lors de l'assemblée générale, soit au travers de votes par correspondance et de pouvoirs au président, se répartit ainsi :

2 424 958 « POUR » et 2 104 « CONTRE ou ABSTENTIONS » (C'est-à-dire moins de 0,1 % des voix des actionnaires minoritaires).

Ainsi, l'ensemble des actionnaires, et notamment les actionnaires minoritaires, ont massivement approuvé les décisions prises en 1987 par la Direction générale et le conseil d'administration en vue de faire de Béghin-Say l'un des tout premiers groupes agro-industriels du monde.

Valeo

ACQUISITION DE DELANAIR PAR VALEO EN GRANDE-BRETAGNE

Valeo achète à Industries Limited les activités de Delanair, leader britannique de l'équipement thermique pour l'habitacle de l'automobile.

Delanair réalise un chiffre d'affaires de 53 millions de livres sterling, soit près de 600 millions de francs, et emploie 1 250 personnes.

Ses deux usines du Pays de Galles produisent des appareils de chauffage et ventilation, des systèmes de conditionnement d'air et divers équipements automobiles. Elles fournissent depuis 30 ans l'industrie automobile britannique.

Avec cette acquisition, Valeo poursuit son expansion internationale, notamment en Grande-Bretagne.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

ETRANGER

Nouvelles mesures d'austérité en Argentine

A quelques jours de l'élection présidentielle du 14 mai, le gouvernement argentin a annoncé le lundi 1er mai l'instauration de mesures d'austérité, comprenant le gel de la plupart des prix et des tarifs. Préalablement, les tarifs des services publics ont été relevés de 20 % et les prix des combustibles et carburants de 25 %. Seuls les prix des produits alimentaires frais échappent au gel, adopté pour lutter contre l'inflation galopante subie par l'Argentine et qui aurait dépassé 35 % au cours du mois d'avril. Le salaire minimum a été fixé à 4 000 australs (360 francs environ) par mois. Par ailleurs, les primes habituellement touchées par les salariés *fin juin seront versées au* cours du mois de mai.

Les récentes mesures gouvernementales touchent également le système bancaire, avec le plafonnement des retraits des comptes à 500 000 australs et la limitation des dépôts à terme. Le marché des changes était fermé le 2 mai, le gouvernement ayant décidé de supprimer l'obligation pour les entreprises d'utiliser le « taux de référence » introduit le 14 avril, dont le cours (36 australs pour un dollar) est artificiellement élevé par rapport à celui du marché. Sur le marché libre, le dollar s'échangeait à plus de 75 australs à la fin de la semaine dernière.

COMMERCE INTERNATIONAL

Vive réaction européenne face aux accusations américaines

La Commission européenne a fait part, mardi 2 mai à Bruxelles, de son « *profond souci* » après la publication du rapport annuel du représentant au commerce auprès de la Maison Blanche, Mme Carla Hills, vendredi 28 *avril*. Ce rapport dénonce la Communauté comme l'une des zones ayant recours à des pratiques commerciales déloyales. En vertu de la nouvelle loi commerciale américaine, les Etats-Unis souhaitent lutter contre ces pratiques en appliquant, au titre de l'article 301 de la loi, des mesures de représailles comprenant l'imposition de droits de douane prohibitifs sur les importations des produits en provenance des pays mis en accusation.

Dans son communiqué, la Commission européenne s'insurge contre de « *telles mesures de représailles* » qui sont « *incompatibles avec les règles internationales régissant le commerce* ». Elle devait publier dans la journée du 3 mai une liste des griefs de la Communauté à l'égard des Etats-Unis.

Pendant que la polémique se poursuit entre les Etats-Unis et l'Europe, des dissensions sont apparues dans la position américaine en matière commerciale. Face à Mme Carla Hills, qui s'affirme décidée à ouvrir les marchés étrangers « *à la barre à mine* », le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Michael Boskin, a déclaré qu'une position trop dure des Etats-Unis à l'encontre de ses partenaires commerciaux comme le Japon pourrait déclencher une guerre commerciale planétaire et une récession généralisée.

AFFAIRES

Ventes records de diamants pour De Beers en 1988

LONDRES
de notre envoyé spécial

Il ne fallait pas compter sur M. Julian Ogilvie Thompson, le très oxfordien président du Club diamantaire De Beers, pour donner des nouvelles fraîches de l'OPA lancée par Minorco (holding contrôlée à 60 % par le groupe minier Anglo-American et De Beers) sur Consolidated Gold Fields, l'un des principaux producteurs d'or de la planète. Mardi 2 mai, à l'occasion de la présentation des résultats de la De Beers pour 1988, M. Ogilvie Thomson a élégamment esquivé les questions les plus brûlantes, se bornant à s'affirmer « *confiant dans la stratégie de Minorco* » et dans la « *réussite complète* » de l'OPA.

Il est vrai que, même avec 54,9 % du capital de Gold Fields, Minorco n'est pas encore vainqueur. Newmont, la filiale américaine de Gold Fied, qui exploite la plus importante mine d'or des Etats-Unis, a intenté un procès au raider pour atteindre à la loi antitrust. La décision négative d'un juge américain pourrait donc briser l'OPA de Minorco, une société de droit luxembourgeois, sur Gold Fields, une société britannique, pour cause de position dominante sur le marché américain. A moins, bien sûr, que Minorco n'amène le conseil d'administration de Newmont à retirer sa plainte, ce qui semble loin d'être acquis.

En attendant que sa victoire lui soit ou non confirmée, De Beers publie des résultats triomphants. Profitant de la croissance économique mondiale, les ventes de diamants de la Central Selling Organisation (CSO), l'organisme qui centralise près de 85 % du commerce du diamant brut pour le compte de la De Beers, ont progressé de 35 % en 1988, dégageant un bénéfice global de 1,2 milliard de dollars. Les ventes totales en atteint le chiffre record de 4,17 milliards de dollars, notamment grâce à l'augmentation des prix de 13,5 % survenue en mai dernier.

C'est au Japon et en Europe que la De Beers a réalisé ses principaux résultats, le marché américain ayant marqué quant à lui une pause certaine. Les stocks de diamants qui permettent à la De Beers de stabiliser les cours avaient atteint de leur côté une valeur de 2 milliards de dollars à la fin de 1988.

Pour 1989, les dirigeants du groupe minier s'attendent à une croissance moins forte si les « *mesures adoptées un peu partout dans le monde réussissent à modérer le rythme de l'expansion économique* ». Se refusant à commenter l'évolution de la situation politique en Afrique du Sud, M. Ogilvie Thompson s'est borné à souligner les efforts de la De Beers « *pour promouvoir l'égalité des chances pour tous les travailleurs, sans distinction de race, de sexe ou de religion* ».

YVES MAMOU.

REPÈRES

Céréales

1,5 million de tonnes de blé américain subventionné pour l'URSS

Le président américain George Bush a approuvé le 2 mai la vente à l'URSS de 1,5 million de tonnes de blé américain subventionné, sur les 3 millions de tonnes que Moscou avait demandées pour l'année. Cette vente, qui doit être exécutée en mai et juin, est effectuée dans le cadre du programme de développement des exportations créé en 1985 pour faire pièce aux offensives commerciales de l'Europe verte.

Energie

Total obtiendrait un contrat gazier avec l'Algérie

Le groupe Total-Compagnie française des pétroles pourrait remporter très prochainement un contrat pour l'exploitation du champ gazier algérien de Hamra, situé dans le sud du pays, à près de 300 kilomètres à l'ouest de la Libye. Un porte-parole de Total a confirmé le 2 mai que des discussions à ce sujet avaient eu lieu avec la compagnie algérienne des pétroles Sonatrach et les responsables du groupe français. En mars, la Sonatrach avait déjà accordé deux contrats d'exploration pétrolière à Total. Les réserves du gisement gazier de Hamra sont estimées à 100 milliards de mètres cubes et la Sonatrach viserait un démarrage de la production au début de 1990.

Production industrielle

Baisse en RFA

L'indice provisoire de la production industrielle ouest-allemande s'est établi à 109,7 (base 100 en 1985) en données corrigées des variations saisonnières au mois de mars, soit une baisse de 0,9 % par rapport au mois précédent. En février, l'indice définitif a fait ressortir une stagnation de la production industrielle (à 110,7) alors qu'une hausse de 0,3 % avait été préalablement annoncée. Selon le communiqué du ministère fédéral de l'économie, la baisse relative de la production au mois de mars s'explique en partie par le niveau anormalement élevé de la production en janvier et février, en raison de conditions climatiques favorables.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Paluel-Marmont S.A.

Le directoire a approuvé les comptes consolidés de Paluel-Marmont SA, qui ont été soumis au conseil de surveillance le 28 avril 1989.

Ces comptes 1988 font apparaître un résultat net de 116,7 MF contre 25,6 MF l'année précédente et des capitaux propres de 354,9 MF contre 246,9 MF.

Le total du bilan ressort à 509,8 MF.

METALEUROP

Lors de sa réunion du 28 avril, le conseil de surveillance de Metaleurop a examiné les comptes consolidés de 1988 tels qu'ils ont été arrêtés par le directoire.

Après modification du périmètre de consolidation le chiffre d'affaires s'élève à 7,1 milliards de francs contre 3,9 milliards de francs en 1987 ; à périmètre comparable, il ressort en augmentation de 14,5 %.

L'évolution des comptes sociaux de la société et des comptes consolidés du groupe s'analyse comme suit en millions de francs.

	Société		Consolidé (part du groupe)	
	1987	1988	1987	1988
Résultat courant avant impôt	– 102	+ 115	– 241	+ 314
Eléments exceptionnels	+ 172	+ 142	– 161	– 20
Impôts	–	–	– 3	– 43
Résultat net	+ 70	+257	– 405	+ 251
Situation nette	202	1 003	302	1 189

Compte tenu de l'accord intervenu entre Preussag Ag et Penarroya en 1988, les chiffres des années 1987 et 1988 ne sont pas directement comparables. En excluant les activités acquises de Preussag Ag, le résultat courant aurait été de 138 millions de francs contre une perte de 241 millions de francs en 1987.

Comme il l'avait fait lors de l'examen des comptes sociaux, le conseil de surveillance a observé que les progrès de la productivité, qui ont été accomplis depuis plusieurs années dans l'ensemble du groupe, lui ont permis de tirer parti de l'environnement économique plus favorable qui a caractérisé l'exercice et de retrouver ainsi un niveau de résultat sensiblement bénéficiaire.

L'amélioration des performances de la société, conjointement avec la création de Metaleurop, lui ouvre de larges perspectives de développement. Dès 1989, le résultat courant du groupe devrait enregistrer un nouveau progrès significatif si la conjoncture favorable qui prévaut actuellement, notamment pour le cours du zinc, se maintient durant tout l'exercice.

Le directoire a fixé au 27 juin prochain la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire invitée à statuer sur les comptes de l'exercice 1988.

(Les comptes et leurs annexes peuvent être obtenus sur demande au siège social de la société, Péripole 118, 58, rue Roger-Salengro, 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex.)

AGF — Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu
75080 Paris Cedex 02

Les Conseils d'administration du Groupe des Assurances générales de France se sont réunis le 28 avril 1989, sous la présidence de M. Michel Albert.

Ils ont examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1988 qui seront soumis aux actionnaires lors des assemblées générales convoquées pour le 21 juin 1989.

COMPTES CONSOLIDÉS

Le Groupe des AGF a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 32 834 millions de francs, en hausse de 12,5 % par rapport à 1987, dont 3,2 % dus à une prise de participation dans le groupe d'assurance belge ASSUBEL.

La part du Groupe AGF, dans le bénéfice consolidé, s'établit à 2 102 millions de francs contre 1 750 millions de francs en 1987, en progression de 20 %. Le bénéfice net par action représente 95,55 F contre 79,55 F.

Les fonds propres, y compris le résultat de l'exercice, atteignent 11 279 millions de francs contre 9 142 millions de francs en 1987.

Les principales sociétés ont contribué comme suit à l'activité du Groupe :

AGF IART

Le chiffre d'affaires a atteint 12 780 millions de francs, en hausse de 3,8 % sur la base de données comptables comparables tenant compte des transferts au 1er janvier 1988 des portefeuilles de contrats d'assurance en provenance de ses filiales « La Métropole » et « La Célérité ».

En dépit de cette croissance modeste, comparée à celle de l'exercice 1987, qui avait bénéficié d'importantes souscriptions nouvelles de risques spatiaux, la vitalité de la société continue à se manifester notamment par la progression du nombre des assurés automobile, en accroissement de 4,5 % avec un chiffre d'affaires correspondant en hausse de 6,3 % et un résultat largement positif.

Le bénéfice d'exploitation qui s'élève à 35 millions de francs est voisin de celui de l'an dernier (43 millions), bien qu'il ne lui soit pas tout à fait comparable, en raison des transferts de portefeuilles évoqués plus haut. Les résultats favorables des risques de particuliers, tant en Auto qu'en Dommages aux biens, compensent les déficits importants des risques Maladie et Responsabilités civiles professionnelles.

Les plus-values sur cessions d'actifs, supérieures à celles de l'an dernier, permettent de porter ce bénéfice à 704 millions de francs, contre 548 millions de francs en 1987.

AGF VIE

Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 12 480 millions de francs, accusant une progression de 6,2 %, nettement inférieure à celle des deux exercices précédents. Cette décélération résulte essentiellement de la chute brutale des ventes de contrats Multisicav en octobre 1987, à la suite du krach boursier dont les effets se sont fait sentir sur la production nouvelle de ce type de contrat jusque dans les derniers mois de l'année 1988.

Compte tenu des plus-values sur cessions d'actifs, moins importantes que l'an dernier, et de dégagements sur provisions pour dépréciation de valeurs à la suite de l'évolution favorable des cours de bourse, le résultat net de l'exercice 1988 se solde par un bénéfice de 1 111 millions de francs contre 877 millions de francs en 1987.

AGF SA

Au cours de son deuxième exercice d'activité de Holding, cette société a encaissé des revenus d'immeubles, de participations et de titres de placements pour 418 millions de francs contre 365 millions de francs en 1987, dont un acompte sur dividende versé par AGF VIE de 67,2 millions de francs.

Compte tenu des charges de gestion, le bénéfice net de l'exercice s'élève, après impôt, de 319 millions de francs contre 280 millions de francs en 1987.

DIVIDENDE

Le Conseil d'administration de la Société centrale des Assurances générales de France proposera à l'Assemblée générale de fixer le dividende à 15,40 F par action (plus 7,70 F d'avoir fiscal), soit une augmentation de 25,2 % par rapport à 1987 :

Dividende (en francs)	1987	1988
Dividende net	12,30	15,40
Avoir fiscal	6,15	7,70
	18,45	23,10

COURS DE L'ACTION AGF

Au cours de l'exercice, le cours de l'action AGF a évolué comme suit :

Cours de l'action (en francs)	1987	1988
Plus bas	403	402
Plus haut	915	644
Au 31 décembre	415	600

ARNAULT & ASSOCIÉS

Le conseil d'administration réuni le 27 avril 1989 sous la présidence de M. Bernard Arnault a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1988 et a pris connaissance des comptes consolidés provisoires.

Pour la première fois cette année, la méthode d'intégration globale a été retenue pour l'établissement des comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé à méthode comparable s'élève à 10,2 milliards de francs contre 13,3 milliards de francs pour 1987.

Cette diminution s'explique par la cession des activités industrielles Peaudouce et Boussac, conséquence de la réorientation des activités du Groupe Financière Agache qui a par ailleurs amené celui-ci à une prise de participation dans LVMH-Moët Hennessy Louis Vuitton.

Le bénéfice net consolidé, en forte hausse, a atteint, à méthode comparable, 2,2 milliards de francs contre 689 millions de francs en 1987. Ce bénéfice net consolidé comprend un profit net exceptionnel de 1 349 millions de francs résultant de la cession des activités Peaudouce et Boussac et des plus-values de consolidation liées aux augmentations de capital en numéraire de Christian Dior et du Bon Marché.

En part du Groupe, les bénéfices nets sont respectivement de 598 millions de francs contre 209 millions de francs pour l'exercice précédent.

Perspectives 1989

Le bénéfice net consolidé hors éléments exceptionnels devrait progresser notamment du fait de l'accroissement à 44 % de la participation de Financière Agache dans LVMH et de la prise en compte de son résultat sur l'ensemble de l'exercice.

Comptes sociaux

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 46 506 milliers de francs contre 42 245 en 1987.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui sera convoquée pour le 30 juin prochain la distribution d'un dividende de 3 F par action assortis d'un avoir fiscal de 1,50 F.

Renseignements publicité

Le Monde
AFFAIRES
Tél. : 45.55.91.82 — Poste 4160 ou 4107.

Partez en vacances avec Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier de joindre votre bande.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)
2 semaines	80 F	150 F
3 semaines	120 F	210 F
1 mois	150 F	261 F
2 mois	280 F	482 F
3 mois	385 F	700 F

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 42-47-98-72

« LE MONDE » ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE
du au
● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM PRÉNOM
N° RUE
LOCALITÉ
CODE POSTAL VILLE
PAYS
● VOTRE RÈGLEMENT :
☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE N° de CB :
Date d'expiration : Signature :
● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)
91 MDA 05

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

Marchés financiers

Accord Chargeurs-Hutchinson pour la cession de Spontex

Après avoir échappé à l'américain 3M, Spontex semble être sur le point d'être vendu par le groupe Chargeurs à un ensemble d'investisseurs français menés par Hutchinson, filiale de Total.

Le groupe de Jérôme Seydoux a en effet fait savoir, le 2 mai, qu'il était parvenu à un accord de principe avec Hutchinson (qui fabrique notamment les gants Mapa).

Après le refus gouvernemental – le 21 mars dernier – opposé à la vente de Spontex à 3M, il ne restait à M. Seydoux que la solution de reprise «franco-française» regroupant autour d'Hutchinson (34 % du tour de table) les sociétés LBO-France (20 %), Euris (fonds d'investissement de M. Jean-Charles Naouri, 15 %), Saint-Honoré Matignon (Rothschild, 10 %) ainsi que le groupe Suez (11 %) et la Caisse des dépôts (5 %).

L'investissement d'Hutchinson représente 400 millions de francs, soit le tiers du prix d'achat de Spontex. Le leader mondial de l'éponge, qui emploie mille six cent cinquante personnes dans dix pays, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires consolidé d'environ 1 milliard de francs pour un résultat courant compris entre 75 et 80 millions de francs.

Le groupe Chargeurs réinvestira le produit de la transaction dans le développement de ses deux activités principales : le transport et le textile.

● **Première cotation de Pechiney International à 206 F.** – L'action Pechiney International, filiale du groupe nationalisé Pechiney, a été cotée à la Bourse de Paris pour la première fois mardi 2 mai. Le titre, qui avait été proposé lors de son offre publique de vente, le 27 avril, à 196 F, a affiché un cours de 206 F, soit une hausse de 4,70 %. Ce jour-là, 440 000 titres ont été demandés pour 110 000 offerts. La demande a donc été réduite à une pour quatre. Cette valeur, négociée pour l'instant au comptant, devrait être transférée sur le marché à règlement mensuel à la prochaine liquidation boursière, le 23 mai.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	20 avril 1989
Total actif	689 077
dont	
Or	205 903
Disponibilités à vue à l'étranger	90 887
ECU	48 878
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 261
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	67 234
Concours au Trésor public	34 700
Titres d'Etat (bons et obligations)	25 544
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	310
Effets privés	137 330
Effets en cours de recouvrement	39 892
Total passif	689 077
dont	
Billets en circulation	231 806
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	70 959
Compte courant du Trésor public	16 164
Reprises de liquidités	23 757
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 804
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	66 989
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	237 545

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	8,25 %
– Taux des pensions à 5 à 10 jours	9 %
– Taux d'escompte	9,50 %
– Taux des avances sur titres	10,50 %

NEW-YORK, 2 mai ↓

Repli

Après une hausse significative en début de journée, la Bourse a reviré à la baisse, mardi, dans un marché terne. En hausse de 10 points en début d'après-midi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a, par la suite, fluctué selon une tendance irrégulière avant de céder, en clôture, 12,09 points à 2 402,86. En dépit de cet affaiblissement de dernière heure, le nombre des hausses a légèrement dépassé celui des baisses à raison de 727 contre 707. Le cours de 524 titres est resté inchangé. La torpeur qui s'est emparée du marché a été sporadiquement interrompue par les initiatives des investisseurs institutionnels. Mais, en fait, le marché souffrait surtout de l'absence d'éléments susceptibles d'orienter la tendance dans un sens ou dans un autre. L'annonce d'une hausse de 0,7 % des commandes passées aux entreprises américaines, en mars, n'a provoqué aucune réaction sur le marché. Ce chiffre était conforme aux prévisions. De plus, cette statistique a été « gonflée » par les chiffres du secteur des transports. En excluant ces chiffres, les commandes ont baissé de 0,9 %, contre 1 % en février.

Pour les opérateurs, le marché devrait continuer à évoluer sur une note indécise jusqu'à la publication, vendredi, des statistiques concernant le chômage en avril. Baisse d'Eastman Kodak, Digital Equipment et Philip Morris. Hausse de Boeing et de Honeywell.

VALEURS	Cours du 1er mai	Cours du 2 mai
Alcoa	62 3/4	62 1/2
A.T.T.	34 5/8	34 1/2
Boeing	77 1/8	78 3/8
Chase Manhattan Bank	35 3/8	36
Du Pont de Nemours	109 1/4	109 1/8
Eastman Kodak	46 7/8	43 3/4
Exxon	42 7/8	42 1/2
Ford	47 5/8	47 3/8
General Electric	48 3/4	49
General Motors	41 1/4	41 1/8
Goodyear	52 1/8	51 3/4
I.B.M.	113 3/8	112 3/8
I.T.T.	58 1/4	58 1/2
Mobil Oil	50 1/4	50
Pfizer	61 1/2	61 1/2
Schlumberger	39 1/8	39 1/4
Texaco	54 1/4	54 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	128 7/8	127 3/4
Union Carbide	31 5/8	31
U.S.X.	34 3/8	34 5/8
Westinghouse	67 1/2	67 1/2
Xerox Corp.	66 3/4	66 3/8

PARIS, 3 mai ↓

Effritement

A la veille de l'Ascension, le marché était très calme et la tendance était encore à l'effritement. L'indicateur instantané, qui avait perdu 0,08 % la veille, se dépréciait de 0,50 % en début d'après-midi mercredi. Le volume d'affaires était extrêmement réduit, à l'image de la séance précédente, où il dépassait à peine le milliard de francs. Le mouvement de baisse était dû en partie à des « ventes de précaution » à l'approche des longs week-ends à répétition. De plus, la faiblesse de Wall Street, en raison de tensions sur les taux d'intérêt, ou encore les déclarations de M. Pierre Bérégovoy sur un mauvais indice des prix pour avril, contribuaient à la prudence des investisseurs. Enfin, selon l'OFCE, la croissance en France devrait prochainement subir les contraintes extérieures et notamment l'alourdissement de la facture énergétique. Dans ces conditions, les principales hausses étaient emmenées par Metaleurop, Facom, Duménil-Leblé, Avions Dassault et Moulinex. En baisse on notait : BP-France, Raffinage, CCF et Skis Rossignol. Le titre Chargeurs réagissait peu à la perspective d'un arrangement dans la vente de Spontex. Le fabricant d'éponges va être cédé à Hutchinson. Le GAN annonçait le renforcement de sa participation dans le capital de la société UIS (Union pour le financement d'immeubles de sociétés). « En raison de l'agitation inhabituelle sur le volume des transactions et de la hausse des cours qui s'est développée, le GAN a complété sa participation dans UIS à 30 % », indiquait un communiqué, tout en précisant que la compagnie d'assurances « a l'intention de porter sa participation à plus de 33 % suivant les opportunités boursières, mais sans chercher à en prendre le contrôle majoritaire ». Sur le second marché, les cotations de la banque Demachy et Associés étaient suspendues dans l'attente d'un communiqué.

Le MATIF était également calme, les contrats évoluant très légèrement à la baisse.

LONDRES, 2 mai ↓

Prises de bénéfice

Dans un marché sans conviction, la Bourse de Londres a cédé du terrain mardi, l'indice Footsie des cent valeurs perdant 14,9 points, à 2 103,1 points.

Après les niveaux atteints ces derniers jours, grâce à des hausses sensibles, les opérateurs sont persuadés que le marché va maintenant buter. Certains estiment même que les indices pourraient se replier sensiblement. La hausse enregistrée à Wall Street à l'ouverture n'a même pas réussi à stimuler la tendance. La majorité des secteurs se sont affaiblis, notamment les pétrolières (Lasmo à 463, – 2), les assurances, les bancaires, les brasseries, les électriques et les industrielles. Le groupe publicitaire WPP a chuté de 54 pence à 630, à la suite du rejet de l'OPA de 730 millions de dollars qu'il avait lancée sur son homologue américain Ogilvy. *(Lire page 20.)*

En revanche, la compagnie électrique Racal a bondi de 14 pence à 454, malgré le démenti de ses intentions de vendre des actifs pour 300 millions de livres. Les fonds d'Etat ont reviré à la baisse de plus d'un demi-point par endroits. Les mines d'or se sont repliées en raison de la faiblesse des cours de l'or.

TOKYO, 3 mai

Fermé jusqu'au 8 mai

La Bourse et le marché des changes de Tokyo sont fermés depuis mercredi 3 mai et ne rouvriront que lundi 8, en raison de la « semaine dorée » marquée par différentes fêtes nationales.

Première place mondiale

La Bourse de Tokyo confirme son rang de première place mondiale, avec une capitalisation dépassant, mardi 2 mai, 500 000 milliards de yens (environ 24 000 milliards de francs) pour le premier marché, selon les autorités boursières. Le cap des 100 000 milliards de yens (4 800 milliards de francs) avait été franchi en avril 1983, puis celui des 200 000 en mars 1986 et des 400 000 en juin 1987, alors que le Japon devenait le premier pays créditeur au monde.

La Bourse de Tokyo représente aujourd'hui près de 44 % du total de la capitalisation boursière mondiale, selon les maisons de courtage. La Bourse new-yorkaise arrive en seconde place avec une capitalisation évaluée à 2 590 milliards de dollars (16 500 milliards de francs) à la fin du mois de mars. La valeur des 1 136 valeurs cotées sur le premier marché japonais s'établissait, mardi 2 mai, à 501 370 milliards de yens (24 100 milliards de francs).

La Bourse de Tokyo comptait 485 sociétés cotées en 1949 lors de ses débuts. Elle en compte aujourd'hui 1 136 sur le premier marché et 451 sur le second.

Hitachi et EDS reprennent National Advance Systems

La reprise du groupe informatique américain NAS (National Advanced Systems) par le japonais Hitachi allié à Electronic Data Systems (filiale de General Motors), dont le principe avait été annoncé au début mars, est désormais chose faite. L'acquisition s'est déroulée par le biais d'une société commune – détenue à 80 % par le japonais et 20 % par EDS – qui possédera 100 % de NAS. En revanche, la cession à Comparex des activités européennes n'aura pas lieu, contrairement à ce qui était prévu. Cet accord suscite des interrogations sur les intentions d'EDS dans cette affaire. EDS (4,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit une trentaine de milliards de francs) s'était jusqu'ici cantonné à son métier de société de services informatiques *(le Monde Affaires* du 18 mars). Cette reprise de participation lui donne un poids accru chez un fournisseur de matériel important, lié à un japonais : Hitachi est le numéro deux des ordinateurs compatibles IBM... Bien que douze fois plus petit qu'IBM, EDS semble ainsi montrer au géant mondial qu'il dispose de cartes pour s'affirmer, en cas de besoin, devant lui.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Valeo rachète le britannique Delanair à Hanson.** – Valeo a acquis les activités de la société britannique Delanair, spécialisée dans l'équipement thermique pour habitacle de véhicules automobiles, appartenant jusqu'à présent au groupe Hanson. Delanair réalise un chiffre d'affaires de 53 millions de livres (près de 600 millions de francs) et emploie mille deux cent cinquante personnes. Ses deux usines produisent des appareils de chauffage et de ventilation, des systèmes de conditionnement d'air et divers équipements automobiles, vendus notamment aux constructeurs japonais installés en Grande-Bretagne.

● **Colts à vendre.** – Colt Industries s'apprête à vendre sa division d'armes à feu, qui porte son nom vieux de cent cinquante-trois ans et rendu célèbre par la conquête de l'Ouest. Deux candidats au rachat se sont présentés, la firme britannique Tompkins PLC, qui en son temps avait déjà repris la non moins célèbre marque Smith & Wesson, et la société Sturm, Ruger Co., un fabricant d'armes du Connecticut. La décision de vendre la branche « armes à feu » est consécutive à l'arrêt de la commercialisation de la version civile du fusil d'assaut M-16 après l'interdiction formulée par l'administration Bush d'importer ce type d'armes. Colt Industries veut se recentrer sur ses activités exercées, notamment dans les industries aérospatiale et automobile. Le chiffre d'affaires de la division « armes à feu » de Colt n'a jamais été rendu public. D'après certaines estimations, il se situerait entre 75 et 100 millions de dollars (475 à 630 millions de francs).

● **Pont-à-Mousson reprend ses distributions de dividende.** – Pont-à-Mousson proposera pour la première fois depuis quatre ans le paiement d'un dividende au titre de son dernier exercice : celui-ci s'élèvera à 10,50 F par action. Les comptes de 1988 font apparaître un bénéfice net de 596 millions de francs, contre 120 millions en 1987. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 8,86 milliards de francs, en hausse de 11 % à structure comparable. Le bénéfice net consolidé passe de 100 millions en 1987, à 846 millions l'an passé. Le périmètre de consolidation avait été modifié par la prise en compte de SOCAM et par la déconsolidation, avec effet au 30 juin 1988, de Sannier-Duval Eau chaude-chauffage.

● **Continental Gummi prend une participation minoritaire dans Birkenshaw Tyre.** – Le groupe ouest-allemand Continental Gummi a pris une participation minoritaire dans le capital de la société britannique Birkenshaw Tyre Ltd., dont le siège est à Glasgow. Le montant de l'investissement n'a pas été révélé. Cette firme fabriquant des pneus emploie deux cent quarante personnes et a réalisé, en 1988, un chiffre d'affaires de 136 millions de francs.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	.....	460	Le gd livre de mois	.....	385
Asystel	.....	270	Locat Investissement	.....	288
B.A.C.	305	320	Locamic	.....	150
B. Demachy & Assoc.	.....	.....	Metallurg. Maisso	.....	256
B.I.C.M.	.....	541	Métrologie Internat.	.....	775
B.I.P.	.....	788	Métrosservice	.....	164
Boiron	.....	535	M.M.P.M.	.....	852
Bolloré Technologies	960	960	Molex	208	205
Boisset (Lyon)	253	255	Navale-Dalmas	.....	540
Câbles de Lyon	.....	2005	Olivetti-Logabax	185	183
Calbenco	.....	826	Oro. Gest.Fin.	.....	289
Certif	.....	840 c	Pinault	529	520
C.A. L-de-Fr. (C.C.I.)	.....	460	P.E.A. S.A.	.....	485
C.A.T.C.	.....	133	Prestbourg IC la & Fin	.....	92
C.D.M.E.	1460	1485	Présence Assurance	420	420
C. Equip. Elect.	.....	350	Publicat. Filipacchi	.....	606
C.F.E.G.I.D.	.....	845	Rezal	.....	661
C.F.E.G.E.P.	.....	256	Rézny & Associés	.....	302
C.E.P.-Communication	.....	1980	St-Gobain Emballage	.....	1980
Cimenta d'Origny	.....	630	St-Honoré Matignon	.....	225
C.N.I.M.	.....	610	S.C.G.P.M.	.....	488
Codetour	.....	248 20	Segin	414 80	415
Concept	340	330	Sélection Ind. (Lyon)	108 30	108 30
Conforama	.....	887	S.E.P.	.....	548
Crosia	.....	437	S.E.P.R.	488	480
Delta	.....	156 90	Seribo	.....	342
Dauphin	.....	1500	S.M.T.Goupil	814	.....
Desenley	.....	1335	Sodiaday	.....	.....
Dwida	.....	840	Supra	.....	.....
Dolisos	.....	210	Thermador Hold. (Lyon)	.....	.....
Editions Belleval	.....	98	TF 1	417	417
Elysées Investissem.	18 80	18 75	Unilog	.....	185
Financr	.....	243	Unico Financ. de Fr.	514	515
Garosor	.....	444	Vial et Cie	.....	220
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	.....	233			
Guinotti	.....	801			
I.C.C.	.....	250			
Ida	.....	277			
Idianova	186	154 10			
I.G.F.	.....	95			
IN2	.....	360			
Int. Metal Service	.....	905			
La Commande Electro.	.....	270			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 2 mai 1989

Nombre de contrats : 7 115.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	680	10	–	–	–
CGE	400	26	36	7	17
Elf-Aquitaine	440	36,50	37	2,50	–
Lafarge-Coppée	1 550	46	85	64	–
Michelin	240	2	7,80	–	41
Midi	1 550	24	–	–	–
Paribas	480	15	33	15	–
Peugeot	1 550	150	228	9	–
Saint-Gobain	680	23	–	–	–
Société générale	520	7	17	–	–
Thomson-CSF	240	7	13	16	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 mai 1989.
Nombre de contrats : 22 684.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	Sept. 89	Déc. 89
Dernier	106,68	106,52	105,92
Précédent	106,90	106,76	106,36

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89	Sept. 89
106	0,87	1,51	0,28	1,10

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,38 F =

Le dollar s'est stabilisé le mercredi 3 mai, après sa forte poussée de la veille, qui a provoqué l'intervention de la plupart des grandes banques centrales. Ces actions n'ont pas été jugées suffisantes pour faire refluer le billet vert, qui s'échangeait à plus de 6,3830 F dans la matinée de mercredi, contre 6,3835 F la veille à la cotation officielle. Les marchés nippons sont fermés jusqu'à la fin de la semaine.

FRANCFORT	2 mai	3 mai
Dollar (en DM)	1,8865	1,8915
TOKYO	2 mai	3 mai
Dollar (en yens)	133,85	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 mai) ..... 8 3/8-7/16 %
New-York (2 mai) ..... 9 5/8-9 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 30-12-88)

	28 avril	2 mai
Valeurs françaises	110,2	110,1
Valeurs étrangères	109,4	108,8
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	468,4	465,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 686,53	1 679,35
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	478,74	479,15

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 414,96	2 402,86

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 758,4	1 736,3
Mines d'or	135	176,3
Fonds d'Etat	86,85	86,68

TOKYO

	2 mai	3 mai
Nikkei Dow Jones	33 954,99	Clos
Indice général	2 527,49	Clos

* Daté 1er mai.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3900	6,3950	– 88	– 65	– 145	– 128	– 410	– 330
$ can.	5,4038	5,4126	– 195	– 165	– 368	– 329	– 944	– 852
Yen (100)	4,7598	4,7671	+ 154	+ 188	+ 306	+ 344	+ 853	+ 935
DM	3,3792	3,3831	+ 51	+ 68	+ 115	+ 138	+ 306	+ 368
Florin	2,9944	2,9981	+ 29	+ 41	+ 68	+ 86	+ 196	+ 246
FB (100)	16,1445	16,1653	+ 32	+ 112	+ 124	+ 249	+ 375	+ 746
FS	3,7918	3,7964	+ 43	+ 58	+ 103	+ 130	+ 319	+ 392
L (1 000)	4,6154	4,6257	– 133	– 100	– 251	– 203	– 686	– 602
£	10,7416	10,7564	– 364	– 320	– 728	– 661	– 2130	– 1955

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16
DM	6 1/4	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 3/8	6 1/2	6 11/16	6 15/16
Florin	6 7/8	7 1/8	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 1/4	7 3/8
FB (100)	7 7/8	8 3/8	8	8 3/8	8	8 3/8	8	8 3/8
FS	6 3/4	7	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
L (1 000)	10 1/2	11 1/4	11 1/4	11 5/8	11 3/8	11 3/4	11 1/2	12 1/16
£	11 3/4	11 1/2	12 1/2	11 5/8	12 3/4	12 7/8	12 15/16	13 1/16
F. franç.	8 1/4	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCAMIC

LOCAMIC vient de prendre une participation de 25 % dans la Société E.M.L. (EUROPE MEDICAL LEASING) confirmant ainsi sa volonté de développement dans le secteur médical.

E.M.L., créée en 1986, est spécialisée dans la location et le négoce de matériel médical de haute technologie, activité dans laquelle elle a pris une place de tout premier plan.

LOCAMIC SUR MINITEL : 3616 ACTIOS PUIS LOCAMIC

GROUPE GENERALE DES EAUX

RÉSULTATS 1988

Les comptes consolidés de l'exercice 1988 du groupe Générale des Eaux, qui doivent être examinés à l'occasion d'un prochain conseil d'administration, font apparaître un chiffre d'affaires de 85,2 milliards de francs, contre 52,7 milliards en 1987. Il englobe, pour la première fois, le volume d'activité de la Société générale d'entreprises (SGE). Hors l'incidence de cet important élargissement du périmètre de consolidation, la croissance du chiffre d'affaires du groupe est de 14,2 %. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, principalement en Europe et en Amérique du Nord, est de 16,5 milliards de francs, contre 6,7 milliards en 1987.

Le résultat net consolidé, part du groupe, est de 1 375 millions de francs, contre 1 047,2 millions en 1987, en progression de 31,3 %. La marge brute d'autofinancement atteint 7,2 milliards de francs contre 4,3 milliards en 1987.

Les investissements industriels s'élèvent à 5,8 milliards, contre 3,5 milliards. Les investissements financiers sont de 8,8 milliards de francs, contre 4,1 milliards.

Informations pour les actionnaires de la Compagnie générale des eaux :
Par téléphone : 05-05-55-56
Par minitel : 36-15 VF★ GDEAUX.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 3 MAI

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3629	C.N.E. 3% ★	3885	3870	3935	+ 1.29
1082	B.N.P. T.P.	1074	1068	1070	– 0.37
1222	C.C.F. T.P.	1230	1231	1221	+ 0.08
1145	Créd. Lyon. T.P.	1130	1130	1130	.....
1701	Rémalt T.P.	1692	1690	1680	– 0.12
1799	Rhône-Poul. TP	1783	1780	1780	– 0.17
1318	St-Gobain T.P.	1325	1325	1325	.....
1368	Thomson T.P.	1362	1361	1361	– 0.07
835	Accor	840	842	842	+ 0.31
580	Air Liquide	589	586	586	.....
2900	Alcatel ★	2815	2780	2794	– 0.75
2270	Als. Superm.	2200	.....	.....	.....
380	A.L.S.P.I. ★	373 70	375	371	– 0.72
575	Alsthom ★	570	585	589	+ 0.18
2850	Arjom. Prioux ★	2805	2811	2812	+ 0.27
675	Assoc. Rey ★	676	675	661	– 2.51
1000	Aux. Entrepr. ★	1001	1003	996	– 0.50
670	Av. Dassault ★	830	840	840	+ 1.58
430	BAFP ★	443	441	443	.....
380	Ball-Equipem. ★	349	348 50	349	.....
985	Ball Investiss. ★	887	891	880	– 1.80
360	B.N.P. C.I. ★	358	358	361 90	+ 1.09
635	Cie Bancaire ★	616	615	610	– 1.16
680	Bazar H.-V. ★	615	615	615	.....
680	Majolo-Say ★	678	683	677	– 0.15
935	Berger (Ets)	947	940	940	– 0.74
765	Bic ★	745	738	737	– 1.07
490	B.I.S. ★	509	504	505	– 0.59
3180	Bongrain S.A. ★	3173	3135	3172	– 0.03
605	Bouygues ★	600	600	582	– 1.33
82	B.P. France ★	107	107	103 50	– 3.27
705	B.S.N. ★	686	682	683	– 0.29
700	Canal Plus ★	716	716	720	+ 0.56
2700	Cap Gem. S. ★	2565	2564	2540	– 0.53
3910	Carrefour ★	2925	2918	2922	– 0.10
235	Casino ★	229 50	229	228	– 0.44
143	Casino A.D.P. ★	149 50	147 50	148	– 0.67
870	Castorama D.I.	868	870	870	+ 0.21
1250	C.C.M.C.	1255	1255	1255	.....
.....	Cetelem ★	646	633	631	– 2.62
440	Cerus ★	438	436	432	– 1.37
2180	C.F.A.O. ★	2306	2290	2289	– 0.43
425	C.G.E.	415	415	415	.....
.....	C.G.I. informat.	1520	1501	1515	– 0.33
1600	C.G.I.P. ★	1540	1525	1520	– 1.30
1380	Chargeurs S.A. ★	1360	1350	1355	– 0.37
1380	Chimets franç. ★	1361	1361	1360	– 1.62
585	Club Méditerr. ★	578	579	579	+ 0.52
.....	C.M.B. Packag.	692	682	685	– 1.01
191	Codetal ★	198	196 50	198	.....
335	Colas ★	341 50	343 50	342	+ 0.44
820	Cofas ★	860	862	840	– 2.33
248	Cpt. Entrepr. ★	236	238	238 50	+ 1.48
990	Compt. Mod. ★	1000	1000	1001	+ 0.10
960	Créd. Foncier ★	958	958	950	– 0.94
470	C. F. Immob. ★	478	480	476	– 0.42
215	C.C.F. ★	205 70	203	200 10	– 2.72
560	Cr. Lyon. (Cl) ★	560	550	552	+ 0.36
1220	Crédit Nat. ★	1186	1170	1172	+ 0.51
555	C.S.E.F. ★	538	538	528	– 1.86
515	Creusot ★	540	540	535	– 0.93
3300	Dumant S.A. ★	3290	3340	3280	– 0.30
1530	Du Dietrich ★	1500	1472	1480	– 1.33
235	Dév. P.A.C. (Ll)	235	235	235	.....
345	Dév. R. Sud-Est	345	340	342	– 0.87
538	D.M.C.	538	538	538	.....
417	Drouot Assurs ★	417	420	421 10	+ 0.98
4000	Ducks France ★	4000	4050	4012	+ 0.53
950	Dumez ★	950	948	948	– 0.21
.....	Duménil Leblé	.....	.....	.....	.....
519	Eaux (Cie.) ★	1684	1672	1668	– 0.89
2122	Ecco ★	2122	2128	2118	– 0.19
1015	Electrofinanc. ★	1015	1010	1008	– 0.69
519	El. S. Deanoulx ★	519	515	516	– 0.58
473	Elf-Aquitaine ★	473	472	471	– 0.42
388	– (certific.) ★	388	372 50	365 50	– 0.95
1220	Epeda B.-F.	1220	1220	1220	.....
3340	Essilor ★	3286	3328	3300	+ 0.15
1680	Eurall. Ind. (DP) ★	1632	1631	1635	+ 0.18
420	Euro S.A.F. ★	419	415	413	– 1.43
1670	Eurotunnel ★	1768	1701	1730	– 2.15
1350	Eurocom ★	1328	1345	1321	– 0.38
3020	Euromarché ★	2915	2950	2925	+ 0.34
760	Europe n° 1 ★	705	700	698	– 0.99
91	Eurotunnel ★	91	90	90 10	– 0.99
1480	Exor ★	1410	1402	1389	– 1.48
1280	Facom ★	1220	1229	1248	+ 2.30
1030	Fichet-Bauche ★	1036	1035	1035	.....
215	Finextel ★	218	218	218	– 0.92
315	Fives-Lille ★	331	333	331	.....
1860	Fromager. Bel ★	1848	1850	1840	– 0.49
1330	Gal. Lafayette ★	1405	1420	1400	– 0.36
605	Gascogne ★	602	600	600	– 0.33
1820	Gaz et Eaux ★	1816	1808	1825	+ 0.50
690	Géophysique ★	711	710	712	+ 0.14
635	Garland ★	644	641	640	– 0.62
3650	Groupe Cité ★	3675	3680	3646	– 0.84
.....	Gr. Victoire	951	951	957	+ 0.83
.....	– (certif.)	471	471	465	– 1.27
1360	GTM-Entrep. ★	1354	1325	1321	– 2.44
928	Guyenne-Gas. ★	930	930	925	– 0.54
358	Hachette ★	345	345	342	– 0.87
880	Havas ★	878	878	874	– 0.57
590	Hénin (Ly) ★	575	574	572	– 0.52
1410	Hutchinson ★	1378	1388	1378	.....
380	Imétal ★	378	374 50	372 20	– 1.78
280	Ingénico ★	285	278	280	– 1.75
6330	Inst. Mérieux ★	6200	6190	6200	.....
630	Interbail ★	542	541	547	+ 0.92
1630	Intertechnique ★	1630	1515	1518	– 0.98
1290	I. Lafebvre ★	1276	1290	1299	+ 1.88
1010	Labinal ★	1000	990	990	– 1
1980	Lab. Bellon ★	2150	2111	2150	.....
1530	Lafarge-Coppée	1519	1505	1502	– 1.12
1400	Lebon ★	1365	1365	1350	– 1.10
3660	Legrand ★	3720	3700	3705	– 0.40
2440	Legrand (DP) ★	2509	2538	2490	– 0.76
1290	Leroy-Somer ★	1305	1307	1303	– 0.15
650	Locabail Im. ★	671	673	674	+ 0.45
500	Locatrans ★	530	530	527	– 0.57
840	Locindus ★	853	855	864	+ 0.12
4060	Lucbaire ★	489	487	484	– 1.02
3960	L.V.M.H. ★	3970	3970	3950	– 0.50
1730	Lyonn. Eaux ★	1570	1554	1560	– 0.64
94	Mais. Phénix ★	102.50	100	99 75	– 2.68
196	Majorette Ly ★	190	187	187	– 1.58
470	Marc Wendel ★	471 30	470	472	+ 0.15
280	Matra ★	315 10	315	313 70	– 0.44
4440	Merlin-Gerin ★	4286	4345	4300	+ 0.33
189	Métrologie ★	172	173	177	+ 2.91
198	Michelin	203 90	204 90	204 10	+ 0.10
1530	Midi (Cie)	1475	1475	1468	– 0.47
1835	Midi, Bt SA ★	220	220 10	218	– 0.91
380	Min Saint-Gob.	385	380	380	– 1.30
134	Moulinex ★	132	133 90	134	+ 1.52
1130	Navig. Mixte ★	1087	1089	1079	– 0.74
189	Nord-Est ★	183	183	182	– 0.61
380	Norton (Ny)	347	.....	.....	.....
890	Nouvelle Cal. ★	806	802	805	– 0.17
420	Occid. (Cie.) ★	889	889	875	– 1.57
1480	Oran.F.Paris ★	1430	1430	1420	– 0.70
440	Olida-Caby ★	440	439	440	.....
4400	Orkel Il. ★	4235	4279	4285	+ 0.71
485	Pechiney	483 90	481	481	– 0.60
480	Paris-Réaux ★	484	486	485	+ 0.21
1020	Pechelbronn ★	1060	1050	1050	– 0.94
420	Peuleuy CIP ★	360	381	360	.....
450	Pernod ★	458	456	451	– 1.53
1330	Pernod-Ricard ★	1290	1283	1276	– 1.09
1780	Peugeot S.A.	1839	1885	1868	– 1.82
730	Pinet ★	687	679	670	+ 0.45
105	Poliet Holding	439	419	419	.....
3240	Pathé-Ciném. ★	1148	1147	1145	– 0.26
715	Pricoa ★	708	710	715	+ 1.27
650	Printemps ★	655	651	651	– 0.61
3180	Promodès ★	2965	2960	2939	– 0.88
730	Radiotechn. ★	700	699	708	+ 1.14
105	Raff. D. Total ★	114 80	113	111 30	– 3.05
3240	Radoute (La) ★	3360	3360	3379	+ 0.87
575	R.-Poulenc CP ★	565	559	560	– 0.88
325	Rober Sianc.	325	327	327	+ 0.62
1630	Roussel-Uclaf ★	1825	1820	1818	– 0.43
910	R.-Uclaf-CM ★	868	868	868	.....
3440	R. Inspic. (Ly)	3650	3630	3650	.....
175	Sade	184 90	.....	.....	.....
1580	Sagem ★	1585	1580	1580	– 1.58
810	Saint-Gobain	594	595	581	– 0.51
1270	St-Louis ★	1310	1300	1310	.....
1403	Vistrin	.....	.....	.....	.....
.....	Vinci	.....	.....	.....	.....
.....	Wertheimer S.A.	.....	.....	.....	.....
136	Bques du Maroc	.....	.....	.....	.....

Étrangères

A.E.G.	733	739	
Akzo	431	.....	
Alcan Alum	207	205	
Algemene Bank	118	123 30	
Amerada Hess	418	410	
Am. Petrofina	480	.....	
Arbed	870	.....	
Asturienne Mines	181	.....	
Bco Pop Espanol	470 10	478 10	
Banque Ottomane	2060	2060	
B. Régl. Internat.	38500	37500	
Bc. Lambert	678	678	
Canadian-Pacific	115 10	115	
Chrysler corporation	148	.....	
CII	27 80	.....	
Commerzbank	801	801	
Dart. and Kraft	.....	.....	
De Beers (port.)	.....	.....	
Dow Chemical	601	605	
Gén. Belgique	785	780	
Gewerk	1300	1300	
Glaxo	148	145	
Goodyear	305	324	
Grace and Co	196	203	
GTE corporation	305	.....	
Honeywell Inc.	430	.....	
Johannesburg	1015	.....	
Kubota	61	62	
Lonrho	.....	.....	
Mitsubishi Bank Plc	36	35 50	
Mitsui-Fleetcorp.	78	.....	
Nouranda	116	118 90	
Olivetti	23 90	.....	
Pakhoed Holding	439	419	
Pfizer Inc.	387	387	
Procter Gamble	600	600	
Rank Cy Ltd	58	57	
Rolinco	303	301	
Rolsco	305 80	307	
Rodamco	490 80	494 90	
Saipem	13 70	12 50	
Sanyo Group	35	35	
Shell fr. (port.)	.....	.....	
S.K.F. Actiebolag	485	486	
Steel Cy of Can.	118	.....	
Tenneco	320	330	
Thorn EMI	71 20	71 10	
Toray indust. Inc	48	.....	
Veolia Montagne	1849	.....	
Wagons-Lits	1280	.....	
West Rand	7 90	7 90	
Wolkem Corporation	207	.....	

Hors-cote

Basque Hydro-Energie	351	.....
Belinol	1060	.....
Calcipios	202	200
Chambourcy (Ld.)	378	378
Ducros	235	.....
Dupuytren	74	74
C. Ouest. Foncières	180	.....
Copavex	335	335
Gerbet	58	58
Gey Degrenne	634	.....
Herbo-Hordin-Zan	210	.....
Hongrenne	237	.....
Marin Immobilier	240	.....
Metrowervice (Sovra)	18 20	18 20
Nicolas	910	980 d
Particip. Perdor	377 50	.....
Pathé-Cinéma	240 10	.....
Rovento N.V.	182 80	183
Sema-Metra	385	.....
Serv. Equip. Veh.	85 30	.....
S.P.R.	633	.....
Stè Lecteurs du Monde	480	.....
Ufimi	380	.....
Union Brasseries	144	121 90 ●
Wonder	1470	.....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	120	8 316
9,80 % 78/83	101 75	7 921
10,80 % 78/94	103 95	7 121
13,25 % 80/10	104 45	12 125
16,20 % 82/90	104 90	4 862
16 % juin 82	107 40	14 376
14,80 % déc. 83	108 80	2 840
13,40 % déc. 83	117	4 983
12,20 % oct. 84	108 80	8 919
11 % déc. 85	113 35	2 140
10,20 % mars 86	107 05	1 462
ORT 12,75 % 83	2038 20	..
OAT 10 % 2000	107 80	9 342
OAT 8,50 % 1987	107 70	3 824
OAT 8,80 % 1988	105 20	2 497
Cb Epargne 3 %	.....	.....
CNE Bques janv. 82	101 83	2 998
CNE Petrol.	102 85	2 998
CNE Suez	102 85	2 998
CNE juin 82	101 85	2 998
PTT 11,20 % 85	108 80	4 391
CFF 10,30 % 86	104	2 616
CNE 11,50 % 85	107 10	9 471
CNT 9 % 86	100 20	0 577
CNH 10,80 % déc. 85	108 80	3 333
C.N.C.A. T.P.	.....	109
C.E.E. 6 % janv. 88-99	.....	..
Deoust Ass. Obl. conv.	2689	220
Métrologie I. 8,5 % 87	.....	8 510

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Stè Fin.)	.....	1830
A.G.F. (Ex Cent.)	.....	748
Applic. Hydraul.	.....	748
Arbel	.....	830
Aubay	.....	240
Auxer Publicité	.....	1376
Bail C. Matériel	.....	340
Banque Hypoth. Eur.	.....	.....
Bâtim-Say (Cl.)	.....	.....
Bazay-Ouest	.....	.....
B.N.P. Intercontin.	.....	393 80 d
Bobinières	5470	5490
Bois Marché	.....	720
B.T.P. (Compagnie)	.....	105
Cafil	.....	700
Cambodge	.....	690
C.A.M.E.	.....	170
Cadoux-Lemoine	.....	930
Casa-Fayole	.....	44 65
C.E.P.M.	.....	466
Comm. Navig.	.....	1760
Comptoir Bloy	271	.....
Comptoir	.....	199 50 d
Champion (Stè)	159 90	.....
Coficem	.....	1830
Cofimeg	.....	341 50
Colas	.....	860
Cpt. Entrepr.	.....	236
Compt. Mod.	.....	1000
Créd. Foncier	.....	958
C. F. Immob.	.....	478
C.C.F.	205 70	203
Cr. Lyon. (Cl)	560	550
Crédit Nat.	1186	1170
C.I.C. (Fianc. del	.....	215 10
C.I. Mobilière	.....	680
Cirem (St)	1900	1890
Clause	.....	1030
Colonial (Ly)	1198	1150
Cogit	.....	351
Comptoirs	.....	345
Cie Industrielle	.....	3013
Comp. Lyon.-Alem.	.....	461
Concorde (Ld	.....	908
C.M.P.	.....	15 10
Créd. Gén. Ind.	.....	.....
Cr. Universel (Cie)	.....	594
Crédital	.....	152 10
Darbley S.A.	.....	615
Degrenont	.....	319 80
Delalande S.A.	.....	1590
Delsey-Vinyl (Fin.)	.....	3700
Didot-Bottin	.....	.....
Eaux Bass. Vichy	.....	1040
Eaux Vittel	.....	3050
E.C.I.A.	1750	1780
Electro-Banque	.....	378
Elf-Aotargaz	.....	850
E.L.M. Leblanc	.....	850
Emili-Bretagne	.....	.....
Entrepôts Paris	.....	725
Europ. Accumul.	.....	77 90
Europe Scories Indust.	.....	83 20
Eurafi	.....	2850
Finabail	.....	226
FIPP	.....	.....
Fonc	1545	1480
Foncière (Cie)	.....	482
Fonc. Lyonnaise	.....	505
Foncier	.....	449
Fonlet	.....	1081
Fougerolle	.....	689
France I.A.R.D.	.....	320
France (La)	.....	6800
Fromt. Paul Renard	.....	.....
GAN	.....	1186
G.F.I.I.	.....	234 20
Gaumont	.....	548
Gaudin	.....	321
Génétal	.....	550
Gr. Fin. Constr.	.....	400
Gds Moulins Paris	.....	905
G. Transp. Ind.	.....	485
Imm. Plaine-Monceau	.....	.....
Immivest	.....	.....
Immobail	.....	430
Immobanque	.....	729
Immob. Marseille	.....	5510
Immobilia	.....	480
Invest. (Stè Cent.)	.....	931
Jaeger	.....	220
Lafarge-Bail	.....	448
Lambert Frères	.....	404 90
Lille-Bonnières	.....	1089
Locs-Espenaise	.....	290 50
Locindustrielle	.....	399
Locatel	.....	475
Louis Vuitton	.....	1040
Louvre (Stè)	.....	2602
Lucia	.....	1409
Machines Bull	.....	102 80
Magasins Unidis	.....	128 20
Magnest S.A.	.....	.....
Maritimes Part.	.....	434
Métal Déployé	.....	.....
Mors	.....	128
Navig. (Nav. de)	.....	143
Nozal	.....	370
Optorg	.....	518
Orbal (L') C.I.	2227	2250
Origny-Desmoul.	.....	1340
Palais Monmouth	.....	829
Palais Maurepas	.....	700
Parfinance	220	219 50
Parisien-CP	388	388
Paris France	.....	250
Paris-Orléans	.....	253
Parisette	.....	388
Patou, Worms, Dic.	.....	1465
Piper-Heidsieck	.....	1701
P.L.M.	.....	163 60
Pochet	.....	.....
Promodès	1502	1578
Providence S.A.	.....	.....
Publicis	.....	4500
Rochefortaise S.A.	.....	900
Rochette (La)	.....	122
Rosario (Fin.)	.....	760
Rougier et Plé	.....	376
Sacer	.....	679
SAFRA	.....	.....
Salto-Aican	.....	.....
SAPT	.....	2535
Sega	.....	220
Selier du Midi	.....	.....
Sezeac	.....	83 80
Sinvim	300	303
SCAC	.....	630
Société Marseillaise	.....	425
S.E.P. (M)	168 40	168
Skf	.....	453
Slamer (Ly)	.....	.....
Slavia	.....	375
Slpk (Plast. Hévéal	.....	361
Sobal Investiss	.....	2470
Sofaci	.....	1070
Sofia	.....	570
Sofiroml	.....	688
S.O.F.I.P. (M)	182	225
Sotagi	.....	1110
Spagni	180	180
Sucrerie Autog.	.....	698
Sycomor	.....	655
Taitinger	248	245
Tarmac (Fin. del-CP	.....	780
Thiaf	.....	480
Tiercinger	.....	3850
Tour de Lesseps	.....	.....
Téléfonique Elect.	.....	.....
Texnet-Angleterre	470	504 d
Tour Eiffel	.....	400
Ulliver S.M.D.	.....	735
Unions A. Cent. Group.	.....	418 50
U.A.P.	.....	385
U.T.A.	.....	2205
Vicat	.....	3498

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 383	6 383	6 190	6 590
ECU	7 032	7 029	.....	.....
Allemagne (100 DM)	337 940	337 680	327 500	347 500
Belgique (100 F)	16 150	16 132	15 900	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	299 530	299 430	291	311
Danemark (100 krd)	86 860	86 780	83 500	90 500
Norvège (100 Kr)	93 200	93	89 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 738	10 746	10 420	11 120
Grèce (100 drachmes)	3 971	3 966	3 700	4 550
Italie (1 000 lires)	4 622	4 620	4 360	4 860
Suisse (100 fr.)	378 830	378 220	363	393
Suède (100 krd)	99 650	99 500	95 500	102 500
Autriche (100 schl)	48 030	48	46 550	49 650
Espagne (100 ptas)	5 456	5 446	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	4 086	4 094	3 900	4 600
Canada ($ can. 1)	5 391	5 396	5 200	5 600
Japon (100 yens)	4 761	4 768	4 620	4 940

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/5
Or fin (kilo en barre)	77800	77900
Or fin (en lingot)	77750	77750
Pièce française (20 fr)	447	445
Pièce française (10 fr)	360	362
Pièce suisse (20 fr)	447	448
Pièce latine (20 fr)	446	447
Souverain	569	563
Pièce de 20 dollars	2685	2690
Pièce de 10 dollars	1345	1370
Pièce de 5 dollars	790	790
Pièce de 50 pesos	2905	2900
Pièce de 10 florins	483	485
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 2/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1000 61	976 40
Actilion	225 27	220 21 ●
Actions France	523 20	504 29
Actions sélectionnées	518 47	506 12
Actifcourt	937 62	875 92
A.G.F. Actions (ex-CP)	1119 43	1092 13
A.G.F. 5000	614 66	598 70
A.G.F. ECU	1046 28	1034 83
A.G.F. Foncier	114 66	111 86
A.G.F. Investiss	425 60	416 22
A.G.F. Invest	125 27	122 21
A.G.F. OBLIG.	1132 92	1127 29
A.G.F. Sicavtal	11082 96	11082 96
Agéco	636 66	621 13
Alsfi	204 82	197 22
Associg	1185 94	1129 57
A.L.T.O.	61460 01	61306 74 ●
Amvi-Gest	5832 30	5683 29
Amséa-Valor	702 84	685 70
Anjoubail	611 18	593 38
Actionger court terme	5400 88	5395 68
Associc	1126 94	1125 94
Atout Futur	344 71	333 36
Auxcia	1370 91	1330 98
Avenir C.I.C.	108 42	105 26
Axa Europe	124 35	118 71
Axa Investissements	128 78	122 84
Axa Valeurs PER	122 80	117 23
Bred Associations	2521 94	2514 40 ●
Capital Plus	1662 22	1662 22
Cardex-Pierre	32 01	30 83
CIP (ex-AGF Actions)	.....	.....
Cassis	1026 01	1010 85
Compervalor	5305 91	5257 98
Compteretrelle	108 58	105 43
Convertimmo	355 80	350 77
Cardexor	525 80	510 58
Dana	1037 38	1003 27
Drouot-France	828 97	782 33
Drouot-Investiss.	1122 44	1071 54
Drouot-Sécurité	252 11	240 68
Drouot-Sélection	160 17	143 38
Ecuric	1109 33	1092 94
Ecureuil Microgestion	50361 03	50361 03
Ecureuil Monétaire	32105 84	32105 94
Ecureuil Privilégiées	378 42	367 40
Ecureuil Trimestriel	2053 81	2033 48
Elcein	2089949	2089949
Energie	258 86	247 12
Epargne	2912 68	2912 68
Epargne Sicav	4153 11	4142 75
Epargne Associations	24257 15	24230 80
Epargne Capital	8368 25	8263 42
Epargne Court-Terme	521 72	521 72
Epargne Croissance	1618 21	1574 90
Epargne-Indust.	83 72	79 82
Epargne Inter	620 04	603 45
Epargne J	52333 73	52333 73
Epargne Long-Terme	178 01	174 22
Epargne Monde	1308 58	1278 56
Epargne Pacifique	12354 68	12262 81
Epargne-Oblig.	192 37	187 22
Epargne-Ouest	1101 19	1071 63
Epargne-Unis	1309 80	1282 46
Epargne-Valeur	442 85	431
Epsilon	1157 84	1158 28 ●
Eurocic Leaders	1070 87	1038 69
Eurodyn	1190 19	1151 05
Exxo-Gas	5083 45	5907 69
Euro-Mixil	26 88	26 48
Finord Placement	57644 74	57644 74
Finord Valorisation	13741 47	13472 03
Fonsicav (cir. par 10)	10756 53	10756 53
Foncivol	256 74	247 69
France Avenir 4/4 Rel.	1 05	1 02
France-Gas	8455 16	8071 76
France-Garantie	261 95	261 44
France-Index Sicav	109 78	100 74
France-Investiss.	435 88	418 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	449 48	444 04
Francic	462 86	449 38
Francic Pierre	101 80	98 83
Francic Régions	1158 43	1124 68
Fructi-Associations	28 86	28 36
Fructi-Epargne	28 26	27 57
Fructicapi	33 56	33 06
Fructicourt	115008 66	115008 66
Fructidor	240 72	240 12
Fructifrance	877 86	856 47
Fructimarc	28 87	28 17
Fructivar	4457 24	4445 12
Fructi ECU	557 01	548 78
Fructi-Franche	11546 95	11378 21
Futurobig	1185 94	1129 57
Gestion	81460 01	81306 74 ●
Gestion Associations	158 53	153 09
Horizon	1148 84	1115 38
Interepar	105349 96	102281 51
Interobig	12832 16	12146 30
Intersélect France	485 64	481 29
Japacic	204 94	198 97
Jeune Epargne	250 17	248 47 ●
Latitude-Amérique	243 99	232 93
Latitude Europe	274 26	261 82
Latitude-Expansion	297 82	284 12
Latitude-France	354 41	338 34
Latitude-Immobilier	259 57	247 80
Latitude-Japon	434 98	405 71
Latitude-Oblig.	146 07	139 45
Latitude-Rend.	208 37	199 88
Latitude-Tokyo	378 74	361 57
Latitude	5145 51	5137 80
Lion-Associations	11298 13	11286 13 ●
Lion-Institutionnels	22948 88	22891 73 ●
Locaplus	768 04	748 55 ●
Lion Trésor	2088 04	2067 37 ●
Lyxor Bourse Investis.

Le Monde

ÉTRANGER

2 à 4 La visite à Paris de M. Yasser Arafat.
4 La poursuite de l'agitation étudiante en Chine.
5 Le débat sur les armes nucléaires à courte portée : les Allemands se cherchent des alliés.
6 URSS : le débat sur la perestroïka.

POLITIQUE

7 Les débats au Parlement : la détention provisoire des mineurs.
8 Le RPR et l'UDF se rallient à la motion de censure proposée par les « rénovateurs ».
— Lyon à l'heure de M. Michel Noir.

SOCIÉTÉ

9 Le voyage du pape dans l'océan Indien et en Afrique.
10 Le meurtrier d'un trisomique devant les assises des Bouches-du-Rhône.
— Europe 1993 : le débat sur la libre circulation des joueurs professionnels de football.

COMMUNICATION

20 Les OPA dans la publicité.
— M. Jack Lang et la liberté de la presse.

ÉCONOMIE

21 Les risques d'accélération de l'inflation dans le monde.
22 La lutte contre le surendettement des ménages.
23 Nouveau gel des prix en Argentine.
24-25 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 14
Météorologie 16
Mots croisés 16
Radio-télévision 16
Annonces classées ... 18 à 20

TÉLÉMATIQUE

● *Commandez vos livres et disques par minitel* ..... LIVRES
3615 tapez LM
● *Yasser Arafat à Paris. Vos réactions en direct* . JOUR
● *Abonnez-vous au* Monde ..... ABO
3615 tapez LEMONDE

Attentat au poignard à Jérusalem

Au moins deux Israéliens tués

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un grave attentat a été perpétré, mercredi 3 mai en fin de matinée, en plein cœur de Jérusalem. Deux, peut-être trois Israéliens ont été tués à coups de poignard par un Palestinien, selon une première version des faits donnée par la police.

L'attentat a eu lieu rue Jaffa, la plus grande artère commerçante de la partie occidentale de la ville, en face de la poste centrale, dans un café proche de la Librairie française de Jérusalem.

D'après les premières indications fournies par la police, un ou deux Palestiniens armés de couteaux ont fait irruption dans le café et ont attaqué certains des consommateurs. Au moins deux d'entre ces derniers ont été tués sur le coup.

L'agression a provoqué des scènes de panique et d'hystérie. Un Israélien aurait fait usage d'une arme à feu en direction des agresseurs, blessant deux autres personnes. De nombreux passants, hurlant « *Mort aux Arabes, mort aux Arabes!* », ont voulu lyncher plusieurs Palestiniens de passage dans la rue.

Selon la radio israélienne, un des auteurs de l'attentat a été capturé par les forces de l'ordre.

A. F.

Le Sénat adopte le projet de loi sur l'enfance maltraitée

Le Sénat a adopté en première lecture, mercredi 3 mai, deux projets de loi présentés par le secrétaire d'Etat chargé de la famille, Mme Hélène Dorlhac : l'un sur « *la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et la protection de l'enfance* », l'autre sur « *la protection de la santé de la famille et de l'enfance* ».

Le premier a été adopté à l'unanimité. Pour le second, les communistes, estimant que le texte, même amendé par le Sénat, est en net recul par rapport à l'ancienne législation, ont préféré s'abstenir. Ces deux textes sont l'aboutissement logique des lois de décentralisation.

Celui sur l'enfance maltraitée prévoit la création d'un service national, gratuit, d'accueil téléphoné auquel pourront s'adresser professionnels (enseignants, éducateurs...), parents et enfants pour recevoir des conseils ou une aide appropriée.

Ce service devrait mettre un peu d'ordre dans un domaine où sont nés ces derniers temps de nombreuses initiatives privées. Il répondra à tout moment (24 heures sur 24 et tous les jours de l'année). Il transmettra immédiatement les éléments qu'il recueille à propos de tout mineur maltraité ou présumé l'être au président du conseil général et assurera des études épidémiologiques des mauvais traitements, qui manquent actuellement.

Le financement sera assuré à parts égales par l'Etat et les départements métropolitains. Des dispositions particulières seront prises avec les présidents des conseils généraux pour assurer la mission d'un service analogue dans les départements d'outre-mer.

Le projet de loi précise également les responsabilités incombant aux présidents des conseils généraux dans le domaine spécifique de la maltraitance. Etant responsables de l'action sociale, ils se voient confier la mise en place d'une structure destinée à améliorer le dépistage, le signalement et la prise en charge de l'enfance maltraitée. Le dispositif permettant de recueillir les informations relatives aux enfants maltraités sera mis en place par le président du conseil général « *après concertation avec le représentant de l'Etat dans le département* » et selon des modalités définies en liaison avec l'autorité judiciaire et les services de l'Etat dans le département.

Information et signalement

Le président du conseil général devra aviser l'autorité judiciaire des informations recueillies ou, si la situation l'impose, saisir sans délai le procureur de la république. Alors que le gouvernement souhaitait limiter aux seuls professionnels l'information des suites données au signalement (afin de protéger la vie privée des individus), le Sénat a voté un amendement qui étend cette information « *aux autres personnes* » auteurs de signalement.

La commission sénatoriale des affaires sociales a déploré le « *champ trop restreint* » du projet de loi sur la prévention des mauvais traitements. Elle a regretté de ne pas y voir de définition de l'enfance maltraitée et de formalisation des droits juridiques de l'enfant. Afin de s'assurer qu'une suite sera donnée aux textes adoptés par le Sénat, la commission a fait voter un amendement qui oblige le ministère chargé de la famille « *à présenter au Parlement, avant le 30 juin 1992, un rapport rendant compte des résultats des recherches menées sur le phénomène des mauvais traitements à enfants et notamment sur sa définition, son étiologie et son épidémiologie, et proposant toutes mesures propres à en diminuer la fréquence et la gravité* ».

Plus technique, le projet de loi sur la protection de la santé de la famille consiste en un toilettage des lois existantes, rendu nécessaire par la décentralisation qui confie aux conseils généraux la responsabilité administrative et financière des services et activités de protection maternelle et infantile (PMI).

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Sur le vif

Un grand homme d'Etat

Elle est partout, là, en ce moment, Mme Thatcher, sur les T-shirts, les cendriers, les pantoufles et les théières. Elle ou plutôt sa caricature empruntée à un célèbre show télévisé. On nage en pleine Maggiemania. Dix ans, dix ans déjà, qu'elle règne sur l'Angleterre. Et ça n'est qu'un début. Elle a battu le record de durée du siècle, et elle est partie pour damer le pion à tous ses prédécesseurs.

Remarquez, ça, elle s'en fout. Elle, la fille d'épiciers, ne se compare qu'aux têtes couronnées. A Elizabeth la grande et à Victoria la grosse. Nous sommes grand-mère, a-t-elle déclaré, impériale, à la naissance de son petit-fils. La reine, paraît qu'elle peut pas la piffer, a froncé le sourcil et ses sujets se sont fendu la pipe : Elle est devenue mégalo ou quoi, Mrs T. ?

Moi, voyez, je la trouve plutôt modeste. Parce qu'enfin elle n'est pas née avec une cuiller dorée dans le bec, et regardez un peu ce qu'elle est devenue : le plus grand homme politique de l'après-guerre. Pareil que Churchill et de Gaulle. Avec quelque chose en plus : le thatchérisme. Reagan est arrivé derrière. Les privatisations, la remise au pas des syndicats, le parapluie — replié — d'une main ferme de l'Etat-Providence, l'Europe repoussée du pied, son influence bonne ou mauvaise s'étend aujourd'hui à la Terre entière.

Et tout ça à force de volonté, de passion, de courage et de caractère, un fichu caractère, qui tient en respect ses partenaires. Vous avez vu un peu la façon dont elle le traite, Gorby ? En petit garçon : T'auras pas un sou d'argent de poche si tu continues à sécher le cours des droits de l'homme. Et Kohl, qu'elle engueule. Et Bush, qu'elle chaperonne. Et le Mimi, qu'elle flatte d'une main distraite, cause toujours tu m'intéresses.

Sacrée bonne femme ! Dire que le Women's Lib lui a reproché d'avoir fait carrière en épousant un millionnaire ! Si, ce fric, elle en avait *hérité* ou si elle l'avait gagné à la City, la Mecque des mecs, comme la plupart de ses rivaux, ç'aurait été OK, mais là... On croit rêver ! Un pragmatisme souple, instinctif, accroché au clou d'une idée fixe, la voilà, la clé du 10 Downing Street. C'est pas la seule. L'autre, c'est d'avoir su puiser à la source de la nature humaine le sens de la responsabilité et de la réussite individuelle. Mâle ou femelle. Oui, c'est la même, la preuve ! Sacré bonhomme !

CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

Création d'un troisième concours d'entrée à l'ENA

Cinq projets de loi et trois communications ont été soumis au conseil des ministres, mercredi 3 mai. Outre le texte relatif à la prévention du licenciement économique *(voir page 22)*, le gouvernement a été saisi d'un projet de loi, présenté par M. Michel Durafour, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, créant un troisième concours d'entrée à l'ENA. Celui-ci sera ouvert à toute personne pouvant justifier de plus de huit ans d'exercice d'activités professionnelles ou de mandats au sein d'une collectivité territoriale.

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt, a également présenté un projet adaptant l'exploitation agricole à son environnement économique. Ce texte prévoit non seulement d'introduire une plus grande équité dans la contribution des agriculteurs à leur régime social, mais aussi de faciliter la transmission des exploitations pour permettre l'agrandissement et l'équilibre économique. En outre, le gouvernement a souligné que ce projet devait également favoriser un meilleur développement des zones rurales en encourageant notamment la pluriactivité.

Enfin, le conseil des ministres a approuvé deux autres projets de loi, l'un autorisant l'approbation d'une convention internationale sur la protection physique des matières nucléaires, l'autre élargissant aux militaires le droit au congé parental.

Outre la communication présentée par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, sur le surendettement des ménages *(voir page 22)*, le gouvernement a entendu M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, rendre compte de l'accord signé le 20 avril avec la FEN, sur la mission de formation continue de l'éducation nationale. M. Chapuis a insisté sur le fait que tous les établissements scolaires devaient désormais considérer la formation continue « *non plus comme une action marginale, mais comme faisant partie intégrante de leur mission* ». Afin de permettre aux adultes d'accéder à une qualification reconnue, le texte prévoit notamment de créer des centres de validation des acquis dans chaque département et de transformer en unités capitalisables certains diplômes, tels que les CAP. Enfin, Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, a annoncé l'ouverture, le 16 mai, d'un nouveau service Minitel (« 3616 code EURO-GUIDE »), distribuant des informations sur la réalisation du grand marché unique européen.

Navigation en solitaire

Tour du monde record pour Olivier de Kersauson

Parti de Brest le 28 décembre 1988 à 11 h 52, Olivier de Kersauson est revenu à son point de départ le 3 mai à 8 h 25 après cent vingt-cinq jours et dix-neuf heures de circumnavigation solitaire. En dépit des calmes qui l'ont retardé au large du Brésil, puis à proximité de la Bretagne ces derniers jours, l'ancien équipier d'Eric Tabarly a ainsi amélioré de quatre jours le précédent record de ce type de tour du monde, établi en 1987 par le Savoyard Philippe Monnet en cent vingt-neuf jours et dix-neuf heures.

Comme ce dernier, Olivier de Kersauson a été contraint par les éléments de s'arrêter deux fois pour réparer des avaries, d'abord quarante-huit heures au Cap (Afrique du Sud), puis vingt-huit heures à Mardel Plata (Argentine). Toutefois, il n'a pas mis le pied à terre au cours de ces escales.

Alors que « l'Amiral », ainsi qu'il a été surnommé, a déjà soutenu une moyenne de dix nœuds à la barre de son trimaran de vingt-trois mètres pour boucler les 28 500 milles de son tour du monde, son routeur, Claude Fons, a l'intention de soumettre quatre autres records à l'homologation : traversée de l'océan Indien (7 590 milles à 10,201 nœuds de moyenne), traversée du Pacifique-Sud (5 430 milles à 10,523 nœuds de moyenne), Le Cap-cap Horn (13 020 milles à 10,333 nœuds de moyenne) et sept jours en solitaire (2 060 milles).

Outre la gloire qui attendait au port le nouveau détenteur du record pour son exploit, il y avait une mauvaise surprise : le budget de l'aventure a largement dépassé les 3,5 millions de francs initialement prévus et le navigateur aurait un litige avec son commanditaire sur plus de 1,6 million de francs de dépenses.

Coups de feu sur un fils d'immigrés à Gennevilliers

Un élu du Front national est inculpé et écroué

M. Pierre Van Dorte, trente-huit ans, conseiller municipal de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), élu sur une liste du Front national, a été inculpé lundi 1er mai de coups et blessures volontaires avec armes et écroué à la prison de Bois-d'Arcy pour avoir blessé un jeune homme, fils d'un immigré ouvrier de la Snecma, sur lequel il avait fait feu dans la soirée du 29 avril.

Selon les premiers éléments de l'enquête et les déclarations de compagnons de la victime, Kamel Ben Ali, âgé de seize ans, se promenait samedi vers 22 h 30 en compagnie de ses deux frères jumeaux Mouna et Rabah dans le quartier de la cité Louis-Calmel, où réside la famille. Ils auraient alors entendu derrière eux le bruit d'un déclic suivi de celui de deux détonations. « *On s'est retourné*, disent-ils, *et on a vu un homme avec un fusil. On ne savait pas quoi faire. On a couru au commissariat.* » Kamel Ben Ali avait été atteint au thorax et les chirurgiens ont retiré de son corps une centaine de plombs de chasse.

Au commissariat, le tireur avait lui-même appelé avant l'arrivée des jeunes gens pour signaler le bris d'une vitre à une fenêtre de son domicile, mais sans faire état d'une réaction quelconque de sa part. Les policiers devaient peu après se présenter chez M. Pierre Van Dorte. Ils y saisirent un fusil de chasse à deux canons et M. Van Dorte, après avoir été gardé à vue, devait être déféré au parquet de Nanterre, où le juge d'instruction chargé de l'information lui notifia son inculpation assortie d'un mandat de dépôt.

Les jeunes gens ont assuré, pour leur part, qu'ils n'avaient brisé aucune vitre mais qu'un carreau a pu l'être après coup par l'agresseur pour justifier son geste.

Emotion et réactions

C'est une version des faits tout à fait différente que rapporte Me Georges Wagner, que M. Van Dorte a choisi pour défenseur. L'inculpé, explique-t-il en substance et en invoquant les procès-verbaux dont il a pris connaissance, se trouvait chez lui au moment des faits. Il entendit alors, venant de la rue, des voix qui disaient : « *On va lui casser sa voiture.* » La menace lui parut sérieuse en raison de propos précédents et semblables. C'est pourquoi il monta au premier étage de sa maison pour regarder par la fenêtre. Une pierre lui aurait été lancée à ce moment. Il aurait alors sorti son fusil « *pour effrayer* », et, alors qu'il le manœuvrait, une cartouche partit accidentellement. Me Wagner assure aussi que la victime ne reçut pas une centaine de plombs, mais deux.

En tout cas, l'affaire a provoqué émotion et réactions à Gennevilliers, notamment chez les élus du Parti communiste, majoritaires à la mairie. Ceux-ci ont appelé la population à une manifestation devant l'hôtel de ville dès le 3 mai à 18 h 30. Pour M. Patrice Leclerc, secrétaire de la section du PC de Gennevilliers, « *Van Dorte est le garde du corps de la tête de liste du FN aux municipales, Joseph Jouan, et sa xénophobie est connue de tous* ».

A la questure du Sénat

Démission probable de M. Schiélé

M. Pierre Schiélé, sénateur centriste du Haut-Rhin, s'est démis, mercredi 3 mai, de ses fonctions de questeur de la Haute Assemblée. La veille, au cours de la réunion hebdomadaire du groupe de l'Union centriste, présidé par M. Daniel Hoeffel, M. Schiélé avait d'ores et déjà annoncé qu'il remettait ses fonctions de questeur à la disposition de son groupe.

Cette décision devrait mettre un terme à ce qu'il était convenu d'appeler l'« affaire Schiélé ». Le sénateur centriste était, en effet, soupçonné d'ingérences et se voyait reprocher d'avoir introduit son gendre, M. Pierre Besrest, patron du bureau d'études parisien Synergic, dans les circuits d'adjudication des travaux du Sénat. Saisi de cette affaire, le bureau du Sénat avait déjà décidé, le 5 janvier, d'interdire à M. Schiélé, « *d'assister aux réunions du bureau, de questure, de même qu'à toutes celles où il pourrait être appelé à siéger en qualité de questeur* » (*le Monde* du 22 décembre 1988).

Dès réception de la lettre de démission adressée par M. Schiélé à M. Alain Poher, la conférence des présidents, dont la prochaine réunion est fixée au jeudi 11 mai, devrait inscrire à l'ordre du jour l'élection du nouveau questeur, qui se déroule à bulletins secrets.

La revalorisation des salaires des enseignants

Accord signé « sans réserves »

Les deux principaux syndicats de l'éducation nationale — le SNI-PEGC (instituteurs et professeurs de collège) et le SNES (professeurs de lycées) — devaient signer, mercredi 3 mai, le « *relevé des conclusions* » établi par le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, en vue de la revalorisation de la fonction enseignante *(le Monde* daté 30 avril-2 mai).

Les deux syndicats de la FEN souhaitaient signer, tout en y apportant chacun « *les réserves* » qui lui sont propres. Le SNES voulait notamment ajouter une petite phrase demandant que « *l'amorce de revalorisation* » soit « *amplifiée dès 1990* ».

Après une ultime négociation pendant le week-end, le ministère de l'éducation nationale faisait savoir que le protocole serait « *signé tel quel* », c'est-à-dire « *sans réserves* », par les représentants du SNI-PEGC, du SNES et du SNEP (professeurs d'éducation physique). Toutefois, nous a précisé Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, « *nous signons tout en demandant que soit jointe au protocole une lettre dans laquelle notre codicille est rappelé et même développé* ».

EN BREF

● **Manifestation turque à Paris.** — Une manifestation surprise a eu lieu, mercredi 3 mai, peu après 13 heures, devant les locaux du consulat général de Turquie, 184, boulevard Malesherbes, à Paris. Quelques dizaines de manifestants, qui entendaient protester contre la répression dont ont fait l'objet les défilés du 1er mai en Turquie, ont déployé des banderoles hostiles au régime et renversé la voiture du consul général de Turquie.

● **Chauffeurs routiers : opération « Escargot ».** — La circulation a été perturbée par les chauffeurs routiers, le 2 mai, à Rennes, La Rochelle, Lille, Toulouse, Cussac-sur-Loire (Haute-Loire), Cely-en-Bière (Seine-et-Marne), Caen, Athis-Mons (Essonne), Reims, Tancarville (Seine-Maritime), Nantes, Angers, Lançon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Roanne, Montalieu (Isère), Strasbourg et Troyes à la suite d'opérations « Escargot » et de barrages organisés par les syndicats CFDT, CGT, FO, CFTC et FNCR (autonomes). Ceux-ci demandent au patronat une réduction du temps de travail, qui peut atteindre soixante heures par semaine, et des augmentations salariales.

Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1989 a été tiré à 497 517 exemplaires

Excuses

« *La variété de mes ennuis ne me permet jamais de m'ennuyer* », disait Jacques Perret, que j'ai envoyé allègrement, dans ma dernière chronique, rejoindre son ami Roger Nimier. J'espère que cette boutade lui est revenue à l'esprit, si par malchance il a lu mon papier. Ah ! si j'étais japonais, je ferais hara-kiri. En bon Français, je me contente de lui présenter, ainsi qu'aux lecteurs du *Monde*, mes excuses les plus plates et pourtant les plus sincères.

BERNARD FRANK.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS · SPECTACLES

KOBAL COLLECTION

CINÉMA

« Lawrence d'Arabie », nouvelle version

L'aventure recommencée

C'est une longue histoire, un vrai roman, une saga de cinéma : la restauration, vingt-cinq ans après, d'un des plus longs films de l'histoire, de l'un des plus spectaculaires : le *Lawrence d'Arabie*, de David Lean.

En 1962, l'auteur du *Pont de la rivière Kwaï* avait monté *Lawrence* à la hâte. En 1988, un archiviste a retrouvé la pellicule non utilisée, l'a recollée, resonorisée. De ses mains sont sorties vingt-neuf minutes d'images inédites. Soit la matière d'une version longue : la pige au *Grand bleu* ?

Mais David Lean en personne est intervenu sur le terrain des opérations : *« Trop long, on recoupe. »* C'est ainsi qu'est né autre chose qu'une variante étirée du film que l'on connaissait. Un vétéran, un artisan, a mis tout simplement la dernière main à son travail, qu'il avait laissé inachevé un quart de siècle auparavant. Ce *Lawrence* définitif est projeté en préouverture du Festival de Cannes et sort le 17 mai sur les écrans français.

L'histoire cache une fable, moins encourageante. Dès sa sortie en salles, en 1963, *Lawrence d'Arabie* avait été coupé, puis recoupé, sauvagement, pour correspondre aux formats horaires de la télévision. De cela, personne à l'époque ne s'était indigné. Et comme il nous l'a raconté lui-même lundi 1er mai *(lire son interview page IV)*, le réalisateur avait toujours ignoré les faits.

Chaque jour, des films sont ainsi mutilés. Et l'absurdité de ces actes de vandalisme n'est pas rachetée par la nouvelle passion de reconstituer, et surtout pas par celle de coloriser les films historiques. Passion qui peut aller de la sauvegarde du *Napoléon* d'Abel Gance au massacre du *Metropolis* de Fritz Lang.

David Lean, heureusement, était là pour poursuivre son travail de création vivante. Ainsi, le nouveau *Lawrence d'Arabie* est beaucoup plus qu'un film restauré.

ANNE REY.

THÉATRE VII

Gildas Bourdet fête les vingt ans de la Salamandre

MARC ENGUERAND

La Salamandre, compagnie dramatique créée au Havre, en 1969, et installée à Lille au milieu des années 70, fêtera ses vingt ans dans les murs neufs du théâtre Salengro. Pour *marquer l'événement, son directeur, Gildas Bourdet,* s'attaque pour la première fois à Marivaux et met en scène les *Fausses Confidences,* tandis que l'ancienne salle de l'Idéal-Ciné, à Tourcoing, reçoit *Class Enemy,* de Nigel Williams, mis en scène par un voisin et ami de la Salamandre venu de Gand, Jos Verbist.

MUSIQUES IX

Catherine Collard, pianiste de plein air

Comment faire pour concilier carrière et vie d'artiste ? La pianiste Catherine Collard a choisi de s'immerger dans l'œuvre de Schumann qu'elle tutoie depuis vingt ans déjà, d'enseigner, d'enregistrer des disques – plébiscités par le public et la critique, – et de ne s'occuper de rien d'autre. A sa manière, cette solitaire fait revivre l'âge d'or où les musiciens ne vivaient que pour la musique. Elle joue à Gaveau, le 9 mai.

ARTS XI

Hans Haacke, l'engagement de la création

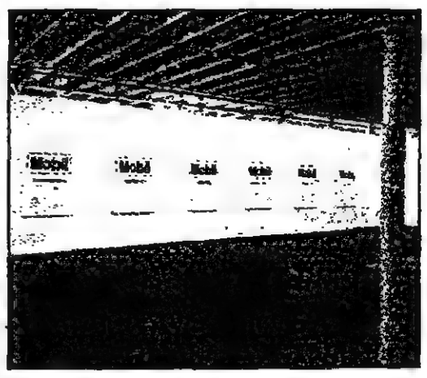

Allemand de New-York, Hans Haacke opère sur un terrain aujourd'hui peu fréquenté par les artistes plasticiens : celui du social et du politique. Avec pour sujets de prédilection le système du marché de l'art, les grands patrons collectionneurs et les entreprises mécènes, qu'il interpelle en retournant, dans ses environnements, le vocabulaire médiatique. Il est l'invité à partir de cette semaine des *Galeries contemporaines du Centre Pompidou.*

Supplément au numéro 13768. Ne peut être vendu séparément

La restauration historique d'un film-fleuve. Ou comment ressusciter vingt-neuf minutes de pellicule pour en perdre six (sur la version originale de 1962) ou en gagner quatorze (sur la version sortie en salle en 1963). Le résultat de cette inextricable saga ? Inédit, familier pourtant. Tout y est, magnifié. Dans cette vraie-fausse version longue (deux cent seize minutes) entièrement remontée par le réalisateur, Lawrence retrouve ses sons et ses couleurs.

LA RESTAURATION DE

Vingt-cinq ans après,

A chacun – à chaque âge – ses héros. Mais celui qu'on révère à seize ans, tel un premier amour, vous marque pour la vie. « *A huit ans, j'adorais Superman. Puis ce fut Hitchcock. Enfin, celui qui réunissait à la fois le mythe et la manière : Lawrence d'Arabie. Et j'avais dix-sept ans.* »

Le faubourg de Mamaroneck, à une heure de voiture de Manhattan. Un petit hangar aménagé en atelier-salle de montage-location de films pour circuits non commerciaux. Quarante ans à peine, calvitie naissante et allure d'instituteur de province, Robert Harris ne paie pas de mine. Penché tel un bijoutier sur un fragment de négatif, il a pourtant, modestement, fait une œuvre dont se souviendra l'histoire du cinéma : il a restauré le *Lawrence d'Arabie* de David Lean.

Rares sont ceux qui ont vu le « vrai » *Lawrence d'Arabie* en 1962, lors de sa présentation de gala à la reine d'Angleterre. Plus rares encore ceux qui savent ce dont rêvait David Lean. Le montage s'était fait à une allure record, les dernières finitions ne furent jamais apportées. « *Lean tournait encore six semaines avant la première,* dit Harris. *Ni lui, ni sa monteuse Anne Coates, ni le compositeur Maurice Jarre n'ont vu le film complet avant la présentation à la reine. Jarre n'a eu que cinq semaines pour composer, orchestrer, copier sur partition et enregistrer sa musique, et il n'avait vu que des fragments.* »

Ce 10 décembre 1962, Elisabeth II d'Angleterre a droit à la même version de deux cent vingt-deux minutes que les premiers spectateurs de New-York le 16 et de Los Angeles le 21. Début janvier 1963, sous la pression des exploitants (privés, vu la longueur du film, d'une séance par jour) vingt minutes en sont coupées. Par qui ? Le studio de la Columbia ? Le producteur Sam Spiegel ? Avec ou sans David Lean ? Les opinions divergent. Et quand, quelques mois plus tard, le film récolte une brassée d'oscars, personne ne proteste.

Lean, cependant, prendra part à un deuxième montage, destiné, celui-ci, à la télévision, et qui, à son insu, ressortira commercialement en 1971, amputé encore d'un quart d'heure... La récente restauration n'est que le dernier épisode (pour l'instant) de ce qu'il convient d'appeler « la saga de *Lawrence* ».

En 1957, ayant à peine terminé *le Pont de la rivière Kwaï*, David Lean et le producteur Sam Spiegel hésitent entre deux projets : *les Sept Piliers de la sagesse*, de Thomas Edward Lawrence, et une biographie de Gandhi. Finalement, *Lawrence* a l'avantage. Lean confie au débutant Robert Bolt *(la Mission)* le soin de mettre en forme l'odyssée de ce cartographe basé au Caire, que les services secrets britanniques dépêchèrent auprès des tribus arabes pour fomenter leur révolte contre l'Empire ottoman.

Valse des acteurs. Brando, le premier choix, est pris par le *Bounty*. Anthony Perkins, puis Albert Finney, déclinent l'invitation. Peter O'Toole, lui, accepte. Il est alors pratiquement inconnu. Un acteur français est sollicité pour le rôle d'Ali, le jeune Arabe, mais il a les yeux bleus et refuse de porter des lentilles de contact. Lean engage l'acteur égyptien qui semble le mieux parler l'anglais : Omar Sharif. Cary Grant et Laurence Olivier sont contactés pour incarner le général Allenby (ce sera Jack Hawkins) et Kirk Douglas pour celui de Bentley, le journaliste américain (ce sera Arthur Kennedy). Mais, stars parmi les stars, Grant et Douglas exigent d'être au-dessus du titre. Lean et Spiegel refusent. Les superstars partent en claquant la porte.

UNE PELLICULE MONTÉE A L'ENVERS

Lorsque Robert Harris a l'idée de reconstituer le vrai *Lawrence d'Arabie*, il s'en vient présenter le projet à Dennis Doph, chef (à l'époque) de Columbia Classics. « *Il avait,* dit Harris, *supervisé la restauration d'*Horizons perdus, *de Frank Capra. Il avait un moment pensé à* Lawrence, *mais ne savait où se trouvait le matériau et ignorait son état.* »

Un accord est trouvé entre Harris et la Columbia : partage de moitié des frais de restauration, des tirages de copies, des frais de lancement – et des éventuels bénéfices. David Puttnam, alors patron de la Columbia, accepte la proposition. Doph et Harris se plongent dans les dossiers de gestion des stocks : selon les documents, le négatif original est intégral et intouché, tout est bien rangé, bien étiqueté. La réalité est tout autre : les boîtes sont couvertes d'une épaisse couche de rouille, la pellicule gondole, le négatif est bombé comme une lentille de contact, l'émulsion et la base sont rayées, les collures se défont, les perforations sont déchiquetées. Les rapports de tirage du laboratoire Technicolor à Londres confirment l'étendue du désastre : le négatif original a servi de banque d'images à toute pellicule qui cassait – c'est presque de la dentelle. Mieux (ou pis) : « *Dans la version de 1971, une bobine avait été tirée à l'envers, la montre de Peter O'Toole passait soudain au poignet droit, les chameaux repartaient en sens inverse – et personne ne s'en était aperçu.* »

PROCÈS ET INTERVENTIONS AU SOMMET

En 1987, un tracteur – « *conduit par un homme taillé comme une Volkswagen* » – vient déposer en vrac devant le petit hangar de Mamaroneck près de 4 tonnes de pellicule non répertoriée : il faudra près de deux ans et demi à Bob Harris et à son associé Jim Painten pour tout dépouiller. La décrépitude est quasi totale ; les trois négatifs Technicolor ayant réduit à des cadences différentes, les couleurs varient. De plus, le négatif se désintègre au seul rembobinement. « *Un an plus tard,* Lawrence *aurait été définitivement perdu* », soutient Bob Harris, qui reconstitue laborieusement une continuité à partir du scénario, d'une bande de dialogues et des rapports de tournage quotidiens.

Soudain, la Columbia (en proie sans doute à quelques tourments intérieurs ou dans ses rapports avec Coca-Cola) fait marche arrière : le studio veut bien un partage des bénéfices avec Harris mais limité à vingt-quatre mois. « *Personne ne voulait discuter avec moi. J'ai donc intenté un procès* (60 millions de dollars de dédit et dommages et intérêts). *Juste pour me faire entendre.* » Silence. Harris a recours à Martin Scorsese, qu'il avait rencontré chez Coppola pendant l'aventure du *Napoléon* de Gance. Il lui demande d'intervenir auprès de David Puttnam, qui remet l'affaire en train.

Seulement, Puttnam est remplacé par Dawn Steel, ancienne responsable de la production à Paramount. Harris a de nouveau recours à Scorsese. Le hasard faisant bien les choses, celui-ci se retrouve, quelques jours plus tard, assis à côté d'elle à l'anniversaire du courtier italien Giorgio Armani (dont Scorsese réalisera les spots publicitaires). Le lendemain, Scorsese demande à Harris d'envoyer une copie de sa continuité « *à l'un de* [ses] *amis à Amblin' Entertainment.* » (ce sera Steven Spielberg). Il confirme l'enthousiasme de Dawn Steel pour le projet mais, ajoute-t-il, « *elle n'a pas encore constitué son équipe, ne sait même pas où est la porte de son bureau, ça prendra quelques semaines* ». Moins de quatre jours plus tard, le département légal de la Columbia prend contact avec Bob Harris.

« *Dawn Steel nous aura soutenus jusqu'au bout, sans jamais intervenir dans notre travail. Elle a été admirable* », affirme Jim Painten, futur salarié en charge de la restauration de *Lawrence d'Arabie*, avec Bob Harris.

Le gros du travail consiste à rétablir les coupes. « *Tout ce qui contribuait à une meilleure définition des personnages.* » Ainsi se trouve légèrement modifiée l'introduction même, où l'on voit Lawrence, une carte de géographie à la main, expliquant pourquoi ce fut lui que choisirent les services secrets britanniques.

Autre scène (coupée peu après la sortie) : celle où le héros conduit sa petite troupe dans le camp d'Auda Abou Tayi (personnage incarné par Anthony Quinn, « *le personnage le plus sacrifié, presque une caricature* »). Dans la version antérieure, l'entrée de Lawrence se liait en fondu enchaîné à l'image des deux hommes en train de dîner sous la tente. Les deux minutes et six secondes coupées font découvrir pourtant la formidable masse des armées d'Auda : des milliers d'hommes et de chameaux. « *Cette seule scène coûterait 1 million de dollars aujourd'hui. Faites disparaître cette séquence, et les rapports entre Quinn et O'Toole sont faussés.* »

DES SOURDS-MUETS A LA RESCOUSSE

Sur certaines séquences, le dialogue manque : on le prend dans d'autres prises de la même scène. Dans certains cas, il a carrément disparu. On fait alors appel à des sourds-muets qui, lisant sur les lèvres des acteurs, reconstituent en particulier la scène entre le

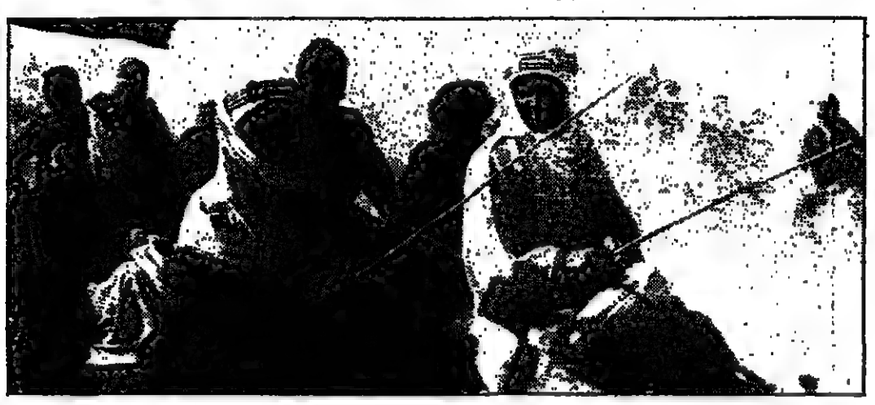

1962-1989

Le même bonheur

Pour ceux qui n'ont vu *Lawrence d'Arabie* qu'au petit écran – et ils sont sans doute les plus nombreux, – une vision nouvelle est indispensable. Pour les autres aussi, à dire vrai, tant la réussite du travail de Robert Harris est complète. L'image est plus grande, plus belle qu'on ne l'a jamais vue et le montage plus souple. Rares sont les scènes entièrement inédites, mais il y en a. Le plus souvent, c'est la durée des plans qui est rétablie, et il arrive, comme dans le cas des troupes d'Auda Abou Tayi, que cela compte non seulement pour le rythme mais aussi pour le sens.

Il n'est pas toujours évident de discerner tel ou tel fragment rapporté, et c'est tant mieux, mais l'ensemble paraît plus harmonieux qu'auparavant. Pour le reste, bien sûr, rien ne manque, ni les espaces immenses, ni les ciels bleus et les yeux bleus de Peter O'Toole, ni le bâton fourré dans le flanc du chameau, ni les charmants petits serviteurs du lieutenant Lawrence, ni les canons d'Akaba, ni l'abominable bey sodomite qui abusa du héros, ni le désert fabuleux que celui-ci aimait, disait-il, *« parce que c'est propre »*.

Alec Guinness dans le rôle du prince Faysal a toujours d'exquises manières de vieille dame anglaise, zozotant et fardé de khôl. Anthony Quinn, avec son faux nez, fait, dans le rôle du cheikh Anda, son numéro de truculence habituel, à peine outré *(« Ta mère a forniqué avec un scorpion, ha, ha, ha ! »)*. Omar Sharif (Ali) est irréprochable, élégant, assez naturel.

Quant à Peter O'Toole, qui tient à lui seul tout le film, il est au-delà du naturel et des conventions. Il est sublime, ailleurs, inhumain. C'est un héros avec sa démesure et ses abîmes. Parfois, il a l'air d'une jeune fille au bord des larmes, l'instant d'après il est un gentleman tombé du ciel, plus que britannique, ou un démon ivre de sang, toujours prodigieux, touché par une grâce qui ne le quitte jamais. C'est lui qui fait passer ce que le jeu des autres peut avoir d'un peu souligné, lui qui donne sa vigueur à la légende, emporté par la mise en scène magistrale, ailée, d'un des derniers grands seigneurs du cinéma.

M. Br.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

« LAWRENCE D'ARABIE »

Sir David achève son film

journaliste Bentley (Arthur Kennedy) et le prince Faysal (Alec Guiness). Peter O'Toole, Omar Sharif, Alec Guiness, Anthony Quinn feront le voyage et retrouveront (avec un soutien électronique non négligeable) leurs voix, leurs accents et leur rythme d'il y a vingt-sept ans.

Tout Hollywood se mobilise, la cascade des bonnes volontés relève du miracle. Il n'y a plus de laboratoire qui sache étalonner aux normes de 1963 ? Metrocolor – *« qui se considère à juste titre comme le laboratoire de David Lean »* – le reconstituera, à des tarifs parfois inférieurs au prix coûtant, et Bill Pine en refera tout l'étalonnage, au flair, image par image. Pour le son, les têtes de lecture des magnétophones ont changé, mais Goldwyn reconstruira l'ancien équipement technique. A Londres, Dolby donnera aux restaurateurs de *Lawrence* carte blanche.

Excités par le projet, les techniciens les plus chevronnés d'Hollywood se mettent au travail. Contactés par l'intermédiaire de Jon Davison (producteur de *Robocop*), Richard Anderson (oscar pour effets

sonores spéciaux sur *les Aventuriers de l'arche perdue*) et Gregg Landaker (preneur de son également « oscarisé » pour les mêmes *Aventuriers* et pour *l'Empire contre-attaque*) annulent toutes leurs obligations et travaillent pour une part infime de leur salaire.

Reste à trouver le chef-monteur qui saura restituer la splendeur du film. Anne V. Coates reste introuvable. *« Il n'y avait même pas de biographie de cette dame, je la savais anglaise, je l'imaginais octogénaire aux cheveux bleutés. »* Encore une fois, Jon Davison vient à la rescousse et découvre Anne Coates au travail dans une salle de Los Angeles sur *les Maîtres de l'univers* avec Dolph Lundren !

Dans un premier temps, Anne V. Coates sera le seul garant de la vision originale. Fin 1986, début 1987, David Lean est en effet injoignable, et le studio s'oppose à tout contact direct entre Harris et lui : *« Il fallait passer par les voies officielles. »* David Puttnam (encore au pouvoir) écrit donc à Sir David. Pas de réponse. *« Lean parcourait le monde à la recherche de ses décors naturels pour* Nostromo *d'après Joseph Conrad, son prochain projet. »* (lire l'entretien avec le réalisateur, page IV).

Mise au courant, Anne V. Coates lance : *« Il ferait beau voir qu'on m'interdise de l'appeler. »* Elle le retrouve en Espagne, organise pour Harris un rendez-vous téléphonique à Londres quelques jours plus tard. Sir David ne fait qu'y passer, dépose ses valises, prend une douche puis l'avion pour Los Angeles, *« à soixante-dix-neuf ans ! »* Enfin les deux hommes se joignent, Lean lui dit son projet de passer par New-York et, surprise totale, suggère de passer une journée entière avec Bob Harris. Au jour, à l'heure dits, Lean arrive à Mamaroneck...

ARRIVÉE DU RÉALISATEUR : ON COUPE !

Il regarde le somptueux cadeau et lâche : *« Bon. Maintenant, on coupe ! »* Panique, d'autant que les caisses sont presques vides. Lean emmène Harris

Après avoir joué les classiques sur les meilleures scènes de théâtre britanniques, Peter O'Toole doit à son regard illuminé d'avoir incarné au cinéma quelques grands rôles charismatiques, de Lord Jim à Don Quichotte. « Lawrence » allait le révéler. Trois photos du film ici reproduites, extraites des séquences restaurées et donc inédites, le montrent *simultanément (page II et à droite de la page III)* cartographe de l'armée britannique, gagné à la cause de l'indépendance arabe, partisan aveugle, enfin, du « pas de prisonniers ». Au centre : David Lean dirigeant Peter O'Toole et Omar Sharif, et Anthony Quinn dans le rôle d'Anda Abou Tayi, chef de guerre mercenaire et ami de Lawrence.

prendre un remontant et lui dit : *« Votre travail est remarquable. Bravo. Mais... si vous voulez non seulement le film qui aurait dû voir le jour en 1962 mais sa version définitive, je resterai avec vous le temps qu'il faudra. »* Ça ne se refuse pas ; Harris n'avait plus qu'à partir en chasse des sommes nécessaires.

Lean, Harris et Anne Coates s'enferment et reprennent tout, plan par plan. Négociant une à une les coupes, discutant de tel ou tel rajout. Selon Harris, la modification la plus importante explique comment *Lawrence* bascule vers une sorte de folie après le massacre du village arabe. Deux plans au départ décrivaient le village dévasté : l'un représentait les cadavres des femmes traînant sur le sol. Dans la version courte, le plan des enfants avait été coupé. Il est ici rétabli. Lean regarde : *« Ça ne marche pas. Parce que Lawrence est absent. »* La séquence s'ouvre sur une bannière mauve lavande qui dévoile Lawrence en plan moyen sur un chameau, il baisse les yeux, et repart. David dit : *« Cette bannière lavande est inutile. »* Harris insiste : elle est si belle ! Et si on essayait d'incorporer Lawrence dans le village ?

COLLECTION VIOLLET

Entre le colonel Lawrence – ci-dessus en costume de chérif – et Peter O'Toole – à gauche en tenue britannique – la ressemblance est frappante.

Entre Richard Anderson : *« C'est très simple. Vous remettez l'ouverture sur la bannière lavande, vous coupez au milieu par le plan où Lawrence baisse les yeux, suivi de celui avec l'écharpe blanche qui nous conduit aux enfants – c'est désormais le point de vue de Lawrence. Retour sur O'Toole qui relève les yeux, dégoûté, et part au galop. »*

« Pour bien savourer l'énormité de la chose, poursuit Harris, *il faut comprendre la manière dont les Américains respectent David Lean. Le bruit de sa venue s'était transmis comme une traînée de poudre. Des metteurs en scène célèbres étaient dans le couloir, comme des gamins, se collaient au mur sur son passage. Et lui de marmonner : « Ils pourraient s'approcher, dire bonjour, quelque chose... Je ne suis pas un ogre, tout de même ! »*

UNE FACTURE DE TROIS MILLIONS ET DEMI DE DOLLARS

Un silence horrifié règne donc sur la salle de montage après l'intervention d'Anderson. Lean le regarde longuement et finit par dire : *« Ici, c'est moi, en principe, le maître du montage. »* Anderson blêmit, rougit, verdit : *« Je ne voulais pas vous offenser mais... »* Lean se lève *« Well ! well ! »* et, prenant Anderson par les épaules, *« ça fait vingt-cinq ans que je cherche à résoudre le problème de cette scène ! Bravo ! »*

Sur les 222 minutes retrouvées par Bob Harris, David Lean, Anne Coates et Harris auront abouti à une version définitive de 216 minutes. La facture globale s'élève officiellement à environ 3,5 millions de dollars (dont 700 000 environ pour la restauration, le reste représentant le tirage de copies et le lancement de la nouvelle version à l'échelon mondial). Outre une nouvelle vidéo-cassette, un vidéo-disque est prévu, où seront incorporés le bout d'essai d'Albert Finney dans le rôle de Lawrence, les essais maquillage de Peter O'Toole, les scènes enfin où le journaliste américain Bentley était incarné par l'acteur Edmund O'Brien (*malade, il devait être remplacé* par Arthur Kennedy).

Après quoi, Robert Harris coproduira avec Martin Scorsese le prochain Stephen Frears d'après *The Drifters* du romancier Jim Thompson, adapté par l'écrivain Donald Westlake.

HENRI BEHAR.

QUI ÉTAIT THOMAS EDWARD LAWRENCE

Archéologue, écrivain, guerrier

« J'en ai fini avec l'épisode « Lawrence ». Je n'aime pas ce que la renommée fait de lui – pas l'espèce d'homme que j'aimerais être ! et la vie de la politique m'a usé par l'excès de soucis. La nature qui m'a été dévolue n'est pas d'une fibre assez grossière pour cela : et j'ai trop de scrupules et une conscience inquiète. » C'est ainsi que, le 13 juin 1923, Thomas Edward Lawrence explique à un vieil ami (O.G. Hogarth) pourquoi il s'est engagé comme simple soldat dans l'armée britannique. Lui que le *Who's who* de 1921 désignait comme : *« Thomas Edward Lawrence, archéologue, savant arabisant ; Distinguished Service Order, 1918 ; sous-lieutenant en 1914 ; lieutenant-colonel, « prince de La Mecque » en 1917. »*

Tout est là, l'Histoire et la légende. C'est l'archéologie qui permit à T.E. Lawrence de découvrir le Proche-Orient : il avait fait à Oxford au début de ce siècle (il était né en 1888) de solides études classiques et, dès 1910, il partit pour la Syrie et la Mésopotamie (l'Irak actuel) pour travailler sur le site de Karkemish, sur l'Euphrate. Il y apprit la vie du désert et, vêtu à l'indigène, s'imprégna des mœurs, des coutumes, des dialectes de ces Arabes alors dominés par les Turcs et dont il perçoit, pressent, l'éveil nationaliste.

Août 1914 : première guerre mondiale. Lawrence comprend combien serait précieuse pour les Anglais (qui vont subir coup sur coup dans les Dardanelles et au Proche-Orient d'écrasantes défaites devant les Turcs) l'aide des tribus arabes. La suite est bien connue : Lawrence arrache un accord et un soutien mesurés de ses compatriotes et mène une guerre de guérilla, coupant peu à peu les communications turques. Les Anglais comprennent alors que leur intérêt leur commande d'aider le jeune et excentrique officier, qu'ils avaient traité jusque-là par l'ignorance ou le mépris. En octobre 1918, quelques semaines avant l'armistice, Damas est prise : la guerre est gagnée pour les Alliés dans cette partie du monde. Mais elle est perdue pour les Arabes qui, engagés derrière Lawrence dans l'espoir d'une indépendance reconnue et de l'établissement d'un vaste ensemble qui irait du Nil à l'Euphrate, sont floués par le traité de Versailles. Celui-ci divise le pays en deux zones d'influence : Syrie et Liban pour les Français, Irak et Palestine pour les Anglais. Seule l'Arabie – dont on ignore encore les immenses ressources pétrolières – devient indépendante.

Lawrence, que l'on va désormais nommer « d'Arabie », ne supporte pas ce qu'il considère comme une trahison, il quitte ses fonctions et quitte la vie publique. Au moment où la légende s'empare de lui, enjolivant sur les détails comme, par exemple, ce titre de « prince de La Mecque » dont l'affuble le *Who's who*. En 1922, sous le nom de John Hume Ross, il s'engage dans la RAF. Reconnu, renvoyé, il s'engage de nouveau dans le Royal Tank Shops, sous le nom de T.E. Shaw. Finalement, il reviendra (grâce aux multiples amis qu'il a partout) dans la RAF, qu'il quittera en février 1935. Trois mois plus tard, le 13 mai, il se tuera à moto, sport qu'il pratiquait passionnément.

Ce n'est qu'après sa mort qu'on découvrit vraiment l'homme. Dès 1927, il avait brièvement retracé ses campagnes dans *la Révolte dans le désert*. Mais la somme de son expérience, *les Sept Piliers de la sagesse*, parut en 1935. Cet ouvrage mi-romanesque mi-psychologique, qui a l'ambition d'égaler *les Frères Karamazov*, *Ainsi parlait Zarathoustra* et *Moby Dick*, révèle en Lawrence un poète épique, un grand prosateur et un aventurier – au sens où l'entendra Malraux.

Mais ce personnage d'une diversité incroyable avait aussi traduit l'*Odyssée* (publiée en 1928) et écrit une étude sur *les Châteaux des croisés* (publiée en 1936). Son passé de simple soldat de la RAF se trouve consigné dans *la Matrice* (paru en 1955). Ses *Lettres*, dès 1938, avaient montré l'étendue, la richesse, la hauteur de son expérience humaine.

CLAUDE AZIZA.

★ A lire : *Les Sept Piliers de la sagesse*, TR, Payot, rééd. 1989. *Les Textes essentiels de Lawrence*, Gallimard, Idées, n° 451.

Les biographies sur Lawrence abondent. La dernière, celle de Céline Debayle, *Sur les traces de Lawrence d'Arabie* (Séguier, 1989), a le mérite de s'inspirer de très près de celles qui précèdent, surtout de celle de F. Armitage (*Lawrence d'Arabie*, TA, Histoire-Payot, n° 11), dont des phrases entières se trouvent ainsi reproduites. Sans guillemets.

ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR DE « LAWRENCE D'ARABIE »

Quand je serai vieux...

Il est de ces réalisateurs incapables de tourner « dans une cuisine de banlieue ». C'est du moins ce qu'il nous a déclaré au matin du lundi 1er mai. Son besoin d'espace, on l'avait constaté dans quelques films immenses. A quatre-vingt-un ans, David Lean n'a pris sa retraite. Il termine « Nostromo », l'adaption d'un roman de Conrad.

Pendant trente ans, David Lean a vécu ailleurs qu'en Angleterre. A Rome, en Polynésie, et aussi sur les lieux de ses longs tournages : Ceylan pour *le Pont de la rivière Kwaï ;* la Jordanie, l'Espagne et le Maroc pour *Lawrence d'Arabie ;* l'Espagne encore pour *Docteur Jivago ;* l'Irlande pour *la Fille de Ryan ;* l'Inde pour *la Route des Indes.* Il est revenu habiter à Londres, au bord de la Tamise, il y a trois ans. Mais David Lean n'a pas pris sa retraite : à quatre-vingt-un ans, il prépare son dix-septième film, peut-être le plus ambitieux d'une carrière marquée par le gigantisme : une adaptation du *Nostromo,* de Joseph Conrad. David Lean se définit comme un *« picture chap »,* un homme à images, et il est toujours empli d'histoires à raconter et à montrer, sans même faire preuve de la hâte de quelqu'un qui se sent pressé par le temps.

« Vous n'êtes pas à l'origine de la restauration de Lawrence d'Arabie ?

– Je ne savais même pas qu'on travaillait dessus. J'étais à New-York et un type (Robert Harris) m'a appelé pour me dire : « Je reconstruis *Lawrence.* » C'est là que j'ai découvert qu'on avait pratiqué des coupes énormes. Alors, j'ai proposé d'aller les voir. Robert Harris avait pris une copie couleur et il avait fait tirer en noir et blanc les morceaux qui manquaient et les avait rajoutés à la copie couleur. J'ai vu le film sur le moviola et, à chaque fois qu'il passait de la couleur au noir et blanc, je savais que ces scènes avaient été coupées. C'était terrifiant, vraiment.

Je me rappelle que, après la première new-yorkaise de *Lawrence,* je descendais la 5e Avenue avec David O. Selznick, et il m'a dit : « David, demain, ils vont venir vous voir et vont vous demander de couper le film. *Autant en emporte le vent* était à peu près de la même longueur et, au moment où nous l'avons fini, ils nous ont demandé de le couper. Rappelez-vous simplement que, jusqu'à ce jour, c'est le plus grand succès jamais réalisé. Ne les laissez pas y toucher. »

– Où en est votre projet d'adaptation de Nostromo ?

– Robert Bolt (le scénariste de *Lawrence, Docteur Jivago, la Fille de Ryan,* ainsi que de *Un homme pour l'éternité* et *Mission*) et moi venons de terminer le script définitif. Robert Bolt a été très malade, il a eu une attaque. Nous nous sommes mis au travail tous les deux. Son cerveau fonctionne toujours aussi bien, il a des difficultés à parler et il a appris à se servir d'une machine à traitement de texte. Il ne se sert que d'un doigt de la main gauche parce qu'il est paralysé de la droite, mais il va aussi vite que moi avec mes deux mains. *Nostromo* est une chose bizarre avec des personnages extraordinaires. C'est un livre très difficile. Pendant les cent soixante-dix premières pages, il me tombait des mains, et puis ça démarre et c'est merveilleux.

David Lean à soixante-dix-sept ans. Il tournait « La Route des Indes ».

CAMERA PRESS

– Pour Nostromo, *qui se passe dans un pays fictif d'Amérique latine, il vous faudra réinventer tout un pays, son histoire, ses coutumes...*

– Tout à fait. Nous allons tourner en Espagne. Je vais tourner quelques plans en Amérique latine mais le plus gros se fera en Espagne. Nous y avons fait presque tout *Jivago* et les gens ne veulent pas croire que nous n'avons pas tourné en Russie. J'aime bien travailler en Espagne. En plus, on est obligé d'inventer, bien plus que si on était dans le pays où l'histoire est censée se passer ; ça introduit un léger décalage et ça peut être intéressant.

– C'est un film immense, pour lequel il faudra beaucoup d'argent.

– Nous avons déjà l'argent. J'ai dû mal à le croire moi-même. Le producteur est français, c'est Serge Silberman. Il a trouvé beaucoup d'argent. Chapeau. Parce que c'est un film pour lequel il est très difficile de trouver de l'argent. On ne peut pas aller voir les grands distributeurs et leur dire : « C'est comme *le Parrain* ou comme *Rambo.* » C'est Conrad, c'est très original, et il y a un vrai sujet : la convoitise.

– Vous avez trouvé quelqu'un pour jouer Nostromo ?

– Rien n'est définitif, mais nous avons trouvé un jeune acteur très beau qui jouait dans *le Mahabharata,* de Peter Brooks. Il s'appelle George Corraface. Il a tourné un bout d'essai il y a un peu plus d'un an.

– Il aurait été plus facile de monter la production avec de grands noms d'acteurs, mais une fois de plus vous choisissez un acteur à peu près inconnu.

J'aime bien choisir des inconnus. Il est plus excitant de voir un acteur inconnu réussir un grand rôle que de voir une star ajouter un autre succès à sa collection. Ça m'est arrivé plusieurs fois. Une des choses qui m'a surpris en revoyant *Lawrence* a été de voir écrit au générique « avec » introducing pour la première fois Peter O'Toole ». C'est très drôle. Et Omar Sharif ; je suis très content qu'on ait trouvé ces deux là pour ces deux grands rôles.

– Quand commencez-vous le tournage ?

– En novembre. Je vais partir pour le Mexique, sans acteurs, pour tourner une dizaine de plans de paysages pendant trois semaines.

– Vous décrivez comme un homme d'images et, pourtant, vous allez chercher les sujets de presque tous vos films dans les livres.

– Il me semble qu'avant tout le cinéma sert à raconter une histoire en images. J'ai l'impression que de nos jours, pour des raisons d'économies, c'est la télévision qui raconte des histoires, grâce aux dialogues. Mais je crois que les grands films, les bons films, racontent leur histoire en images. J'aime le flot des images. Bien sûr, un bon dialogue est immensément important. Mais, en ce qui me concerne, c'est un problème secondaire. J'en prends un soin extrême, mais ce n'est pas là que réside mon vrai plaisir.

– Au sujet de Lawrence, on vous a décrit comme un homme intoxiqué par le plaisir de tourner. Un homme que Sam Spiegel avait dû rapatrier de force pour lui faire quitter le désert.

– Ce sont des histoires fabriquées : c'est vrai qu'il a dû me rapatrier de force, mais c'est parce qu'il m'a escroqué. Il m'a envoyé dans le désert, a envoyé les acteurs et j'ai été forcé de commencer le tournage alors que nous n'avions qu'une moitié de scénario. Au bout de six mois en Jordanie, alors que j'avais gardé les plus beaux extérieurs pour la seconde partie du film, nous avions eu une très jolie idée dans les ruines de Petra. Il m'a dit : « Baby, il faut que tu viennes en Espagne pour écrire la deuxième moitié », ce qui était parfaitement vrai. Il m'a promis que je retournerais en Jordanie, mais je savais en partant que je ne reviendrais jamais, jamais, jamais, alors que je n'avais presque rien tourné. C'est pour ça qu'il a fallu qu'il me force, pas parce que je n'arrivais plus à m'arrêter de tourner.

– Comment se fait-il que vous laissiez tant de temps passer entre vos films ? Cinq ans entre le Docteur Jivago *et* la Fille de Ryan, *quatorze entre* la Fille de Ryan *et* la Route des Indes...

– Je n'ai jamais fait de film que je n'aie pas eu vraiment envie de faire. C'est comme trouver une autre femme. C'est difficile. Et ça me prend beaucoup de temps, à moi. Malheureusement, j'ai un penchant pour les idées que les commerciaux ne trouvent pas commerciales. On a failli arrêter *Kwaï* au bout de quatre semaines parce que les gens qui dirigeaient la Columbia voulaient nous obliger à inclure une scène affligeante, qui est d'ailleurs dans le film, entre William Holden et une infirmière. Ils disaient qu'on ne voyait que des femmes asiatiques et qu'il fallait une Blanche. Parce qu'il ne faut pas se leurrer, ce n'était qu'un camp de prisonniers rempli d'hommes, et d'Anglais, qui plus est, ce qui n'arrangeait rien pour les Américains. Et *Lawrence,* vous imaginez quelqu'un essayant de mettre ça sur pied de nos jours ? Pas de femmes, des Arabes, un épisode oublié de la première guerre mondiale ? Personne n'y mettrait un penny. Et c'est là que Sam était vraiment bien. Il trouvait l'argent. Contrairement à bien des gens de nos jours, Sam aimait les bons films et sans lui il n'y aurait eu ni *Kwaï* ni *Lawrence.* Il m'a escroqué, il m'a tout fait, mais il trouvait l'argent.

– L'envie d'un petit film ne vous est jamais venue, depuis Kwaï ?

– Une fois qu'on a fait un grand film dans des endroits comme le désert où nous avons tourné *Lawrence,* on a goûté au sang et il est terriblement difficile de tourner des scènes interminables dans une cuisine de banlieue. J'aimerais bien tourner un film à tout petit budget, avec de bons rôles, de bons acteurs, le tourner uniquement en studio. Je ne suis pas contre, mais ce ne serait pas à moitié aussi amusant. Je me suis énormément amusé dans ma vie.

Au départ, *le Pont de la rivière Kwaï* n'était pas un grand film. Je me rappelle que quand nous avons eu fini j'ai dit à Sam : « Ce film est plus grand que tu ne le crois. » Et c'était vrai, et c'était très intéressant à réaliser. Et *Lawrence* était un film fascinant à tourner, l'une des grandes aventures de ma vie. Je ne m'excuse pas d'avoir fait de grands films.

– Vous n'avez jamais eu envie de produire les films des autres ?

– Je ne crois pas que j'arriverais à les laisser tranquilles, je serais toujours sur leur dos. Peut-être pour aider un jeune metteur en scène, quand je serai vraiment vieux ; je suis déjà sacrément vieux.

Propos recueillis par THOMAS SOTINEL

VO : TROIS BALZAC – LES SEPT PARNASSIENS – FORUM DES HALLES
RACINE ODÉON – PATHÉ IMPÉRIAL – LA BASTILLE

JULIAN SANDS
RENEE SOUTENDIJK

AU-DELA DU Vertige

WHEREVER YOU ARE

UN FILM DE KRZYSZTOF ZANUSSI

JULIAN SANDS et RENEE SOUTENDIJK

KRZYSZTOF ZANUSSI MACIEJ ROBAKIEWICZ /TADEUSZ BRADECKI /JOACHIM KROL JANUSZ SOSNOWSKI WOJCIECH KILAR SLAWOMIR IDZIAK KRZYSZTOF ZANUSSI MICHAEL HIRST MICHAEL SZCZERBIC et KLAUS RETTIG MAREK DENYS MARK FORSTATER GERHARD SCHMIDT FILMPRODUKTION et FILM POLSKI KRZYSZTOF ZANUSSI

Dans le nouveau numéro de
jazz magazine
Le trompettiste Red Rodney parle de "Bird", le film et le saxophoniste
Gerry Mulligan révèle ses secrets d'arrangeur
Femi raconte la difficulté d'être le fils de Fela
et aussi le nouveau Grove Dictionary Of Jazz au banc d'essai
les nouveaux disques publiés aux Etats-Unis
et, en fiches à découper, une encyclopédie permanente du jazz
Chaque mois dans
jazz magazine
l'histoire et l'actualité du jazz pour ceux qui aiment le jazz vraiment

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Au-delà du vertige
de Krzysztof Zanussi

avec Julian Sands, Renée Soutendijk, Maciej Robaticewicz, Tadeusz Bradecki, Joachim Krol, Maja Komorowska. Germano-polonais (1 h 50).

Lire la critique de Michel Braudeau ci-dessous.

VO : Forum Arc-en-Ciel, handicapés, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les Cinéphiles I, le retour de Jean
de Louis Skorecki

avec Maria Nestor, André Nouaheu, David Matarasso, Michel Cressole. Français (1 h 15).

C'est un film pour les cinéphiles, sans doute, le second long métrage du fondateur de *Visages du cinéma*, et qui, avant d'être critique à *Libération*, le fut pendant dix-neuf ans aux *Cahiers du cinéma*. A de minimes exceptions près, la caméra cadre en plans fixes des filles et des garçons, jeunes, qui parlent du cinéma (« *Tu te souviens de Rohmer ? – Je vois tellement de films, je les confonds...* »), couchent ensemble, surtout les garçons, discutent de la critique, des critiques, d'une revue non nommée (« Rio Bravo, *le dernier grand film classique... Qu'est-ce que ça veut dire ?* »), des jeunes réalisateurs, Limosin, Moullet, Bergala, Carax (« *S'il était un peu moins bête, il serait à New-York* »), de l'homosexualité de Fritz Lang. Passe par moments un confrère de Skorecki, Michel Cressole en critique dégoûté du cinéma, fan des émission TV de Dorothée, et roulant des yeux de braise en direction des jeunes gens. Apparitions trop brèves, c'est lui le plus drôle de la bande.

M. B.

Studio 43, handicapés, 9e (47-70-63-40).

Les Cinéphiles II, Eric a disparu
de Louis Skorecki

avec Harold Manning, David Matarasso, André Nouaheu. Français (1 h).

Lire le commentaire ci-dessus.

Studio 43, handicapés, 9e (47-70-63-40).

Cocoon, le retour
de Daniel Petrie

avec Don Ameche, Wilford Brimley, Courteney Cox, Hume Cronyn, Jack Gilford, Steve Guttenberg. Américain (2 h 02).

L'espérance de vie dans le monde industriel augmentant allègrement, les vieux – qui restent verts et consomment – sont à la mode. Le premier *Cocoon* où, par l'effet d'une magie cosmique, des couples cacochymes retrouvaient les avantages de la jeunesse a eu un tel succès qu'il fallait bien revenir sur la question. Il n'est même pas sûr que la nouvelle monture plaise aux fans de la première.

C. G.

Renée Soutendijk dans « Au-delà du vertige », de Krzysztof Zanussi.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (46-74-94-94) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Garçon de courses
de Karen Chakhnazarov

avec Inna Tchourikova, Fiodor Dounaievsky, Anastassia Nemolaieva, Alexandre Pankratov-Tchiorny. Soviétique (1 h 30).

Lire la critique de Michel Braudeau ci-dessous.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Punchline
de David Seltzer

avec Sally Field, Tom Hanks, John Goodman, Mark Rydell, Kim Greist, Paul Mazursky. Américain (2 h 03).

Steven Gold (Tom Hanks), étudiant en médecine, a échoué à ses examens, l'a caché à son père, veut faire une carrière de comique, se produit dans un café-théâtre new-yorkais où les débutants se rodent. Lilah (Sally Field), mariée, mère de trois enfants, a beau consacrer les économies du ménage à l'achat de gags, elle ne fait pas rire, alors que Steven se révèle un comique-né. Lilah l'admire. Il commence par l'envoyer promener, puis l'aide un peu, mais se replie sur lui-même. Il l'aime, bien sûr. On le voit venir de loin, c'est la règle dans les comédies américaines de toutes les époques. Celle-ci n'est pas vraiment sophistiquée. Sans négliger l'humour parfois incongru (dans la description du milieu familial de Lilah), le réalisateur David Seltzer donne dans le réalisme social. Il ne dore pas la pilule, ne cache ni les difficultés de la vie dans les milieux traversés, ni leur médiocrité. Il fait pousser la fleur bleue sur les rêves de gloire, et, à la fin, tout rentre dans l'ordre en quelques scènes d'émotion parfaitement conventionnelles. On ne peut s'empêcher de penser à ce que Woody Allen aurait tiré d'un tel sujet. Il importait que Sally Field, ménagère américaine, demeure irréprochable. Elle l'est. Tom Hanks n'a donc pas de mal à tenir le devant de la scène. Il est d'ailleurs étonnant.

J. S.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, dolby, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31).

La Vie en plus
de John Hughes

avec Kevin Bacon, Elizabeth McGovern, William Windom, Alec Baldwyn, Paul Gleason, John Ashton. Américain (1 h 30).

Titre original : *Elle attend un bébé*. Elle aurait pu éviter. Le regard à la fois drolatique et sérieux du réalisateur John Hughes sur les premières années d'un mariage moderne et la crainte de devenir adulte tombe à plat. A Kevin Bacon revient le rôle le plus étoffé, celui d'un rédacteur publicitaire, romancier à ses heures (attention, créatif !) et qui transforme la traditionnelle tonte dominicale des pelouses en numéro musical style Broadway. Elizabeth McGovern cherche une nuance possible à son personnage, mais se résigne vite à n'être qu'un automate. Alec Baldwyn se fait trop rare. Les retours en arrière, en noir et blanc, vus au ras du genou d'un enfant de cinq ans, sont astucieux mais également trop rares. La post-adolescence ne réussit guère à John Hughes.

H. B.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Nouvelle Mauvilla, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LA CRITIQUE DE MICHEL BRAUDEAU

Ame de cristal et langue de bois

« Au-delà du vertige », de Krzysztof Zanussi
« Le Garçon de courses », de Karen Chakhnazarov.

DANS un petit village de Pologne, une jeune femme blonde photographie des pauvres, jeunes et vieux. Son mari, à distance, la regarde. Ils sont bien habillés, à l'aise. Des gosses volent l'appareil de Madame, que voulez-vous, ça devait arriver, le couple repart dans sa belle auto. Julian (Julian Sands) et Nina (Renée Soutendijk) sont en voyage de noces en même temps qu'en voyage d'affaires. Julian est consul honoraire d'Uruguay et directeur d'un groupe d'usines allemandes sous contrôle d'un consortium international. Tout serait pour le mieux si l'on n'était en 1938.

L'époque se prête mal aux mondanités, il y a dans l'air un malaise, comme un malheur proche. Nina, qui ne sait partager avec Julian ses émotions, ses craintes, ni son goût pour la musique et le ballet (c'est trop superficiel, dit Julian), tombe de cheval, meurt presque, revient soudainement à elle, étrange. Elle photographie des chevaux, une vieille femme. Mais quand elle veut développer les clichés de deux jeunes filles, c'est un champ de têtes coupées, suppliciées, qui sort du bain révélateur. Pendant ce temps, Julian découvre, grâce à son associé polonais Stas, que son entreprise sert de cache d'armes pour un réseau pronazi. Il jette les armes dans un marais, Stas est enlevé, pendu, la bonne a des stigmates. Nina ne se sent pas très bien.

C'est là où le film de Zanussi, qui n'est pas un auteur désopilant – on se souvient de *l'Année du Soleil calme* ou d'*Un pays lointain*, vie illustrée de Jean-Paul II, – mais parfois inspiré dans sa vision baroque et tourmentée, comme dans *le Contrat*, se met à peser un peu plus qu'il n'est permis dans une démonstration qui ne manque pourtant pas de pertinence. Julian, exaspéré, malmène Nina, la viole. Elle devient plutôt bizarre, et le psychiatre appelé à son chevet diagnostique : « *Quelque chose dans son âme s'est effondré* », avant de lui passer une camisole et de la boucler dans une chambre capitonnée. Tandis qu'elle rugit comme une lionne, au-dehors, des pronazis célèbrent leur Nuit de cristal sur les vitrines des commerçants juifs.

Il y aura des rémissions apparentes pour Nina. Julian parviendra à la nourrir, à la caresser ainsi que l'espoir de la voir retrouver « toute sa tête », même si elle a encore tendance à mordre. Mais c'est ailleurs que ça cloche, et toute tentative de réconciliation physique déclenche des crises aiguës. Sans dévoiler ce qui peut rester d'un suspense effrité, on peut dire que ça finira mal. Le message de Zanussi est simple : quand la société, les nations, deviennent folles, certaines personnes le deviennent aussi, à titre individuel.

Comme ces animaux qui pressentent les séismes, Nina assiste à la montée de la démence en elle, et Julian à celle du nazisme en Europe. Soit. A lire les déclarations de l'auteur, tout cela est très charpenté. Il y a des cinéastes dont le discours d'ornement, le commentaire préliminaire, est si bien tourné que l'on reste perplexe devant le maigre effet de l'œuvre, déçu *que tant de garniture annonce si peu de rôti.*

∴

Prix spécial du jury à Moscou en 1987, *le Garçon de courses*, du jeune (trente-sept ans) réalisateur Karen Chakhnazarov est d'une tout autre humeur, modeste, ironique, enjoué sur des sujets parfois graves. Ivan assiste au divorce de ses parents, au tribunal. Maman veut l'emmener au planétarium. Ivan explique à la nouvelle compagne de son père que celui-ci a besoin d'infusions le soir. Ivan est un cancre brillant, pas méchant, assez moqueur, en plein âge ingrat comme on dit de ces années où, en effet, on ne sait bien donner ni recevoir.

Il n'a pas envie d'étudier, et maman (Inna Tchourikova) lui trouve un poste de coursier dans une petite revue littéraire qui bat de l'aile. Envoyé chez le professeur Kouznetsov (Oleg Bassilachvili), il s'aperçoit que la fille du maître, Katia, est ravissante. Il insiste pour avoir du thé. Revient, s'incruste. Le professeur le traite de goujat. « *Quels sont vos buts dans la vie ?* »

– *Une bagnole, un appartement...* » Rien de très léniniste.

« *Supposons que je séduise votre fille...* », poursuit Ivan, qui se fait mettre dehors illico. Le professeur est furieux, mais sa fille apprécie. Ils sortent ensemble, en discothèque, chez des amis. Il est charmant et très menteur, presque mythomane. Katia a du mal, comme nous, à s'y reconnaître dans ses mensonges. Il aura quand même le temps de lui montrer le ridicule de la bourgeoisie à laquelle elle appartient, son hypocrisie, sa langue de bois. Elle en convient, il n'est pas sûr pour autant qu'elle veuille y renoncer. Le fossé des générations et la lutte des classes auront raison de l'intrépide Ivan. Ce n'est pas radicalement nouveau, mais venant de Moscou, comme chaque fois qu'on donne à voir la vie quotidienne en URSS, tout proche et très exotique. On attend avec impatience *la Ville Zéro*, du même réalisateur, qui sera projeté à Cannes.

CINÉMA

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-spectacles.

Angoisse

de Eigas Luna,
avec Zelda Rubinstein,
Michael Lerner,
Talia Paul,
Angel Jove,
Clara Pastor,
Isabel Garcia Lorca.
Espagnol (1 h 28).

Un film d'épouvante provoque un film d'épouvante qui répond au premier. Panique au cinéma et dans la tête d'une spectatrice qui a perdu une lentille de contact. Les meurtres sauvages se suivent et se ressemblent dans la tradition du surréalisme et de la dérision.

VF : La Nouvelle Mairie, handicapés, 9e (47-70-72-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

Après la guerre

de Jean-Loup Hubert,
avec Antoine Hubert,
Julien Hubert,
Richard Bohringer,
Martin Lamotte,
Isabelle Sadoyan,
Olivier Nenbi.
Français (1 h 45).

Gentillette historiette sur l'amitié entre un déserteur (Richard Bohringer) et deux enfants qui ont confondu les chars allemands et américains. La guerre est cruelle, mais la campagne est douce, les deux gamins et leur chien sont comme tous les gamins et les chiens, épatants.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Au fil de la vie

de Garry Marshall,
avec Bette Midler,
Barbara Hershey,
John Heard,
Spalding Gray,
Lainie Kazan,
James Read.
Américain (2 h).

Deux fillettes, une rousse délurée et une orpheline distinguée, se prennent d'une amitié durable. En grandissant, l'orpheline devient Barbara Hershey, riche et séduisante. La rousse devient Bette Midler, chanteuse ratée merveilleusement vulgaire. Le film vaut pour elle.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Blancs cassés

de Philippe Venault,
avec Jacques Bonnaffé,
Sylvie Orcier,
Christophe Odent,
Marion Game,
John Berry,
Khoudia Seye.
Français (1 h 46).

Un ghetto de petits Blancs enlisés dans le mystère moite de l'Afrique. A vivre sans voir ce qui les entoure, en s'intéressant seulement à leurs misérables coucheries, ils se montrent d'une mesquinerie de plus en plus affligeante. Les clichés s'accumulent, et une fois de plus, ce sont les acteurs qui permettent de supporter. En particulier, Jacques Bonnaffé.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Mairie, 9e (47-70-72-86).

Force majeure

de Pierre Jolivet,
avec François Cluzet,
Patrick Bruel,
Kristin Scott-Thomas,
Alex Bates,
Sabine Haudepin,
Thom Hoffman.
Français (1 h 26).

Patrick Bruel et François Cluzet ont fait les touristes au Proche-Orient et, avant de partir, ont laissé leur restant d'herbe à un copain qui se fait arrêter et condamner à mort... Portrait lucide, sensible, intelligent et fort de deux hommes, d'une génération.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Invasion Los Angeles

de John Carpenter,
avec Roddy Piper,
Keith David,
Meg Foster,
George « Buck » Flower,
Peter Jason,
Raymond St Jacques.
Américain (1 h 34).

Les Envahisseurs, version années 80. Cette fois, les méchants sont des reaganiens bon teint. Le scénario est nunuche, mais c'est du John Carpenter de première classe.

VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40).

Marquis

de Henri Xhonneux,
avec les voix de François Marthouret,
Valérie Kling.
Français (1 h 23).

Conte philosophique dans la manière des siècles passés, quand on appelait un chat un chat et que l'on bravait la censure en faisant parler diverses parties du corps. Ici, un marquis embastillé parle avec son sexe. Les personnages portent des figures animales. La célébration du Bicentenaire vue par Topor.

Forum Arc-en-Ciel, handicapés, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Mes nuits sont plus belles que vos jours

de Andrzej Zulawski,
avec Sophie Marceau,
Jacques Dacmine,
Valérie Lagrange,
Myriem Mezieres,
Laura Killing,
Françoise Chaumette.
Français (1 h 50).

Les délires apocalyptiques de Zulawski et son humour morbide vécus par Sophie Marceau — qui a l'habitude — et par Jacques Dutronc, amaigri, étonnant.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Nyamanton

de Cheick Oumar Sissoko,
avec Macire Kante,
Ada Thiocary,
Diarrah Sanogo,
Chaka Diarra,
Alikalou Kanta,
Malien (1 h 30).

Les péripéties picaresques de deux gosses qui ont dépassé le stade de la misère. « *Nous aurions dû mourir petits* », disent-ils, mais ils ont appris à attraper la moindre occasion de rire.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, handicapés, 9e (47-70-63-40).

Patti Rocks

de David Burton Morris,
avec Chris Mulkey,
John Jenkins,
Karen Landry,
David L. Turk,
Stephen Yoakum,
Sally Tronnes.
Américain (1 h 26).

Deux Américains moyens plutôt paumés roulent à la rencontre de Patti Rocks, et parlent des femmes, sans excessive galanterie. Fauché, trivial et sympathique.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Romuald et Juliette

de Coline Serreau,
avec Daniel Auteuil,
Firmine Richard,
Pierre Vernier,
Maxime Leroux,
Gilles Privat,
Muriel Combeau.
Français (1 h 48).

Le bel amour d'une Antillaise, mère de cinq enfants, et d'un PDG stressé.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Roselyne et les lions

de Jean-Jacques Beineix,
avec Isabelle Pasco,
Gérard Sandoz,
Philippe Clévenot,
Dieter Meisner,
Wolf Harnisch,
Gabriel Monnet.
Français (2 h 09).

Beineix, fasciné par le cirque et par Isabelle Pasco, déploie ses talents d'imagier baroque pour raconter une histoire d'amour, de fauves et de jeunesse, bien sûr.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Terre interdite

de Michael Pattinson,
Bruce Myles,
avec Colin Friels,
Jack Thompson,
Donald Pleasence,
Natalie Bate,
Burnham Burnham,
Simon Chilvers.
Australien (1 h 40).

Un publicitaire apprend que son père a été assassiné. Celui-ci avait voulu dénoncer les essais nucléaires anglais dans les territoires des aborigènes australiens pendant les années 50. Il enquête. Et le film suit cette enquête avec force, rigueur, pudeur.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Clony Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

The Last of England

de Derek Jarman,
avec Spring,
John Phillips,
Matthew Hawkins,
Spencer Leigh,
Gerrard McArthur,
Gay Gaynor.
Britannique, couleurs et noir et blanc (1 h 27).

Derek Jarman crache son désenchantement, sa colère, sa peur, en images tourbillonnantes, lyriques jusque dans la dérision. Il redonne vie au cinéma « underground ». C'est beau comme un vertige.

VO : Accatone, dolby, 5e (46-33-86-86).

V.O. : GEORGE V - PARNASSIENS - FORUM LES HALLES - 14 JUILLET ODÉON - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
V.F. : LE PARAMOUNT OPÉRA

SALLY FIELD TOM HANKS

Columbia Films Présente Une Production Ridgewood/Indie Prod. Un Film de David Seltzer Avec Sally Field Tom Hanks dans "PUNCHLINE" Elle Met le Point John Goodman et Mark Kydell dans le rôle de Romeo Montage Bruce Green Chef Décorateur Jack DeGovia Musique Charles Gross Directeur de la Photographie Reynaldo Villalobos Produit par Daniel Melnick et Marcel Rachmil Ecrit et Réalisé par David Seltzer

REPRISES

Les Perles de la couronne

de Sacha Guitry,
Christian-Jaque,
avec Arletty,
Pauline Carton,
Jacqueline Delubac,
Cécile Sorel,
Jean-Louis Barrault,
Dalio.
Français, 1937, noir et blanc (2 h).

C'était la première saga historique de Sacha Guitry, avec une ribambelle d'acteurs en riches costumes venant faire un petit tour devant la caméra, ravis d'avoir à prononcer quelques aphorismes du maître. Toutes les stars de l'époque (1937) sont là, ainsi que l'épouse en titre, Jacqueline Delubac, et bien entendu les fidèles, de Pauline Carton à Dalio, plus Cécile Sorel et Arletty, vêtue de fond de teint bronze et de quelques perles. L'histoire de quatre perles volées et recherchées depuis la Renaissance jusqu'à l'Avant-guerre, racontée par le maître soi-même, est le fil conducteur de ce gracieux caprice.

Le Champo, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Topper

de Norman Z. McLeod,
avec Cary Grant,
Constance Bennett,
Roland Young,
Billie Burke,
Alan Mowbray,
Eugene Pallette.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 38).

Constance Bennett et Cary Grant forment un couple fitzgeraldien, mais naïvement heureux. Ils meurent dans un accident de voiture. N'ayant jamais rien fait de mal, mais rien de bien non plus, ils ne peuvent entrer au paradis. Pourtant, sensible, comme tout spectateur, à leur *glamour*, Dieu leur accorde un sursis. Et les voilà revenus sur Terre, où ils vont s'appliquer à enseigner l'insouciance à leur banquier. Cary Grant tout jeune était irrésistible. Constance Bennett était voluptueusement blonde et la soie de ses déshabillés garnis de plumes moulait ses formes pulpeuses. Aujourd'hui les tribulages paraissent succulents et kitsch. C'est le summum du charme rétro.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

« Topper », de Norman Z. Mac Leod. Un titre traduit en français par « le Couple invisible ». Invisibilité qui explique l'effroi provoqué par Constance Bennet et Cary Grant, fantôme de luxe évoluant avec désinvolture entre limousines et téléphones blancs.

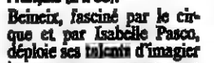

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

THÉATRE

GILDAS BOURDET MET EN SCÈNE MARIVAUX A LILLE

Les vraies confidences

La Salamandre a vingt ans. Créée en 1969 au Havre, la compagnie de Gildas Bourdet, installée à Lille depuis 1974, pourra fêter dignement cet anniversaire : elle dispose enfin, au cœur de la capitale du Nord, d'un « vrai » théâtre. L'occasion pour son directeur de s'interroger sur un – riche – passé et de s'inquiéter d'un avenir plus incertain.

LE voilà enfin dans ses murs neufs, le turbulent Gildas Bourdet, révélé par un spectacle *off* Avignon en 1974, *l'Ombre*, d'Evgueni Schwartz, qui lui valut les honneurs des professionnels, de la télévision et donc du grand public. Faut-il voir dans l'achèvement du théâtre Roger-Salengro le point d'orgue de son « embourgeoisement » ? Il est des raccourcis difficilement praticables.

Pourtant, il est patent que ce jeune peintre havrais, passé de l'anarcho-gauchisme florissant de l'immédiat après-mai 68 au Parti communiste jusqu'en 1981, puis à la social-démocratie version génération Mitterrand, entré en théâtre en 1969 après avoir créé *la Salamandre* avec André et Marie Guittier, et fréquentant désormais les adresses les plus « claires » du théâtre – Comédie-Française, Festival d'Aix-en-Provence, – dispose de moyens qui n'ont cessé de s'accroître à mesure qu'il devenait, comme on dit, « respectable ».

Gildas Bourdet se serait-il renié à un moment quelconque de ces vingt années ? *« Il y a quelque temps, on croyait tout savoir et on a trop bien su. Aujourd'hui, il faut avancer et c'est comme ça que l'on saura. Je ne comprends pas bien ce moment d'interrogation que vivent les professionnels du théâtre. Il y a certes un problème de génération. Mais faut-il vraiment s'inquiéter qu'il n'y ait pas encore de nouvelle école ou un nouveau discours fort ? On se sent un peu perdu, car il y a un effet d'idéologie qui a disparu. Il n'y a plus d'avant-garde, plus de droite ou de gauche, on ne peut plus se situer de cette manière-là. Il faut beaucoup de temps pour que de nouvelles conventions s'installent et que des gens les bousculent. Le fait qu'il n'y ait plus de mouvements contraires a permis, au moins, d'éliminer les faux-semblants. Nous sommes tous dans le soft après avoir été peut-être trop longtemps dans le hard. »*

Comment, dans ces conditions, trouver assez de forces pour écrire et mettre en scène ? *« Je n'ai pas d'angoisse majeure. Quand je fais un travail, j'ai le sentiment que c'est neuf pour moi. C'est la raison pour laquelle je choisis mes pièces d'une manière très simple : je ne cherche pas, entre deux spectacles, la cohérence, mais l'écart maximum entre ce que je sais, ou j'ai su, faire et les textes qui me donnent l'impression que je ne saurais pas les monter, ces textes qui ont un certain mystère et renferment quelque chose que je ne comprends pas. »*

Gildas Bourdet, qui se sent *« familier de Molière »*, n'a jamais monté une de ses pièces. En revanche, lui qui *« se sent très éloigné de Marivaux »* s'est emparé des *Fausses Confidences* pour le spectacle inaugural du théâtre Salengro parce qu'il avait envie de le mieux comprendre. *« C'est une sorte de mise à l'épreuve : je ne comprends pas bien comment ce texte marche et je devrai chercher jusqu'à la première représentation et même au-delà. Comment se fabrique ce théâtre perpétuellement sur le fil, toujours contradictoire ? Une chose n'est jamais vraie chez Marivaux, elle est vraie et fausse. Dans cette tension, le texte existe. Dès que l'on affirme trop fort un sens, il cesse d'en avoir. Si l'on monte une scène légèrement, il faut laisser comprendre que la même scène pourrait être grave. Le théâtre de Marivaux n'est jamais en repos, c'est un art insaisissable qui passe par les acteurs. »*

Gildas Bourdet, vingt ans de théâtre, un théâtre neuf.

MARC ENGLEBERT

Les acteurs : la passion de Gildas Bourdet. Après que la troupe de la Salamandre a décidé de se séparer, à la fin de 1986, Gildas Bourdet s'est trouvé une autre famille à la Comédie-Française, la seule troupe actuelle en France, pour de très beaux *Dialogues des Carmélites*, de Bernanos, et *Fin de partie*, de Samuel Beckett, qu'il a fait entrer au répertoire. *« J'ai la conviction que le théâtre ne peut se faire qu'en troupe,* dit-il. *Cela permet par exemple de distribuer les acteurs à contre-emploi : j'aime les laisser venir puis contrarier leur « nature ». Comme je ne peux plus disposer d'une troupe institutionnelle, j'essaie, à chaque spectacle, d'en reconstituer une plus fluide pour sauvegarder l'essentiel. »*

Le directeur et metteur en scène, disposant aujourd'hui d'un théâtre tout neuf et de l'ancienne salle de Tourcoing, l'Idéal Ciné, doit faire face à de nouvelles responsabilités. Il s'apprête à créer ses propres spectacles au théâtre Salengro et à accueillir ou coproduire les spectacles de jeunes compagnies à l'Idéal Ciné. Comme ce *Class Ennemy*, de Nigel Williams, qu'il a adapté pour un voisin belge de Gand, Jos Verbist, qui avait monté deux de ses pièces, *Une station-service* et *les Crachats de la lune*. Il ne reste plus à Gildas Bourdet qu'à retrouver sa plume. L'accueil mitigé des dernières de ses pièces ne l'a pas traumatisé. Il a simplement décidé de reprendre son scalpel.

OLIVIER SCHMITT.

★ Les *Fausses Confidences*, à partir du 24 mai au théâtre Roger-Salengro. *Class Ennemy*, du 10 mai au 3 juin à l'Idéal Ciné, 19, rue des Champs, Tourcoing. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinées le dimanche à 16 heures. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 2 h 15. 70 F et 90 F.

SPECTACLES NOUVEAUX

Au secours, tout va mieux

avec les Inconnus, Didier Bourdon, Bernard Campan et Pascal Légitimus.

Les revoilà : Bourdon, Campan et Légitimus, définitivement réchappés du Petit – tout petit – Théâtre de Bouvard, se sentant suffisamment forts pour prendre la succession de Raymond Devos sur la grande scène du Palais-Royal. Bon courage !

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, 1er. A partir du 5 mai. Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 heures. De 20 F à 170 F.

La Mission

de Heiner Müller, mise en scène de Michel Dezoteux, avec Patrick Descamps, Emmanuelle Meridjan et Alfonso Carlotta.

Le dramaturge est-allemand Heiner Müller est à l'honneur en ce printemps pluvieux. Tandis que le Théâtre de l'Europe s'apprête à l'accueillir, tandis que l'Athénée présente son *Quartett* inspiré de Laclos, voici une nouvelle mise en scène de *la Mission*, une de ses œuvres les plus énigmatiques et poétiques.

Centre Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin, 91000 Corbeil-Essonnes. A partir du 9 mai. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 60-89-00-72. Durée : 1 h 55. 65 F et 85 F.

Alès

Parole 1989

Gilbert Millet, président du Festival Parole d'Alès, et Jean-Pierre Chabrol, écrivain et conteur, directeur artistique de cette manifestation annuelle, nous convient à ce nouveau rendez-vous : quatre créations (*le Mineur du ciel*, de Claude Alranq, du Théâtre de la Carriera, *Carnavalesque*, de Jan Castagno, *Alès* [illegible] *Raynaud*, hommage de nombreux comédiens au fantaisiste bien connu, et *Courteline* par Jean-Paul Farré et l'ordinateur), de nombreux invités et, chaque jour, des animations de rue.

Spectacles tous les jours à 15 heures, 18 heures et 21 heures. Renseignements et réservations : Théâtre d'Alès, square Pablo-Neruda. Tél. : 66-52-52-64.

Besançon

Les Misérables

de Victor Hugo, mise en scène de Denis Llorca, avec Arlette Bonnard, Alain Enjary, Pierre Simon, Denis Llorca et Marie-Ando Weiss.

Parce qu'en cette année du Bicentenaire, Llorca, comme hier Victor Hugo, pense qu'il n'est pas inutile de s'emparer de certains textes tant que persisteront certaines injustices, ici admirablement combattues.

Nouveau théâtre de Besançon, parc du Casino. A partir du 9 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 81-88-55-11. Durée : 2 h 45. De 30 F à 70 F.

SÉLECTION PARIS

Cirque Aladin

Une joyeuse – très joyeuse troupe – venue de Suisse nous propose sous chapiteau un voyage en forme de « contes de la folie extraordinaire ». Entre cirque traditionnel et music-hall, et avec un zeste de cabaret puisque l'on peut manger sur place. Un grand et juste succès.

Cartoucherie de Vincennes, route de la Pyramide, 12e. A partir du 5 mai. Du mardi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 48-08-39-20. Durée : 2 heures. De 120 F à 180 F.

L'Avare

de Molière, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Gérard Pichon, et Jacques Mauclair.

Transposant les costumes de *l'Avare* vers un aujourd'hui un peu baba cool, Jacques Mauclair joue un Harpagon assez clownesque. Il a fait des mises en scène plus subtiles mais pourquoi résister à la sincérité, au côté « gens du voyage » de sa troupe ? Au Marais, on a le cœur du théâtre sur la main.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

L'Ex-femme de ma vie

de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Daniel Berlioux et Cécile Auclert. ➡

MAI MUSICAL DE BORDEAUX
5 MAI – 14 MAI 1989

Le Mai Musical de Bordeaux constitue l'événement de l'année, pour l'Aquitaine et la région bordelaise, bien sûr. Mais en outre cette manifestation de haut niveau s'inscrit tout naturellement parmi les Festivals internationaux les plus recherchés.

Le Mai 89 maintient le label qualité en accueillant « les plus Grands du Monde Musical du moment Jean-Pierre Rampal et Marielle Nordmann, Viktor Tretiakov, Dezso Ranki et Miklos Perenyi, le quatuor Talich et Radoslav Kvapil, Weissemberg avec l'orchestre de chambre du Wurtemberg, les Arts Florissants et William Christie, le Chamber Orchestra of Scotland, etc... » sans oublier le récital de Simon Estes et celui de Paata Bourtchouladze... et bien entendu le concours de l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine. Le 5 mai la *Cenerentola* de Rossini dirigée par Alberto Zedda et mise en scène de Bruno Stéfano lèvera le rideau sur ce Mai 89 particulièrement brillant et parrainé par.

FRANCE TELECOM

UN HOMME, UNE FEMME, ALCHIMIE D'UNE RENCONTRE.

L'art de vivre n'est pas un art de navigateur solitaire. Notre objectif est de vous aider à redécouvrir l'art de vivre à deux, si vous l'avez un peu perdu de vue, trop pressés par votre vie professionnelle, ou vivant dans un environnement n'ayant pas assez d'ouverture vers les autres. Pour que vous réussissiez dans cette démarche :

1. Nous définissons votre potentiel et vos aspirations, d'abord par une écoute très attentive de notre équipe : morphopsychologue, graphologue, astro-morphopsychologue.

2. Nous recherchons*, en partant de la synthèse de ces entretiens et en élargissant, après l'avoir mieux défini, le champ de vos rencontres, celui où celle avec qui vous partagerez cet art de vivre au sens plein, dans la connivence, la sensibilité, la sensualité, sans oublier l'humour.

Nous sommes à votre écoute
prenez rendez-vous au (1) 47 22 39 50 +

PREFERENCE
8 bis, rue Devès - 92200 Neuilly

* avec l'apport éventuel de l'audio-visuel

CORNEILLE TITE ET BERENICE
RACINE BAJAZET
TGP SAINT-DENIS 59, BD JULES GUESDE TEL. 24 33 17 17
EN ALTERNANCE DU 18 AVRIL AU 20 MAI
MISE EN SCENE JACQUES RIVETTE

Les chasseurs en exil
Fred Gérard et Kaya Güner

Deux complices drôles et tendres qui ont choisi la parodie comme registre comique. Fred swingue au piano ses mélodies pastiches, Kaya danse, mime et grimace ses imitations.

Trois soirées seulement pour savourer l'entrain de ce duo primé au Festival de Cannes... de l'humour.

Tarif exceptionnel de 50 F
Les 9, 10, 11 mai à 20 h 30

THEATRE LE RANELAGH
5, rue des Vignes, 75016 Paris
Métro : Passy - Muette
Réservations : 42-88-64-44
à partir de 11 heures

THÉÂTRE DE LA BASTILLE
18 avril au 13 mai
Nascimento
d'après Clarice Lispector
avec Françoise Coupat, Antônio Manso

Réalisation Daniel Pouthier
LA CHRYSALIDE
Alpha Fnac

THÉATRE

AGNÈS COURRAULT/ENGUERAND

➡ Petit à petit, Balasko fait son apprentissage du théâtre. La voilà sur une grande scène, où elle reprend aux côtés de Richard Berry une pièce créée avec succès l'automne dernier au Splendid-Saint-Martin par Jane Birkin et Thierry Lhermitte. Balasko prend des risques, de jeu et d'écriture plus que de mise en scène, et affine un style qui, avec cette nouvelle pièce, prend plus de relief. Du coup, une certaine gravité aiguise le rire, qui tient bien sûr ici et toujours la vedette.

Cyrano Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-48-79-79. Durée : 1 h 45. De 60 F à 200 F.

Ivanov

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Pierre Romans,
avec Didier Sandre,
Nada Strancar,
et Henri Virlogeux.

L'occasion est belle de retrouver une « troupe » qui avait enchanté les nuits du dernier Festival d'Avignon, avec Tchekhov déjà et un très beau montage de textes, chronique des fins d'après-midi *imaginées par l'auteur*. Elle est rejointe aujourd'hui par Didier Sandre, Henri Virlogeux et quelques autres pour un nouveau voyage dans la Russie de la fin du dix-neuvième siècle que *nous faisons, une nouvelle* fois, et avec le même plaisir, aux côtés de Nada Strancar et Didier Sandre, superbes.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 3 heures. 80 F et 110 F.

Je ne suis pas Rappaport

de Herb Gardner,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Jacques Dufilho,
et Georges Wilson.

Sur un banc de Central Park, Georges Wilson et Jacques Dufilho fument des pétards et jouent les Zorro des temps modernes pour ne pas crever de vieillesse. En leur compagnie, on pardonne à la pièce ses complaisances parfois bavardes sur la société américaine. Ce spectacle fête ces jours-ci un an de juste succès.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 heures. De 25 F à 200 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Francis Huster,
avec Francis Huster,
Jacques Spiesser,
Laurence Bourdil,
Antoine Duléry,
Georges Geret
et Monique Mélinand.

Revoici Francis Huster pour une nouvelle mise en scène à grand spectacle. Il s'empare du plus grand poème dramatique de notre répertoire, s'entoure de plusieurs dizaines de comédiens, et interprète lui-même, entre cynisme machinal et vilaine enfance, le personnage saisissant et ténébreux dessiné par Musset. Le public est ravi.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-06-60. Durée : 3 h 45. De 80 F à 200 F.

Le Mariage de Figaro

de Beaumarchais,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec Catherine Samie,
Geneviève Casile,
Alain Pralon,
Richard Fontana,
et Claude Mathieu.

La première mise en scène d'*Antoine Vitez* à la tête de la Comédie-Française déçoit essentiellement par les faiblesses de la distribution mais aussi par la distance prise par le metteur en scène avec une œuvre écrite pourtant avec beaucoup de simplicité. Dans le petit rôle de Marceline, Catherine Samie est excellente mais, hélas !, bien esseulée.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 7 mai, 14 heures ; le 8, 20 h 30 (et les 13, 15, 16, 18, 23, 28, 29 et 31 mai). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Moralès relatives

d'après Alphonse Allais,
mise en scène
de Radjep Mitrovitza,
avec Andréa Retz-Rouyet
et Gérard Bourgarel.

Toute la drôlerie, toute la méchanceté, toute la poésie d'un observateur minutieux et impitoyable des mœurs françaises restituées avec beaucoup de fantaisie par une comédienne qu'on ne connaissait pas *mais qui* séduit : Andréa Retz-Rouyet – précisément et cocassement mise en scène par un jeune et talentueux comédien formé aux côtés d'Antoine Vitez – est d'une rare générosité. Son amour évident de la scène, sa joie d'être là, son intelligence du texte, font de ce petit spectacle dans un petit théâtre un moment très agréable.

Théâtre Montorgueil, 46, rue Montorgueil, 2e. Du mardi au samedi à 22 h 30. Tél. : 42-33-80-78. Durée : 1 heure. 50 F et 65 F.

On ne badine pas avec l'amour

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Guy Naigeon,
Alain Ollivier,
Valérie Dréville,
Etienne Lafouilon,
et Guy Touraille.

Créé il y a plus d'un an à Sartrouville, ce spectacle de Jean-Pierre Vincent achève à Paris une tournée qui l'a conduit dans toute la France. Une vision de Musset, décidément à l'honneur, simple, souvent belle, très populaire au sens où elle touche immédiatement la sensibilité et l'imaginaire du spectateur.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 14 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 20. De 55 F à 110 F.

Ossia

de Didier G. Gabily,
mise en scène
de l'auteur,
avec Hélène Roussel
et André Cellier.

Ossip Mandelstam est peut-être l'écrivain russe le plus attachant parmi tous ceux qui furent déportés, abattus ou « suicidés » dans les années 30 en Union soviétique. Sa femme, Nadejda, dès qu'il fut inquiété, apprit par cœur toutes ses œuvres, qui nous sont ainsi parvenues après la mort de Staline. Didier-Georges Gabily a écrit et met en scène une pièce qui met aux prises les deux époux. C'est une suite libre d'impressions, d'ébauches, de projets, de flâcheries et de partage absolu. C'est étrange. Et beau.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 18 h 30. Tél. : 45-48-92-97. Durée : 2 heures. De 60 F à 120 F.

Quartett

de Heiner Müller,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Evelyne Didi
et Yann Collette.

Créé l'an passé avec succès au Théâtre de Lyon, ce spectacle signé par Jean-Louis Martinelli (lire le supplément *Arts et spectacles* du 20 avril dernier) est enfin accueilli à Paris. Deux excellents comédiens servent un texte passionnant, variation du dramaturge est-allemand Heiner Müller sur *les Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos.

Athénée - Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 10. De 80 F à 160 F.

Sit Venia Verbo

de Michel Deutsch,
mise en scène
de l'auteur,
avec Michèle Foucher,
Serge Merlin
et Grégoire Œstermann.

La nouvelle pièce de Michel Deutsch est une fable lyrique inspirée par le destin controversé de Heidegger, qui défraie aujourd'hui la chronique. Un homme, penseur et prisonnier, est confronté à son ancien disciple, qui le questionne et cherche à le comprendre sous le regard d'une femme chargée de la garde du vieux philosophe. Si Serge Merlin est bien le personnage qu'avait esquissé Michel Deutsch, l'un de nos dramaturges les plus passionnants, les insuffisances de ses deux partenaires déséquilibrent un ouvrage qui devient du coup difficile à comprendre.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 1 h 40. De 50 F à 110 F.
Dernière représentation le 7 mai.

Slastic

de et avec la compagnie
El Triciclo.

Les trois compères d'El Triciclo reviennent à Paris, et c'est tant mieux. Ces drôles – très drôles – de Catalans reprennent leur spectacle délirant sur le sport en quatre-vingt-dix minutes coup de poing, coup de cœur. Ils ont, dans toute l'Europe, esquissé un *esperanto* de l'humour dont il faut prendre d'urgence connaissance.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mercredi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 1 heure. De 55 F à 110 F.

Les Sonnets

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jean Jourdheuil,
avec Joëlle Léandre,
Jorge Silva Melo
et André Wilms.

Deux comédiens, une contrebassiste, les beaux décors du peintre Gilles Aillaud et le retour du tandem Jourdheuil-Peyret, qui, après Heiner Müller l'an passé à Bobigny, retrouve son époque de prédilection et les textes superbes – et souvent méconnus – du Grand Will.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de La Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F.

Starmania

de Michel Berger,
musique
de Michel Berger,
mise en scène
des auteurs,
avec Réjane Perry,
Luc Lafitte,
Renaud Hantson,
Claude Dubois,
Nathalie Lhermitte,
Sabrina Lory,
Bruno Géraldi,
Wenta
et Laurent Maruani.

Tremplin d'une nouvelle génération de chanteurs à sa création en 1979 (France Gall nouvelle manière, Diane Dufresne et Daniel Balavoine), *Starmania*, rajeuni par ses auteurs, fresque naïve d'une civilisation futuriste où s'affrontent la déshumanisation et la quête – écologique – d'une nouvelle société, connaît le même succès et révèle une fois encore des talents prometteurs. En raison de son succès, *Starmania* est prolongé avec une nouvelle distribution.

Marigny, Carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 2 h 20. De 100 F à 200 F.

Thomas B.

de Jacques Kraemer,
mise en scène
de l'auteur,
avec Denis Manuel.

Denis Manuel seul en scène pour une tentative de « portraitisation » du dramaturge autrichien Thomas Bernhard, disparu récemment.

Essaion de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 05. De 80 F à 90 F.

Yves Hunstad est totalement inconnu en France. Cette anomalie devrait cesser. Son art de la scène est exceptionnel et sa maîtrise du verbe hors du commun. Aux Bouffes du Nord, il est, entre comique pur et tragique dur, un fabuleux « personnage en quête d'acteur ».

La Tragédie comique

de Yves Hunstad,
mise en scène
de l'auteur,
avec Yves Hunstad.

Yves Hunstad est un jeune acteur belge qui n'était jamais venu ici. Le voici aux Bouffes du Nord, seul sur un plancher de bois. Courageux, donc. Et très drôle, disant, avec un accent exquis et en recourant au mime, beaucoup sur son art et beaucoup aussi sur la façon dont le public le regarde ou pourrait le regarder. Bonne surprise que cette méditation drolatique.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F.

La Trilogie des dragons

de Marie Brassard,
mise en scène
de Robert Lepage,
avec Robert Bellefeuille,
Marie Brassard,
Pierre-Philippe Gigny,
et Marie Michaud.

Voyage en Chine intérieure, version québécoise, *la Trilogie des dragons* met en scène, autour de deux gamines délurées, une saga familiale, une brassée d'images fortes et de sensations vraies. Huit jeunes comédiens, sous la direction d'un des plus brillants jeunes acteurs et metteurs en scène de la Belle Province, passent avec une remarquable fraîcheur du naturalisme à un jeu métaphorique. Un spectacle plein de saveur et d'intelligence.

Théâtre de Boulogne, 60, rue de la Belle-Feuille, 92000 Boulogne. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, jeudi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-03-60-44. De 80 F à 110 F.

ETRANGER

Berlin

Les Rencontres théâtrales

Pour la première fois de leur histoire, les Rencontres théâtrales de Berlin accueillent plusieurs spectacles venus d'Allemagne de l'Est. Cet important festival, dont la vocation est la présentation de spectacles en langue allemande, recevra ainsi le Maxim Gorki Theater de Berlin-Est, avec *Übergangsgesellschaft*, de Volker Braun, mis en scène par Thomas Langhoff (10, 11 et 13 mai). Après Vienne, où elle fit scandale l'an passé, la dernière pièce de Thomas Bernhard *Heldenplatz*, mise en scène par Claus Peymann, devrait être l'événement du festival (4 mai). La confrontation de Bernhard Minetti, présent avec *Ein Kind*, de Thomas Bernhard, et de son fils Hans-Peter, venu de l'Est avec *Halbgericht*, mis en scène par Karl Mickel (26 mai), s'annonce passionnante. De même que la mise en scène par Heiner Müller de son dernier ouvrage, *le Briseur de salaire* (25, 26 et 27 mai), qui sera par ailleurs présenté à partir du 16 mai, à Paris au Théâtre de l'Europe. Le Thalia Theater de Hambourg présentera deux de ses dernières productions : *le Retour au désert*, de Bernard-Marie Koltès, mis en scène par Alexander Lang (14, 15 mai), et *Platonov*, de Tchekhov, mis en scène par Jürgen Flimm (17 et 18 mai). Au programme encore, Botho Strauss, Ernst Barlach, Erdman et Kleist.

Rencontres théâtrales, 50, Budapesterstrasse, D-1000, Berlin 30. Du 2 au 27 mai. Tél. : (19)-49-30-254-89-250. Places de 15 à 52 deutschemarks.

DANSE

Paris

Béjart Ballet Lausanne : 1789... et nous

Béjart y va, lui aussi, de son couplet révolutionnaire. Mais le rattache à notre époque, dans une de ces grandes fresques éclatées dont *il a le* secret. Quand Robespierre parle d'écologie...

Grand Palais. Jusqu'au 13 mai, puis en alternance avec deux autres programmes. A 21 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée non précisée. De 100 F à 250 F.

Chœurs et danses de l'armée rouge

90 choristes, 7 solistes, 57 danseurs, 45 musiciens. Ils n'étaient pas venus en France depuis quinze ans. Ils vont la parcourir jusqu'au 17 juillet. On ne résiste pas aux *Yeux noirs*, à *Kalinka*, aux danses acrobatiques des parachutistes...

Palais des congrès. Jusqu'au 21 mai. A 20 h 30. Matinées à 15 heures. Tél. : 46-40-22-30. Durée : 2 h 20. De 95 F à 250 F.

Mulhouse

Eurodanse

Dix-huit compagnies venues de douze villes d'Europe présentent six créations et onze premières françaises. Des programmes vidéo complètent ce riche panorama.

Mulhouse (lieux divers). Jusqu'au 7 mai. A 17 heures, 19 heures, 21 heures et 23 heures. Tél. : 89-45-63-96. Durées variables. 50 F.

La sélection théâtre a été établie par Olivier Schmitt.

Danse : Sylvie de Nussac.

RTL
FR3 Ile-de-France

BERCY
16 MAI - 3 JUIN
CARMEN
Opéra de Georges BIZET
600 PARTICIPANTS
Direction Musicale : Lawrence FOSTER
Mise en scène, décors et costumes : Pier Luigi PIZZI

Le Ballet Tèatro Español Rafael AGUILAR
L'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo
Le Chœur de l'Armée Française
La Maîtrise des Hauts de Seine

BNP

RENS. : 43 42 06 06
Semaine : soirées à 20 h - Relâche Lundi
Dimanche : matinée à 15 h 30
Prix des places : 380 F - 350 F - 290 F
260 F - 180 F - 110 F
SPPS - SPECTACLES ALAP
LOCATION à BERCY
tous les jours de 11 h à 18 h sauf Dimanche
et par tél. : 43 46 12 21
PALAIS DES SPORTS (Porte de Versailles)
tous les jours de 11 h à 18 h sauf dimanche
FNAC AGENCES
CANAL 5

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MUSIQUES

CATHERINE COLLARD A LA SALLE GAVEAU

Tous les fruits d'une fugue

Après s'être dévouée corps et âme à la musique contemporaine, Catherine Collard s'est immergée dans l'enseignement, a regardé Schumann droit dans les yeux, l'a trompé avec Haydn, puis a quitté sa tanière. A-t-elle changé ? Elle est toujours aussi passionnée.

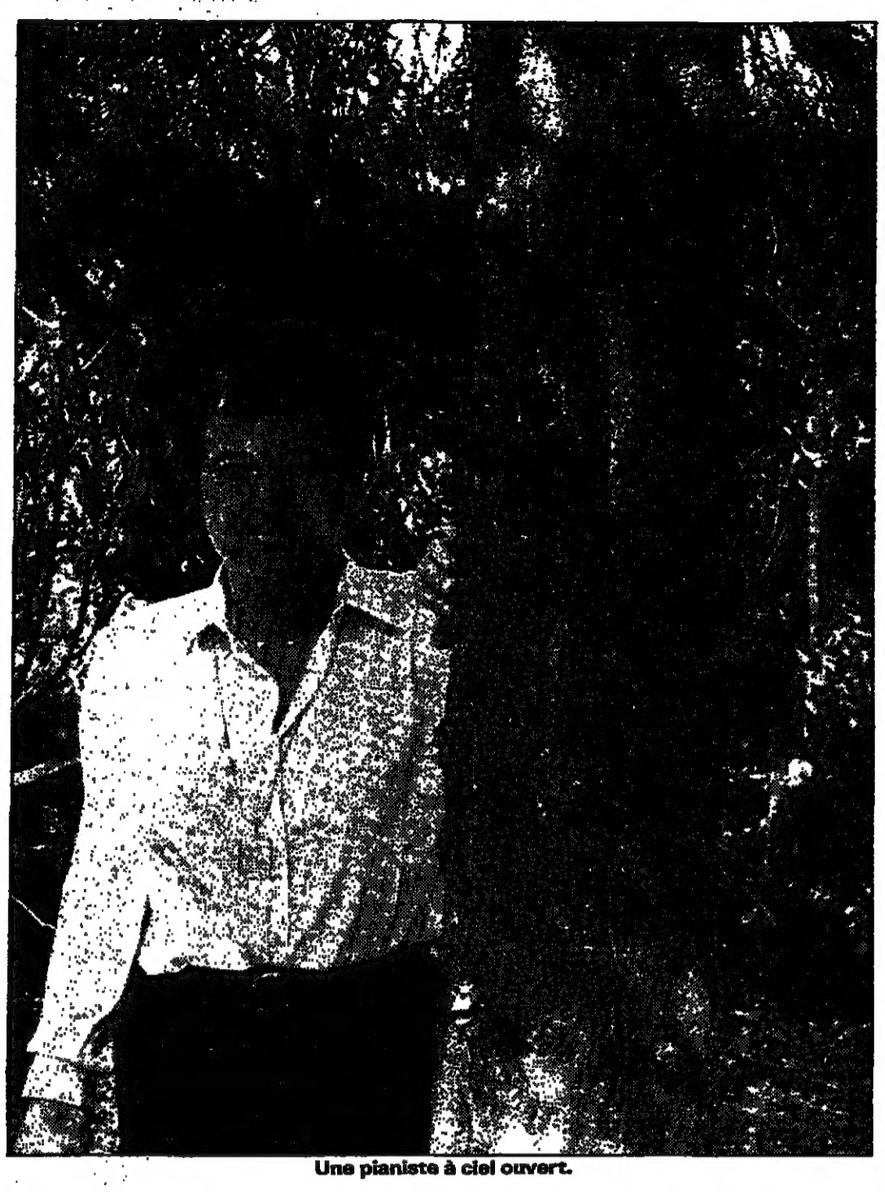

Une pianiste à ciel ouvert.

« *TOUT va bien ! Depuis mon retour au studio, beaucoup de choses ont changé dans ma vie, dans mon métier... Je n'aime pas le mot carrière, je lui préfère celui de métier. Il est plus artisanal, plus noble, il n'a pas ces implications extra-musicales que sont les allées et venues en avion, les rencontres rapides avec des partenaires inconnus la veille, peut-être perdus de vue le lendemain. Jouer pour un public qui me connaît, qui me comprend, voilà mon rêve. N'est-ce pas celui de chaque musicien ?* »

Catherine Collard n'est pas le prototype du virtuose moderne : elle est une musicienne à l'ancienne ; elle aime travailler, solitaire, face à son piano. Pas pour mettre au point ses nuances, ménager ses effets, polir ses traits et tailler dans un marbre précieux la vision idéale d'une œuvre à sa mesure. Catherine Collard est une artiste en mouvement, sans cesse en devenir, une voix qu'on est heureux de retrouver mois après mois. Son timbre change imperceptiblement, pas ses intonations. Dans son jeu, on admire l'imprévu, les lignes fuyantes, le goût du risque ; la passion qui l'anime est contagieuse, créatrice.

Elle a un trac effroyable, et ne s'en cache pas. « *Ah ! ce concert à Gaveau. Il faut d'abord bâtir son programme. Choisir parmi toutes les œuvres que l'on aime celles qui s'aimantent. Grâce à mes élèves du Conservatoire de Saint-Maur, j'ai découvert les sonates de Haydn, pas vraiment découvertes puisque je les connaissais, mais en les faisant travailler, en donnant des exemples au piano, je les ai entendues différemment : l'envie de les travailler m'est naturellement venue. Aujourd'hui, j'en joue six, mais une petite quinzaine me font encore de l'œil.* »

LE COUP DE POUCE D'UN CONFRÈRE

Voilà encore un trait marquant de la personnalité de Catherine Collard : elle ne planifie pas son travail dans le temps, préférant se laisser guider par son instinct, explorer des terres vierges, que de tirer des plans sur la comète. Sa démarche artistique ne manque pas pour autant de constance. Sa vieille histoire d'amour avec Schumann est là pour le rappeler : « *C'est Yvonne Lefébure qui m'a transmis le virus. En classe, elle en jouait souvent, avec la fougue qui la caractérisait. Un jour, après les cours, elle nous a joué la seconde sonate, pfuit ! quelle autorité, quels tempos ! Elle suivait les indications de Schumann à la lettre – « très vite, encore plus vite », – sans pour autant oublier la tendresse qui sous-tend cette œuvre. Comment ne pas être marqué par une telle personnalité ?*

» *Mon « idylle » avec Schumann date de cette époque, même si je n'en ai pris conscience que plus tard, quand j'ai réellement travaillé son œuvre, quand je suis allée pour la première fois au studio pour fixer ce que j'avais dans la tête. J'aime enregistrer. Le studio me flanque aussi le trac, mais ce trac-là est plus facile à surmonter que celui que vous donne une salle qui respire, qui vit. Au studio, j'arrive à retrouver l'émotion du concert public. La musique elle-même est source de passion. Pour un peu, j'aimerais ne faire que des disques. En fait, non, j'aime tellement jouer devant une salle qu'il me serait difficile de ne plus me produire sur scène, de ne plus communiquer que par le truchement du micro. Mais j'espère pouvoir enregistrer longtemps encore.*

» *C'est à la sollicitude d'un confrère, à sa confiance, que je dois d'avoir repris mes enregistrements. M'écoutant un soir, aux Arcs, Bruno Rigutto m'a proposé de me mettre en contact avec Lyrinx, son propre éditeur. Un disque est sorti quinze ans après mes premiers enregistrements chez Erato ; on m'a donné un prix de l'académie Charles-Cros. Les organisateurs m'ont réengagée, j'ai fait un deuxième disque consacré à des sonates de Haydn. Pour le moment, il est bien accueilli. J'en suis contente, car j'ai beaucoup travaillé, c'est celui que je préfère. Il n'est sans doute pas parfait, car une interprétation n'est jamais parfaite, mais il me procure une certaine fierté. Dans vingt ans, je ne sais pas... Mais je suis frappée, lorsque j'écoute un des mes anciens disques (rassurez-vous, cela m'arrive rarement), de me reconnaître. Je n'oublierai jamais ce coup de pouce d'un confrère, ni sa joie devant les réactions favorables des milieux musicaux.* »

ALAIN LOMPECH.

★ Le 9 mai, 20 h 30, salle Gaveau. Haydn : *Sonate n° 49* ; Franck : *Prélude, choral et fugue* ; Schumann : *Carnaval*. Chaque jour, aux caisses de la salle Gaveau, de 11 heures à 18 heures, le samedi, de 11 heures à 16 heures. De 90 F à 160 F.

★ Discographie : Schumann : *Papillons, Scènes d'enfants, « Sonate en fa dièse mineur op. 11 »*. Lyrinx LYR CD 083. Haydn : « Sonates n° 6, 10, 49 et 52 ». Lyrinx LYR CD 082.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Verdi
Mascagni
Boito
Rossini
Catalani
Puccini
Wolf-Ferrari
Cilea

Airs et mélodies

Eva Marton (soprano), Orchestre de Lyon, Jullus Rudel (direction).

Une découverte, Eva Marton ? Pour les passionnés d'art lyrique, pas vraiment. Mais son art n'a pas encore franchi cette barrière qui sépare le monde lyrique du monde de la musique. En France, elle est surtout connue comme interprète privilégiée du rôle de Turandot, pour être un « canon » vocal de la stature de Birgit Nilsson. Mais sait-on que cette immense voix est capable de se plier à toutes les exigences de rôles plus subtils. Sait-on qu'elle est (à l'égale de Jessye Norman, qui le chantait en janvier dernier au Met, à New-York) la plus émouvante Judith du *Château de Barbe-Bleue* de Bartok qu'on puisse entendre aujourd'hui sur une scène ? Cette Hongroise est applaudie sur les scènes du monde entier. Entre deux productions au Met, dont elle est pensionnaire, elle nous fait l'honneur de sa visite à Paris, invitée par Pierre Bergé, le patron de l'Opéra-Bastille. Pour l'occasion, l'Orchestre de Lyon fait le voyage. Il serait dommage qu'une si grande dame chante devant une demi-salle.

A. Lo.

Le 5. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 50 F à 380 F.

Schumann

Carnaval op. 9

Chopin

Sonate op. 35, funèbre

Andrea Lucchesini (piano).

Premier prix contesté (mais quel vainqueur fait jamais l'unanimité ?) par une partie du public du Concours Dino-Ciani de Milan, Andrea Lucchesini est un curieux pianiste. Au disque, sa technique est irréprochable, son jeu d'une beauté sonore à couper le souffle, mais son goût musical n'est pas irréprochable, et ses enregistrements sont trop souvent entachés de manières, de tics expressifs agaçants, pour ne pas dire désolants (*Sonate Hammerklavier* de Beethoven, *Préludes* de Chopin, chez EMI). En récital, ses exécutions sont bien différentes. Lucchesini y est plus inventif, plus extraverti, beaucoup moins compassé : les amateurs de piano n'ont sans doute pas oublié ses débuts parisiens dans la série quatre étoiles.

Le 7. Théâtre Renaud-Barrault, 11 heures. Tél. : 42-56-06-80. 70 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 3 mai

Bartok

Sonate pour violon et piano n° 2

Xenakis

Dikthas

Beethoven

Sonate pour violon et piano n° 10 op. 96

Jacques Ghestem (violon), Alain Neveux (piano).

L'Ensemble InterContemporain est l'exception qui confirme la règle ! Exclusivement constitué de solistes, cet orchestre sonne avec une homogénéité jamais prise en défaut, une intonation parfaite, a des couleurs divinement frisées. Quinze années de travail assidu portent leurs fruits. Jacques Ghestem, violoniste à l'« InterCon », a choisi un programme qui associe avec bonheur musique d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui. Alain Neveux lui donne la réplique. Cet ancien élève de Vlado Perlemuter est un pianiste de haut vol dont la carrière est bien trop discrète. Un beau concert en perspective.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Aperghis

Enumérations

Avec François Bedel, Emmanuelle Sous, Richard Dubelski, Marie-Christine Orry, Françoise Rivalland, Carol Robinson/ Claudine Moussessian, Dana Werstberg (mise en scène).

Une poignée de musiciens-comédiens, prisonniers d'une maison de papier, s'en libèrent en lacérant, déchirant, défonçant à coups de poing cette fatale toile de fond. Tout cela, évidemment, produit du son, auquel se mêlent des salades de mots – *Enumérations* ! – et des percussions en tout genre qui transforment en caisse de résonance chaque objet familier. Bref, la méta-musique (et la métaphysique) façon Aperghis. Mais ici, à leur apogée.

Paris-Villette, 21 heures (jusqu'au 8). Tél. : 42-02-02-68.

Samedi 6 mai

Rossini

Petite Messe solennelle

Françoise Pollet (soprano), Hanna Schaer (mezzo-soprano) ➡

Retenez vos places

Le 11 mai, Michel Dalberto (piano) : Beethoven *(Sonates op. 10 nos 1, 2, 3)*, **Liszt** *(Invocation, Bénédiction de Dieu dans la solitude, Funérailles)*. **Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.**

Le 12 mai, Boris Belkin (violon), Orchestre philharmonique de Radio-France, Hans Vonk (direction) : Grieg *(En Automne, Peer Gynt)*, **Sibelius** *(Concerto pour violon)*. **Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. 47-20-36-37. De 25 F à 140 F.**

Le 16 mai, Oscar Schumsky (violon), Orchestre national de France, Jésus Lopez-Cobos (direction) : Rimski-Korsakov *(la Grande Pâque russe)*, **Prokofiev** *(1er Concerto pour violon)*, **Dvorak** *(Symphonie n° 8)*. **Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 25 F à 175 F.**

Le 16 mai, Radu Lupu (piano) : Bach *(1re Partita)*, **Mozart** *(Sonate KV 332)*, **Schubert** *(Sonate D 960)*. **Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 280 F.**

Le 24 mai, Nelson Freire (piano), Orchestre de chambre de Lausanne, Luis Garcia Navarro (direction) : Turina *(la Oracion del Torero)*, **Falla** *(Nuits dans les jardins d'Espagne, les Tréteaux de maître Pierre)*, **Rodrigo. Salle Favart, 20 h 30. Tél. : 40-27-82-25. De 25 F à 150 F.**

Le 24 mai, Elisabeth Leonskaia (piano), Orchestre national de France, Jiri Kout (direction) : Smetana *(Ouverture de la Fiancée vendue)*, **Mendelssohn** *(Capriccio brillant pour piano et orchestre)*, **Richard Strauss** *(Burlesque pour piano et orchestre)*, **Martinu** *(Symphonie n° 6)*. **Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 25 F à 175 F.**

Le 26 mai, Maria Oran, Maria Rosa Iasa, Manuel Cid (chant), Heinrich Schiff (violoncelle), Orchestre national d'Espagne, Christobal Halffter (direction) : Falla *(la Vie brève)*, **Halffter** *(Concerto pour violoncelle)*. **Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 40-27-82-25. De 40 F à 190 F.**

Le 29 mai, Maurizio Pollini (piano) : Brahms *(Klavierstücke op. 119)*, **Schoenberg** *(Pièces pour piano op. 11)*, **Stockhausen** *(Klavierstücke nos 1, 4, 9)*, **Beethoven** *(Sonate Hammerklavier)*. **Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 280 F.**

Le 1er juin, Trio de Barcelone : Brahms *(Trio n° 1)*, **Guinjoan** *(Passion Trio)*, **Ravel** *(Trio)*. **Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 40-27-82-25. De 40 F à 120 F.**

Le 7 juin, Rossini *(Petite messe solennelle)*. **Avec Katia Ricciarelli, Margarita Zimmermann, Chris Merrit, Boris Martinovic ; Georges Pludermacher (piano), Choeurs et Orchestre national de Lyon, James Judd (direction). Basilique de Saint-Denis, 20 h 30. Tél. : 42-43-30-97. 110 F et 180 F.**

Le 8 juin, Margaret Price (soprano), Grahma Johnson (piano) : Schubert, Schumann (lieder non précisés). Maison de la culture de Bobigny, 20 h 30. Tél. : 42-43-30-97. Locations Fnac. 195 F.

Les 9 et 10 juin, Murray Perahia (piano), Orchestre symphonique de Londres, Sir Georg Solti (direction) : Mozart *(Concerto KV 467)*, **Brahms** *(4e Symphonie)*, **Beethoven** *(4e Concerto)*, **Mahler** *(1re Symphonie)*. **Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 120 F à 500 F.**

Le 9 juin, Lucia Popp (soprano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction) : Richard Strauss *(Don Juan, lieder, Suite du Chevalier à la rose, Scène finale de Capriccio)*. **Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. 47-20-36-37. De 25 F à 140 F.**

Le 11 juin, Orchestre national de France, Wolfgang Sawallisch (direction) : Richard Strauss *(Sinfonia domestica, le Bourgeois gentilhomme)*. **Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 25 F à 175 F.**

Le 13 juin, Nikita Magaloff (piano) : Chopin *(Barcarolle, Mazurkas op. 59, 3e Sonate)*, **Scriabine** *(Etudes op. 42)*, **Stravinsky** *(Petrouchka)*. **Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 250 F.**

Le 16 juin, Claudio Arrau (piano), sous réserve : œuvres de Beethoven, Brahms et Liszt (non précisées). Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 250 F.

Le 19 juin, Alicia de Larrocha (piano) : Schubert *(Impromptus op. 90 nos 1 et 4, Sonate op. 120)*, **Albeniz** *(Evocation, Rondena, Triana)*, **Granados** *(Los Requiebros, Quejas o la maja y el ruisenor, El Pelele)*. **Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 40-27-82-25. De 40 F à 220 F.**

Le 19 juin, Alfred Brendel (piano) : Haydn *(Sonate Hob XVI/44)*, **Brahms** *(Ballades op. 10)*, **Weber** *(Sonate op. 39)*, **Mendelssohn** *(Variations sérieuses)*, **Beethoven** *(Sonate Appassionata)*. **Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 280 F.**

Le 19 juin, Choeurs de Zagorsk (liturgie orthodoxe russe). Basilique de Saint-Denis. Tél. : 42-43-30-97. 80 F et 130 F.

Le 23 juin, Vlado Perlemuter (piano) : Beethoven *(les Adieux)*, **Fauré** *(trois Nocturnes)*, **Chopin** *(quatre Ballades)*. **Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73, par Carte bleue uniquement. De 100 F à 280 F.**

Le 29 juin, Montserrat Caballé, Gérard Garino, Boris Martinovic, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction) : Bizet *(Clovis et Clotilde, Symphonie en ut majeur)*. **Basilique de Saint-Denis. Tél. : 42-43-30-97. 110 F et 180 F.**

MUSIQUES

➡ Jean-Luc Viala (ténor), Michel Piquemal (baryton), Raymond Alessandrini (piano), Emmanuel Mandrin (harmonium), Ensemble vocal Michel Piquemal, Michel Piquemal (direction).

Michel Piquemal est un baryton de « chambre » qui chante admirablement la mélodie française et certains lieder allemands (par exemple *les Quatre Chants sérieux*, de Brahms), mais qui s'est surtout fait une réputation en dirigeant un ensemble vocal qui porte son nom. Invité l'an dernier des « Week-ends musicaux de La Baule », il avait subjugué son auditoire en interprétant quelques chœurs de Schubert et de Brahms avec une aérienne virtuosité. Au tout jeune Festival d'Auvers-sur-Oise, il dirigera de son « pupitre » de baryton la *Petite Messe solennelle*, de Rossini. Servie par un excellent quatuor vocal, la dernière grande œuvre du « retraité de Passy » devrait briller de tous ses feux.

Auvers-sur-Oise, église, 21 heures. Tél. : 30-36-70-82.

Mardi 9 mai

Pergolèse
Salve Regina

Mozart
Divertimento KV 136

Jean-Chrétien Bach
Lamento

Haendel
Le Choix d'Hercule, extraits

Schütz
Cantate

Paul Esswood (contre-ténor), Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, Jean-Walter Audoli (direction).

Paul Esswood est un contre-ténor à la voix particulièrement claire et bien timbrée. Passant sans rechigner du répertoire baroque à la musique contemporaine, il s'est fait applaudir dans l'*Orfeo* de Monteverdi, comme dans les cantates de Bach ou dans le *Paradis perdu* de Krysztof Penderecki. L'Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli est l'un des rares « petits » orchestres de chambre indépendants dont les qualités font oublier quelques menus défauts. Excellent programme, varié, mais qui ne prend heureusement pas des allures de patchwork.

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 30. Tél. : 42-62-40-85. Fnac, Cityrama, Pastel, Virgin Megastore. De 90 F à 120 F.

Strauss
Sérénade pour vents
Mort et Transfiguration

Mahler
Das klagende Lied

Sylvie Brunet (soprano), Carolyn Watkinson (contralto), Orchestre philharmonique de Nice, Christoph Perick (direction).

La surprise de viendra sans doute pas de l'Orchestre *philharmonique de Nice*, qui, à l'image des petits vins de pays, supporte plutôt mal le voyage (sans être catastrophique, sa prestation l'an dernier dans la *Tétralogie* de Wagner, au Théâtre des Champs-Elysées, manquait vraiment de tenue), mais plutôt de Christoph Perick, qui, on s'en souvient peut-être, avait donné, à la tête de l'Orchestre national, une enthousiasmante *Elektra*, de Richard Strauss.

Théâtre du Châtelet, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 45 F à 190 F.

Charpentier
Carissimi
Roberday
Gabrieli
De Macque
Frescobaldi

Martha Cook (clavecin), Alain Zaepfel (haute-contre), Bruno Cocset (violoncelle).

Musicien aussi savant qu'inspiré, Alain Zaepfel est un contre-ténor à la voix moelleuse, sans aspérités, une voix qui rappelle davantage l'art de Kathleen Ferrier que celui de ses confrères. Sa voix est faite pour l'élégie, pour les *lamentations* ; son grain, d'une infinie tristesse, est idéal pour le programme qu'il a choisi.

Versailles, Chapelle royale du château, 17 h 30. Tél. : 46-96-49-48. 20 F et 35 F.

Haydn
Sonate n° 49

Franck
Prélude, choral et fugue

Schumann
Carnaval op. 9

Catherine Collard (piano).

Lire article, page IX.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 45-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Beethoven
32 Variations en ut mineur
Sonate op. 2 n°3

Rachmaninov
Quatre Etudes-Tableaux op. 39

Schumann
Carnaval de Vienne

Liszt
Consolation n° 3
Rhapsodie hongroise n° 12

Murray Perahia (piano).

Murray Perahia s'est fait applaudir de longue date dans Mozart, Schubert, Schumann et Beethoven. Son parcours – il fut l'élève de Rudolf Serkin et de Mieczeslaw Horszowski, le doyen des pianistes en activité – le destinait tout particulièrement à ce répertoire. Cette fois-ci, il va jouer Schumann et Beethoven, ce n'est guère étonnant, mais aussi Liszt et... Rachmaninov, ce qui l'est bien davantage. Le goût, le tact, d'un pianiste si musicien devraient donner des ailes à une musique qui en a bien besoin.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 280 F.

Brahms
Sonates pour violon et piano op. 78 et op. 108
Sonate pour alto et piano n°1 op. 120

Shlomo Mintz (violon), Yefim Bronfman (piano).

A l'inverse de beaucoup de ses confrères les plus illustres (Perlman, Zukerman, Yo Yo Ma, par exemple), Shlomo Mintz ne fait pas équipe avec un faire-valoir, un pianiste relégué au rang d'accompagnateur. Yefim Bronfman est un musicien à part entière (leurs disques et leurs concerts en témoignent) qui ne s'efface pas devant une star qui fait son petit numéro. Pour ce concert, Mintz jouera du violon et de l'alto. Consacré à des sonates de Brahms, le programme est admirable de tenue musicale, et peut-être monotone.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 300 F.

RÉGIONS

La Baule

Week-end musical à l'Hermitage « Que ton sommeil épuise tes joies et tes peines » Œuvres de Brahms, Pfitzner, Strauss, Tchaïkovski, Schubert, Beethoven

Gérard Poulet, Mariana Sirbu (violon), Hatto Beyerle, Toyoko Shida (alto), Alain Meunier, Christoph Henkel (violoncelle), Elisabeth Westenholz, Robert Levin (piano), Catherine Dubosc (soprano).

Inventés il y a quatre ans par René Martin, le créateur du Festival de La Roque-d'Anthéron, les Week-ends de l'Hermitage sont rapidement devenus un lieu de rencontres privilégié entre des artistes de premier plan et un public connaisseur et attentif. Les plus grands interprètes y sont passés, invités-surprises parfois (la joie du public voyant Martha Argerich monter sur scène pour jouer *la Valse* de Ravel, avec Nelson Freire). C'est cela La Baule, la qualité et l'imprévu, la décontraction et le professionnalisme, les moments rares, suspendus entre ciel et mer, l'émotion et la détente. Chaque week-end se décompose de la façon suivante : arrivée le vendredi soir, cocktail de bienvenue, concert, puis dîner ; samedi matin libre, conférence en fin de matinée, déjeuner, concert, après-midi libre, concert, grand dîner ; dimanche matin libre, concert en fin de matinée, déjeuner, concert, cocktail d'adieu. Un mot sur le lieu qui abrite ce bain de musique. L'hôtel de l'Hermitage de La Baule est un palace, le plus beau de la ville, situé en bord de mer : il suffit de traverser la pelouse pour être sur la plage ; la qualité de ses services est évidemment hors normes, ainsi que le prix des chambres... mais, pour ces week-ends, la direction de cet établissement prestigieux propose un tarif réellement attractif.

Les 13, 14, 15 mai, Hôtel de l'Hermitage. Renseignements et réservations, tél. : (16) 40-60-37-00. 2 000 F, tout compris (concerts, pension complète, accès libre aux cours de tennis). Pour aller à La Baule, prendre le train à la gare Montparnasse, descendre à La Baule-Escoublac, on car vous conduira ensuite à l'hôtel.

Bordeaux

Mai Musical du 5 au 14 mai

Les 5 et 7 mai, *au Grand Théâtre*

Rossini
La Cenerentola

Avec Martine Dupuy, John Aler, Michel Trempont, Richard Stilwell, Georges Pappas, Valérie Marestin, Maryse Castis, Choeurs du Grand Théâtre, Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, Alberto Zedda (direction). Mise en scène : Bruno Stefano.

Une distribution exceptionnelle, dominée par Martine Dupuy, Alberto Zedda (grand connaisseur de l'œuvre du maître de Pesaro) à la direction d'orchestre. Une grande soirée en perspective.

Le 6 mai, *à La Brède*

Beethoven, Mendelssohn, Stravinsky

Sonates pour violoncelle et piano

Miklos Perenyi (violoncelle), Deszo Ranki (piano)

Miklos Perenyi ? Tout simplement l'un des plus grands violoncellistes de notre temps.

Le 6 mai, *au Grand Théâtre*

Mozart, Schubert, Mahler, Tchaïkovski, Negro Spirituals

Simon Estes (baryton), Veronica Scully (piano).

Une grande voix qui sait se plier à l'art intime du lied.

Le 7 mai, *au château d'Issan*

Mozart, Chostakovitch, Dvorak

Quintettes et quatuors

Radoslav Kvapil (piano), Quatuor Talich

Il arrive parfois que les Talich ne soient pas à la hauteur de leur juste réputation : les tournées épuisent. Quand ils sont frais et dispos, les musiciens de ce quatuor tchèque sont des interprètes inspirés, qui savent trouver un juste équilibre entre perfection d'intonation, rigueur de la conception d'ensemble, chaleur et musicalité.

Renseignements et locations : Mai musical de Bordeaux, tél. : (16) 56-90-91-60, poste 1259. Minitel : 36 15 BX 33 code GTB.

Marseille

Verdi

Don Carlo

Avec Dennis O'Neill, Susanne Mieura, José Van Dam, Liliana Nejceva, Ivo Vinco, l'Orchestre et les choeurs de l'Opéra de Marseille, James Furst (direction). Mise en scène : Jacques Karpo.

Dernière représentation de l'opéra de Verdi, dans une production dominée par le Philippe II de José Van Dam.

Le 5 mai, à 20 heures, Opéra. Tél. (16) 91-55-21-22 et 21-23. De 30 F à 170 F.

Montpellier

Monteverdi

Orfeo

Avec John Elwes, Agnès Mellon, Gloria Banditelli, David Thomas, Monique Zanetti, Camille Crèvecoeur, Choeurs de la Chapelle royale, orchestres Tragicomedia, Concertino Palatino, Orchestre de la Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction). Mise en scène : Isabelle Pousseur.

Après une tournée triomphale dans la région nantaise, au cours de laquelle Philippe Herreweghe et ses chanteurs ont interprété le *Vis Crucis*, de Franz Liszt, la Chapelle royale investit l'Opéra de Montpellier pour une nouvelle production de l'*Orfeo*, de Monteverdi. La distribution réunit quelques-unes des plus sûres voix baroques, Philippe Herreweghe est à la barre, Isabelle Pousseur à la régie. Une équipe de travailleurs qui n'a qu'un but : la qualité. Elle sera forcément au rendez-vous.

Les 9, 11, 12 mai, à 20 heures ; le 14 mai, à 15 heures, Opéra de Montpellier. Tél. : (16) 67-66-00-82. De 38 F à 135 F.

Mulhouse

Bartok

Danses pour orchestre
Concerto pour alto
et orchestre

Moussorgski-Ravel

Tableaux d'une exposition

Gérard Caussé (alto), Orchestre symphonique du Rhin-Mulhouse, Luca Pfaff (direction).

Avec ce concert, l'Orchestre symphonique du Rhin-Mulhouse met un terme à sa saison 1988-1989. Une saison qui fut marquée par des temps forts (l'invitation du Gewandhaus de Leipzig, le 4 novembre ; un concert d'hommage à Olivier Messiaen, le 2 décembre ; la création française, par Gérard Poulet, du *3e Concerto pour violon* de Schnittke, le 20 janvier ; la venue de Nelson Freire, le 17 mars) et qui se terminera très certainement en beauté avec ce concert auquel participe Gérard Caussé. Pour l'année prochaine, Luca Pfaff a programmé l'intégrale de l'oeuvre concertante de Beethoven, *Fantaisie chorale* comprise, et quantité d'oeuvres célèbres et moins connues. Nous nous réjouissons d'avance.

Le 9 mai, Théâtre municipal, 20 h 30. Tél. : (16) 89-45-28-98. De 40 F à 100 F.

Villeneuve-d'Ascq

Hélène Delavault

Le Républicaine,
tour de chant conçu et interprété par Hélène Delavault. Mise en scène : Jean-Michel Rabeux.

Un one-woman-show insolite et instructif sur la Révolution. Vêtue de flammes sur un fond bleu, blanc, rouge, forcément, Hélène Delavault chante les passions de la Terreur, les regrets des terrorisés, la misère des déshérités, avec une voix de mezzo d'opéra dont la vérité, l'humanité, sont presque désormais celles des grands chanteurs de variétés. « *Je voudrais pouvoir chanter comme Brel* », dit-elle.

Le 9 mai, la Rose des sables, 20 h 30. Tél. : (16) 20-91-02-02. 90 F.

Entre deux productions du Metropolitan Opera de New-York, Eva Marton vient chanter à Paris. Turandot impériale, Judith (du « Château de Barbe-Bleue » de Béla Bartok) épouvante, cette grande dame peut tout chanter, ou presque. Il serait dommage de ne pas assister à son récital du 5, au théâtre des Champs-Elysées.

[redacted]

ROCK

Johnny Cash

Si la country music était reconnue comme un genre musical à part entière en France, cette visite de Johnny Cash serait saluée comme un événement à part entière, conférence de presse, éditoriaux et mondanités compris. Les choses étant ce qu'elles sont, le père fondateur de la country moderne se contentera de remplir le Zénith de convertis qui écouteront dans un grand recueillement une des plus belles voix de la musique populaire américaine chanter quelques-unes des plus belles compositions du genre, qu'il a d'ailleurs lui-même écrites.

Le 3 mai, au Zénith, 20 h 30. Locations FNAC et Clémentine.

Michelle Shocked

Elle est très bien partie pour remporter le titre de star la plus improbable de l'année 1989. Américaine vivant en Angleterre, ancienne pensionnaire des hôpitaux psychiatriques texans (par la volonté d'une mère abusive) et des prisons fédérales (pour avoir perturbé la convention démocrate de 1984), Michelle Shocked est habillée comme l'as de pique, se maquille au savon de Marseille. N'empêche qu'elle a imposé sur toutes les radios l'un des simples les plus satisfaisants de l'année (*Anchorage*) et que son album *Short, Sharp, Shocked* est un vrai plaisir. Sur scène, elle se produit seule en s'accompagnant à la guitare et parle beaucoup, toujours pour dire des choses intéressantes. On peut donc amener son interprète.

Le 5 mai, salle Victoire, à Montpellier, 20 h 30. Le 9, Grand Rex, à Paris, 20 h 30. Locations FNAC, Clémentine.

Amiens

Fête des droits de l'homme et des musiques métisses

Le huitième Festival de jazz d'Amiens (*lire ci-dessus*) se prolonge par la fête susnommée. On y retrouvera les piliers habituels, Cheb Kader ou Mann Dibango, et aussi des gens qu'on n'avait pas vus depuis un moment en France, comme Chico Buarque, tout auréolé de son récent succès tonique, ou carrément inédits, comme les groupes de la tournée Franchement Zoulou (Stimela, Lucky Dube, Chicco, Zia, Ngane Khamba) qui viendront combler nos lacunes en matière de musique sud-africaine.

Le 6 mai, Irakere, Manu Dibango, Myriam Makeba ; le 7, Kokoro, Femi Anikulapo-Kuti, Cheb Kader, Chico Buarque ; le 8, Franchement Zoulou. Cirque municipal. Renseignements et locations, tél. : (16) 22-91-83-36.

Alain Souchon

Il s'en faudrait de peu pour qu'il soit mièvre, terne et exaspérant. Mais Alain Souchon est doux, discret et séduisant. C'est une question d'humour et de musique. Ses chansons les plus sentimentales cachent presque toujours des petits gags émouvants. Et Laurent Voulzy n'est jamais aussi fin et précis que lorsqu'il compose pour Souchon. En première partie, on pourra découvrir Euston Jones, un jeune musicien britannique qui participe au renouveau de la ballade douce outre-Manche.

Théâtre des Champs-Elysées jusqu'au 7 mai, à 20 h 30 sauf le 7 (17 heures), tél. : 47-20-36-37. 150 F.

JAZZ

Label bleu à Amiens

Huit ans de festival à la Maison de la culture d'Amiens et une édition phonographique : Label bleu. La Maison de la culture est allée jusqu'au bout de sa démarche : elle s'est dotée d'un studio 24 pistes, câblé sur ses deux théâtres. Organisation unique en Europe et belles pochettes. Cela dure depuis trois ans. Marc Ducret, Jeanneau, Caratini, Hervé, Texier, Portal, etc. Tous les musiciens du « label » seront sur scène pour un soir. L'inverse aussi.

Le 4 mai, Maison de la culture d'Amiens, 20 h 30. Tél. (16) 22-92-15-48 et (16) 22-91-83-36.

Dewey Redman à Coutances

Le dernier quartet de Dewey Redman est un des plus ronds du ténor texan. Dewey Redman (1931) n'a pas la notoriété d'Ornette Coleman, né également à Fortworth, mais c'est un saxophoniste solide, cambré, à la carrière très variée : Liberation Music Orchestra, Keith Jarrett, Pat Metheny, etc. A ses côtés, Geri Allen, trente ans, une pianiste (synthétiseurs, claviers) qui s'est déjà fait une réputation. Ils ouvrent l'opulent festival de Coutances « Jazz sous les pommiers ».

Le 3 mai, Dewey Redman, Willem Breuker ; le 4, Trio Gitan, Swing String System, Chico Freeman ; le 5, Petrucciani Trio, Martial Solal ; le 6, Andy Sheppard, Mike Westbrook ; le 7, Bex/Pino/Texier, Irakere. Renseignements, tél. : (16) 33-07-58-45. Réservations, tél. : (16) 33-45-23-72.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

HANS HAACKE AU CENTRE POMPIDOU

Détournement de fonds

Artiste politique ? Hans Haacke est un cas. Il n'a pas lâché le terrain social, dans les années 70-80, décennie du désenchantement. Et quand d'autres se repliaient sur leur histoire individuelle, ou sur les rapports de l'art et de l'histoire, il est resté contestataire. Une contestation très particulière.

HANS HAACKE signe depuis vingt ans des œuvres au contenu critique, dont les cibles sont de préférence les entreprises multinationales. Il vise aussi leurs branches et rameaux – en particulier en Afrique du Sud, sans oublier leurs activités de mécénat artistique, son cheval de bataille. Né en 1936 à Cologne, Haacke ne cesse de rappeler, preuves à l'appui, que ce mécénat n'a rien de désintéressé, qu'il relève des dépenses de séduction, pour le bien des affaires et non de la création, reprenant d'ailleurs dans ses associations d'images, d'objets, de textes, les propres slogans des entreprises concernées (« *L'art pour le bien des affaires* » : Mobil).

Il va sans dire que le contenu et la tournure de l'œuvre dérangent singulièrement, dans la mesure où l'artiste, loin d'édulcorer ses propos, procède, comme le ferait un bon publicitaire, par raccourcis, juxtapositions, collages d'images, détournements de logos et de textes qui donnent à ses constructions une tournure d'énigme dont on peut aller chercher la solution dans les comptes rendus d'enquêtes auxquelles l'artiste se livre à l'occasion de chaque création, épluchant les rubriques « affaires » des journaux, du *New York Times* au *Wall Street Journal*.

CARTIER ET SES « MUSTS »

Cela prend du temps, et Haacke, qui par ailleurs enseigne dans une école d'art – ce qui lui permet de réaliser des œuvres invendables ou difficilement achetables, – produit peu. Il n'expose pas très souvent non plus, mais on le connaît par ses prestations régulières dans des grandes manifestations artistiques internationales, comme la Dokumenta de Kassel ou la Biennale de Venise. La plupart du temps, il réalise à ces occasions une œuvre spéciale, en rapport avec le contexte du pays qui l'invite. Aussi en Allemagne mettra-t-il plus volontiers en scène Peter Ludwig, « le maître chocolatier », grand collectionneur du pop'art, puis de l'hyperréalisme, puis de l'art de la RDA et des peintres officiels soviétiques (avant la perestroïka).

En Angleterre, ce sera Saatchi, le patron de la plus grosse agence mondiale de publicité, qui collectionne massivement l'art contemporain, et peut faire et défaire, s'il le veut, la réputation et la cote d'un artiste, ce qui s'est produit il y a quelques années avec l'Italien Sandro Chia. En France, Haacke évoquera Cartier et ses « musts ».

Haacke est-il un artiste politique ? Il n'aime pas trop cette étiquette, la trouve trop plate, trop réductrice de son travail, dont « *le but n'est pas uniquement la contestation, ce serait trop simple* », dit-il. Il ajoute qu'il travaille sur d'autres plans, qu'il fait allusion à l'histoire de l'art, que plusieurs de ses travaux se réfèrent à Duchamp ou à Marcel Broothears, un néo-Dada, et qu'ils s'insèrent dans les discussions théoriques actuelles du monde de l'art, mais en leur donnant effectivement un dimension politico-sociale, ce que Duchamp ne voulait pas.

Cet aspect de l'œuvre de Haacke, comme réflexion et travail sur le langage des médias et leur pouvoir – thème qui taraude beaucoup d'artistes d'aujourd'hui, – est en effet souvent occulté dans les commentaires sur son travail. Ceux-ci sont souvent virulents, affirmant qu'Haacke est dénué de toute qualité artistique. L'Allemand n'a évidemment pas des amis partout, et il n'y a pas tellement de musées qui aient pris l'initiative de l'exposer individuellement, en particulier les grands musées américains, dont il ne manque jamais d'évoquer les *trustees* et leur emprise sur les programmations.

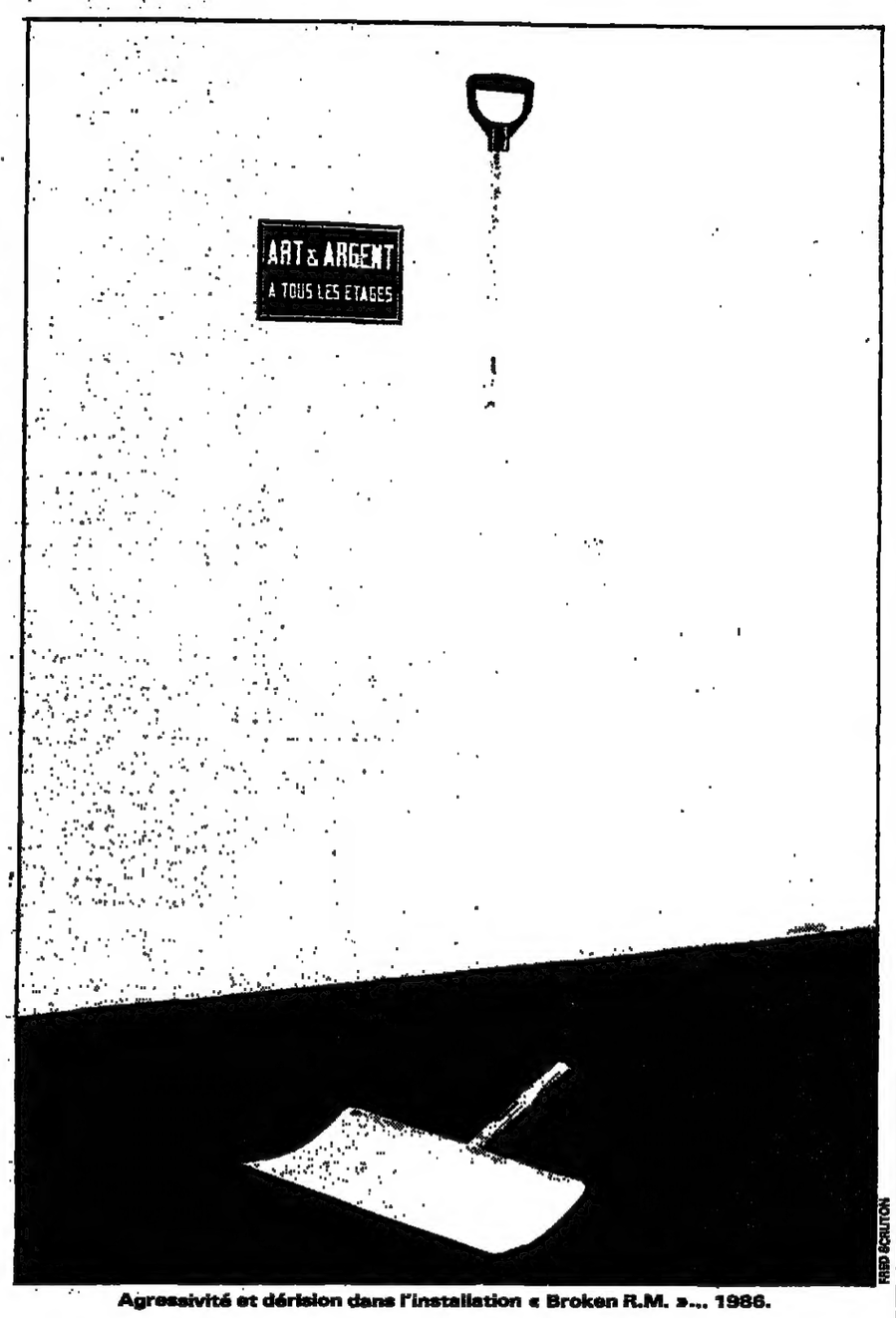

Agressivité et dérision dans l'installation « Broken R.M. »... 1986.

A Paris, une pièce spécialement créée pour l'occasion porte sur le Bicentenaire et la Déclaration des droits de l'homme, dont Haacke pense qu'ils sont encore « *en chantier* ».

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, du 3 mai au 18 juin, galeries contemporaines. De 12 heures à 22 heures, fermé le mardi ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Tél. : 42-77-12-33.

NOUVELLES EXPOSITIONS

La liste complète des musées et des galeries paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Henri Le Sidaner

Grâce à une rétrospective en soixante huiles, pastels et dessins, il est enfin possible de mieux connaître ce peintre « *fin de siècle* » par excellence. Symboliste le plus souvent, frotté d'impressionnisme, mais trop timide pour risquer de déplaire, Le Sidaner a cultivé l'art du compromis et du mélange des influences. Il n'est pas sûr que son œuvre ne soit pas devenue bien anachronique et que sa mièvrerie ne lasse.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Du 3 mai au 15 juillet. 25 F.

Ingo Maurer, collection peinture, couleur sud

Programme éclectique pour les expositions de printemps de la Fondation : les jeunes – assez jeunes – peintres du Midi d'un côté, les « anciens » d'un autre, avec Viallat, Sam Francis et Joan Mitchell, et pour finir les travaux immatériels d'Ingo Maurer. Difficile de trouver un fil conducteur dans tout cela. Et difficile de ne rien trouver qui séduise dans ce vaste, très vaste chaos.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél : 39-56-46-46. Tous les jours sauf lundi de 11 h à 18 h. Du 30 avril au 28 mai.

Serge Plagnol

Depuis près de vingt ans, ce peintre toulonnais explore les voies d'une abstraction lyrique et chromatique. Il y rencontre les Américains des années 50, les Français de Support-Surface, Matisse, et s'efforce de dégager sa singularité propre.

Maison des Arts de Créteil, place Salvador-Allende, Créteil, 94000. Tél : 49-80-18-88. Tous les jours sauf lundi de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

Bordeaux

Le port des Lumières

Bordeaux, à sa façon, se met à l'heure du Bicentenaire. Et propose, pour inaugurer le Mai, un vaste panorama évoquant la prospérité économique et culturelle de la ville dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. En trois expositions consacrées à la peinture, à l'architecture et aux arts décoratifs.

La peinture à Bordeaux 1750-1800. Galerie des beaux-arts, cours d'Albret, 33000. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Nocturne le mercredi de 21 heures à 23 heures. Du 5 mai au 4 septembre.
Architecture et art urbain à Bordeaux 1780-1815. Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret. Tél. : 56-90-91-80. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Du 5 mai au 4 septembre.
La manufacture de Verneuilh. Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard. Tél. : 56-90-91-60. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Du 5 mai au 4 septembre.

Julian Schnabel

Son premier coup d'éclat a été de fixer dans ses toiles des assiettes cassées. C'était en 1978, après une visite à Barcelone et à Gaudi. *Depuis, ce boulimique n'a* cessé de jouer avec les matériaux hétéroclites, les supports divers – de la toile à sac au velours, – et les thèmes d'emprunts, citant à tout va Baudelaire ou Artaud.

Capc, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy, 33000. Tél. : 56-44-16-36. De 11 heures à 19 heures, fermé le lundi, le mercredi de 11 heures à 22 heures. Du 5 mai au 24 septembre.

Vaison-la-Romaine

Antoine Bourdelle

Pourquoi Bourdelle à Vaison-la-Romaine ? Parce que le musée de Montparnasse, qui rassemble l'œuvre du sculpteur, a bien voulu prêter bronzes et autoportraits peints, et qu'à l'occasion des Choralies internationales il a paru intéressant de rappeler que Bourdelle ne fut pas seulement un modeleur de grands chevaux, d'archers et d'athlètes, mais qu'il a aussi traité nombre de sujets se rapportant au domaine musical.

Ferme des arts, rue Bernard-Noël, 84110. Tél. : 90-36-05-25. De 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre.

➡

VOTRE TABLE CE SOIR

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e 40-15-00-30/40-15-08-08 T.l.j. — Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîner, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance le soir av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.

RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e 47-23-54-42 F. dim. — Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.

LE CORSAIRE 1, bd Exelmans, 16e 45-25-53-25 45-20-87-85 — « LE RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE ». Depuis vingt ans, tout le savoir-faire de M. Polosio. Cuisine marine de qualité. Menu à 95 F s.c. F. sam.

LE GOURMAND CANDIDE 6, pl. Maréchal-Juin, 17e 43-80-01-41 (pl. Pereire) — Cuisine traditionnelle française personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. Tous les jours sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e 47-05-49-75 — Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 h sur 24

CONGRES MAILLOT
Porte Maillot : 80, av. de la Grande-Armée
HUITRES, COQUILLAGE toute l'année
POISSONS, VIANDES à l'os grillées
45-74-17-24 - Ouvert T.L.J.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS T.l.j. 43-26-89-36
9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e. Salons.
CHOUCROUTES. Grillades. POISSONS.
DÉGUSTATION D'HUITRES ET COQUILLAGES.
Pâtisserie. Grands crus d'Alsace.

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir.
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN D'HIVER au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

XXXIVe SALON DE MONTROUGE 26 AVRIL - 31 MAI
ART CONTEMPORAIN
peinture, sculpture, dessin, travaux sur papier, photo, etc.
LES PRIX DE MONTROUGE
de 1976 à 1988
2, av. Emile-Boutroux - MONTROUGE - 10/19 h - Tél. 47 46 19 32

ARTS

SÉLECTION PARIS

Dieter Appelt

Dans l'extraordinaire panoplie que déploie l'exploration du visage de la mort, Dieter Appelt est sans doute l'artiste qui est allé le plus loin. De manière exemplaire, il mène une entreprise de décomposition, puis de régénération et de révélation sans équivalent dans l'histoire de la photo.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél : 47-23-38-63. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 5 juin. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Croisement de signes

Du geste au signe, du signe à la calligraphie et ses références plurielles : l'œuvre, ou une partie de l'œuvre, de cinq artistes de qualité – Mahdjoub Ben Bella (Algérie), Jean Degottex (France), Brion Gysin (Etats-Unis), Shakir Hassan (Irak), Lee Ufan (Corée du Sud). Avec cette exposition, l'Institut du monde arabe remplit son rôle de lieu de rencontres et d'échanges comme il ne l'avait encore jamais fait dans le domaine des arts plastiques.

Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard, Paris 5e. Tél : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 20 h. Jusqu'au 16 août.

Frank Horvat

Soixante tirages en noir et blanc retracent la carrière d'un opérateur discret qui a inventé avec William Klein le style « mode-reportage ». Aux conventions du studio, Horvat substitue de faux instantanés de la vie qui célèbrent une mode intemporelle. Au Comptoir de la photographie, ce père de famille nombreuse exhibe des arbres en couleurs et tourne les pages de son album intime.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 18 h, samedi, dimanche jusqu'à 19 h. Jusqu'au 2 juillet. 7 F.

La Révolution française et l'Europe 1789-1799

De Voltaire pleurant sur les ruines de Lisbonne à l'aventure russe de Napoléon, l'adoption et le rejet des idées françaises en Europe. Quelques centaines d'œuvres disparates, rassemblées au Grand Palais, témoignent de cette influence.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h. Nocturne mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 juin. 32 F.

Le dix-septième siècle en Europe

Le pavillon d'Antoine de Navarre, qui fut construit sous Henri IV, accueille une vingtaine d'œuvres du dix-septième siècle prêtées par des collectionneurs privés. Parmi elles, des toiles florentines de Furini et de Pignoni, que l'on a vues récemment au Grand Palais, et un Greco célèbre, le *Saint François en extase*.

Hôtel de ville, pavillon d'Antoine de Navarre, 48, rue de Paris, Charenton-le-Pont. 94000. Tél : 43-68-62-60. Tous les jours de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

Maîtres français 1550-1800

Paul Mathias était reporter à *Paris-Match* et collectionneur de dessins. Il en a laissé trois mille à l'Ecole des beaux-arts, qui en expose une sélection : Poussin, Fragonard, Boucher, Hubert Robert, Greuze...

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél : 42-60-34-57. Tous les jours sauf mardi et les 1er, 14 et 15 mai de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 juin. 20 F.

Miniatures de l'Inde impériale

On voit trop rarement en France les œuvres des artistes indiens du seizième siècle, époque bénie où l'empereur moghol Akbar encourageait peintres et illustrateurs. Ces miniaturistes ont créé une véritable école raffinée et inventive. Leur usage de la couleur et leur dessin conjuguent harmonie et description de la nature et des hommes. On verra ainsi quelques-uns de ces portraits qui firent, plus tard, l'admiration de l'Europe et influèrent sur l'art de Matisse.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 10 juillet. 15 F.

Morceaux choisis du XIXe siècle

Curieuse idée : les conservateurs d'Ile-de-France associent leurs collections pour composer un panorama du dix-neuvième siècle. Il sera – nécessairement – incomplet et imprévu. Au catalogue : Monet, Gauguin, Caillebotte, Carpeaux, Bourdelle, mais aussi Carolus Durand, Henner et Joseph Bernard.

Mairie du neuvième arrondissement, 6, rue Drouot, Paris 9e. Tous les jours de 11 h à 19 h. Jusqu'au 2 juillet.

Nam June Paik

Musicien, performeur, ingénieur et plasticien, Nam June Paik est l'auteur d'installations vidéo spectaculaires qui l'ont rendu célèbre dans le monde entier. Sa « Fée électronique », conçue pour la salle de la « Fée électricité » de Dufy au Musée d'art moderne, ne comporte pas moins de deux cents moniteurs, un pour chaque année qui sépare 1989 de la Révolution française. La « Fée » de Paik inaugure en effet le programme des commandes artistiques de la ville de Paris pour célébrer le Bicentenaire.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 30 octobre.

Salon de Montrouge

Pour sa 34e édition, cette institution de la vie artistique, le seul Salon où il faille vraiment aller, rend hommage à sa propre histoire en montrant un hommage aux artistes primés depuis 1976. Il y en a en tout quatre-vingts, si bien que le Salon aura cette année, plus encore que d'habitude, tout l'air d'un panorama de l'art français actuel.

Mairie, 2, avenue Emile-Boutroux, Montrouge, 92120. Tél : 47-46-19-32. Tous les jours sauf dimanche de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

Supports de rêves

Curieux titre pour une exposition entièrement consacrée aux appuis-tête. Il y en a d'africains – les plus nombreux, – mais aussi d'océaniens, d'égyptiens, de chinois et de japonais, tous choisis pour leur élégance et la qualité de leur décor.

Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 septembre. 15 F.

Temps sauvage et incertain

Sous ce titre de western, l'exposition de l'Institut français d'architecture part à la conquête d'un Eldorado de l'architecture qui serait dissimulé dans le développement des villes, plus généralement soumises aux aléas financiers de la construction. Vingt-cinq maquettes venues de toutes les régions du globe sont les repères de cet ensemble où se retrouve tout ce que l'éclectisme, la mode et même le talent ont produit de modèle depuis deux décennies.

Institut français d'architecture, galerie d'actualité, 6 bis, rue de Tournon, Paris, 6e. Tél : 46-33-90-36. Tous les jours sauf lundi de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

Ubu : cent ans de règne

Ubu, un morceau de roi, morceau de choix, en matière d'illustration de la cupidité et de la bêtise. Bonnard, Rouault, Zadkine, Matta, Ernst, Miro et bien d'autres artistes s'en sont emparés pour catalyser leur vision critique du monde. Avant les grandes réincarnations du personnage de Jarry au théâtre, à la télévision, dans la vie courante...

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er juillet.

Un collectionneur pendant la Révolution

Les trésors d'un collectionneur frénétique qui accumula sous la Révolution et l'Empire des milliers de dessins et d'estampes. Parmi ceux-ci, le célébrissime portrait de Marie-Antoinette se rendant au supplice, croqué sur le vif par David.

Musée du Louvre, pavillon de Flore (2e étage), entrée porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél : 42-60-39-26. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 18 h. Visites-conférences du 26 avril au 12 mai à 15 h 15, sauf dimanche et mardi, du 17 mai au 9 juin les mercredi et vendredi à 15 h 15. Jusqu'au 24 juillet. 25 F (le ticket d'entrée du musée donne droit d'accès à l'exposition).

GALERIES

Atlan

Atlan est à la mode. Les œuvres de cet abstrait très proche du primitivisme, mort en 1960, sont devenues rares et recherchées. Ce n'est que justice, car il en est de fort réussies, noires, épineuses et cauchemardesques. Il se pourrait même que, dans quelques décennies, Atlan fasse figure de peintre majeur des années 50.

Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél : 47-42-65-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

Daniel Boren

Notre grand décorateur public expose des pièces anciennes. Pas de surprises : rayures, drapeaux, mise en scène. Cela s'appelle « Sanction du Musée ». Et pourtant...

Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Tél : 48-04-34-40. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 20 mai.

Jean-Baptiste Carpeaux

Rare et précieux : une collection de bronzes et de terres cuites de Carpeaux, sculpteur immense que l'on commence enfin à réévaluer et à étudier comme il le mérite.

Galerie Véronique Maxé, 33, av. Matignon, Paris 8e. Tél : 47-42-02-52. Tous les jours sauf dimanche de 10 h 30 à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

Christo

Après Denise René, Daniel Templon et Liliane et Michel Durand-Dessert, Yvon Lambert est honoré à la Défense comme marchand et défenseur du contemporain. Il a choisi, pour l'occasion, de rendre hommage à Christo, l'universel emballeur d'archipels et de ponts, dont on peut voir d'autres projets à la galerie Laage-Salomon.

Galerie La Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense, Paris-La Défense, 92000. Tél : 48-00-15-96. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 19 h. Jusqu'au 11 mai.

Jan Dibbets, Richard Serra

Les œuvres récentes d'un conceptuel d'Amsterdam spécialisé dans la projection de rosaces et de pavements d'églises. Il s'affirme toujours un peu plus comme l'héritier fidèle de la peinture hollandaise froide et pure, de Saenredam à Mondrian.

Galerie Lelong, 14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h, samedi de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mai.

Projet pour un port de mer (détail) par Louis Combes, un des architectes actifs à Bordeaux dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, quand la cité portuaire, alors en pleine prospérité économique, a pris son aspect de ville classique. (Exposition «le port des lumières», à Bordeaux du 5 mai au 4 septembre).

Enrico Donati

Dans les années 40, Enrico Donati était à New-York, où il peignait des visions oniriques. Breton l'aimait bien et lui fit une belle préface. Suffira-t-elle à convaincre que Donati est plus qu'un disciple adroit de Dali et de Max Ernst ?

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 13 mai.

Jean Edelmann

Peintre au dessin étrange et déroutant, aux couleurs pâles et suaves, Jean Edelmann analyse les choses et les scènes ordinaires d'un œil qui décompose et découpe formes et volumes. On croirait l'alliance paradoxale des charmes des Nabis et de la méthode des cubistes.

Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi, Paris 6e. Tél : 45-48-84-28. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

Julio Paolini

Elégant, subtil, cultivé, Paolini joue avec les signes de la mémoire et de l'histoire. Il compose des rébus merveilleusement légers et passablement déconcertants. Amateurs de simplicité, s'abstenir.

Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Tél : 42-71-04-25. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

Peintures flamandes XVIe et XVIIe siècles

Autour d'un portrait remarquable, la *Dame à l'œillet* de 1530, chef-d'œuvre de Bartholomé Bruyn l'Ancien, une collection de peintures flamands et hollandais des seizième et dix-septième siècles. Parmi eux, de Heem, grand spécialiste de la nature morte, un paysage fantastique de Savery et un autre de Brueghel d'Enfer.

Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Tél : 42-60-15-03. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, le lundi de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

Raoul Dufy

Dufy, c'est la joie de vivre, la légèreté, la couleur, la fête, la mer, les bateaux, les régates, les courses, les casinos, les jolies femmes, les élégantes, les chevaux, les jockeys, les pelouses, les tribunes, les drapeaux, les fleurs, les bouquets, les jardins, les orchestres, les violons, les pianos, les concerts, les opéras, les ballets, les théâtres, les décors, les costumes, les rideaux, les tapis, les tissus, les papiers peints, les céramiques, les meubles, les objets, les bibelots, les tableaux, les dessins, les aquarelles, les gouaches, les peintures, les sculptures, les gravures, les lithographies, les affiches, les livres, les illustrations, les vignettes, les cartes postales, les timbres, les pièces de monnaie, les médailles, les décorations, les uniformes, les drapeaux, les fanfares, les défilés, les cortèges, les carnavals, les mascarades, les déguisements, les masques, les maquillages, les perruques, les chapeaux, les gants, les chaussures, les bijoux, les montres, les lunettes, les parapluies, les cannes, les ombrelles, les éventails, les mouchoirs, les cravates, les foulards, les écharpes, les manteaux, les vestes, les pantalons, les jupes, les robes, les chemises, les sous-vêtements, les chaussettes, les bas, les collants, les maillots de bain, les peignoirs, les pyjamas, les chemises de nuit, les draps, les couvertures, les oreillers, les matelas, les sommiers, les lits, les berceaux, les landaus, les poussettes, les jouets, les poupées, les soldats de plomb, les trains électriques, les maisons de poupées, les meubles miniatures, les dînettes, les ballons, les cerfs-volants, les yo-yo, les toupies, les billes, les osselets, les cartes à jouer, les dominos, les échecs, les dames, les jeux de société, les jeux de plein air, les jeux de hasard, les jeux de patience, les jeux de mots, les jeux de lettres, les jeux de chiffres, les jeux de logique, les jeux de stratégie, les jeux de réflexion, les jeux de mémoire, les jeux de rapidité, les jeux de précision, les jeux de force, les jeux de dextérité, les jeux de coordination, les jeux de rythme, les jeux de musique, les jeux de danse, les jeux de théâtre, les jeux de cirque, les jeux de foire, les jeux de fête, les jeux de vacances, les jeux de plage, les jeux de montagne, les jeux de neige, les jeux de glace, les jeux de sable, les jeux de mer, les jeux de rivière, les jeux de lac, les jeux de forêt, les jeux de campagne, les jeux de ville, les jeux de rue, les jeux de place, les jeux de parc, les jeux de jardin, les jeux de maison, les jeux de famille, les jeux de groupe, les jeux de solitaire, les jeux de deux, les jeux de trois, les jeux de quatre, les jeux de cinq, les jeux de six, les jeux de sept, les jeux de huit, les jeux de neuf, les jeux de dix, les jeux de onze, les jeux de douze, les jeux de treize, les jeux de quatorze, les jeux de quinze, les jeux de seize, les jeux de dix-sept, les jeux de dix-huit, les jeux de dix-neuf, les jeux de vingt, les jeux de vingt et un, les jeux de vingt-deux, les jeux de vingt-trois, les jeux de vingt-quatre, les jeux de vingt-cinq, les jeux de vingt-six, les jeux de vingt-sept, les jeux de vingt-huit, les jeux de vingt-neuf, les jeux de trente, les jeux de trente et un, les jeux de trente-deux, les jeux de trente-trois, les jeux de trente-quatre, les jeux de trente-cinq, les jeux de trente-six, les jeux de trente-sept, les jeux de trente-huit, les jeux de trente-neuf, les jeux de quarante, les jeux de quarante et un, les jeux de quarante-deux, les jeux de quarante-trois, les jeux de quarante-quatre, les jeux de quarante-cinq, les jeux de quarante-six, les jeux de quarante-sept, les jeux de quarante-huit, les jeux de quarante-neuf, les jeux de cinquante, les jeux de cinquante et un, les jeux de cinquante-deux, les jeux de cinquante-trois, les jeux de cinquante-quatre, les jeux de cinquante-cinq, les jeux de cinquante-six, les jeux de cinquante-sept, les jeux de cinquante-huit, les jeux de cinquante-neuf, les jeux de soixante, les jeux de soixante et un, les jeux de soixante-deux, les jeux de soixante-trois, les jeux de soixante-quatre, les jeux de soixante-cinq, les jeux de soixante-six, les jeux de soixante-sept, les jeux de soixante-huit, les jeux de soixante-neuf, les jeux de soixante-dix, les jeux de soixante-dix et un, les jeux de soixante-douze, les jeux de soixante-treize, les jeux de soixante-quatorze, les jeux de soixante-quinze, les jeux de soixante-seize, les jeux de soixante-dix-sept, les jeux de soixante-dix-huit, les jeux de soixante-dix-neuf, les jeux de quatre-vingts, les jeux de quatre-vingt-un, les jeux de quatre-vingt-deux, les jeux de quatre-vingt-trois, les jeux de quatre-vingt-quatre, les jeux de quatre-vingt-cinq, les jeux de quatre-vingt-six, les jeux de quatre-vingt-sept, les jeux de quatre-vingt-huit, les jeux de quatre-vingt-neuf, les jeux de quatre-vingt-dix, les jeux de quatre-vingt-dix-neuf, les jeux de cent, les jeux de cent un, les jeux de cent deux, les jeux de cent trois, les jeux de cent quatre, les jeux de cent cinq, les jeux de cent six, les jeux de cent sept, les jeux de cent huit, les jeux de cent neuf, les jeux de cent dix, les jeux de cent onze, les jeux de cent douze, les jeux de cent treize, les jeux de cent quatorze, les jeux de cent quinze, les jeux de cent seize, les jeux de cent dix-sept, les jeux de cent dix-huit, les jeux de cent dix-neuf, les jeux de cent vingt, les jeux de cent vingt et un, les jeux de cent vingt-deux, les jeux de cent vingt-trois, les jeux de cent vingt-quatre, les jeux de cent vingt-cinq, les jeux de cent vingt-six, les jeux de cent vingt-sept, les jeux de cent vingt-huit, les jeux de cent vingt-neuf, les jeux de cent trente, les jeux de cent trente et un, les jeux de cent trente-deux, les jeux de cent trente-trois, les jeux de cent trente-quatre, les jeux de cent trente-cinq, les jeux de cent trente-six, les jeux de cent trente-sept, les jeux de cent trente-huit, les jeux de cent trente-neuf, les jeux de cent quarante, les jeux de cent quarante et un, les jeux de cent quarante-deux, les jeux de cent quarante-trois, les jeux de cent quarante-quatre, les jeux de cent quarante-cinq, les jeux de cent quarante-six, les jeux de cent quarante-sept, les jeux de cent quarante-huit, les jeux de cent quarante-neuf, les jeux de cent cinquante, les jeux de cent cinquante et un, les jeux de cent cinquante-deux, les jeux de cent cinquante-trois, les jeux de cent cinquante-quatre, les jeux de cent cinquante-cinq, les jeux de cent cinquante-six, les jeux de cent cinquante-sept, les jeux de cent cinquante-huit, les jeux de cent cinquante-neuf, les jeux de cent soixante, les jeux de cent soixante et un, les jeux de cent soixante-deux, les jeux de cent soixante-trois, les jeux de cent soixante-quatre, les jeux de cent soixante-cinq, les jeux de cent soixante-six, les jeux de cent soixante-sept, les jeux de cent soixante-huit, les jeux de cent soixante-neuf, les jeux de cent soixante-dix, les jeux de cent soixante-dix et un, les jeux de cent soixante-douze, les jeux de cent soixante-treize, les jeux de cent soixante-quatorze, les jeux de cent soixante-quinze, les jeux de cent soixante-seize, les jeux de cent soixante-dix-sept, les jeux de cent soixante-dix-huit, les jeux de cent soixante-dix-neuf, les jeux de cent quatre-vingts, les jeux de cent quatre-vingt-un, les jeux de cent quatre-vingt-deux, les jeux de cent quatre-vingt-trois, les jeux de cent quatre-vingt-quatre, les jeux de cent quatre-vingt-cinq, les jeux de cent quatre-vingt-six, les jeux de cent quatre-vingt-sept, les jeux de cent quatre-vingt-huit, les jeux de cent quatre-vingt-neuf, les jeux de cent quatre-vingt-dix, les jeux de cent quatre-vingt-dix-neuf, les jeux de deux cents, les jeux de deux cent un, les jeux de deux cent deux, les jeux de deux cent trois, les jeux de deux cent quatre, les jeux de deux cent cinq, les jeux de deux cent six, les jeux de deux cent sept, les jeux de deux cent huit, les jeux de deux cent neuf, les jeux de deux cent dix, les jeux de deux cent onze, les jeux de deux cent douze, les jeux de deux cent treize, les jeux de deux cent quatorze, les jeux de deux cent quinze, les jeux de deux cent seize, les jeux de deux cent dix-sept, les jeux de deux cent dix-huit, les jeux de deux cent dix-neuf, les jeux de deux cent vingt, les jeux de deux cent vingt et un, les jeux de deux cent vingt-deux, les jeux de deux cent vingt-trois, les jeux de deux cent vingt-quatre, les jeux de deux cent vingt-cinq, les jeux de deux cent vingt-six, les jeux de deux cent vingt-sept, les jeux de deux cent vingt-huit, les jeux de deux cent vingt-neuf, les jeux de deux cent trente, les jeux de deux cent trente et un, les jeux de deux cent trente-deux, les jeux de deux cent trente-trois, les jeux de deux cent trente-quatre, les jeux de deux cent trente-cinq, les jeux de deux cent trente-six, les jeux de deux cent trente-sept, les jeux de deux cent trente-huit, les jeux de deux cent trente-neuf, les jeux de deux cent quarante, les jeux de deux cent quarante et un, les jeux de deux cent quarante-deux, les jeux de deux cent quarante-trois, les jeux de deux cent quarante-quatre, les jeux de deux cent quarante-cinq, les jeux de deux cent quarante-six, les jeux de deux cent quarante-sept, les jeux de deux cent quarante-huit, les jeux de deux cent quarante-neuf, les jeux de deux cent cinquante, les jeux de deux cent cinquante et un, les jeux de deux cent cinquante-deux, les jeux de deux cent cinquante-trois, les jeux de deux cent cinquante-quatre, les jeux de deux cent cinquante-cinq, les jeux de deux cent cinquante-six, les jeux de deux cent cinquante-sept, les jeux de deux cent cinquante-huit, les jeux de deux cent cinquante-neuf, les jeux de deux cent soixante, les jeux de deux cent soixante et un, les jeux de deux cent soixante-deux, les jeux de deux cent soixante-trois, les jeux de deux cent soixante-quatre, les jeux de deux cent soixante-cinq, les jeux de deux cent soixante-six, les jeux de deux cent soixante-sept, les jeux de deux cent soixante-huit, les jeux de deux cent soixante-neuf, les jeux de deux cent soixante-dix, les jeux de deux cent soixante-dix et un, les jeux de deux cent soixante-douze, les jeux de deux cent soixante-treize, les jeux de deux cent soixante-quatorze, les jeux de deux cent soixante-quinze, les jeux de deux cent soixante-seize, les jeux de deux cent soixante-dix-sept, les jeux de deux cent soixante-dix-huit, les jeux de deux cent soixante-dix-neuf, les jeux de deux cent quatre-vingts, les jeux de deux cent quatre-vingt-un, les jeux de deux cent quatre-vingt-deux, les jeux de deux cent quatre-vingt-trois, les jeux de deux cent quatre-vingt-quatre, les jeux de deux cent quatre-vingt-cinq, les jeux de deux cent quatre-vingt-six, les jeux de deux cent quatre-vingt-sept, les jeux de deux cent quatre-vingt-huit, les jeux de deux cent quatre-vingt-neuf, les jeux de deux cent quatre-vingt-dix, les jeux de deux cent quatre-vingt-dix-neuf, les jeux de trois cents, les jeux de trois cent un, les jeux de trois cent deux, les jeux de trois cent trois, les jeux de trois cent quatre, les jeux de trois cent cinq, les jeux de trois cent six, les jeux de trois cent sept, les jeux de trois cent huit, les jeux de trois cent neuf, les jeux de trois cent dix, les jeux de trois cent onze, les jeux de trois cent douze, les jeux de trois cent treize, les jeux de trois cent quatorze, les jeux de trois cent quinze, les jeux de trois cent seize, les jeux de trois cent dix-sept, les jeux de trois cent dix-huit, les jeux de trois cent dix-neuf, les jeux de trois cent vingt, les jeux de trois cent vingt et un, les jeux de trois cent vingt-deux, les jeux de trois cent vingt-trois, les jeux de trois cent vingt-quatre, les jeux de trois cent vingt-cinq, les jeux de trois cent vingt-six, les jeux de trois cent vingt-sept, les jeux de trois cent vingt-huit, les jeux de trois cent vingt-neuf, les jeux de trois cent trente, les jeux de trois cent trente et un, les jeux de trois cent trente-deux, les jeux de trois cent trente-trois, les jeux de trois cent trente-quatre, les jeux de trois cent trente-cinq, les jeux de trois cent trente-six, les jeux de trois cent trente-sept, les jeux de trois cent trente-huit, les jeux de trois cent trente-neuf, les jeux de trois cent quarante, les jeux de trois cent quarante et un, les jeux de trois cent quarante-deux, les jeux de trois cent quarante-trois, les jeux de trois cent quarante-quatre, les jeux de trois cent quarante-cinq, les jeux de trois cent quarante-six, les jeux de trois cent quarante-sept, les jeux de trois cent quarante-huit, les jeux de trois cent quarante-neuf, les jeux de trois cent cinquante, les jeux de trois cent cinquante et un, les jeux de trois cent cinquante-deux, les jeux de trois cent cinquante-trois, les jeux de trois cent cinquante-quatre, les jeux de trois cent cinquante-cinq, les jeux de trois cent cinquante-six, les jeux de trois cent cinquante-sept, les jeux de trois cent cinquante-huit, les jeux de trois cent cinquante-neuf, les jeux de trois cent soixante, les jeux de trois cent soixante et un, les jeux de trois cent soixante-deux, les jeux de trois cent soixante-trois, les jeux de trois cent soixante-quatre, les jeux de trois cent soixante-cinq, les jeux de trois cent soixante-six, les jeux de trois cent soixante-sept, les jeux de trois cent soixante-huit, les jeux de trois cent soixante-neuf, les jeux de trois cent soixante-dix, les jeux de trois cent soixante-dix et un, les jeux de trois cent soixante-douze, les jeux de trois cent soixante-treize, les jeux de trois cent soixante-quatorze, les jeux de trois cent soixante-quinze, les jeux de trois cent soixante-seize, les jeux de trois cent soixante-dix-sept, les jeux de trois cent soixante-dix-huit, les jeux de trois cent soixante-dix-neuf, les jeux de trois cent quatre-vingts, les jeux de trois cent quatre-vingt-un, les jeux de trois cent quatre-vingt-deux, les jeux de trois cent quatre-vingt-trois, les jeux de trois cent quatre-vingt-quatre, les jeux de trois cent quatre-vingt-cinq, les jeux de trois cent quatre-vingt-six, les jeux de trois cent quatre-vingt-sept, les jeux de trois cent quatre-vingt-huit, les jeux de trois cent quatre-vingt-neuf, les jeux de trois cent quatre-vingt-dix, les jeux de trois cent quatre-vingt-dix-neuf, les jeux de quatre cents, les jeux de quatre cent un, les jeux de quatre cent deux, les jeux de quatre cent trois, les jeux de quatre cent quatre, les jeux de quatre cent cinq, les jeux de quatre cent six, les jeux de quatre cent sept, les jeux de quatre cent huit, les jeux de quatre cent neuf, les jeux de quatre cent dix, les jeux de quatre cent onze, les jeux de quatre cent douze, les jeux de quatre cent treize, les jeux de quatre cent quatorze, les jeux de quatre cent quinze, les jeux de quatre cent seize, les jeux de quatre cent dix-sept, les jeux de quatre cent dix-huit, les jeux de quatre cent dix-neuf, les jeux de quatre cent vingt, les jeux de quatre cent vingt et un, les jeux de quatre cent vingt-deux, les jeux de quatre cent vingt-trois, les jeux de quatre cent vingt-quatre, les jeux de quatre cent vingt-cinq, les jeux de quatre cent vingt-six, les jeux de quatre cent vingt-sept, les jeux de quatre cent vingt-huit, les jeux de quatre cent vingt-neuf, les jeux de quatre cent trente, les jeux de quatre cent trente et un, les jeux de quatre cent trente-deux, les jeux de quatre cent trente-trois, les jeux de quatre cent trente-quatre, les jeux de quatre cent trente-cinq, les jeux de quatre cent trente-six, les jeux de quatre cent trente-sept, les jeux de quatre cent trente-huit, les jeux de quatre cent trente-neuf, les jeux de quatre cent quarante, les jeux de quatre cent quarante et un, les jeux de quatre cent quarante-deux, les jeux de quatre cent quarante-trois, les jeux de quatre cent quarante-quatre, les jeux de quatre cent quarante-cinq, les jeux de quatre cent quarante-six, les jeux de quatre cent quarante-sept, les jeux de quatre cent quarante-huit, les jeux de quatre cent quarante-neuf, les jeux de quatre cent cinquante, les jeux de quatre cent cinquante et un, les jeux de quatre cent cinquante-deux, les jeux de quatre cent cinquante-trois, les jeux de quatre cent cinquante-quatre, les jeux de quatre cent cinquante-cinq, les jeux de quatre cent cinquante-six, les jeux de quatre cent cinquante-sept, les jeux de quatre cent cinquante-huit, les jeux de quatre cent cinquante-neuf, les jeux de quatre cent soixante, les jeux de quatre cent soixante et un, les jeux de quatre cent soixante-deux, les jeux de quatre cent soixante-trois, les jeux de quatre cent soixante-quatre, les jeux de quatre cent soixante-cinq, les jeux de quatre cent soixante-six, les jeux de quatre cent soixante-sept, les jeux de quatre cent soixante-huit, les jeux de quatre cent soixante-neuf, les jeux de quatre cent soixante-dix, les jeux de quatre cent soixante-dix et un, les jeux de quatre cent soixante-douze, les jeux de quatre cent soixante-treize, les jeux de quatre cent soixante-quatorze, les jeux de quatre cent soixante-quinze, les jeux de quatre cent soixante-seize, les jeux de quatre cent soixante-dix-sept, les jeux de quatre cent soixante-dix-huit, les jeux de quatre cent soixante-dix-neuf, les jeux de quatre cent quatre-vingts, les jeux de quatre cent quatre-vingt-un, les jeux de quatre cent quatre-vingt-deux, les jeux de quatre cent quatre-vingt-trois, les jeux de quatre cent quatre-vingt-quatre, les jeux de quatre cent quatre-vingt-cinq, les jeux de quatre cent quatre-vingt-six, les jeux de quatre cent quatre-vingt-sept, les jeux de quatre cent quatre-vingt-huit, les jeux de quatre cent quatre-vingt-neuf, les jeux de quatre cent quatre-vingt-dix, les jeux de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf, les jeux de cinq cents, les jeux de cinq cent un, les jeux de cinq cent deux, les jeux de cinq cent trois, les jeux de cinq cent quatre, les jeux de cinq cent cinq, les jeux de cinq cent six, les jeux de cinq cent sept, les jeux de cinq cent huit, les jeux de cinq cent neuf, les jeux de cinq cent dix, les jeux de cinq cent onze, les jeux de cinq cent douze, les jeux de cinq cent treize, les jeux de cinq cent quatorze, les jeux de cinq cent quinze, les jeux de cinq cent seize, les jeux de cinq cent dix-sept, les jeux de cinq cent dix-huit, les jeux de cinq cent dix-neuf, les jeux de cinq cent vingt, les jeux de cinq cent vingt et un, les jeux de cinq cent vingt-deux, les jeux de cinq cent vingt-trois, les jeux de cinq cent vingt-quatre, les jeux de cinq cent vingt-cinq, les jeux de cinq cent vingt-six, les jeux de cinq cent vingt-sept, les jeux de cinq cent vingt-huit, les jeux de cinq cent vingt-neuf, les jeux de cinq cent trente, les jeux de cinq cent trente et un, les jeux de cinq cent trente-deux, les jeux de cinq cent trente-trois, les jeux de cinq cent trente-quatre, les jeux de cinq cent trente-cinq, les jeux de cinq cent trente-six, les jeux de cinq cent trente-sept, les jeux de cinq cent trente-huit, les jeux de cinq cent trente-neuf, les jeux de cinq cent quarante, les jeux de cinq cent quarante et un, les jeux de cinq cent quarante-deux, les jeux de cinq cent quarante-trois, les jeux de cinq cent quarante-quatre, les jeux de cinq cent quarante-cinq, les jeux de cinq cent quarante-six, les jeux de cinq cent quarante-sept, les jeux de cinq cent quarante-huit, les jeux de cinq cent quarante-neuf, les jeux de cinq cent cinquante, les jeux de cinq cent cinquante et un, les jeux de cinq cent cinquante-deux, les jeux de cinq cent cinquante-trois, les jeux de cinq cent cinquante-quatre, les jeux de cinq cent cinquante-cinq, les jeux de cinq cent cinquante-six, les jeux de cinq cent cinquante-sept, les jeux de cinq cent cinquante-huit, les jeux de cinq cent cinquante-neuf, les jeux de cinq cent soixante, les jeux de cinq cent soixante et un, les jeux de cinq cent soixante-deux, les jeux de cinq cent soixante-trois, les jeux de cinq cent soixante-quatre, les jeux de cinq cent soixante-cinq, les jeux de cinq cent soixante-six, les jeux de cinq cent soixante-sept, les jeux de cinq cent soixante-huit, les jeux de cinq cent soixante-neuf, les jeux de cinq cent soixante-dix, les jeux de cinq cent soixante-dix et un, les jeux de cinq cent soixante-douze, les jeux de cinq cent soixante-treize, les jeux de cinq cent soixante-quatorze, les jeux de cinq cent soixante-quinze, les jeux de cinq cent soixante-seize, les jeux de cinq cent soixante-dix-sept, les jeux de cinq cent soixante-dix-huit, les jeux de cinq cent soixante-dix-neuf, les jeux de cinq cent quatre-vingts, les jeux de cinq cent quatre-vingt-un, les jeux de cinq cent quatre-vingt-deux, les jeux de cinq cent quatre-vingt-trois, les jeux de cinq cent quatre-vingt-quatre, les jeux de cinq cent quatre-vingt-cinq, les jeux de cinq cent quatre-vingt-six, les jeux de cinq cent quatre-vingt-sept, les jeux de cinq cent quatre-vingt-huit, les jeux de cinq cent quatre-vingt-neuf, les jeux de cinq cent quatre-vingt-dix, les jeux de cinq cent quatre-vingt-dix-neuf, les jeux de six cents, les jeux de six cent un, les jeux de six cent deux, les jeux de six cent trois, les jeux de six cent quatre, les jeux de six cent cinq, les jeux de six cent six, les jeux de six cent sept, les jeux de six cent huit, les jeux de six cent neuf, les jeux de six cent dix, les jeux de six cent onze, les jeux de six cent douze, les jeux de six cent treize, les jeux de six cent quatorze, les jeux de six cent quinze, les jeux de six cent seize, les jeux de six cent dix-sept, les jeux de six cent dix-huit, les jeux de six cent dix-neuf, les jeux de six cent vingt, les jeux de six cent vingt et un, les jeux de six cent vingt-deux, les jeux de six cent vingt-trois, les jeux de six cent vingt-quatre, les jeux de six cent vingt-cinq, les jeux de six cent vingt-six, les jeux de six cent vingt-sept, les jeux de six cent vingt-huit, les jeux de six cent vingt-neuf, les jeux de six cent trente, les jeux de six cent trente et un, les jeux de six cent trente-deux, les jeux de six cent trente-trois, les jeux de six cent trente-quatre, les jeux de six cent trente-cinq, les jeux de six cent trente-six, les jeux de six cent trente-sept, les jeux de six cent trente-huit, les jeux de six cent trente-neuf, les jeux de six cent quarante, les jeux de six cent quarante et un, les jeux de six cent quarante-deux, les jeux de six cent quarante-trois, les jeux de six cent quarante-quatre, les jeux de six cent quarante-cinq, les jeux de six cent quarante-six, les jeux de six cent quarante-sept, les jeux de six cent quarante-huit, les jeux de six cent quarante-neuf, les jeux de six cent cinquante, les jeux de six cent cinquante et un,